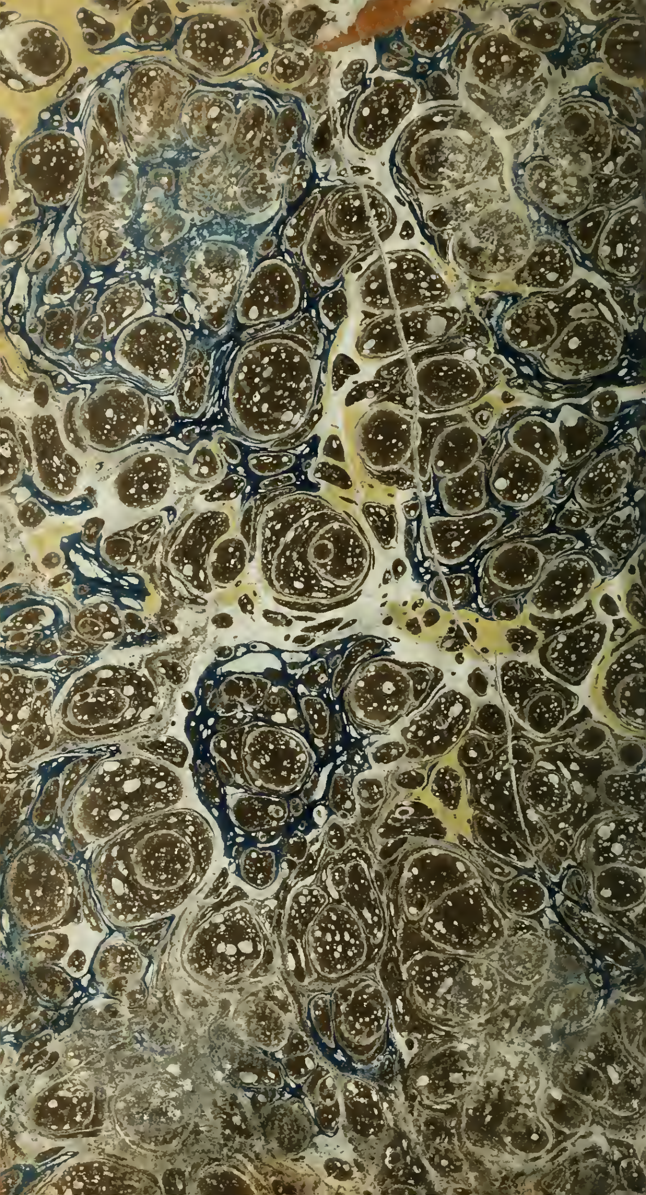
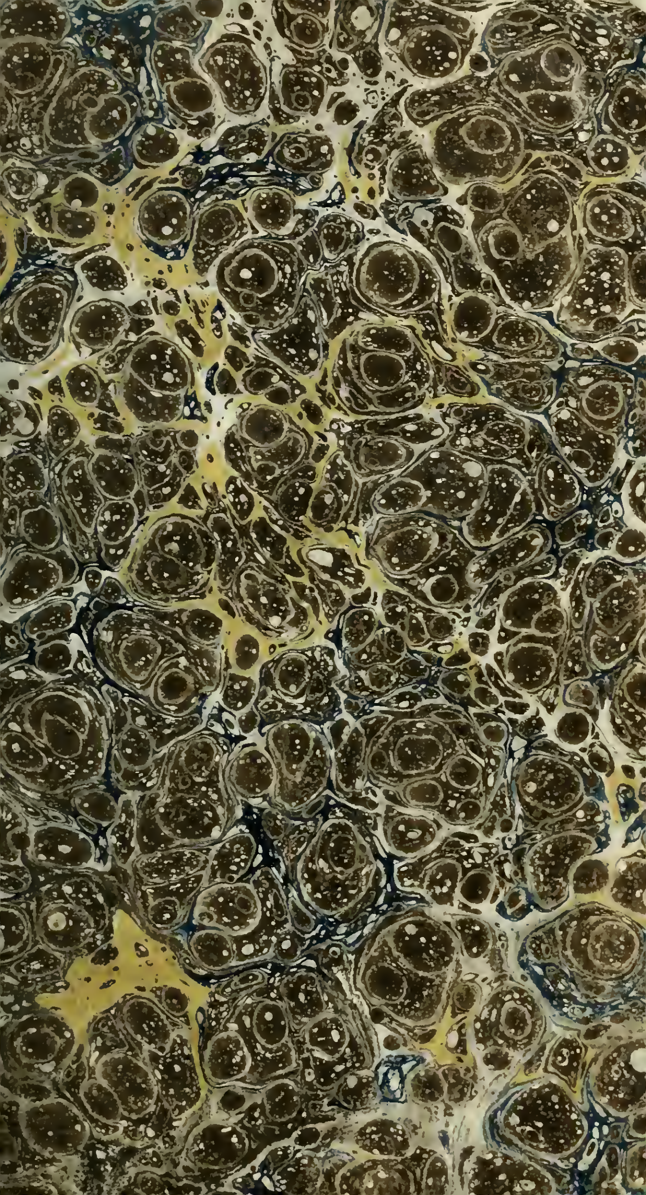
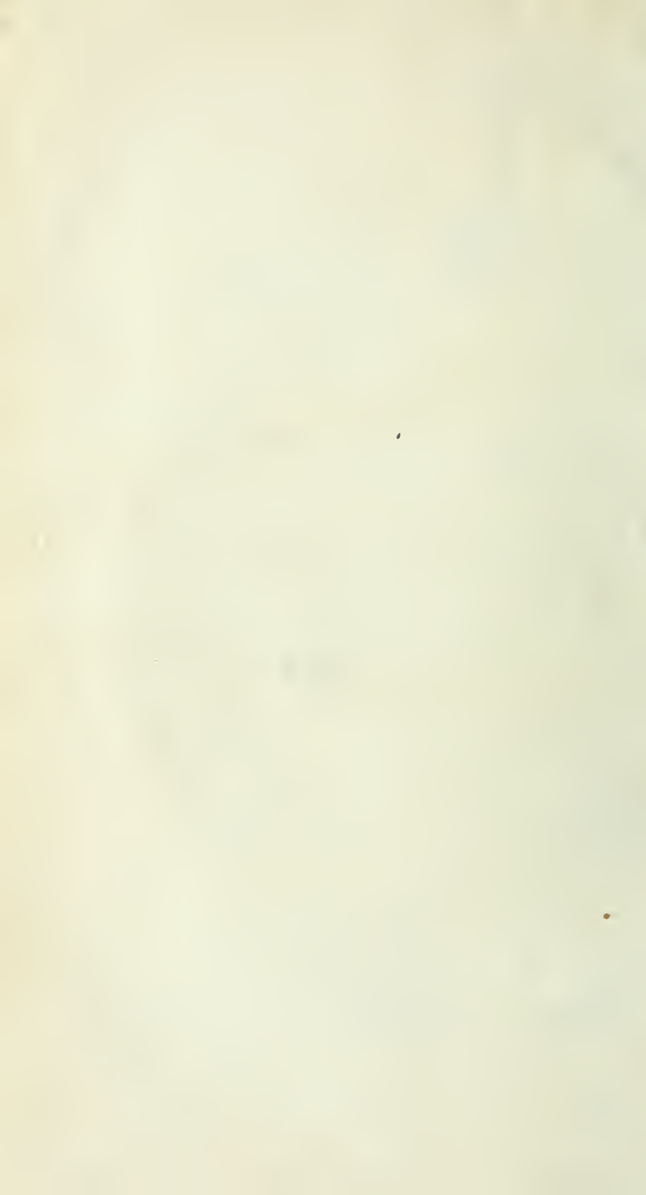

COLLÉGE
DE
COUTANGES







MANUEL

DE LA

JEUNESSE FRANÇAISE.

DE L'IMPRIMERIE DE PERISSE FILS,
A LYON.

MANUEL

DE LA

JEUNESSE FRANÇAISE,

SUITE

DE LA MORALE EN ACTION,

Élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives, propres à faire aimer la vertu et à former les jeunes gens dans l'art de la narration.

Ouvrage utile aux maisons d'Éducation.

Inspicere tanquàm in speculum, in vitâ omnium jubeo, atque ex illis sumere exemplum sibi.

TERENT.



A LYON,
CHEZ PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES,
rue Mercière, n.° 33.
A PARIS,
AU DÉPÔT CENTRAL DE LIBRAIRIE,
rue du Pot-de-Fer St.-Sulpice, n.° 8.
1834.

PRÉFACE.

« Notre histoire nous présente sans cesse les
» plus grands exemples d'humanité, de dé-
» sintéressement, de courage, et d'un em-
» pressement général à courir à la gloire.
» Pourquoi dans les colléges ne nous pas ci-
» ter ces exemples ? Les belles actions des
» Grecs et des Romains ne frappent que no-
» tre esprit, et n'excitent que notre admira-
» tion ; celles de notre nation imprimeroient
» dans notre ame un sentiment plus vif, l'é-
» mulation. » (*Essais historiques sur Paris*, *tome III.*)

C'est cette réflexion sensée de M. de Saint-Foix qui m'a fait entreprendre l'ouvrage que je consacre aujourd'hui à l'amour de la patrie et de la vertu. J'ai tâché de recueillir fidèlement les traits intéressans répandus çà et là dans nos histoires générales ou particulières. Lorsque ces grands exemples, nécessairement trop dispersés dans les annales d'une nation, sont ainsi réunis et rapprochés, il en résulte

comme une masse de lumière qui frappe, qui éclaire plus que tous les préceptes de la morale.

J'ai balancé long-temps si j'écrirois par chapitres, ou si je citerois indifféremment une action de générosité à côté d'un trait de bravoure, un exemple de désintéressement après une preuve de grandeur d'ame; je me suis décidé pour le second parti, non parce qu'il étoit le plus facile : quand on travaille pour le public, il faut s'oublier soi-même ; mais parce qu'il m'a paru le plus propre à jeter de la variété sur ce recueil. D'ailleurs la table sera comme un sommaire général auquel il sera facile d'avoir recours.

Je n'ai pas fait difficulté de transcrire quelquefois tout simplement les traits que je rapporte, quand je les ai trouvés bien racontés. Je le répète; ce n'est pas la vanité qui m'a fait écrire, je n'ai en vue que le public, et il gagnera sûrement à ce que je ne tienne pas toujours la plume.

En terminant cette préface, qu'il me soit permis de faire un souhait où n'entre pour rien ce petit intérêt d'auteur qui fait faire tant de

gros livres. Puisse cet ouvrage passer de bonne heure entre les mains des jeunes gens ! Les grands noms de l'antiquité frappoient foiblement leurs oreilles ; ils apprendront que leur patrie a été aussi une terre fertile en héros, et ils trembleront de dégénérer. C'est le bruit des exploits de Miltiade, qui fit de Thémistocle un grand homme. *Nocte ambulabat in publico Themistocles, quòd somnum capere non posset, quœrentibusque respondebat, Miltiadis tropœis se è somno suscitari.* (*Cic. Tuscul. quest. lib.* 4.) Puissent les maîtres en conseiller la lecture à leurs disciples ! Lorsqu'ils leur mettent sous les yeux les modèles de poésie et d'éloquence, ils n'en font que des hommes de lettres ; en leur présentant des exemples de vertus ils en feront des hommes de bien. Puissent les pères de famille le faire lire, le faire apprendre par cœur à leurs enfans ! Au lieu de ces fables puériles dont on endort leurs premières années, ils trouveront ici des vérités agréables et utiles : au lieu de ces prétentions chimériques dont on les flatte, ils verront ici quels sont les véritables titres de noblesse et de grandeur. Puisse, en un mot, cet ouvrage, devenir le *Manuel de*

tout bon Français! Il s'y pénétrera des obligations attachées au nom qu'il porte, et il s'efforcera d'en remplir toute l'étendue.

LE MANUEL

DE LA

JEUNESSE FRANÇAISE,

CONTENANT DES EXEMPLES DE PATRIOTISME ET DE VERTUS, TIRÉS DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

1. *Amour des Français pour la religion chrétienne.*

MATTHIEU DE LAUNAY, dans son ouvrage dédié à Henri IV, en 1601, intitulé *Remontrances chrétiennes*, fait mention de la prérogative des archevêques de Rheims, qui étant en possession de sacrer nos rois, leur écrivoient, *monsieur, mon fils*; et nos rois eux-mêmes leur répondoient, *monsieur, mon père*. Cet usage provenoit de la piété des rois de France qui, par amour pour la sainte religion chrétienne, regardoient le titre de *Roi très-chrétien*, comme le plus précieux joyau de la couronne. La noblesse du royaume pensoit de même, ainsi que l'attestent ces croix diversifiées de tant de manières, que les descendans de nos preux chevaliers portent dans leurs armoiries. « Mes vieux ancêtres, ajoute Matthieu de
» Launay, ont été dans ces principes; ils ont épandu leur sang pour m'acquérir ce titre de chrétien,
» je ne le quitterai pas, la mort plutôt m'advienne.
» Français et chrétien, sont deux titres indivisibles.»

2. *Amour des Français pour leur souverain.*

C'est dans l'adversité qu'on connoît ses amis ; c'est dans les temps de troubles et de dissensions que les princes connoissent leurs fidèles sujets. Qu'il aimoit bien son roi, ce Duranti que les ligueurs massacrèrent à Toulouse en 1589 ! Il étoit premier président au parlement, et il portoit dans le sanctuaire de la justice, dit M. de Thou, des yeux et des mains fermés aux présens et à la faveur. Le peuple avoit embrassé le parti de la ligue avec cette fougue qui l'entraîne toujours aux nouveautés. Duranti n'oublia rien pour engager les Toulousains à demeurer fidèles à Henri III, leur souverain légitime. Son crédit, son éloquence, ne firent que suspendre quelque temps les flots de la sédition ; le fanatisme est un feu qui ne s'éteint pas aisément. Un jour, dans un transport de fureur, le peuple se jeta sur le carrosse du premier président, qui eût été infailliblement assassiné sans l'habilité de son cocher. Il alla chercher un asile à la maison de ville ; mais il n'y fut pas long-temps tranquille. Les séditieux, animés par leurs chefs qui trouvoient dans Duranti un obstacle invincible à leurs mauvais desseins, se saisirent de lui, et l'enfermèrent dans le couvent des dominicains. Il n'en devoit sortir que pour aller à la mort. On fit courir le bruit que ce zélé magistrat avoit promis au maréchal de Matignon de lui livrer une des portes de la ville, pour y introduire les troupes du roi. C'en fut assez pour exciter une multitude aveugle, toujours prête à prendre les impressions que des hommes méchans, ou hardis, ont intérêt, ou veulent prendre la peine de lui donner : le plus fidèle des citoyens ne parut plus qu'un traître. On courut en foule chez les dominicains. Un des factieux alla annoncer à Duranti, qu'il eût à se présen-

ter au peuple qui l'attendoit. Il vit bien que c'étoit son dernier moment, et il le vit sans effroi. Il embrassa son épouse à qui l'on avoit permis de le visiter dans sa prison. « Je vais paroître devant le » souverain juge, lui dit-il; je porte à son tribu- » nal un cœur exempt des crimes qu'on m'impute. » J'ai aimé ma patrie et mon roi. Il est doux, il est » beau de mourir pour une pareille cause. » Après ce peu de mots, l'ayant embrassée de nouveau, il suivit celui qui étoit venu l'avertir, et qui eut l'insolence et l'impiété de le présenter au peuple, en disant : *Voilà l'homme.* A l'instant, de grands cris s'élevèrent de toutes parts ; mais Duranti, animé de cette noble fierté qu'inspire le sentiment de son innocence, demande aux factieux ce qu'ils lui veulent et quels sont ses crimes ? Cette question, et l'air de majesté qui brilloit sur son visage, parurent d'abord désarmer cette multitude. Ils se regardoient les uns les autres sans oser rien entreprendre. Enfin, un des séditieux perce la foule, s'approche de Duranti, et le renverse mort d'un coup de pistolet. Aussitôt on se jette brutalement sur ce cadavre, et on le traîne à la place Saint-George, destinée aux exécutions des criminels. Les ligueurs avoient dessein de l'attacher à la potence; mais n'y en ayant point trouvé, ils dressèrent le corps sur ses pieds, et le lièrent au pilori, tandis qu'à un infâme poteau pendoit vis-à-vis de lui le portrait de Henri III, avec cette inscription : « Tu as tant aimé ton roi, jouis » librement de sa présence, et meurs avec lui. » *Adeo rex tibi carus erat, nunc licet eo fruaris et cum eo jaceas.* O mes concitoyens, dit le président de Thou, quel est le Français qui ne souhaitât la mort, si sa tombe devoit être décorée d'une pareille épitaphe ?

A cette illustre victime, les séditieux en joignirent d'autres encore. Outre l'avocat-général Daffis, ils

allèrent massacrer dans son lit un domestique de Duranti, qui avoit été dangereusement blessé en défendant ce magistrat, au temps de la première émeute, et dont la fidélité à son maître leur reprochoit trop sensiblement leur perfidie envers leur souverain.

---

3. *Louis XII, le père du peuple.*

Vive le roi, s'écrioit le peuple, se pressant en foule autour de Louis XII, *Vive le peuple français, vive mon peuple*, répéta souvent ce bon roi, en élevant ses yeux et ses mains vers le Ciel pour le prendre à témoin de l'attendrissement de son cœur.

---

4. *Courte harangue de Gaspard de Tavannes.*

Le maréchal de Tavannes fut un de ces hommes hauts et fiers, dont la grandeur d'ame s'allie avec l'esprit des vertus et des défauts. Toujours fidèle à son roi et à sa religion, la roideur de son caractère le conduisit au fanatisme; mais la rudesse de ses manières et de ses idées, ses préjugés déplorables n'empêchent point qu'on ne doive admirer sa fierté noble, sa franchise dure et laconique, et son intégrité. En 1564, comme lieutenant-général du gouvernement de Bourgogne, il reçut à Dijon Catherine de Médicis et son fils Charles IX. La manière dont il les harangua mérite d'être connue. Il mit la main sur son cœur, et dit au monarque: *Ceci est à vous*, puis la portant sur son épée, *voilà de quoi je puis vous servir.*

---

5. *Fénélon ou le prudent précepteur.*

Le duc de Bourgogne, ce célèbre élève de M. de Fénélon, étoit haut et impérieux. Il dit un jour à

récepteur : *Non, non, Monsieur, je ne me pas commander ; je sais ce que je suis et ce ous êtes.* — Le sage Fénélon n'insista pas et se . « Je ne sais, Monseigneur, lui dit-il le lendein, si vous vous rappelez ce que vous avez dit r, que vous saviez ce que vous êtes et ce que uis. Il est de mon devoir de vous apprendre que is ignorez l'un et l'autre. Vous vous imaginez ie, Monseigneur, être plus que moi : quelques ets sans doute vous l'auront dit, et moi je ne ins pas de vous assurer, puisque vous m'y for-, que je suis plus que vous. Vous comprenez ez qu'il n'est point question ici de la naissance ; is regarderiez comme un insensé celui qui prédroit se faire un mérite de ce que la pluie a ilisé sa moisson, sans arroser celle de son voisin. is ne seriez pas plus sage, si vous tiriez vanité votre naissance qui n'ajoute rien à votre mérite sonnel. Or, vous ne sauriez douter que je ne au-dessus de vous par les lumières et par les inoissances. Vous ne savez que ce que je vous ppris ; et ce que je vous appris n'est rien, comé à ce qui me resteroit à vous apprendre. Quant autorité, vous n'en avez aucune sur moi, et 'ai moi-même au contraire pleine et entière sur is. Vous me croyez peut-être fort heureux d'èpourvu de l'emploi que j'exerce auprès de vous; abusez-vous encore, Monseigneur, je ne m'en chargé que pour obéir au roi, et nullement r le pénible avantage d'être votre précepteur. » ainsi que Fénélon formoit le cœur de son élève ; en ne le flattant jamais, et en usant de l'autorité raison. Puisse cet exemple servir de modèle à eux qui seront chargés de l'éducation des prin-

6. *Vincent de Paul, ou la harangue efficace.*

Vincent de Paul, l'homme qui a secouru ou fait secourir le plus de malheureux, n'étoit que le fils d'un paysan ; mais l'ardeur incroyable de son zèle et son intarissable charité le placent au rang des héros de l'humanité. Il n'y a point de souverain qui ait fait tant de fondations utiles ; les Dames de la Charité, les Prêtres de la Mission, les Filles de la Charité, les Séminaires, l'Hôpital-Général, les Enfans-Trouvés, tels sont les monumens qu'il a laissés ; argent, secours, instructions, voilà les bienfaits qu'il ne cessa de répandre. Il n'y a que la religion qui puisse enfanter de tels prodiges. Toutes les personnes bienfaisantes du royaume s'étoient pour ainsi dire ralliées à lui; il leur avoit donné son ame, et les secours sembloient se multiplier à l'infini par l'ordre qu'il savoit mettre dans leur distribution. Vincent de Paul avoit une éloquence vive, naturelle, à laquelle il étoit impossible de résister. Avant qu'il eût institué l'hospice des Enfans-Trouvés, il avoit engagé les Dames de la Charité, parmi lesquelles se trouvoient les dames de Marillac, de Miramion et d'autres femmes du plus haut rang, à se charger de ces malheureuses victimes de la misère et du libertinage ; mais le nombre en devint bientôt si considérable, que ces dames tombèrent dans le découragement. Elles commençoient à se persuader qu'elles ne pourroient plus soutenir cette œuvre ; mais Vincent, animé du zèle le plus actif, indique une assemblée générale et propose les raisons et les inconvéniens des différens partis qu'on pouvoit embrasser ; il combat les craintes et les inquiétudes, et bientôt n'étant plus maître de ses expressions, et prenant un ton plus véhément : « Or, sus, Mesdames, leur dit-il, la compassion et la charité vous » ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfans ; vous avez été leurs mères selon la religion,

» depuis que leurs mères selon la nature les ont dé-
» laissés ; voyez maintenant si vous voulez aussi les
» abandonner. Cessez un instant d'être leurs mères,
» pour devenir dès à présent leurs juges ; leur vie et
» leur mort sont entre vos mains : décidez ; je vais
» prendre les voix et les suffrages, il est temps de
» prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne vou-
» lez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront,
» si vous continuez d'en prendre un charitable soin ;
» au contraire ils mourront, et périront infaillible-
» ment si vous les abandonnez. » A ces paroles l'as-
semblée ne répondit que par des larmes, et il fut ar-
rêté qu'à quelque prix que ce pût être, on continue-
roit ce qu'on avoit si bien commencé. Telle fut l'ori-
gine de l'institution des Enfans-Trouvés.

---

7. *Fénélon, ou le bon archevêque.*

Un jour M. de Fénélon étant prêt à monter à l'autel, aperçut une pauvre femme fort âgée qui paroissoit lui vouloir parler ; il s'approcha d'elle avec bonté et l'enhardit par sa douceur à s'exprimer sans crainte. *Monseigneur*, lui dit-elle, en pleurant et en lui présentant une piece de douze sous, *je n'ose pas, mais j'ai beaucoup de confiance en vos prières, je voudrois vous prier de dire cette messe pour moi.* Donnez, donnez, lui répondit Fénélon en recevant son offrande, votre aumône est agréable à Dieu... Après la messe, il fit remettre à cette femme indigente une somme assez considérable, et lui promit de dire le lendemain lui-même une seconde messe à son intention.

---

8. *Le voleur rappelé à la vertu par un bienfait.*

A la fin de l'hiver de 1776, un fermier de la paroisse de*** à dix lieues de Paris, s'en revenoit du

moulin, monté sur son cheval, qui portoit en outre la farine d'une demi-charge d'orge. Au détour d'une ruelle, ce fermier est attaqué par un voisin, qui, le bâton levé, lui demande en jurant, sa farine. Le cavalier saute à terre, saisit son homme au collet, le terrasse et lui dit : « Tu vois qu'il ne tiendroit qu'à » moi de t'assommer. — Assomme, répond le voleur, » assomme, ou donne-moi ta farine, il me la faut; je » meurs de faim, moi, mes enfans et ma femme. — » Ah ! tu meurs de faim, c'est autre chose, mais je » ne veux pas que tu sois voleur. Prends le sac, je » t'en fais présent, je vais t'aider à le charger : va-t- » en et ne dis mot. »

Le cheval débarrassé de son fardeau, arrive au galop dans la cour de la ferme : la fermière ne voyant point son mari, s'effraie et crie; valets, servantes accourent et la suivent dans la route. On trouve à cent pas le fermier qui s'en vient tranquillement en rêvant. Sa femme l'interroge : « Pourquoi le cheval ?.. » — tais-toi. — et la farine ?— mais tais-toi donc.» Quand ils sont seuls, il lui conte son aventure, et ajoute : « Il falloit que le pauvre homme fût bien » dans le besoin pour s'attaquer à moi qui en bat- » trois quatre comme lui. » Aussitôt la femme prenant un pain et le cachant sous son tablier, dit tout bas à son mari : *Puisqu'ils ont si faim, ils ne pourront pas attendre que la pâte soit levée et le pain cuit ;* et aussitôt elle courut leur porter ce pain. Jugez quelle fut la frayeur de la malheureuse famille, lorsqu'elle vit arriver la fermière. Peignez-vous son étonnement et sa joie, lorsque la fermière leur offre ce pain prêt à manger; car les petits enfans dévoroient déjà des poignées de farine. Le voleur étoit un homme de bien : on lui donna de l'ouvrage, il gagna sa vie par le travail ; ses enfans élevés dans de bons principes, furent des paysans honnêtes et laborieux. C'est ainsi qu'un pain donné à propos a rendu

à la probité un homme qu'un seul mot pouvoit conduire au supplice.

---

9. *Probité d'un mendiant.*

Il est rapporté dans la vie de Molière, qu'un pauvre lui ayant demandé l'aumône, il mit la main à la poche, en tira une pièce de monnoie et la lui donna. C'étoit un louis. Le pauvre soupçonna qu'on s'étoit trompé. Il étoit honnête homme : il courut après Molière, et le fit apercevoir de sa méprise. *Où la vertu va-t-elle se nicher?* s'écria-t-il dans le premier mouvement de son admiration. Aussitôt il tira un autre louis de sa poche et les donna tous deux au généreux mendiant.

---

10. *Catinat, ou le pardon des ennemis.*

Un jour Louis XIV, reconnoissant enfin la fausseté des accusations que l'on ne cessoit de porter contre Catinat, pour lui faire ôter le commandement de l'armée, en témoignoit ses regrets à ce grand homme. Catinat, toujours modeste, remercioit le roi du retour de ses bontés, et ne se permettoit aucune plainte contre ceux qui l'avoient persécuté. « Vous » ne me parlez point de vos ennemis, lui dit le mo- » narque, vous m'avez assez bien vengé des miens » pour que je doive punir les vôtres, je veux les con- » noître. — Ah! Sire, reprit Catinat, je vous sup- » plie de ne pas exiger que je dénonce à votre ma- » jesté des officiers pleins de talens, que j'ai peut- » être fâchés sans le savoir, et dont elle tirera les » plus grands services quand je n'y serai plus. » Ce trait est peut-être au-dessus de tous ceux que l'histoire nous a transmis des plus grands hommes de l'antiquité.

11. *Clémence de Louis XIV.*

Voici un mot de Louis XIV, qui aux yeux de l'humanité lui fait plus d'honneur que toutes ses conquêtes. Ce prince n'avoit pu se résoudre à établir la peine de mort contre les déserteurs, quelques instances que lui en fissent les chefs de ses armées. Un jour qu'il reprochoit au marquis de Nangis que son régiment n'étoit pas complet. « Sire, lui dit cet officier, nous ne viendrons jamais à bout de compléter nos régimens, si l'on ne casse la tête aux déserteurs. » *Eh ! Nangis, ce sont des hommes*, répliqua le roi en soupirant.

---

12. *Intrépidité du jeune Du Guesclin.*

Du Guesclin, l'honneur de la Bretagne, annonça de bonne heure ce qu'il seroit un jour. A peine sorti de l'enfance, il s'échappa du château de son père et se rendit à Rennes pour y voir un grand tournois qui se célébroit dans cette ville. Du Guesclin auroit bien souhaité d'y paroître. Il n'avoit point d'argent, et sa mauvaise mine n'étoit guère propre à lui en faire trouver. Ce n'étoit qu'avec chagrin qu'il se contentoit d'être simple spectateur, lorsqu'il aperçut un chevalier, qui après avoir couru une lance, s'étoit retiré et se faisoit désarmer. Ce chevalier étoit son parent : Du Guesclin se jette à ses genoux, et le prie de lui prêter son cheval et ses armes. Une demande qui annonçoit tant de bravoure, lui fut bientôt accordée. Il s'arme, monte à cheval, vole dans la lice, la visière baissée, l'écu pendu au cou, la lance sur la cuisse. Dès la première course, il fit perdre les arçons à son adversaire. Ce début l'encouragea. Il fournit ainsi quinze courses, avec le plus grand succès et sans être con-

nu de personne. De tous côtés on ne l'appeloit que l'*Ecuyer aventureux*. Son père, qui n'avoit garde de soupçonner que son fils fût sous cet équipage, se présenta pour courir contre lui. Le jeune Du Guesclin le reconnoît à son armure, baisse sa lance par respect, et refusant de combattre, pousse vers un chevalier normand qui s'étoit distingué dans le même tournois. Il en triompha ; mais celui-ci, d'un coup qu'il lui avoit porté fort adroitement, venoit de faire sauter son casque. Aussitôt on s'empresse autour d'un champion que chacun brûloit de connoître. Quelle ne dut pas être la surprise de son père ! du moins sa joie fut complète. Son fils remportoit tout l'honneur de cette journée par ses *merveilleux faits d'armes ;* il y ajouta encore une autre espèce de gloire. Le prix du tournois, qui lui avoit été adjugé d'une voix unanime, il alla l'offrir au chevalier qui avoit bien voulu lui prêter son cheval et ses armes. Le père, toujours plus charmé des belles qualités d'un fils qui lui attiroit les éloges de toute l'assemblée, promit de lui fournir désormais un équipage qui pût contribuer à faire paroître son courage avec éclat. C'est par ce courage héroïque qu'il cherchoit à faire oublier sa laideur et sa difformité.

---

13. *Belle action de Julienne Du Guesclin.*

Il semble que dans la famille de Du Guesclin, chacun participoit à sa bravoure. Julienne Du Guesclin sa sœur, religieuse, étoit venue le voir à Pontorson en Basse-Normandie, dont le roi lui avoit confié la garde. Une nuit, les Anglais d'une garnison voisine tentèrent de surprendre ce château ; Julienne s'éveille, saute du lit, prend les premières armes qu'elle trouve, court aux murailles, et quoi-

que seule, renverse les échelles que les Anglais y avoient déjà appliquées. Ses cris éveillèrent bientôt toute la garnison. Les ennemis furent obligés de se retirer avec perte, et de laisser leur commandant prisonnier.

---

14. *Bravoure et dévouement d'un officier.*

Sous le règne de Charles IX, un officier gascon qui servoit dans la marine, après s'être battu vaillamment dans plusieurs occasions, couronna ses exploits par une action *vraiment romaine*, dit Brantome, *et dont on auroit peine à trouver une douzaine de pareilles.* La galère sur laquelle il combattoit, avoit abordé une galère turque; mais ayant trouvé une résistance terrible et des forces supérieures, les Français furent obligés de se retirer avec perte. Cet officier, au désespoir de se voir arracher la victoire, resta sur la galère ennemie, tâcha de pénétrer, à la faveur du tumulte, jusqu'au magasin à poudre. Il y parvient, et comptant pour rien la perte de sa vie, pourvu qu'il fasse périr les ennemis de sa patrie, il y met le feu sans hésiter. La galère saute, et de tous ceux qui s'y trouvoient, il n'en échappa pas un seul.

---

15. *La journée des Trente.*

Le combat des Horaces et des Curiaces n'est pas plus fameux dans l'histoire romaine, que celui des *Trente* l'est dans la nôtre. Ce fut en l'année 1350, que Beaumanoir, seigneur breton, du parti de Charles de Blois, proposa à Bembro, commandant des Anglais qui étoient venus au secours du comte de Montfort, de se battre trente Anglais contre trente Bretons. La proposition fut acceptée; le lieu

du combat fut choisi ; on désigna un gros chêne à moitié chemin de Jusselin à Ploërmet. Dès que les deux troupes y furent arrivées, Bembro qui craignoit l'issue de cette journée, fit tous ses efforts pour rompre la partie. Il dit qu'il ne lui convenoit pas de se battre sans la participation de son souverain ; que ces sortes de combats particuliers ne décidoient jamais de rien ; et qu'il seroit beaucoup mieux de se séparer et d'attendre les ordres des princes dont ils étoient sujets les uns et les autres. Les Bretons, qui brûloient de se signaler, répondirent que puisque l'on s'étoit assemblé, on ne s'en iroit pas *sans mener les mains, et sans voir qui avoit plus belle ame.* Aussitôt on donne le signal. Des deux côtés, on se charge avec une espèce de fureur, et l'on combat avec un courage incroyable. Les Bretons eurent d'abord du désavantage : cinq des leurs étoient déjà tués ou pris, les Anglais triomphoient ; mais Beaumanoir ne cessant de ranimer le courage de ses gens par ses paroles et par son exemple, l'égalité fut bientôt rétablie ; on se reposa quelque temps pour reprendre haleine, après quoi le combat recommença avec la même vivacité. Beaumanoir blessé, épuisé de fatigues, et mourant de soif, demandoit à boire. *Bois ton sang*, lui crie un des siens, *et ta soif passera.* Ces paroles semblent lui rendre des forces. Bembro fut tué, mais sa troupe ne perdit pas courage : elle formoit un bataillon si fort serré, qu'il paroissoit impossible de l'entamer Alors Guillaume de Montauban, à qui les Anglais avoient permis de combattre à cheval, (1) à cause de ses indispositions, s'écarte un peu dans la campagne. *Où vas-tu, mauvais chevalier ?* lui dit aussitôt Beaumanoir, persuadé qu'il prenoit la fuite.

(1) M. de Villaret prétend qu'ils étoient tous à cheval ; il faut avouer qu'il appuie son sentiment de raisons assez plausibles, mais il a contre lui le nombre des historiens.

Fais ton devoir, répond Montauban, *je ferai le mien.* Sur-le-champ il piqua son cheval contre les Anglais, ouvrit leurs rangs, les mit en désordre, et facilita aux siens les moyens de pénétrer. Il se fit là un carnage terrible. Toute la gloire de cette journée fut pour les Bretons qui y montrèrent tant de bravoure, que dans la suite, lorsqu'on vouloit parler d'un combat où l'on s'étoit battu avec courage, on disoit : *On s'y est battu comme à la journée des trente.*

---

16. *L'Héroïne de Falaise.*

Falaise avoit embrassé le parti de la ligue. Henri IV, après avoir soumis quelques autres places de Normandie, vint l'assiéger en 1590. Un marchand de cette ville, nommé La Chesnaye, étoit sur le point d'épouser une fille de son état, qu'il aimoit tendrement. L'idée d'un assaut qu'on alloit livrer, le fait trembler pour ce qu'il a de plus cher, il court chez elle, et lui propose un moyen facile de sortir secrètement de la ville. « Y pensez-vous, lui dit-elle, » d'abandonner ainsi vos compatriotes au moment » de leur donner des preuves de votre zèle ? je ne » vous soupçonne pourtant pas d'une lâcheté ; c'est » pour moi, sans doute, que vous craignez ; eh » bien ! venez, je vais vous donner ma foi, mais » c'est sur la brèche. » Elle marche aussitôt vers le rempart malgré les instances et les larmes de La Chesnaye qui fait tous ses efforts pour la retenir. Il la suit néanmoins résolu de la défendre, ou de mourir à ses côtés. L'un et l'autre combattirent avec un courage qui les fit remarquer de Henri IV. Ce prince, l'admirateur de toutes les belles actions, donna ordre qu'on leur sauvât la vie, s'il étoit possible. On ne le put pas. Ils périrent en combattant tous deux en héros.

17. *Guillaume de Porcelets.*

Les Croisades, ces guerres que la religion inspira, mais que la prudence ne conduisit pas toujours, nous offrent mille belles actions faites par des Français. Après le départ de Philippe Auguste, Richard Ier, roi d'Angleterre, étoit resté seul dans la Terre-Sainte : il livra plusieurs combats aux Infidèles, et remporta quelques avantages considérables sur Saladin, l'un des plus grands hommes de son siècle. Peu de jours après la sanglante bataille d'Antipatride, gagnée par le roi d'Angleterre, ce prince qui savoit vaincre, sans savoir profiter de ses victoires, s'amusoit aux environs de Jaffa. Saladin résolut de l'enlever au milieu d'une grande partie de chasse. La chose étoit facile, et déjà l'escorte de Richard attaquée et surprise, avoit pris la fuite avec assez de précipitation, lorsqu'un Français, nommé Guillaume de Porcelets, selon les uns, et de Préaux, selon d'autres, se sacrifia pour sauver le prince. Il se fit prendre, et comme s'il eût voulu se ménager des égards et un traitement favorable, il dit qu'il étoit le roi d'Angleterre. La noblesse de son air, la richesse de son habillement, tout concouroit à tromper les Sarrasins. Ils poussent des cris de joie, ils accourent, ils s'empressent autour de lui, tandis que Richard, profitant de la méprise, se sauvoit d'un autre côté. Porcelets fut conduit à Saladin, à qui on avoit déjà annoncé cette importante nouvelle : il le détrompa ; et sans craindre la colère de ce prince, il lui avoua son artifice. Saladin étoit généreux, il avoit du mérite, et il savoit l'admirer dans ses ennemis. Il donna des éloges à Porcelets, dont le roi d'Angleterre s'empressa bientôt de briser les fers, et de récompenser la générosité

18. *Jean de Gassion.*

Henri d'Albret, roi de Navarre, avoit été fait prisonnier à Pavie, en combattant aux côtés du brave et malheureux François I[er]. Un de ses plus fidèles sujets, Jean de Gassion, seigneur gascon accourut à Pavie de l'extrémité du Béarn, où il avoit appris le malheur de ce prince. Que ne peut dans un Français sa tendresse pour son roi ? Il obtint des soldats à qui l'on en avoit confié la garde, la permission de pénétrer dans l'appartement de Henri. Il étoit couché ; Gassion quitte ses habits, les lui donne, le fait évader sous ce déguisement, et se mettant au lit à sa place, il s'exposa généreusement à la vengeance des officiers de l'empereur, chargés de garder le roi de Navarre.

---

19. *M. de Salo, ou les succès de la bienfaisance.*

En 1662, il y eut une longue et cruelle famine à Paris. Un soir des grands jours d'été, que M. de Salo, conseiller au parlement, venoit de se promener, suivi seulement d'un laquais, un homme l'aborda, lui présenta un pistolet, et lui demanda la bourse, mais en tremblant, et en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faisoit. Vous vous adressez mal, lui dit M. de Salo, et je ne vous ferai guère riche : je n'ai que trois pistoles que je vous donne bien volontiers. Il les prit et s'en alla, sans lui rien demander davantage. « Suis adroitement cet homme-là, dit M. de Salo à son laquais : observe le mieux qu'il te sera possible où il se retirera, et ne manque pas de venir aussitôt me le dire. » Il fit ce que son maître lui commanda, suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, et le vit entrer chez un boulanger, où il acheta un pain de sept à huit livres, et changea

une pistole qu'il avoit. A dix ou douze maisons de là, il entra dans une allée, monta à un quatrième étage, et en arrivant chez lui, où on ne voyoit clair qu'à la faveur de la lune, il jeta son pain au milieu de la chambre, et dit en pleurant à sa femme et à ses enfans : mangez, voilà un pain qui me coûte bien cher; rassasiez-vous-en, et ne me tourmentez plus comme vous faites : un de ces jours je serai pendu, et vous en serai la cause. Sa femme, qui pleuroit aussi, l'ayant apaisé le mieux qu'elle put, ramassa le pain, et en donna à quatre pauvres enfans qui languissoient de faim. Quand le laquais sut tout ce qu'il vouloit savoir, il descendit aussi doucement qu'il étoit monté, et fut rendre un compte fidèle à son maître de tout ce qu'il avoit vu et entendu. As-tu bien remarqué où il demeure, lui demanda M. de Salo, et pourras-tu m'y conduire demain matin? oui, monsieur, lui répondit-il, je vous y menerai fort aisément. Le lendemain, dès cinq heures du matin, M. de Salo fut où son laquais le conduisit, et trouva deux servantes voisines qui balayoient déjà la rue. Il demanda à l'une, quel étoit l'homme qui demeuroit à la maison que le laquais lui montra, et qui occupoit une chambre au quatrième étage? — C'est, monsieur, répondit-elle, un cordonnier, bon homme, et bien serviable, mais chargé d'une grosse famille et si pauvre, qu'on ne peut l'être davantage. Il fit la même demande à l'autre, qui lui fit à peu près la même réponse; ensuite il monta chez l'homme qu'il cherchoit, et heurta à la porte. Le malheureux, après avoir mis de méchantes chausses, la lui ouvrit lui-même, et le reconnut d'abord pour celui qu'il avoit volé le soir précédent. Il n'est pas nécessaire de dire quelle fut sa surprise. Il se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, et le supplia de ne le pas perdre. « Ne faites point de bruit, lui dit M. de Salo, je ne viens point ici dans ce dessein-là. Vous avez

fait, continua-t-il, un méchant métier ; et pour peu que vous le fassiez encore, il suffira de vous pour vous perdre, sans que personne s'en mêle. Je sais que vous êtes cordonnier, voilà trente pistoles que je vous donne ; achetez du cuir, travaillez à gagner la vie à vos enfans, et surtout qu'ils ignorent le crime que leur misère vous a fait commettre. » Qu'il y a de beauté dans toutes les circonstances d'une charité si généreusement faite, et qu'une pareille action ennoblit la mémoire d'un homme !

---

20. *Belle action d'Anne Musnier.*

Je ne connois point de titre de noblesse plus flatteur et plus beau, que celui que produisirent les descendans d'Anne Musnier, à l'époque de la vérification des nobles. Trois hommes dans une allée du jardin du comte de Champagne, en attendant son lever, s'entretenoient du complot qu'ils avoient fait de l'assassiner. Anne Musnier, cachée derrière un arbre, avoit entendu une partie de leur conversation. Voyant qu'ils sortoient, emportée par l'horreur d'un attentat contre la personne de son prince, ou craignant de ne pas avoir le temps d'avertir, elle cria en leur faisant signe qu'elle vouloit leur parler. Un d'eux s'avança ; elle le fit tomber à ses pieds d'un coup de couteau de cuisine, se défendit contre les deux autres, et reçut plusieurs blessures. On vint à son secours, on trouva sur ces scélérats des indices de leur conspiration ; ils l'avouèrent dans les tortures, et furent écartelés. Anne Musnier, Gerard de Langres, son mari, et leurs descendans furent anoblis.

21. *Les citoyens de Rouen.*

Le 26 août 1418, Henri V, roi d'Angleterre assiégea Rouen. Toutes les attaques furent si vigoureusement repoussées, que bientôt il n'espéra plus de pouvoir se rendre maître de cette ville que par famine. Il la bloqua de tous côtés, et fit en même temps planter des gibets de distance en distance le long de ses lignes, et envoya déclarer à la garnison et aux habitans, que puisqu'ils s'obstinoient à lui résister, il feroit désormais pendre tous ceux qui tomberoient entre ses mains. Cette menace indigne et féroce n'excita que leur mépris, et je doute que l'histoire grecque et la romaine fournissent l'exemple d'un siége soutenu avec tant de courage, de fermeté et de dévouement à la patrie; mais malheureusement ils s'étoient déclarés pour le duc de Bourgogne (1). Ils croyoient, comme toutes les autres villes qui tenoient son parti, qu'il n'avoit que de bonnes intentions; et loin de le soupçonner de s'entendre avec l'Anglais, ils se flattoient qu'il se feroit un honneur particulier de les secourir. En effet, il sembloit tous les jours s'y préparer; mais après bien des délais, il leur fit dire, au bout de quatre mois, que de nouvelles circonstances l'obligeant à diviser ses forces, il se trouvoit absolument hors d'état de tenir les promesses qu'il leur avoit faites jusqu'alors, et qu'il leur conseilloit donc de capituler aux meilleures conditions qu'ils pourroient obtenir. Ce conseil affligeant, et les affreuses extrémités auxquelles ils étoient réduits, n'abattirent

(1) Jean, dit *sans peur*. Il étoit petit-fils du roi Jean, et cousin germain de Charles VI. C'est lui qui, en 1407, fit assassiner le duc d'Orléans, frère unique du roi, et qui finit par être assassiné lui-même sur le pont de Montereau, le 10 septembre 1419. *Il étoit de la nature de son ame de produire des crimes, comme une plante vénéneuse produit le poison*, dit l'historien de qui j'emprunte ce récit.

point encore leur courage. Depuis deux mois ils ne faisoient du pain qu'avec la paille des lits et le cuir des vieux coffres. Ils ne se nourrissoient que de la chair des chevaux, des chiens, des chats et des animaux les plus immondes. Ils résolurent de sortir dix mille à l'improviste, d'attaquer brusquement les lignes de l'ennemi, de le forcer à les abandonner, ou de se faire tous tuer. Gui le Bouteiller, (c'étoit le nouveau gouverneur que le duc de Bourgogne leur avoit donné,) fit avertir secrètement Henri, et envoya, la nuit, deux heures avant la sortie, scier les traverses et les autres pièces de bois qui soutenoient le pont par où elle devoit se faire. Ce pont étoit assez long; dès qu'il fut chargé, on sentit qu'il s'ébranloit, on se poussa, on se pressa pour déboucher. Il acheva de se rompre par ce mouvement précipité. Le fossé étoit profond, plusieurs se tuèrent et s'estropièrent en tombant; il y en eut un grand nombre d'étouffés. Ceux qui avoient passé trouvèrent l'ennemi qui les attendoit en bataille dans ses lignes. Ils lui vendirent si chèrement leur vie, que s'ils avoient été seulement cinq ou six mille, ils auroient délivré leur ville. Enfin, le 3 janvier elle envoya des députés pour capituler. Henri leur fit dire par le comte de Warvick, qu'il n'étoit pas question de capitulation, et qu'il falloit se rendre à discrétion. Ils regardèrent froidement le comte de Warvick, sans lui répliquer, et s'en retournèrent. Quelques heures après, Gui le Bouteiller fit savoir à Henri, que les habitans travailloient à saper quatre-vingts toises de leurs murailles; et qu'après avoir mis le feu aux quatre coins de la ville, ils étoient résolus de sortir par cette brèche, hommes, femmes, enfans, et de se frayer un chemin à la victoire, ou à une mort honorable. La crainte fit faire à l'Anglais ce que l'estime pour de si braves gens auroit dû lui inspirer. Il leur envoya dire qu'il vouloit bien les recevoir à conditions. La capitulation



5.



Dévouement héroïque des bourgeois de Calais

fut, que la garnison sortiroit sans armes, qu'il conserveroit à la ville tous ses priviléges ; qu'elle lui paieroit trois cent quarante-cinq mille écus d'or ; que tous les habitans lui feroient serment de fidélité, et qu'il pourroit en choisir trois dont il disposeroit à sa volonté, car, de même qu'un particulier, dans ces temps-là, pour signifier qu'il devenoit propriétaire d'un champ, y coupoit quatre ou cinq branches d'un arbre, de même un monarque anglais, pour marquer qu'il venoit d'acquérir la souveraineté sur une ville, y faisoit pendre trois ou quatre bourgeois ; cet acte de prise de possession n'étoit pas en usage chez les autres nations. Robert de Layet, Jean Jourdain et Alain Blanchard s'étoient signalés par leur fermeté dans toutes les délibérations ; ils n'avoient pas cessé d'exhorter et d'animer leurs compatriotes à faire la plus vigoureuse défense ; ce furent aussi les trois victimes que choisit Henri ; mais comme il n'étoit pas moins avare que sanguinaire, il accorda la vie à Layet et à Jourdain, moyennant une somme considérable, et Blanchard fut décapité. *Je n'ai pas de bien*, disoit ce brave homme en allant à la mort, *mais quand j'en aurois, je ne l'emploîrois pas pour empêcher un Anglais de se déshonorer.*

---

22. *Les citoyens de Calais.*

Les habitans de Calais n'avoient pas montré moins de fidélité et de courage que ceux de Rouen, lorsque près de cent ans auparavant ils avoient été assiégés par le roi d'Angleterre, Edouard III. Depuis plusieurs mois ils luttoient contre toutes les horreurs de la famine la plus affreuse, quand notre armée, commandée par Philippe de Valois, s'avança pour les secourir. Ce prince, après avoir examiné les retranchemens d'Edouard, jugea qu'ils étoient inat-

taquables. Quel parti prendre pour sauver de braves gens dont le zèle avoit quelque chose d'héroïque? Il envoya plusieurs cartels au roi d'Angleterre. *Je suis là pour prendre Calais, et non pas pour me battre*, répondit constamment celui-ci. Philippe, désespéré de ne pouvoir ni attirer Edouard au combat, ni jeter du secours dans la place, décampa au bout de six semaines. Les habitans n'apercevant plus de ressources, demandèrent à capituler. Leur bravoure, leur fidélité, auroit touché sans doute un cœur généreux; Edouard ne l'étoit pas; son intention étoit d'abord d'en faire pendre un grand nombre, et de passer les autres au fil de l'épée. En vain les légats du saint Siége l'exhortèrent à ne pas traiter avec la dernière rigueur des gens dignes de toute son estime; en vain les officiers lui représentèrent qu'il se rendroit odieux à toute l'Europe, et que les Français pourroient user de représailles sur les Anglais qu'ils feroient prisonniers; qu'il exposoit par là ceux qui le servoient fidèlement à périr peut-être un jour par la main du bourreau. Tout ce qu'ils purent obtenir enfin, fut qu'il recevroit la garnison prisonnière de guerre, que les habitans auroient la vie sauve; mais qu'ils sortiroient de la ville, sans rien emporter de leurs effets, et après lui avoir livré six des principaux bourgeois, pour être pendus. Ces conditions étoient bien dures. Dès qu'elles eurent été signifiées aux habitans, ce fut un cri général. qu'il falloit périr les armes à la main. Ces hommes pâles, défaits, exténués, appellent les combats, et préfèrent la mort à une vie obtenue à ces barbares conditions. Ils couroient aux armes, lorsqu'un des plus riches bourgeois se leva et demanda à être écouté: il se nommoit Eustache de Saint-Pierre, nom à jamais cher à la France, s'écrie l'abbé Velly, nom qui mérite d'être annoncé à tous les âges, et à l'univers entier; l'honneur de l'humani-

té, dont la mémoire doit vivre éternellement dans les cœurs de tous les hommes, tant qu'il y aura de la vertu sur la terre. « Notre ennemi, dit-il à ses » concitoyens, n'auroit garde de parler avec tant » de cruauté, si de larges et forts retranchemens ne » les séparoient de nous. Avant que nous pussions » les avoir franchis, ses soldats à couvert dans les » forts qu'ils ont élevés, nous auroient percés de » leurs flèches ; nous tomberions écrasés par ces » foudres inconnues dont ils ont la lâcheté de se » servir ; le Français n'a-t-il donc que de la valeur ? » Une ame tendre, généreuse, compatissante, le » distingue toujours ; après que nous aurions tenté » de vains efforts, que deviendroient nos femmes » et nos enfans ? Voulons-nous les abandonner à la » fureur d'Edouard ? Il demande six victimes ; je » m'offre pour être la première, est-il une mort plus » digne de nous que celle qui sauvera la vie à nos » amis, à nos parens, à nos compatriotes ? » A peine eut-il achevé de parler, que son courage et son zèle parurent avoir passé dans l'ame de cinq de ses concitoyens, qui s'offrirent avec la même générosité : Jean Daire, Jacques et Pierre Wisant, frères ; l'histoire ne nomme pas les deux autres. Ils parurent devant Edouard avec une contenance fière et modeste qui charma tous les seigneurs dont le roi étoit environné, et excita dans eux une pitié qu'il ne leur fut pas possible de dissimuler. Ils demandèrent la grâce de ces généreux bourgeois ; le prince de Galles lui-même se jeta aux pieds de son père ; Edouad fut inflexible. Il fit signe aux bourreaux de les saisir ; la reine parut, elle essaya de désarmer son époux. Trois fois elle fut repoussée : la colère, l'ardeur de la vengeance sembloient tenir un bandeau sur les yeux d'Edouard. Enfin il céda aux prières et aux larmes de son épouse. *Ah ! Madame*, s'écria-t-il, *je aimasse mieux que vous fussiez au-*

tre part que ci : vous me priez si à certes que je ne puis vous éconduire. Si les vous donne à votre plaisir. Aussitôt elle les emmena dans son appartement, commanda qu'on leur apportât à dîner, les fit habiller, leur donna de l'argent, et les fit reconduire sous bonne escorte, auprès de leurs concitoyens, qui n'espéroient plus les revoir.

---

23. *Générosité de François de Montholon.*

François de Montholon, garde des sceaux, avoit accompagné François Ier à la Rochelle, où il y avoit eu une sédition : ce prince lui fit présent de l'amende de deux cent mille livres, à laquelle il condamna les Rochellois. Montholon la leur remit à condition qu'ils feroient bâtir dans leur ville un hôpital pour les malades. La maison où il logeoit à Paris n'avoit qu'une salle et une petite cuisine au rez-de-chaussée, deux chambres au premier étage, deux au second, et un grenier au troisième.

---

24. *Désintéressement charitable de Geoffroy le Camus de Pont-Carré.*

On trouva cinquante mille écus chez un Juif, mort à Paris, sans famille et sans enfans. Henri III fit présent de la moitié de cette aubaine à Geoffroy de Pont-Carré. Ce magistrat envoya chercher trois négocians, qui s'étant nouvellement associés, venoient d'être ruinés par un incendie, et leur fit don de ces vingt-cinq mille écus. Sa femme regardoit comme luxe les moindres ornemens, et ne voulut pas porter une paire de bas, qu'une de ses tantes, mariée à la cour, lui avoit envoyés pour étrennes. Il est vrai que les tricots étoient alors d'invention nouvelle, les bas de soie étant rares et chers : mais

que l'on compare cette simplicité avec notre luxe, ce désintéressement avec notre cupidité, et que l'on décide de quel côté est la véritable grandeur.

---

25. *Va-de-bon-cœur, ou l'hôpital des braves.*

Après la malheureuse défaite d'Asti, tous nos postes de la gauche du Pô ayant été attaqués, repliés ou enlevés, le siége du château d'Alexandrie levé, et tout le pays de Tanaro évacué, on oublia dans cette évacuation un hôpital de 200 malades établi à Castel-Alfieri. Du nombre de ces malades étoit un sergent de grenadiers du régiment de Tournaisis. Après que notre armée eut repassé le Tanaro, ce sergent, surnommé Va-de-bon-cœur, proposa aux autres malades de se mettre en défense, et de ne se rendre qu'après avoir soutenu pour deux liards de siége. La proposition unanimement applaudie et acceptée, on quitte le lit, on prend les armes, on ferme les portes, on attend l'ennemi de pied ferme.

Après quelques jours d'attente, on vit paroître un officier piémontais, qui, à la tête d'un léger détachement, venoit recevoir l'hôpital à discrétion. Il fut salué d'un *qui-vive*, soutenu d'une décharge générale de mousqueterie et d'artillerie ; car on avoit trouvé dans un coin du château, une vieille pièce de fer qu'on avoit mise en batterie.

L'officier piémontais qui s'attendoit peu à une pareille réception, alla en rendre compte à M. de Leutrum son général ; M. de Leutrum alla, pour la singularité du fait, reconnoître lui-même la place et demanda à parlementer. Va-de-bon-cœur, établi d'une voix unanime gouverneur de la place, déclara au général piémontais que l'hôpital étoit changé en garnison, et en garnison déterminée à ne se rendre qu'à la dernière extrémité ; et pour dernier

mot, qu'il ne capituleroit qu'après avoir essuyé quelques volées de canon, et vu ouvrir la tranchée, n'en n'ouvrît-on que la longueur de sa pipe.

M. de Leutrum assura le gouverneur qu'il étoit enchanté de sa bravoure, et qu'on le serviroit suivant ses désirs. En effet, on ouvrit la tranchée, et deux canons furent portés à dos de mulets devant la place.

Après deux jours de tranchée ouverte, après avoir essuyé quelques volées de canon auxquelles ils répondirent par un feu soutenu, le gouverneur demanda à capituler, et tous les honneurs de la guerre lui furent accordés.

La capitulation signée, l'officier piémontais qui avoit commandé le siége, envoya des rafraîchissemens à la garnison, et lui fit offrir tout ce dont elle pouvoit avoir besoin pour son transport. Elle demanda vingt charrettes, avec lesquelles elle rentra le lendemain en triomphe à Novi, alors quartier-général de l'armée française.

La marche étoit ouverte par un tambour décoré d'une béquille et d'un bras en écharpe; marchoit ensuite monsieur Va-de-bon-cœur, saluant de la hallebarde à droite et à gauche; suivoient les vingt charrettes chargées de malades, criant vive le roi, autant que leurs forces le leur permettoient, et portant leurs fusils par la crosse le plus haut qu'ils pouvoient. La marche étoit fermée par les convalescens, marchant en ordre sur trois de front. Enfin pour qu'il ne manquât rien de tout ce qui pouvoit annoncer les honneurs de la capitulation, une charrette couronnée de branches de pin et de romarin, portoit tous les ustensiles de l'hôpital.

M. le maréchal de Maillebois, qui auroit fort désiré que les Piémontais eussent trouvé à Asti, la résistance qu'ils avoient rencontrée à Castel-Alfieri, s'empressa d'informer la cour de la prouesse de M.

Va-de-bon-cœur. L'ordinaire suivant, il reçut un brevet de nomination de sergent à la croix de saint Louis et à un aide-majorité de Brisach, avec 400 fr. de pension.

---

26. *Jean Hennuyer, ou le vrai Pasteur.*

Jean Hennuyer s'est immortalisé par son humanité courageuse dans le temps des fureurs de la Saint-Barthélemi : il avoit été premier aumônier et confesseur de Henri II, et ensuite évêque de Lodève ; après la mort de ce prince, il devint évêque de Lisieux, et depuis douze ans il édifioit ce diocèse par l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, lorsqu'en 1572, le lieutenant-de-roi de sa province lui apporta l'ordre qu'il venoit de recevoir pour y faire massacrer tous les calvinistes. « Non, non, lui dit ce vertueux évê-» que, je m'oppose à l'exécution de cet ordre ; je suis » le pasteur de ces hommes qu'on vous commande » d'égorger. Ce sont, il est vrai, des brebis égarées, » mais elles sont sorties de la bergerie dont le sou-» verain Pasteur m'a confié la garde, et je n'ai pas » perdu l'espérance de les y voir rentrer. Je ne vois » pas que l'Evangile permette au pasteur de répan-» dre le sang de ses brebis infidèles ; mais au con-» traire, il lui commande de verser le sien pour elles, » et notre divin Maître m'en a donné l'exemple ; re-» tournez donc avec cet ordre ; je ne souffrirai jamais » qu'il soit exécuté, tant que Dieu me conservera la » vie. » *Mais,* dit le lieutenant-de-roi, *vous opposerez-vous aux ordres du souverain ?* Ils sont barbares et ne peuvent venir du prince, répond le prélat courageux : alors le commandant pour décharge lui demanda un acte par écrit du refus qu'il faisoit de laisser exécuter ces ordres. « Très-volontiers, ré-» pliqua Jean Hennuyer, je ne doute pas de la bonté » du roi, et je prends sur moi tout le mal qu'il peut

» arriver de ma résistance. » En effet, il signa un acte authentique de son opposition et de ses réponses. Cet écrit étant parvenu au roi, les ordres furent retirés; et plusieurs calvinistes, touchés des vertus de leur évêque et de son généreux dévouement, s'empressèrent de venir faire abjuration entre ses mains. Jean Hennuyer mourut peu de temps après, en 1577.

---

27. *La parole des chevaliers, ou le duc de Mayenne.*

Le duc de Mayenne ayant été nommé par Henri III, pour commander l'armée contre Lesdiguières et les Huguenots en Dauphiné, partit de Paris avec sa maison seulement, et arriva à Grenoble : en attendant l'arrivée de ses troupes, il invita les nobles de la province, et les calvinistes eux-mêmes à qui il venoit faire la guerre, de se rendre à un tournois avec parole d'honneur d'une sûreté pleine et entière. Lesdiguières ne craignit pas de se rendre à cette invitation digne de l'ancienne chevalerie. Le duc de Mayenne fit les honneurs de cette fête, avec toute la politesse et la magnificence qui distinguoient la maison de Lorraine, et par sa fidélité à tenir sa promesse envers les gentilshommes huguenots, il mérita le surnom de *Prince de la Foi*, d'autant plus glorieux qu'ils le lui donnèrent eux-mêmes.

---

28. *La bravoure et l'âge rapprochent les rangs ; ou le repas des vieillards.*

Le maréchal duc de Richelieu étant fort avancé en âge, se plaisoit à accueillir les vieux soldats ses contemporains, qui s'étoient distingués dans les armées qu'il avoit commandées. Un jour, un vieux grenadier vétéran se présenta au suisse de l'hôtel, lequel

lui ayant demandé ce qu'il désiroit : *Dites à M. le maréchal*, répondit ce brave homme, *que c'est un vieux soldat qui veut avoir l'honneur de saluer son vieux général*, Le suisse fut inexorable et refusa impitoyablement de le laisser entrer ; celui-ci se retira mécontent, et se hâta d'écrire à M. de Richelieu, pour se plaindre respectueusement du malheur qu'il avoit de ne pouvoir lui offrir son hommage. A la lecture de cette lettre, tout le sang du maréchal se ranima, il s'emporta contre le suisse, et envoya sur-le-champ prier le soldat de passer chez lui. Le vétéran arrive au moment où l'on alloit se mettre à table. « Soyez le bien venu, mon brave camarade, » lui dit le vieux duc, vous allez dîner avec moi, » et sans la prière de madame la maréchale, je renvoyois à l'instant le brutal qui a osé vous refuser » ma porte ; quel âge avez-vous ? — *Mon général*, » *quatre-vingt-huit ans.* — Vous êtes mon cadet, » et par cette raison vous vous placerez à ma gauche. Dans ce moment arrive M. le maréchal de » Biron. Quel âge avez-vous, M. le maréchal ? lui dit » M. de Richelieu. — Quatre-vingt-sept ans. — Vous » êtes le cadet de ce brave homme, et vous vous placerez à sa gauche. » Ce dut être un spectacle bien attendrissant pour les autres convives, que la réunion de ces trois guerriers ; et quel tableau que celui d'un vieux soldat ayant l'honneur de dîner entre les deux plus anciens maréchaux de France !

---

29. *La haine bienfaisante, ou le pêcheur de la Hogue.*

On a remarqué avec raison qu'en France, parmi les gens de la campagne, les défauts sont francs comme les bonnes qualités : en voici un exemple qui ne peut manquer de faire plaisir. Un pêcheur de la Hogue

étoit depuis long-temps brouillé avec son beau-frère. En 1774, ce beau-frère tombe dans la misère; le pêcheur va chez lui, l'aborde avec bonté, et lui dit : « Ecoute donc, beau-frère, je ne t'aime guère,
» tu sais bien pourquoi ; mais faut-il pour cela que
» tu meures de faim ? on m'a dit que tu n'as pas de
» pain chez toi : est ce que tu ne sais pas qu'il y en
» a chez nous ? viens en prendre, et tout ce qu'il te
» faut : je ne t'en aimerai pas plus, va, ne crains
» rien. » Voilà des mœurs sauvages ; plusieurs désapprouveront ces derniers mots, je les préfère cependant à une réconciliation perfide.

---

30. *Le pilote Boussard, ou le brave homme.*

Le 31 août 1777, à neuf heures du soir, un navire venant de la Rochelle chargé de sel, monté de huit hommes d'équipage et de deux passagers, approcha de la tête des jetées de Dieppe. Le vent étoit si impétueux et la mer si agitée, que le pilote côtier essaya en vain quatre fois de sortir pour diriger son entrée dans le port. Le nommé Boussard, pilote intrépide, s'apercevant que le pilote du navire faisoit une fausse manœuvre qui le mettoit en danger, chercha à le guider avec le porte-voix et par des signaux; mais l'obscurité, le sifflement des vents, le bruit des vagues et la grande agitation de la mer, empêchèrent le capitaine de voir et d'entendre; et bientôt le navire fut jeté sur le gallet et échoua à trente toises au-dessus de la jetée.

Aux cris des malheureux qui alloient périr, Boussard, malgré toutes les représentations et l'impossibilité apparente du succès, résolut d'aller à leur secours ; il se fit ceindre aussitôt d'une corde, dont l'autre bout fut attaché sur la jetée, et se précipita au milieu des flots agités, pour porter jusqu'au navire

un cordage avec lequel on pût amener l'équipage à terre. Déjà il en étoit près, lorsqu'une vague l'entraîna et le rejeta sur le rivage ; il fut ainsi vingt fois repoussé par les flots et roulé violemment sur le gallet, couvert des débris du bâtiment que la fureur de la mer mettoit en pièces. Son ardeur ne se rallentit point : une vague le couvrit ; on le croyoit perdu, lorsqu'il reparut tenant dans ses bras un matelot qui avoit été précipité du bâtiment, et qu'il rapporta à terre sans mouvement et presque sans vie. Enfin, après une infinité de tentatives et des efforts incroyables, il parvint au navire ; il y jeta un cordage : ceux de l'équipage, profitant de ce secours, s'y attachèrent et furent tirés sur le rivage.

Boussard croyoit avoir sauvé tous les hommes du navire; accablé de fatigues, le corps meurtri et rompu par les secousses qu'il avoit éprouvées, il succomba et tomba en foiblesse. On venoit de lui donner des secours : il avoit rejeté l'eau de la mer et reprenoit ses esprits, lorsqu'on annonce que l'on entendoit encore des gémissemens sur le navire. Aussitôt Boussard rappelant ses forces, s'échappe des bras de ceux qui s'empressoient de le secourir ; il court à la mer, s'y précipite de nouveau, et il est assez heureux pour sauver encore un des passagers qui s'étoit lié au bâtiment, et que sa foiblesse avoit empêché de profiter du secours fourni à ses compagnons.

Cette belle action mérita à Boussard les éloges du roi et une pension ; il fut surnommé *le Brave-Homme*, et appelé à Versailles par le ministre. Tous les courtisans s'empressèrent autour de lui ; et quelqu'un lui ayant dit : « *Brave-Homme*, ceux qui compo-
» soient l'équipage n'étoient ni vos parens, ni vos
» amis, qui vous a donc inspiré cette intrépidité ? Il
» répondit avec noblesse et modestie, c'est l'huma-
» nité et la mort de mon père ; il a été noyé, je n'é-
» tois pas là pour le sauver ; aussi j'ai juré depuis

» de courir au secours de tous ceux que je verrois
» tomber à la mer, et j'ai tenu ma parole; je ne sais
» pourquoi cette dernière aventure fait tant de bruit.
» J'ai d'ailleurs plusieurs camarades qui, s'ils avoient
» été sur le rivage, auroient fait tout comme moi. »

Les héros de l'antiquité immoloient des victimes sur le tombeau de leurs ancêtres; celui-ci offre aux mânes de son père les malheureux qu'il arrache au danger. Qu'il est beau de faire un pareil serment et de le tenir!

---

31. *Le chevalier d'Assas.*

De toutes les grandes actions que l'histoire a immortalisées, aucune n'est au-dessus de l'héroïsme avec lequel le chevalier d'Assas, capitaine de chasseurs au régiment d'Auvergne, se dévoue à la mort, la nuit du 15 au 16 octobre 1760. Le prince héréditaire de Brunswick voulut surprendre à Clossercamp près de Wesel, un corps de l'armée française, commandé par le marquis de Castries; le chevalier d'Assas, en marchant à la découverte pendant l'obscurité, tombe dans une embuscade ennemie. Environné de baïonnettes prêtes à le percer, s'il prononce une seule parole, il peut acheter la vie par son silence, et se rendre prisonnier; mais l'armée va périr, si elle ignore le danger qui la menace. Il crie à haute voix: *A moi, Auvergne, voilà les ennemis;* et dans l'instant même il expire percé de coups.

---

32. *François, duc de Bretagne, ou le frère dénaturé puni.*

L'horrible aventure de Gilles de Bretagne, que François, duc de Bretagne, son frère, fit périr si cruellement d'après les suggestions abominables de

ses courtisans, est une des scènes les plus tragiques et les plus touchantes que puisse fournir l'histoire moderne. Les prétextes dont on se servit furent le mariage de ce prince contre la volonté du duc, et son attachement pour les Anglais. On le traîna d'abord de prisons en prisons ; ensuite on le plongea dans un cachot rempli d'eau, dont les fenêtres donnoient sur des fossés. On résolut de le laisser mourir de faim et de soif; et on resta effectivement plusieurs jours sans lui rien apporter. Le malheureux prince poussoit des cris lamentables, et imploroit la pitié de ceux qu'il voyoit passer au delà des fossés. « C'est le prince de Bretagne, leur crioit-il, qui » vous demande du pain et de l'eau pour l'amour » de Dieu. » Une pauvre femme qui mendioit près du château, est émue de compassion. Elle a le courage de descendre dans les fossés toutes les nuits, et d'apporter au prisonnier une cruche d'eau et un morceau de pain : elle lui amène ensuite un cordelier qui descend avec elle et vient le confesser à travers les barreaux. Gilles de Bretagne charge ce prêtre d'aller après sa mort ajourner de sa part le duc son frère au tribunal de Dieu, et de l'y citer dans quarante jours. Enfin le meurtre de cet infortuné prince est résolu : on lui envoie une soupe empoisonnée, mais la force du tempérament l'emporte encore sur les effets du poison : les scélérats irrités courent au cachot, se jettent sur lui et l'assassinent. A peine est-il expiré, que le cordelier remplit sa mission. Aussitôt le duc est livré aux tourmens des remords : tout l'abandonne, son armée même a horreur de marcher sous ses ordres ; et après avoir fait une fondation pour le repos de l'ame de son frère, il meurt le dernier jour de la terrible assignation qu'il en avoit reçue.

33. *Le zèle pour la religion concilié avec l'amour de la patrie.*

L'EMPEREUR Henri II, que sa piété et sa libéralité excessive envers les religieux, firent nommer le *Père des Moines*, fut un prince juste et généreux; mais il avoit un fonds de tristesse et de mélancolie, qui ne contribuoit pas peu à lui faire aimer la solitude des cloîtres. Passant à Verdun, il alla rendre visite à Richard, abbé de Saint-Vannes. En entrant dans le cloître, il prononça ces paroles du psaume 131 : *C'est ici mon repos pour toujours; c'est l'habitation que j'ai choisie.* L'évêque Heimon qui l'accompagnoit, entendant ces paroles, va les rapporter à l'abbé. » Prenez garde, lui dit-il, à ce que vous ferez; si » vous recevez l'empereur dans votre monastère, » comme il le demandera, vous causez la perte de » l'empire. » Richard, homme sage et prudent, préféra le bien de l'état à la satisfaction de voir un empereur soumis à sa règle. Il va au-devant de son souverain et le conduit avec respect au chapitre; là, devant tous les religieux, il ose l'interroger sur le dessein qui l'amène dans cette solitude. Henri lui répond, le visage baigné de larmes, qu'il veut faire pénitence parmi eux, quitter le monde et l'empire, et prendre l'habit religieux. Le saint abbé feignant d'entrer dans ses vues, lui répondit : « Voulez-vous, » selon la règle et l'exemple de Jésus-Christ être » obéissant jusqu'à la mort? L'empereur répond avec » humilité que tel est son dessein. Eh bien! répond » Richard, je vous reçois pour religieux, et dès ce » jour je me charge de la direction de votre ame; » c'est pourquoi je veux que vous fassiez tout ce que » je vous ordonnerai. Henri promet tout, et Richard » réplique aussitôt : Je veux donc que vous conti- » nuiez à gouverner l'empire que Dieu vous à confié;

» que vous soyez ferme à rendre la justice, et que » vous usiez de toute votre autorité pour procurer » et conserver aux peuples la paix et la tranquilli- » té. » Cette réponse si sage fit sentir à Henri toute l'importance des devoirs de son rang; il comprit qu'il ne lui étoit pas permis d'abandonner un peuple qu'il devoit rendre heureux; et sans plus insister, il remercia l'abbé, et alla reprendre les soins pénibles du gouvernement.

---

34. *Louis dauphin, père de Louis XVI, ou le bon prince.*

Louis dauphin, père de Louis XVI, avoit une bienfaisance active et modeste, et s'occupoit sans cesse à étudier les moyens de faire le bonheur des peuples. On raconte que dans sa plus grande jeunesse, un ambassadeur faisant en sa présence la relation d'un grand festin que le roi son maître venoit de donner aux grands de sa cour, à l'occasion d'un mariage, ce jeune prince dit : « Pour qu'un souve- » rain puisse goûter une joie bien pure au milieu » d'un festin, il faudroit qu'il lui fût possible d'y » convier tout son peuple, ou que du moins il pût » se dire en se mettant à table : Aucun de mes su- » jets n'est assez indigent pour se coucher aujour- » d'hui sans avoir soupé. » Telle étoit l'ame, tels étoient dès lors les sentimens de ce jeune prince que les Français ont tant regretté.

---

35. *La vengeance du prince.*

La vengeance n'est qu'une lâcheté, lorsqu'elle est excercée par la puissance; et celui qui, étant dépositaire de l'autorité souveraine, l'emploîroit pour venger des rivalités personnelles, ne seroit

qu'un barbare ou un vil tyran. — On rapporte de Philippe d'Orléans, régent de France, qu'étant dans la plus violente colère contre le fameux comte de Caylus, pour une perfidie dont ce dernier s'étoit rendu coupable envers ce prince, à l'occasion d'une femme qu'il chérissoit, ses courtisans l'excitoient à la vengeance. « Punissez, lui disoient-ils, ce téméraire, la vengeance vous est si facile : Je le sais, *répond Philippe*, un mot suffit pour me défaire de Caylus, et c'est ce qui m'empêche de le prononcer. »

Ceci nous rappelle une anecdote de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, qui prouve que dans les mêmes circonstances, les ames élevées ont les mêmes sentimens. Un courtisan insinuoit un jour à Frédéric, qu'un seigneur de sa cour le haïssoit mortellement, et qu'il ne cessoit de dire du mal de lui. « A-t-il deux cent mille hommes, répondit le roi ? sans cela que voulez-vous que je lui fasse ? »

---

36. *M. de Burigni, ou la modestie de l'homme de lettres.*

Un écrivain qui désiroit d'obtenir une place à l'académie des inscriptions et belles-lettres, croyant d'obtenir le suffrage de M. de Burigny par des flatteries, se répandoit en éloges en sa présence sur divers morceaux de l'*Europe savante*, journal dont on savoit qu'il étoit le principal auteur. « Vous avez raison, dit M. de Burigny, ces morceaux sont excellens, mais ils ne sont pas de moi. » Le flatteur se persuadant alors que M. de Burigny avoit cessé de travailler pour l'*Europe savante*, dit : « qu'il n'étoit donc pas surpris, si les derniers volumes se trouvoient si inférieurs aux précédens. » Ils sont de moi ceux-là, repartit M. de Burigny, et vous les avez très-bien appréciés : alors le flatteur interdit, vou-

lant pallier le jugement décisif qu'il venoit d'en porter, l'académicien l'interrompit. « Et de grâce M.,
» ne cherchez pas à vous rétracter, ces volumes sont
» vraiment médiocres, et je les ai déjà jugés comme
» vous. »

---

37. *Le jeune abbé, ou le fat puni.*

Un jeune abbé qui réunissoit en lui toutes les grâces, haute naissance, figure agréable, propos léger et galant, et qui possédoit surtout le talent de chanter avec tous les agrémens de l'art, faisoit solliciter une abbaye considérable auprès d'un prélat distingué, qui, déjà courbé sous le poids de l'âge, étoit encore chargé de la feuille des bénéfices; l'élégant abbé vint le voir un jour d'audience ; le prélat expédia tout le monde avant lui, et celui-ci se voyant presque seul avec le ministre, auguroit déjà bien de cette attention, qui sembloit lui annoncer un entretien particulier. En effet, quand tout le monde fut retiré, le prélat qui connoissoit la vie galante de l'abbé, et son talent supérieur dans l'art du chant, s'approchant de lui : « Eh bien, M. l'abbé... des bénéfices,
» n'est-ce pas ? l'abbé timidement : Monseigneur... »
alors le prélat pour toute réponse se mit à chanter :
« Quand on sait aimer et plaire, est-il besoin d'au-
» tre bien ? etc. » c'est ainsi que ce fat fut congédié.

---

38. *La vie de l'homme.*

Les plus célèbres moralistes n'ont jamais rien dit de plus solide sur les progrès insensibles de l'âge, que ce qu'écrivoit madame de Sévigné à M. de Moulceau, président à la chambre des comptes de Montpellier.

« Je veux vous demander par occasion, lui disoit-

» elle, comment vous vous trouvez d'être grand-
» père... En effet, ce n'est point ce que l'on pense;
» la Providence nous conduit avec tant de bonté dans
» tous les différens âges de notre vie, que nous ne
» les sentons quasi pas; cette perte va doucement,
» elle est imperceptible; c'est l'aiguille du cadran
» que nous ne voyons pas aller. Si, à vingt ans,
» on nous faisoit voir dans un miroir le visage que
» nous avons, et celui que nous aurons à soixante,
» en les comparant, nous tomberions à la renverse,
» et nous aurions peur de cette figure: mais c'est
» jour à jour que nous avançons; nous sommes au-
» jourd'hui comme hier, à peu près, et demain
» comme aujourd'hui; ainsi nous avançons sans le
» sentir, et c'est un des miracles de cette Providence
» que j'adore. »

---

39. *Le véritable ami.*

M. de Burigny de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a été un des écrivains les plus laborieux et les plus féconds; mais aucun peut-être n'a réuni plus de vertus et de qualités estimables, et ne les a possédées à un plus haut degré. Il étoit bon, vrai, simple, indulgent et facile; il avoit cette candeur naïve, cette franchise aimable, cette bonhomie intéressante, cette égalité de caractère qui annoncent une ame dont toutes les affections sont douces, pures, et innocentes. Savant sans faste, sans prétention, sans intrigue, sans envie; il fut digne d'avoir des amis, et il trouva auprès d'eux les consolations les plus touchantes. Il chérissoit la mémoire de ses amis morts, autant qu'il les avoit chéris vivans. Le duc de *** parlant un jour très-mal de feu M. de St.-Hyacinthe dans un cercle nombreux, M. de Burigny, qui étoit présent, fit tous ses efforts pour défendre la mémoire de son ami; mais pressé

de plus en plus, et pénétré de douleur de ce que par la considération due au rang du détracteur, il ne pouvoit détruire assez fortement les imputations dont celui-ci chargeoit M. de St.-Hyacinthe, il s'écria fondant en larmes : « Je vous demande grâce, » M. le duc, vous me déchirez l'ame. M. de St.-Hyacinthe est un des hommes que j'ai le plus aimés, » vous le peignez d'après la calomnie, et je proteste » sur mon honneur qu'il n'a jamais ressemblé au » portrait que vous en faites. » M. de Burigny avoit alors quatre-vingts ans, et il y en avoit au moins trente que St.-Hyacinthe ne vivoit plus.

---

40. *Droiture et désintéressement de M. de Turenne.*

Ce qui me frappe le plus, quand je lis l'histoire de M. de Turenne, ce ne sont pas ces talens supérieurs qui en ont fait le premier des héros dans l'art brillant et funeste de détruire les hommes ; c'est ce désintéressement, c'est cette probité digne des siècles héroïques de la Grèce et de Rome.

Toutes les écoles retentissent du nom de ce général romain qui refusa des présens considérables de la part des Samnites, à qui il venoit de donner la paix. Mais après tout, ce Fabricius que fit-il de plus que M. de Turenne dans le temps où il étoit occupé à chasser de la Westphalie l'électeur de Brandebourg? Une ville neutre craignoit que l'armée du roi ne vînt de son côté ; elle fit porter à Turenne cent mille écus pour l'engager à prendre une autre route, et pour le dédommager d'un jour ou deux de marche que ce détour pouvoit occasioner. « Je ne puis » en conscience accepter cette somme, dit M. de » Turenne aux députés qui la lui offroient, parce » que votre ville n'est pas sur la route que j'ai résolu de faire prendre à l'armée. »

Peu de temps auparavant, un officier lui étoit

venu proposer un moyen facile de gagner cent mille écus en quinze jours, sans que la cour pût en avoir connoissance. « Je vous suis obligé, *répondit Turenne*, j'ai trouvé beaucoup de ces sortes d'occa» sions sans en avoir profité ; je ne suis pas d'avis » de changer de conduite à mon âge. »

---

41. *Action noble et généreuse de M. de Turenne.*

Le marquis de St. Abre, officier-général de l'armée de M. de Turenne, l'avoit desservi dans une lettre à M. de Louvois. Turenne le sut ; mais tout aussi grand par les qualités de son cœur, que par ses talens pour la guerre, il ne se borna pas à lui pardonner, il en fit de grands éloges à Louis XIV. Ce prince ne vouloit plus que St.-Abre servît dans l'armée du Vicomte ; mais celui-ci pria sa majesté de lui laisser un homme dont la bravoure et l'expérience lui seroient, disoit-il, d'un très-grand secours: et poussant la générosité jusqu'au bout, il ne se vengea de St.-Abre, qu'en obtenant pour lui une gratification considérable.

---

42. *Bel exemple de patriotisme de M. de Saint-Hilaire.*

Monsieur de Turenne avoit amené le général de l'empereur, le fameux Montécuculli, dans des défilés où il se flattoit d'avoir bon compte de son armée, lorsqu'un boulet de canon vint frapper ce grand homme. Il s'avançoit sur une hauteur pour examiner ce qui se passoit à l'aile gauche des ennemis, M. de St.-Hilaire, lieutenant-général d'artillerie, le pria de s'arrêter un moment pour juger de l'effet d'une batterie qu'il venoit de faire placer. C'étoit, selon madame de Sévigné, comme s'il eût dit : Mon-

sieur, arrêtez-vous un peu, car c'est ici que vous devez être tué. En effet, un coup de canon, tiré à ce moment du camp ennemi, emporte le bras de St.-Hilaire qui montroit cette batterie, et frappe M. de Turenne, qui fait encore quelques pas sur son cheval et tombe mort (1). Le fils de St.-Hilaire, tout occupé de son père, court à lui, pleure, crie et se désole : « Taisez-vous, mon enfant, lui dit ce brave » homme, qui s'oublioit lui-même pour ne songer » qu'au malheur de l'armée et de l'état : Vois-tu, » en lui montrant M. de Turenne roide mort, voilà » celui qu'il faut pleurer ; voilà ce qui est irrépa- » rable. »

43. *Générosité de Georges d'Amboise.*

Georges d'Amboise est connu pour un des plus dignes ministres qu'ait eus la France. Chargé de presque toutes les affaires de l'Etat par le roi Louis XII, il sut être le premier des citoyens dans une place où il est si facile d'être le dernier des hommes. Un gentilhomme de Normandie avoit besoin d'argent pour marier sa fille. Il possédoit une terre au voisinage du beau château de Gaillon, qui dès lors appartenoit aux archevêques de Rouen. Résolu de la vendre, il l'offrit au cardinal d'Amboise, qui occupoit le siége de cette ville. La terre étoit à la bienséance du prélat ; on la lui laissoit à très-bas prix, un autre n'eût pas balancé. Mais d'Amboise, ingénieux à chercher les occasions de faire du bien, s'informa des motifs qui engageoient le possesseur à se défaire de cette terre. On les lui apprit ; il en fut touché, et au lieu d'abuser de l'extrémité où se trouvoit ce gentilhomme, au lieu de mettre sa misère à contribution, il lui donna la somme dont il avoit besoin pour marier sa fille, et lui laissa la terre.

(1) Cette mort arriva le 27 juillet 1675 au camp de Salsbach, au delà du Rhin.

44. *Trait de générosité de Boileau.*

Le célèbre Patru cherchoit à vendre sa bibliothèque, afin de payer un créancier impitoyable. C'étoit un fermier-général, dit monsieur Brossette. Il lui devoit près de quatre mille francs. Boileau le sut; et quoiqu'il ne fût pas riche, il alla sur-le-champ porter à M. Patru une somme beaucoup au-dessus du prix de la bibliothèque. Il fit plus, il le pria de vouloir bien la lui garder, disant qu'il ne la vouloit avoir qu'en survivance. Ce trait que peu de gens savent, fait plus d'honneur à Boileau que ses vers que tout le monde sait.

---

45. *La Bruyère, ou l'homme de lettres généreux.*

M. de la Bruyère étoit un homme simple et modeste, content de cultiver en paix ses amis et les livres. Il venoit presque journellement s'asseoir chez le libraire Michallet, où il feuilletoit les nouveautés, et s'amusoit des gentillesses d'une petite fille, enfant de ce libraire, qu'il avoit prise en amitié. Un jour il tira un manuscrit de sa poche et dit à Michallet : voulez-vous imprimer ceci ? (c'étoit les *Caractères ou les Mœurs de ce siècle.*) Je ne sais si vous y trouverez votre compte ; mais en cas de succès, dit-il en plaisantant, le produit sera la dot de ma petite amie. Le libraire aussi incertain que l'auteur même, hésita, et cependant entreprit l'édition ; mais à peine l'eut-il exposée en vente, qu'elle fut enlevée, et qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois ce livre, qui lui valut deux ou trois cent mille francs ; telle fut la dot imprévue de sa fille, qui fit dans la suite le mariage le plus avantageux.

On tient de M. de Maupertuis qui l'avoit connue, qu'elle conservoit la plus grande vénération pour la mémoire de M. de la Bruyère, et qu'elle ne craignoit

pas en toute occasion de lui faire hommage de sa fortune, en célébrant sa modestie et sa générosité.

---

46. *Le maréchal de Saxe, ou le grand homme juge de lui-même.*

Le maréchal de Saxe, couronné de lauriers, devient l'objet de la flatterie des gens de lettres : une place est vacante à l'académie française ; on le presse, on le sollicite de se mettre sur les rangs ; on l'assure qu'elle lui est destinée. Le maréchal se défend ; il soutient qu'il n'a pas les connoissances littéraires que le titre d'académicien exige. On insiste, il refuse ; en effet, ce grand homme pouvoit-il être honoré par une place à l'académie, n'ayant aucun des talens nécessaires pour la remplir ? On verra sans doute ici avec plaisir la lettre qu'il écrivit à ce sujet au maréchal de Noailles : « On m'a proposé, » mon maître, d'être de l'académie française : j'ai » dit que je ne savois pas seulement l'orthographe, » et que cela m'iroit comme une bague à un chat, » on m'a répondu que le maréchal de Villars ne sa- » voit pas écrire, ni lire ce qu'il écrivoit, et qu'il en » étoit : c'est une véritable persécution. Vous n'en » êtes pas, mon maître, cela rend la défense que je » fais plus belle et plus facile. Personne n'a plus » d'esprit que vous, ne parle et n'écrit mieux, pour- » quoi n'en êtes-vous pas ? Cela m'embarrasse. Je » ne voudrois choquer personne, bien moins encore » un corps où il y a tant de gens de mérite. D'un » autre côté je crains les ridicules, et celui-ci m'en » paroît un bien conditionné. Ayez la bonté de me » répondre un petit mot. » Le maréchal de Noailles lui conseilla de persister dans son refus.

Le grand homme, en effet, doit se contenter des honneurs qu'il a obtenus par ses belles actions,

et ne pas usurper ceux auxquels il n'a pas droit de prétendre.

---

47. *L'enfance de Bossuet, ou le jeune prédicateur.*

Dès l'âge de sept à huit ans, Bossuet déclamoit un sermon avec une facilité et une intelligence au-dessus de son âge. Il en prononçoit un au fameux hôtel de Rambouillet après le souper et environ sur le minuit : la compagnie qui étoit nombreuse, admiroit cet enfant, lorsque quelqu'un demandant à Voiture ce qu'il en pensoit : *Par ma foi*, s'écria-t-il, *je n'entendis jamais prêcher, ni si bien, ni si tôt, ni si tard.*

---

48. *La modestie des vrais talens.*

Voici une preuve que la défiance de soi-même et le respect pour les hommes célèbres sont le caractère distinctifs des vrais talens. Un amateur de peinture du plus haut rang à la cour, qui possédoit un des beaux ouvrages de l'immortel Le Moine, avoit fait, pour lui donner un pendant, comme ce n'est que trop l'usage, ajouter des rallonges à ce tableau. Il pressoit le cèlèbre Boucher de le remplir. « Je » m'en garderai bien, répondit ce peintre célèbre, » de tels ouvrages sont pour moi des vases sacrés, je » craindrois de les profaner en y portant la main.» Belle retenue et digne d'un grand artiste !

---

49. *Vernet, ou l'enthousiasme des arts.*

M. Vernet, ce peintre célèbre, dont les tableaux de tempêtes sont si sublimes et si vrais, jaloux d'étudier de près la nature, s'embarquoit souvent dans sa jeunesse, et faisoit des voyages sur mer, pen-

dant lesquels il observoit les scènes variées que cet élément offre à l'avidité dangereuse, ou à la curiosité naturelle du voyageur. Dans un de ceux que l'amour seul de son art lui faisoit entreprendre, les vens se déchaînèrent, la mer se souleva, et le vaisseau qui le portoit eut la tempête la plus horrible à essuyer. M. Vernet, sans penser aux dangers qu'il court, prie un matelot de l'attacher aux cordages; celui-ci lui eut à peine accordé cette demande, que la tempête devint plus horrible et le péril plus évident : la consternation et l'effroi se peignent aussitôt sur les visages, à l'aspect des vagues irritées, au bruit et aux éclats de la foudre qui sillonne la nue. M. Vernet seul paroît saisi d'admiration à la vue de ce grand spectacle, et laisse échapper ce cri de l'enthousiasme : *Ah! grand Dieu, que cela est beau!*

---

50. *Le bon seigneur, et les vassaux reconnoissans.*

M. le comte de R*** ayant hérité d'une terre considérable, fort éloignée de Paris, et située dans l'une des provinces de France les moins agréables, ne fut point tenté de la visiter; il en remit le soin à un homme d'affaires, mais en même temps ce seigneur généreux le chargea de combler de bienfaits ses vassaux, de former des établissemens utiles, et de distribuer des fonds d'encouragement et de secours.

Cette bienfaisance inspira aux habitans de cette terre le pressant désir de connoître leur jeune seigneur; deux des paysans les plus âgés ne pouvant y résister, se rendent en effet à Paris et se font annoncer à l'hôtel. On s'empresse de les introduire auprès du comte, qui les accueille avec bonté et leur demande le motif de leur voyage. *Ah! notre bon seigneur*, dit l'un d'eux, *Jean et moi n'avons pas voulu mourir sans vous voir, et nous v'là.*

M. de R*** pénétré d'attendrissement, saute au

cou des deux vieillards, les embrasse, et les conduit chez son épouse où la même scène se renouvelle, et ces bons paysans ne se déterminent enfin à retourner dans leur village, que sur la promesse que leur fait M. le comte d'aller le printemps prochain dans sa terre. « Vous ferez bien, Monseigneur, lui » disent-ils, car si vous ne veniez pas, je traînerions » nos femmes ici, je porterions nos enfans, et tout » le village y viendroit avec nous. »

---

51. *L'amour filial, ou le déserteur vertueux.*

Après la bataille de Marsaille, qui fit tant d'honneur à M. de Catinat, ce général étant entouré de ceux qui s'empressoient à lui faire la cour, on vit un vieux soldat de son régiment, fendre la presse et tomber à ses pieds, en demandant grâce, au nom de toute la troupe, pour leur plus brave camarade qu'on vouloit arrêter comme déserteur, et qui, la veille, avoit pris à la bataile un drapeau et fait plusieurs prisonniers : « Sois tranquille, mon ami, lui » répondit le général, en le relevant ; fais venir ce » déserteur, il parut aussitôt : O mon général, dit- » il, en se prosternant, je suis gentilhomme, né d'un » officier tué à la bataille de Lens : ma mère restée » sans biens et sans protection, fut obligée de tra- » vailler pour vivre et m'élever : mais étant deve- » nue infirme et réduite à la dernière misère, je » m'engageai pour la faire subsister. Peu de temps » après avoir rejoint mon régiment, j'appris qu'elle » étoit dangereusement malade : je demandai un » congé pour aller la secourir : on me le refusa, ne » pouvant résister à la nature, je quittai mes dra- » peaux pour voler auprès d'elle ; et aussitôt qu'elle » a été rétablie, j'ai rejoint l'armée. O mon père ! » voilà le crime que je dois expier, et dont je tâ-

» chai hier d'effacer la honte. Je ne demande point
» qu'on me fasse grâce, mais seulement que, lors-
» que je ne serai plus, on ait soin de ma pauvre
» mère.... — Mon fils, répondit avec vivacité Cati-
» nat, dont les entrailles étoient émues, que ne ve-
» niez-vous me trouver? ou si vous me croyez un
» barbare, pourquoi m'appelez-vous votre père.
» Votre naissance et vos sentimens vous mettent
» dans le cas d'être officier; vous le serez; votre
» mère sera secourue, et votre bon camarade ré-
» compensé. Allez, j'en instruirai le roi : soyez tou-
» jours un digne genthilhomme. »

M. de Catinat n'ayant pu d'abord obtenir une pension pour cette mère infortunée, il la lui faisoit payer de ses propres deniers au nom du roi, pour ne pas blesser sa délicatesse.

---

52. *Roger de Sanguinet.*

Don Jayme, fils de ce don Pedre d'Arragon, auquel les Espagnols ont donné le nom de Grand, et qui ne fut que hardi à tout oser, et opiniâtre jusqu'à forcer quelquefois le succès; Don Jayme, qui vouloit régner sur la Sicile que son père lui avoit laissée, au préjudice de Charles d'Anjou, fit une descente dans la Calabre, s'empara de toutes les villes qu'il trouva sans défense; mais il vint échouer devant Belvédère. Cette place, d'ailleurs bien fortifiée, avoit pour gouverneur un Français nommé Roger de Sanguinet, habile ingénieur, grand capitaine; son courage, son habileté empêchoient les assiégeans de faire aucun progrès. Il imagina surtout des machines qui jetoient dans leur camp une telle quantité de pierres, qu'ils en étoient fort incommodés. Par malheur pour lui, il avoit dans ce camp qu'il désoloit, deux de ses fils qui avoient été faits prisonniers. Un homme de sang proposa de les faire attacher à l'endroit où les pierres

tomboient avec le plus de violence. Don Jayme, aussi cruel que son barbare conseiller, suivit cet avis sans balancer, et en fit aussitôt avertir le père. Sanguinet, placé entre la tendresse et le devoir, délibéra quelques momens. Le service de son prince l'emporta. Il oublia qu'il étoit père, pour songer uniquement qu'il étoit citoyen. Ses ordres furent donnés pour qu'on continuât à tirer du même côté, puisque cela étoit nécessaire pour la défense de Belvédère. Un de ses fils fut assommé, l'autre eut le bonheur d'échapper à cette grêle meurtrière. Le sanguinaire Don Jayme fut enfin obligé de lever le siége. Il ne put refuser au brave gouverneur l'estime et les éloges qu'il méritoit; et pour essayer d'effacer, s'il étoit possible, la cruauté du procédé qu'il avoit mis en usage pour le vaincre, il lui renvoya celui de ses enfans qui ne devoit la vie qu'à une espèce de miracle, et le corps de celui qui avoit été la victime de sa barbarie.

---

53. *Désintéressement et générosité du chevalier Bayard.*

En 1511, les Français assiégerent Bresse, défendue par les Vénitiens. Le chevalier Bayard s'étant jeté le premier dans les retranchemens, reçut à la cuisse un coup de lance qui le mit hors de combat. Les soldats, empressés à venger un homme dont le nom étoit pour eux un cri de victoire, poussent partout les ennemis, et se rendent maîtres de la ville. Ils la traitèrent avec la dernière rigueur; vingt mille habitans y furent massacrés, et toutes les maisons pillées, à la réserve de celle où l'on avoit porté Bayard. Elle appartenoit à une dame de la première condition, qui se jeta d'abord aux genoux du chevalier, en lui demandant sa protection pour elle et pour sa famille. Bayard la lui promit. Il commanda à deux archers de garder la porte de la maison; et pour les dédommager,

dédommager, il leur distribua cinq cents écus que le duc de Nemours, général de l'armée française, venoit de lui apporter. Il n'en avoit pas besoin. L'on ne pouvoit rien ajouter aux attentions de la dame, dans la maison de laquelle il étoit logé. La présence du chevalier avoit sauvé la vie à son époux, l'honneur à ses deux filles, et mis tous ses biens en sûreté. Cependant elle ne voyoit arriver qu'avec quelque peine les jours de la parfaite convalescence de Bayard; elle pensoit bien qu'il faudroit le dédommager du peu de part qu'il avoit eu au pillage de la ville; et que tenant un rang distingué dans l'armée, une petite somme ne lui suffiroit pas. Toute remplie de ces idées, un jour elle entre dans la chambre de Bayard, et se jetant à ses genoux : « Monseigneur, lui dit-elle, » je suis pénétrée des services que vous nous avez » rendus, je vous dois la conservation de mon époux, » de ma famille, de mes biens. Ne refusez pas, ajouta-t-elle, en lui présentant une boîte pleine de » ducats d'or, ne refusez pas ce foible gage de notre » reconnoissance; s'il falloit le proportionner à ce » que nous vous devons, tous nos biens n'y suffiroient pas. » Combien y a-t-il là-dedans ? dit Bayard. La question embarrassoit la dame; le sourire dont le chevalier l'avoit accompagnée, lui parut une marque de mépris de ce qu'on lui offroit si peu de chose. « Il n'y a que deux mille cinq cents ducats, répondit-elle avec émotion ; mais nous allons faire un » effort, afin de rendre le présent digne vous. — » Que vous me connoissez mal ! lui dit alors Bayard; » gardez cette somme ; votre amitié et celle de votre » famille, voilà ce qui me touche le plus. » La dame ne pouvoit revenir de la surprise où la jetoit une générosité si peu attendue ; elle insiste, Bayard continue à refuser ; elle joint les larmes aux prières, Bayard craint de la contrister davantage : « J'accepte » ce que vous m'offrez, lui dit-il · mais ne pourrois-je

» pas avoir l'honneur de saluer vos filles ? » La mère court les chercher, et le chevalier, pendant ce temps, ayant fait trois parts des ducats qui étoient dans la boîte : « Mesdemoiselles, leur dit-il, dès » qu'elles parurent, je vous dois bien des remercî- » mens de votre complaisance à me faire compagnie, » tandis que j'ai été malade, je ne savois comment » vous en témoigner ma gratitude. Madame votre » mère vient de m'en fournir les moyens, acceptez » chacune ces mille ducats, qui aideront à votre » établissement, et chargez-vous de distribuer les » autres cinq cents aux religieuses qui ont le plus » souffert du pillage de la ville. » L'étonnement des filles, la reconnoissance de la mère, la joie délicate de Bayard, qui trouvoit une si belle occasion de se montrer généreux, tout cela formoit une scène touchante, qu'il est plus aisé de sentir que de décrire. Les deux demoiselles pressèrent Bayard d'accepter au moins une paire de bracelets de cheveux, et une bourse de satin qu'elles avoient travaillés sous ses yeux pendant sa maladie. Il les reçut, et leur promit de les porter pour l'amour d'elles.

On raconte une action assez semblable du jeune Scipion : je ne m'arrêterai point à comparer le désintéressement et la générosité de ces deux grands hommes ; je me borne à remarquer que Bayard fut appelé le *Chevalier sans peur et sans reproche* ; et qu'aux yeux de ceux qui savent apprécier les titres, ce surnom vaut bien celui d'*Africain* qu'on a donné à Scipion.

---

54. *Le duelliste trompé, ou la modération de l'homme sage.*

M. de Saint-Foix, qui a acquis tant de célébrité par ses ouvrages de littérature, avoit l'humeur emportée et la franchise Bretonne, toujours prêt à ren-

dre ou à demander raison de ses boutades, l'épée à la main. Un jour il se prit de querelle au foyer de l'opéra, avec un provincial qu'il ne connoissoit pas et qui ne voulut point céder. M. de Saint-foix se crut offensé et lui donna un rendez-vous. — Monsieur, lui dit le provincial, quand on a affaire à moi, on vient me trouver; c'est ma coutume; je demeure à l'hôtel de.... je vous y attendrai. — M. de Saint-Foix ne manque pas le lendemain d'aller chercher l'inconnu qui le reçoit très-poliment, et lui offre à déjeûner. Il est bien question de cela, dit Saint-Foix, sortons : — Non, répond tranquillement le provincial, je ne sors jamais sans avoir déjeûné ; c'est ma coutume. Il déjeûna à son aise, en invitant toujours M. de Saint-Foix à en faire autant. Le déjeûné fini, ils sortent, et M. de Saint-Foix respire; mais en passant devant un café, l'inconnu s'arrête : « Monsieur, lui dit-il, après mon déjeûné, je joue toujours une partie de dames ou d'échecs; c'est ma coutume, chacun a la sienne, et vous ne voudriez pas..... Et Monsieur, reprend Saint-Foix, vous prenez bien votre temps pour jouer aux échecs. » Cela ne sera pas long, lui dit l'inconnu, après quoi je suis à vous. Ils entrent dans le café : l'inconnu joue avec le plus grand flegme, gagne la partie, se lève, fait signe à Saint-Foix, qui juroit entre ses dents, lui fait mille excuses, et ajoute : si vous voulez, Monsieur, nous irons aux Tuileries, et nous ferons deux tours de promenade; après avoir joué une partie, je ne manque jamais d'aller me promener; c'est encore ma coutume. Comme les Tuileries sont auprès des Champs-Elisées, M. de Saint-Foix qui crut que l'inconnu avoit fixé là le lieu du combat, accepte. On se promène, l'inconnu fait ses deux tours; et Saint-Foix lui propose de passer aux Champs-Elisées. « Pourquoi faire? lui dit l'inconnu. — Belle demande, répond Saint-

Foix, parbleu, pour nous battre; est-ce que vous avez oublié ?...

Nous battre! s'écria l'inconnu; y pensez-vous? Monsieur, que diroit-on de moi? convient-il à un trésorier de France, à un magistrat de mettre l'épée à la main? on nous prendroit pour des fous. M. de Saint-Foix resta comme anéanti, et quitta le trésorier, qui fut le premier à publier son aventure.

---

55. *Obéissance et intrépidité d'un soldat.*

Au siége de Namur, en 1692, un soldat du régiment des fusiliers qui travailloient à la tranchée, y avoit porté un gabion qui fut tout de suite enlevé par un coup de canon. Il en met sur-le-champ un autre à la même place; un second coup de canon l'emporte. Il en va poser un troisième qui éprouve aussitôt le même sort que les deux autres. Alors rebuté d'un si dangereux manége, il se tint tranquillement à sa place, jusqu'à ce que l'officier lui dit de ne pas laisser ainsi cet endroit sans gabions. *J'obéirai*, dit-il, *mais je serai tué*. Tandis qu'il pose ce quatrième gabion, un nouveau coup de canon lui fracasse le bras; il revint en se soutenant de l'autre main, et se contenta de dire à son officier: *Je vous l'avois bien dit.*

---

56. *Belle action du cardinal de Richelieu.*

Le cardinal de Richelieu, cet homme qui fit tomber tant de têtes, et qui possédoit de si grandes qualités, eut aussi des vertus, et sut pardonner. Son frère aîné avoit été tué en duel par le fils du maréchal de Thémines, à qui on l'avoit préféré pour le gouvernement d'une place. Celui de Bretagne vint à vaquer peu de temps après. Le maréchal en étoit di-

gne par ses talens et par ses services ; mais il avoit pour fils le meurtrier d'un frère du cardinal. C'eût été un grand crime aux yeux de tout autre. Richelieu ne vit en lui que l'homme utile à l'état ; comme ministre, il honora, il récompensa celui qu'il auroit peut-être haï comme particulier, et il le fit nommer au gouvernement de Bretagne.

---

57. *Louis XII, ou le pardon royal.*

Le roi Louis XII venoit de monter sur le trône ; on cherchoit à l'aigrir contre quelques seigneurs dont il avoit eu à se plaindre tandis qu'il n'étoit encore que duc d'Orléans ; on vouloit surtout qu'il se vengeât de Louis de la Trimouille, qui l'avoit fait prisonnier à la bataille de Saint Aubin, où ce prince combattoit contre l'armée du roi Charle VIII. *Il ne convient pas au roi de France*, dit-il alors, *de venger les ingures du duc d'Orléans.* Beau mot, souvent répété, mais qu'on ne sauroit trop redire.

---

58. *Fermeté de Louis XIV dans les grands revers.*

Nous croyons qu'on verra ici avec plaisir, sur ce grand monarque, l'extrait suivant des Mémoires du maréchal de Villars. L'année 1712, dit-il, commença sous les auspices les plus fâcheux pour Louis XIV, le père, la mère, un enfant enlevés en huit jours par une rougeole très-maligne : Louis XV, alors duc d'Anjou, ne fut sauvé que parce qu'on lui fit moins de remèdes qu'aux autres. Louis-le-Grand supporta ces malheurs avec un courage héroïque, donnant lui-même les ordres, et réglant le cérémonial, qui dans les cours, et surtout en France, est une affaire d'Etat. Mais la première fois que j'eus l'honneur de

le voir à Marly, après ces fâcheux événemens, la fermeté du monarque fit place à la sensibilité de l'homme ; il laissa échapper quelques larmes, et me dit d'un ton pénétré qui m'attendrit : « Vous voyez » mon état, M. le maréchal, il y a peu d'exemples » de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la mê» me semaine son petit-fils, sa petite-belle-fille et » leur fils, tous de très-grande espérance et très- » tendrement aimés. Dieu me punit ; je l'ai bien » mérité ; j'en souffrirai moins dans l'autre monde. » Mais suspendons mes douleurs sur les malheurs » domestiques, et voyons ce qui peut se faire pour » prévenir ceux du royaume. La confiance que j'ai » en vous est bien marquée, puisque je vous remets » les forces de l'Etat : je connois votre zèle et la va» leur de mes troupes ; mais enfin, la fortune peut » vous être contraire. S'il arrivoit ce malheur à l'ar» mée que vous commandez, quel seroit votre sen» timent sur le parti que j'aurois à prendre pour ma » personne ? »

A une question aussi grave et aussi importante, je demeurai quelques momens dans le silence ; sur quoi le roi reprit la parole, et dit : « Je ne suis pas » étonné que vous ne répondiez pas bien prompte» ment ; mais en attendant que vous me disiez vo» tre pensée, je vous apprendrai la mienne. » Votre majesté, répondis-je, me soulagera beaucoup ; la matière demande délibération, et il n'est pas étonnant que l'on demande permission pour y rêver. « Eh bien, reprit le roi, voici ce que j'en pense ; vous » me direz après cela votre sentiment. Je sais les » raisonnemens des courtisans, presque tous veu» lent que je me retire à Blois, et que je n'attende » pas que l'armée ennemie approche de Paris ; ce » qui lui seroit possible, si la mienne étoit battue. » Pour moi, je sais que des armées aussi considéra» bles ne sont jamais assez défaites, pour que la plus

» grande partie de la mienne ne pût se retirer sur
» la Somme. Je connois cette rivière ; elle est très-
» difficile à passer, il y a des places qu'on peut ren-
» dre bonnes. Je compterois aller à Péronne ou à
» Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurois de
» troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr
» ensemble, ou sauver l'Etat ; car je ne consentirai
» jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capi-
» tale ; voilà comme je raisonne ; dites-moi présen-
» tement votre avis. » Certainement, répondis-je, votre majesté m'a bien soulagé : car un bon serviteur a quelque peine à conseiller au plus grand roi du monde de venir exposer sa personne ; cependant j'avoue, Sire, que connoissant l'ardeur de votre majesté pour la gloire, et ayant déjà été dépositaire de ses résolutions héroïques dans des momens moins critiques, je me serois déterminé à lui dire, que les partis les plus glorieux sont aussi souvent les plus sages, et que je n'en vois point de plus noble pour un roi, aussi grand homme que grand roi, que celui auquel votre majesté est disposée ; mais j'espère que Dieu nous fera la grâce de n'avoir pas à craindre de telles extrémités, et qu'il bénira enfin la justice, la piété, et les autres vertus qui règnent dans vos actions.

---

59. *Beaux exemples de l'amour et de la fidélité des Français envers leurs souverains.*

J'ai parlé ailleurs de l'amour des Français pour leurs souverains, j'en ai rapporté des preuves ; en voici d'autres encore. Je connois trop le cœur de mes concitoyens pour croire qu'ils soient fâchés de me voir revenir plus d'une fois à ce sujet intéressant.

Charles VII, que l'histoire a surnommé *le Victorieux*, persuadé qu'on vouloit l'empoisonner, et

ne voulant prendre aucune nourriture, descendoit d'une manière aussi triste que cruelle vers le tombeau, ce terme des grandeurs humaines. Tous ses courtisans l'abandonnèrent pour voler à Genep en Brabant, où se trouvoit le dauphin : effet trop ordinaire de notre attachement à nos intérêts actuels ! De tant d'hommes que Charles avoient comblés de bienfaits, Tannegui du Châtel, gentilhomme breton, fut presque le seul qui ne le quitta point. La mort du prince ne servit qu'à rendre la désertion complète. Personne ne songeoit à ses funérailles. Le soin de faire la cour au nouveau monarque (Louis XI,) faisoit oublier qu'on devoit encore quelque chose à celui qui cessoit de l'être. Du Châtel sans se démentir de sa fidélité, sans craindre le ressentiment d'un fils accoutumé à punir l'attachement qu'on avoit pour son père, se chargea de lui rendre les derniers devoirs d'une manière qui pût honorer la mémoire d'un grand roi. Il y employa cinquante mille livres, somme très-considérable en ce temps-là. Un pareil zèle méritoit, sans doute, des récompenses : Du Châtel ne trouva que des froideurs à la cour de Louis XI. Il en sortit, et se retira auprès du duc de Bretagne, qui n'oublia rien pour s'attacher un serviteur si plein de zèle et de fidélité. Un historien assure que, dix ans après, le roi de France lui donna quelques terres pour le dédommager de ses frais ; mais il ajoute qu'elles furent ôtées dans la suite à ses descendans.

Charles Benoise se distingua de la même manière à la mort de Henri III. Il avoit été secrétaire du cabinet, et il fut ensuite maître des comptes à Paris. Sa tendresse pour ce roi, le plus grand de nos princes, peut-être, s'il n'eût (1) jamais régné, le porta à

(1) C'est de lui que M. de Voltaire a dit : *Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.* N'étant encore que duc d'Anjou, il

faire ensevelir à ses dépens, et avec beaucoup de magnificence, son cœur et ses entrailles. Il couvrit d'une belle épitaphe ces restes précieux d'un maître qu'il avoit adoré. Il fonda un service solennel pour le repos de son ame; « et tout cela, dit le continua-
» teur des Mémoires de Castelnau, il le fit avec une
» dépense digne de son courage, et d'être citée pour
» exemple de la reconnoissance d'un particulier,
» contre l'ingratitude des plus grands.

Le premier maréchal de la Feuillade ne montra pas moins d'affection pour Louis XIV. Il employa plus de cinq cent mille livres à faire élever une statue à ce prince, né pour être dans tous les temps le précepteur des rois qui voudront faire de grandes choses (1). Cette statue est celle que l'on voit à la place des Victoires. Le maréchal vouloit s'y faire creuser un tombeau par-dessous, afin que ses cendres réposassent à jamais aux pieds de son maître.

Nicolas de Harlay de Sancy se trouvoit dans le conseil de Henri III, lorsqu'on délibéroit sur les moyens de soutenir la guerre contre la ligue. Il proposa de lever une armée de Suisses. Le conseil, qui savoit que le roi n'avoit pas un sou, se moqua de lui. « Messieurs, dit Sancy, puisque de tous ceux

gagna les batailles de Jarnac et de Moncontour; sur sa réputation, les Polonais le choisirent pour leur roi.

(1) Cette statue élevée sur un piédestal de marbre blanc, représente en bronze le roi debout, revêtu des habits de son sacre, ayant un Cerbère sous ses pieds. Derrière lui paroît une victoire élevée sur un globe, tenant d'une main une couronne de laurier qu'elle pose sur la tête du roi, et de l'autre des branches de palme et d'olivier. L'assemblage de ces deux figures forme un groupe d'environ treize pieds d'élévation. Au bas du piédestal, orné de divers bas-reliefs de bronze, où les victoires du roi sont représentées, paroissent quatre figures aussi en bronze, enchaînées et assises sur des monceaux d'armes, et on lit aux pieds du roi cette inscription latine: *Viro immortali.*

» qui ont reçu du roi tant de bienfaits, il ne s'en
» trouve pas un qui veuille le secourir, je vous dé-
» clare que ce sera moi qui leverai cette armée. »
On lui donna sur-le-champ la commission et point d'argent. Il partit pour la Suisse. Jamais négociation ne fut si singulière. D'abord il persuada aux Genevois et aux Suisses de faire la guerre au duc de Savoie, conjointement avec la France. Il leur promit de la cavalerie, il leur fit lever dix mille hommes d'infanterie, et les engagea de plus à donner cent mille écus. Quand il se vit à la tête de cette armée, il prit quelques places au duc de Savoie; ensuite il sut tellement gagner les Suisses, qu'il engagea l'armée à marcher au secours du roi. Ainsi on vit, pour la première fois, les Suisses donner des hommes et de l'argent. Sancy, dans cette négociation, dépensa une partie de ses biens, il mit en gage ses pierreries, et entr'autres, ce fameux diamant nommé le Sancy, qui est à présent à la couronne.

---

60. *Fidélité et fermeté d'Achille de Harlay et de plusieurs autres magistrats.*

Il est difficile de prononcer le nom de Harlay, sans se rappeler aussitôt cet Achille de Harlay, premier président du parlement de Paris, dans le temps de la ligue. Le duc de Guise étoit allé le voir. Il flatta, il promit, il menaça, afin de l'attirer à son parti. Ce digne magistrat ne cessa de lui répondre que sa règle seroit toujours le service et le bien de l'Etat, et qu'il périroit plutôt que de s'en départir. Il fut fidèle à ses principes. On sait avec quelle fermeté il reçut dans la suite Bussi-le-Clerc, ce maître d'armes, ce procureur, que le malheur des temps avoit mis à la tête des factieux de Paris, et fait gouverneur de la Bastille. Bussi étoit entré au parlement le pistolet à la main. Le premier président, sans montrer

la moindre frayeur, lui demanda au nom de qui il venoit. Bussi ne répondit que par des menaces, et par un ordre au premier président de le suivre en prison, puisqu'il ne vouloit pas épouser les sentimens de la ligue.

> Alors Harlays se lève, Harlays ce noble guide,
> Ce chef d'un parlement, juste autant qu'intrépide,
> Il se présente aux (1) seize, il demande des fers.
> Du front dont il auroit condamné ces pervers.
>
> *Henriade*, *Ch. IV.*

Plusieurs magistrats scellèrent de leur sang cette inviolable fidélité à leur souverain. Les seize osèrent condamner, faire pendre Barnabé Brisson, Claude Larcher et Jean Tardif, noms sublimes qui doivent sans cesse frapper les oreilles des citoyens, pour leur apprendre jusqu'à quel point un Français sait et doit être fidèle à son prince. Le président Potier de Novion de Blancmesnil alloit subir le même sort, lorsque le duc de Mayenne revint à Paris. Ce prince respectoit, aimoit Blancmesnil : il courut lui-même le tirer de sa prison. « Je vous dois la vie, lui dit ce vénérable magistrat, mais la reconnoissance ne fera » jamais de moi un traître. Souffrez que je me re» tire auprès de Henri IV, mon légitime roi. Toute » ma vie je vous honorerai comme mon bienfaiteur; » je ne puis vous servir comme mon maître. » La vertu a des droits imprescriptibles sur les cœurs. Le duc de Mayenne fut touché; il l'embrassa, et lui permit de se rendre auprès de Henri IV.

Ce n'est qu'avec quelque douleur que je rapporte ces traits. Pourquoi faut-il que je ne puisse louer quelques-uns de mes concitoyens qu'aux dépens d'un grand nombre d'autres ?

(1) On nommoit ainsi les principaux bourgeois qui étoient à la tête de la ligue, et s'étoient partagé les seize quartiers de Paris.

En 1648, à cette journée des (1) barricades qui fut comme le premier acte de la fronde, faction de vertige et de folie, comme celle de la ligue l'avoit été de fanatisme et de fureur, Mathieu Molé, premier président au parlement, ne démentit ni la fermeté de ses prédécesseurs, ni le zèle de ses ancêtres, ni la fidélité des uns et des autres. Le peuple mutiné courut à l'hôtel de la première présidence pour immoler un magistrat qu'il croyoit contraire à ses intérêts. Les portes en étoient fermées; Molé les fit ouvrir, en disant que l'entrée de la maison d'un premier président devoit être libre à tout le monde. On lui représenta combien le peuple étoit irrité; on lui exposa tout le danger qu'il alloit courir; on ne lui cacha pas que quelques factieux oseroient peut-être porter les mains sur lui et le poignarder. *Non, non,* reprit-il avec assurance, *il y a loin du poignard d'un emporté au cœur d'un honnête homme.* Ses soins, son crédit apaisèrent la sédition, et la cour récompensa ses services, en le faisant garde des sceaux.

Le cardinal de Retz parle dans ses Mémoires de ce premier président Molé, et il dit: « Si ce n'étoit pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus intrépide que le grand Gustave et M. le Prince, je dirois que ç'a été Molé, premier président. »

---

60. *Belle action de M. de Tourville.*

M. de Tourville servoit en 1661 sur un vaisseau commandé par le chevalier d'Artigny. Ils furent attaqués par un navire turc, supérieur à celui qu'ils montoient. Le combat avoit déjà duré deux heures

(1) Ce nom lui vient de ce que le peuple révolté se barricada dans toutes les rues.

avec une bravoure et un acharnement égal, lorsque le chevalier d'Artigny fut tué d'un coup de canon. M. de Tourville fut obligé de prendre le commandement. Presque au même instant, on vint lui dire que le vaisseau percé de tous côtés par le canon des ennemis, faisoit eau très-considérablement, et qu'il alloit bientôt couler bas. Point d'autre parti que de se rendre. Tourville ne pouvoit s'y résoudre : sur l'heure il prend une résolution hardie; il donne ses ordres, et crie à ses gens de se tenir prêts pour l'abordage. Les deux vaisseaux s'accrochent. Les Turcs avides de pillage, et se croyant assurés de la victoire, se précipitent sur le vaisseau français au nombre de cent cinquante. M. de Tourville, au lieu de s'opposer à ce torrent, les laissa passer sur son bord, et sauta dans leur navire avec le peu de monde qui lui restoit. A peine y fut-il entré, qu'il fit couper les grappins, et manœuvra pour l'éloigner du vaisseau français, où il n'avoit laissé qu'un petit nombre de blessés qui n'avoient pu le suivre. Un quart d'heure ne s'étoit pas écoulé, que ce vaisseau, où l'eau entroit de toutes parts, s'abîma avec les Turcs qui y cherchoient un riche butin, et qui n'y trouvèrent que la mort. Pour M. de Tourville, d'abord il rencontra beaucoup de résistance sur le vaisseau ennemi; mais ayant brisé les fers de plusieurs esclaves chrétiens qui s'y trouvoient, ceux-ci se joignirent à ses soldats, et l'aidèrent à s'emparer du bâtiment.

---

62. *Intrépidité d'Anne Sémé.*

Au siége de Saint-Jean-d'Angely, en 1770, une fille, âgée seulement de quinze ans, fit une action bien mémorable. La maison de son père, nommé Sémé, étoit adossée au rempart du château; ce brave citoyen s'y défendit long-temps avec beaucoup de

bonheur. Enfin le bruit se répandit qu'il y avoit été tué. A cette nouvelle, Anne sa fille, qu'il avoit envoyée dans un autre quartier pour l'éloigner du péril, court toute en pleurs à la maison de son père pour s'instruire de la vérité. A peine y étoit elle-entrée, qu'une des portes fut enfoncée par les assiégeans, et qu'elle vit paroître un de leurs chefs. Elle se sauve précipitamment dans une chambre haute, et s'y barricade. L'officier, sur qui la beauté de cette fille avoit déjà fait une impression bien vive, la poursuit et enfonce la porte. Anne sans délibérer. et ne prenant conseil que de son courage, se jette par la fenêtre. Heureusement elle ne se fait aucun mal; elle se relève et prend la fuite. Son ennemi étoit chargé du poids de ses armes, il balança un moment. Cependant, honteux de se voir vaincu, il prend le même parti, et court après la fugitive. Déjà il l'atteignoit; cette fille courageuse crioit à ses concitoyens, rangés sur la muraille : *Tirez, et tuez-nous tous deux*. On ne lui obéissoit pas; une mare d'eau assez profonde étoit tout auprès, elle s'y précipite hardiment. L'officier qui la poursuivoit, reçut alors un coup de feu qui le renversa. On profita de ce moment pour aller au secours d'Anne, que l'on eut beaucoup de peine à rappeler à la vie.

---

63. *Bravoure du chevalier de Brienne et d'un soldat, à la journée d'Exilles.*

A cette malheureuse journée d'Exilles, le 19 Juillet 1747, où la témérité du chevalier de Belle-Isle alla échouer contre les retranchemens de l'armée du duc de Savoie, un jeune seigneur du nom de Brienne avoit eu le bras fracassé. et ne laissoit pas de monter à l'escalade. On voulut l'en détourner · » Allons tou-



2.



Sainval et Gervais

» jours, disoit-il, n'ai-je pas encore un bras pour mon » roi et pour ma patrie ? »

A ce même combat d'Exilles, un de nos soldats renouvela ce trait de courage, que l'histoire grecque a tant célébré. Les Perses, après la perte de la bataille de Marathon, cherchèrent à se sauver vers leur flotte, et se jetèrent précipitamment dans des barques. Un Grec, nommé Cynégire, en vit une pleine de soldats ; il y porta la main pour l'arrêter et l'empêcher de fuir ; on lui coupa le bras : il la saisit de la main gauche, cette main lui fut coupée encore ; il y appliqua les dents, et il aima mieux perdre la tête que de lâcher prise. A Exilles, un de nos soldats étoit arrivé jusqu'à ces retranchemens dont j'ai parlé ; il en saisit les palissades à deux mains pour les arracher ; ses deux bras furent successivement emportés, mais son courage ne l'abandonna pas : il cherchoit encore à les arracher avec les dents, lorsqu'il fut renversé et tué d'un coup de fusil.

Admirons, je le veux bien, dit un écrivain célèbre, les exemples de l'antiquité ; mais qu'il reste au moins place dans nos esprits, pour les exemples de vertus que nous ont donnés nos concitoyens.

---

64. *Sainval et Gervais.*

Les nœuds d'une tendre amitié unissoient les jeunes Sainval et Gervais : mêmes goûts, mêmes amusemens. Occupés de ces douces affections dont l'ame est susceptible, ils passoient les jours les plus heureux. Un matin qu'ils étoient ensemble, dans un bois, à cueillir des noisettes, Gervais aperçut un nid d'oiseaux. Embrasser l'arbre, grimper sur la branche, fut l'ouvrage d'un instant : il satisfait son envie, et le voilà possesseur de quatre petits oiseaux que l'inexpérience rendoit encore timides. Pendant qu'il cher-

choit les moyens de descendre sans les faire périr, un loup affamé vient droit à Sainval, qui jette un cri; Gervais voit le danger, et quoique persuadé qu'il ne risque rien sur l'arbre, il se laisse glisser pour secourir son ami. Il saisit un caillou : le loup furieux s'élance sur Sainval; Gervais le prévient, enfonce son bras dans la gueule de l'animal, et le tient en respect en serrant fortement sa langue, tandis que Sainval perce de son couteau le loup qui expire.

Sainval témoigne, par ses caresses, sa reconnoisance à son ami. Tous deux traînent leur proie à la ville. On s'assemble de toutes parts pour apprendre leur aventure. Le récit détaillé qu'ils en font, arrache des larmes de sentiment de tous les spectateurs. Gervais se dérobe bientôt aux applaudissemens qu'on donne à sa bravoure, retourne au bois chercher ses oiseaux, les retrouve, et joue autour de la cage qui les renferme.

---

65. *Le dévouement courageux du chevalier de Jars.*

En 1663, le garde des sceaux, Châteauneuf, fut arrêté et conduit au château d'Angoulême. Au même temps, plusieurs de ses créatures et de ses amis furent enfermés à la Bastille, et comme on vouloit faire le procès au ministre, ils furent tous interrogés. Celui dont on espéroit tirer le plus de lumières, étoit le chevalier de Jars, homme sans fortune, mais plein de probité, attaché à Châteauneuf par inclination et par reconnoissance, son ami et son confident. Le cardinal de Richelieu lui fit les plus belles promesses du monde, pour l'engager à révéler ce qu'il savoit des secrets du garde des sceaux; il y joignit les menaces. Mais de Jars ne put se résoudre à trahir son bienfaiteur, et n'ouvrit la bouche que pour en louer la fidélité et le zèle; il osa montrer de la

fermeté, et mépriser les promesses et les menaces d'un homme devant qui tout trembloit en France. Richelieu qui ne savoit pas se désister de ses entreprises, fit condamner à mort le chevalier de Jars, en assurant les juges qu'il auroit sa grâce, et qu'on ne cherchoit qu'à l'intimider. Il écouta son arrêt sans montrer la moindre foiblesse, et marcha courageusement à la mort. A ce moment terrible, qui fait frissonner la nature, il parut tranquille, soutenu sans doute par cette idée consolante qu'il mouroit victime de son attachement pour son ami, et de sa reconnoissance pour son bienfaiteur. Il étoit sur l'échafaud, on lui avoit bandé les yeux, le sabre étoit levé sur sa tête, lorsqu'on cria : *grâce !* Il descend aussitôt : un des juges lui vantant la clémence du roi et du cardinal, l'exhorta à révéler les mauvais desseins de M. de Châteauneuf. « Ne vous flattez pas, lui répondit-il, de tirer aucun avantage » de la frayeur que peut m'avoir causée la vue de » la mort. M. de Châteauneuf est un fort honnête » homme qui a toujours bien servi le roi et l'Etat, » et quand je saurois quelque chose de contraire, » rien ne sera jamais capable de me faire découvrir les secrets que mes amis m'auront confiés. »

Denis, tyran de Syracuse, charmé de voir un ami s'exposer à la mort pour son ami, leur fit grâce à tous deux et les combla de caresses. Le chevalier de Jars fut ramené à la Bastille, où il demeura long-temps prisonnier.

---

66. *Pélisson, ou le secrétaire généreux.*

On sait avec quel courage le célèbre Pélisson (1) se montra l'ami du malheureux Fouquet, dont il avoit été secrétaire. Abandonné, accusé par ceux

(1) Il a écrit avec élégance la première partie de l'histoire de l'Académie Française. Ses factums, ses requêtes pour M. Fouquet,

dont il s'etoit vu adoré dans les jours de sa gloire, l'infortuné surintendant n'avoit presque plus d'appui que le zèle de Pélisson. On avoit arrêté celui-ci presqu'en même temps; mais, quoique prisonnier, il avoit trouvé le moyen d'écrire pour la défense de M. Fouquet. Il fit plus, il osa s'exposer à passer pour ingrat, afin de lui découvrir un secret important. Il avoit brûlé lui-même un grand nombre de papiers dont on auroit pu tirer avantage contre M. Fouquet; et celui-ci, dans la persuasion qu'on les avoit enlevés, pouvoit faire des aveux funestes. Il s'agissoit de le prévenir. Pélisson qui n'en trouvoit point d'autre moyen, l'accusa et voulut être confronté avec lui. Le surintendant fut amené. Qu'on imagine quelle dût être son affliction, lorsqu'il vit son ami devenu son accusateur, qu'il se crut trahi par celui sur la fidélité duquel il avoit le plus compté. Il lui demanda avec émotion où étoient les preuves des accusations qu'il formoit contre lui. « Vous savez » bien qu'il n'y en a point, lui dit alors Pélisson; » les papiers qui les contenoient ont été brûlés. » C'est tout ce qu'il vouloit lui apprendre. On les ramena l'un et l'autre en prison. Pélisson fut gardé plus soigneusement; il n'eut plus la facilité d'écrire; mais du moins l'ennui d'une longue prison, l'espoir des récompenses, et pour dire encore plus, le désir de la liberté ne lui firent jamais rien avouer qui pût charger M. Fouquet. Reconnoissance rare, fidélité singulière, qu'on ne sauroit trop proposer pour modèles, dans un siècle où le goût de ces vertus s'affoiblit étrangement par une suite naturelle d'une philosophie qui ramène tout à l'intérêt personnel.

sont des chefs-d'œuvres en ce genre. C'est de lui que madame de La Suze disoit: qu'il abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids.

67. *Désintéressement de Du Guay-Trouin.*

En 1707, messieurs de Forbin et du Guay-Trouin ayant réuni leurs escadres, livrèrent à la flotte anglaise une bataille qu'ils gagnèrent. M. du Guay-Trouin y fit à son ordinaire des prodiges d'habileté, de courage et de zèle pour le bien de l'Etat. Louis XIV, qui ne laissoit jamais le mérite sans récompense, dès qu'il lui étoit connu, accorda à du Guay-Trouin une pension de mille livres sur le trésor royal. Ce grand homme, par un de ces traits de désintéressement, qui honorent plus un héros que le gain de cent batailles, écrivit au ministre pour le prier de faire passer cette pension à M. de St.-Auban, qui en avoit plus besoin que lui. C'étoit son capitaine en second, et il avoit eu une cuisse emportée à l'abordage d'un vaisseau ennemi. « Je suis trop récompensé, disoit du Guay-Trouin, si j'obtiens l'avancement de mes officiers. » Le ministre eut égard à sa lettre, et M. de St.-Auban fut avancé.

---

68. *La clémence est la vertu des rois.*

Henri IV demanda un jour au jeune duc de Montmorency quelle étoit la plus grande qualité d'un roi. Le duc répondit sans hésiter, « que c'étoit la clémence. — Pourquoi la clémence, ajouta le roi, plutôt que le courage, la libéralité, et tant d'autres vertus qu'un souverain doit posséder? — C'est, lui repartit le duc, qu'il n'appartient qu'aux rois de pardonner ou de punir le crime en ce monde. » Ce jeune duc avoit l'idée de la solide gloire. Il rendoit en même temps justice au caractère de Henri IV, *qui fut de ses sujets le vainqueur et le père.*

Le Prince de Joinville ayant formé des intelligences secrètes avec les ennemis de Henri IV, fut ar-

rêté. La bonté du roi sauva le coupable, et ayant fait venir le duc et la duchesse de Guise. *Voilà*, leur dit ce bon prince, *le véritable enfant prodigue, qui s'est imaginé de belles folies ;* je lui pardonne pour l'amour de vous, mais c'est à condition que vous le querellerez bien.

« SIRE, disoit le cardinal de Retz à Louis XIII, » la clémence est la vertu favorite des grands princes ; au milieu de leurs plus beaux triomphes, ils » font gloire de céder à la compassion. Quand vous » voyagez dans vos provinces, vous devez ressembler à ces fleuves qui portent partout l'abondance. » A Dieu ne plaise que votre passage puisse se comparer à celui des torrens, dont les eaux impétueuses ravagent et ruinent tout ! »

---

69. *La modération de Turenne.*

LE vicomte de Turenne a fait connoître dans plus d'une occasion jusqu'où alloit sa sagesse et sa modération. Etant sur le point d'attaquer les lignes des ennemis qui assiégeoient la ville d'Arras, il n'avoit point les outils qui lui étoient nécessaires. Il en envoya demander par un de ses gardes au maréchal de la Ferté. Le garde vint bientôt après dire, que non-seulement M. de la Ferté les avoit refusés, mais encore qu'il avoit accompagné son refus de paroles désobligeantes. Le vicomte se tournant alors vers les officiers qui se trouvoient auprès de lui, se contenta de dire : « Puisqu'il est si en colère, il faut » se passer de ses outils, et faire comme si nous les » avions. »

Le même maréchal de la Ferté ayant trouvé un autre garde du vicomte de Turenne hors du camp, lui demanda ce qu'il faisoit ; et sans attendre sa réponse, il s'avança sur lui, et le chargea à coup de

canne. Le malheureux vint se présenter tout en sang à son maître, exagérant fort les mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Le vicomte feignit de s'en prendre au garde même : *Il faut, lui dit-il, que vous soyez un bien méchant homme, pour l'avoir obligé à vous traiter de la sorte;* et il ordonna aussitôt de le conduire au maréchal de la Ferté, et de lui dire, qu'il lui faisoit excuse de ce que cet homme lui avoit manqué de respect, et qu'il le remettoit entre ses mains, pour en faire telle punition qu'il lui plairoit. Cette modération étonna toute l'armée. Le maréchal de la Ferté surpris lui-même, s'écria avec une espèce de jurement qui lui étoit assez ordinaire : *Cet homme sera-t-il toujours sage, et moi toujours fou ?*

Le carrosse de M. de Turenne s'étant trouvé un jour arrêté dans une rue de Paris par un embarras, un jeune homme de condition qui ne le connoissoit point, et dont le carrossse étoit à la suite du sien, vint donner à grands coups de canne sur le cocher du vicomte de Turenne, parce qu'il n'avançoit pas assez tôt à son gré. Le vicomte regardoit tranquillement cette scène ; mais un marchand étant sorti de sa boutique, un bâton à la main, se mit à crier : *Comment, on maltraite ainsi les gens de M. de Turenne!*

Ce jeune homme, qui à ce nom se crut perdu, courut à la portière du carrosse de M. de Turenne lui demander pardon. Le vicomte qu'il croyoit bien en colère, s'étant mis à sourire : « Effectivement, Monsieur, vous vous entendez fort bien à corriger mes gens ; quand ils feront des sottises, ce qui leur arrive souvent, je vous les enverrai. M. de Turenne se possédant ainsi dans ces sortes d'occasions, où les autres hommes ne sont plus maîtres d'eux-mêmes, n'est-il pas digne d'être mis en parallèle avec les plus grands hommes de Rome ? La Grèce eût-elle refusé de le mettre au nombre de ses sages ?

70. *La fête de la Rose établie à Salency par saint Médard.*

L'institution de la fête de la Rose est très-ancienne ; on l'attribue à S. Médard, évêque de Noyon, qui vivoit dans le cinquième siècle, du temps de Clovis. Ce bon évêque, qui étoit en même temps seigneur de Salency, village à une demi-lieue de Noyon, avoit imaginé de donner tous les ans à celle des filles de Salency qui jouiroit de la plus grande réputation de vertu, une somme d'argent et une couronne ou chapeau de roses. On dit qu'il donna lui-même ce prix glorieux à une de ses sœurs que la voix publique avoit nommée pour être Rosière. On voit encore au-dessus de l'autel de la chapelle de S. Médard, située à l'une des extrémités du village de Salency, un tableau où ce saint prélat est représenté en habits pontificaux, et mettant une couronne de roses sur la tête de sa sœur qui est à genoux.

Cette récompense devint pour les filles de Salency un puissant motif de sagesse : saint Médard, frappé de cet avantage, perpétua cet établissement. Il détacha des domaines de sa terre douze arpens, dont il affecta les revenus au paiement des frais de cette cérémonie.

Par le titre de la fondation, il faut non-seulement que la Rosière ait une conduite irréprochable, mais que son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et autres parens, jusqu'à la quatrième génération, soient eux-mêmes irrépréhensibles. La tache la plus légère, le moindre soupçon, le plus petit nuage dans sa famille seroit un titre d'exclusion. Il faut des quatre, des huit, des seize quartiers de noblesse, pour entrer dans certains ordres de chevalerie, dans certains chapitres. Des quartiers de probité et de mérite réel ne devroient-ils pas faire partie de ces preuves, puis-

que sans l'honneur, il n'y a point de véritable noblesse ?

Le seigneur de Salency a toujours été en possession du droit de choisir la Rosière entre trois filles les plus vertueuses du village de Salency, qu'on lui présente un mois d'avance. Lorsqu'il l'a nommée, il est obligé de la faire annoncer au prône de la paroisse, afin que les autres filles aient le temps d'examiner ce choix, et de le contredire, s'il n'étoit pas conforme à la justice la plus rigoureuse. Cet examen se fait avec l'impartialité la plus sévère. Ce n'est qu'après cette épreuve que le choix du seigneur est confirmé.

Le 8 Juin, jour de la fête de saint Médard, vers les deux heures après midi, la Rosière, vêtue de blanc, les cheveux flottans en grosses boucles sur ses épaules, accompagnée de sa famille, et de douze filles aussi vêtues de blanc, avec un large ruban bleu en baudrier, se rend au château de Salency au son des tambours, des violons et des musettes. Le seigneur va la recevoir lui-même et lui donne la main : précédé alors des instrumens et suivi d'un nombreux cortége, il l'accompagne jusqu'à l'église paroissiale, où elle entend les vêpres, étant placée au milieu du chœur.

Les vêpres finies, le clergé sort processionnellement avec le peuple pour aller à la chapelle de S. Médard. C'est là que le curé ou l'officiant bénit la couronne au chapeau de roses, qui est posé sur l'autel. Ce chapeau est entouré d'un ruban bleu, et garni sur le devant d'un anneau d'argent (1). Après la

(1) Louis XIII se trouvant, un jour au château de Varennes, près de Salency, M. de Belloy, alors seigneur de ce village, supplia ce monarque de faire donner en son nom cette récompense de la vertu. Louis XIII y consentit et envoya M. le marquis de Gordes, son premier capitaine des gardes, qui fit la cérémonie de

bénédiction et un sermon analogue au sujet, le célébrant pose la couronne sur la tête de la Rosière, qui est à genoux, et lui remet en même temps la somme qui lui est destinée, en présence du seigneur et des officiers de sa justice.

La Rosière, ainsi couronnée, est conduite de nouveau par le seigneur ou son fiscal, et toute la suite, jusqu'à la paroisse, où l'on chante le *Te Deum* et une antienne à S. Médard, au bruit de la mousqueterie des jeunes gens du village. Au sortir de l'église, le seigneur mène la Rosière jusqu'au milieu de la grande rue de Salency, où se trouve dressée une table garnie, suivant ce qui est prescrit par l'acte de fondation.

De là toute l'assemblée se rend dans la cour du château, sous un gros arbre, pour y célébrer une fête champêtre jusqu'au coucher du soleil. Le lendemain, dans l'après-midi, la Rosière invite chez elle les filles du village, et leur donne tous les divertissemens ordinaires en pareil cas.

On ne sauroit croire combien cet établissement excite à Salency l'émulation des mœurs et de la sagesse. Tous les habitans de ce village sont doux, honnêtes, sobres, laborieux, et tout le monde y vit satisfait de son sort. On assure qu'il n'y a pas un seul exemple, pas un seul, dans toute la rigueur du terme, je ne dis pas d'un crime commis à Salency par un habitant du lieu, mais même d'un vice grossier, tandis que les paysans des environs sont remarquables par leur grossièreté et leurs désordres.

la Rose pour sa majesté, et qui par ses ordres, ajouta aux fleurs une bague d'argent et un cordon bleu. C'est depuis cette époque que la Rosière reçoit cette bague, et qu'elle et ses compagnes sont décorées de ce ruban.

71. *Sur le duel et les duellistes.*

Le vrai brave consacre son courage à la défense de sa patrie.

Un capitaine français étant appelé en duel par un autre officier, il lui répondit : « Je ne sais pas » me battre malgré les lois ; mais je saurai aussi- » bien qu'un autre affronter le danger, quand mon » devoir l'exigera. Il y a un coup de main à faire, » très-utile et très-honorable pour nous, monsieur, » mais très-périlleux : allons demander à notre gé- » néral la permission de le tenter ensemble, nous » ferons en sorte de nous y surpasser l'un et l'au- » tre pour le bien de la patrie et de l'armée. » Celui qui avoit proposé le duel, trouva le projet si périlleux en effet, qu'il refusa de soumettre sa valeur à une pareille épreuve. Tel est le genre de courage de la plupart de ceux qui sont prompts à provoquer des combats particuliers ; on en a vu chercher à se faire une réputation de bravoure dans des combats singuliers, et se mettre au lit un jour de bataille.

---

72. *La première faute corrigée, ou le défaut de valeur par inexpérience.*

Le maréchal de Catinat se plaignoit amèrement de la précipitation avec laquelle on jugeoit un officier d'après une première faute, et croyoit au contraire qu'il étoit du devoir d'un général de lui fournir les moyens de la réparer. Il racontoit souvent à ce propos une histoire qui lui étoit arrivée, sans que jamais on ait pu deviner qui y avoit donné lieu.

Un jeune homme, très-recommandé par toute la cour, vint à son armée prendre le commandement d'un régiment. Le maréchal lui dit à son arrivée, que pour première preuve de considération, il lui

donneroit le lendemain un détachement ; et qu'il pouvoit l'assurer de la rencontre des ennemis. La promesse du maréchal fut accomplie : le détachement trouva les ennemis. Le jeune homme, étonné par le bruit et le sifflement des balles, tint une conduite scandaleuse pour l'armée. Tout le monde en parla ; le maréchal fit tout ce qu'il put pendant la journée pour paroître ne pas entendre les différens discours. Quand la nuit fut venue, il envoya chercher ce jeune homme, lui parla de sa faute, et lui dit qu'il falloit opter entre le parti de la réparer le lendemain, ou de se retirer le même jour. Le jeune homme ne balança point ; il commanda le lendemain un nouveau détachement, rencontra les ennemis, montra la plus grande valeur, et fut depuis, de l'aveu du maréchal de Catinat, un des meilleurs officiers qu'ait eus le roi.

---

73. *Montesquieu et Robert.*

Un jour de dimanche, Robert, jeune homme de la physionomie la plus intéressante, attendoit sur le rivage à Marseille que quelqu'un entrât dans son batelet. Un inconnu s'y plaça : mais un instant après, ne croyant pas que ce jeune homme fût le conducteur de cette barque, il se préparoit à en sortir pour passer dans une autre. « Monsieur, lui dit Robert, celle-ci est la mienne, voulez-vous sortir du port ? — Non, il n'y a plus qu'une heure de jour. Je voulois seulement faire quelques tours dans le bassin, pour profiter de la fraîcheur et de la beauté de la soirée.... Mais vous n'avez pas l'air d'un marinier, ni le ton d'un homme de cet état. — Je ne le suis pas en effet ; ce n'est que pour gagner de l'argent que je fais ce métier les fêtes et les dimanches seulement. — Cela me donne mauvaise idée de vous ; vous êtes donc

bien avare ? — Ah ! monsieur, si vous saviez pourquoi je désire si fort de gagner de l'argent, vous n'ajouteriez pas à ma peine celle de me croire un caractère si bas. — J'ai pu vous faire tort ; mais vous ne vous étiez point expliqué. Faisons notre promenade, et vous me conterez votre histoire. L'inconnu s'assied. — Eh bien, poursuit-il, dites-moi quels sont vos chagrins ; vous m'avez disposé a y prendre part. — Je n'en ai qu'un, dit le jeune homme, celui d'avoir un père dans les fers, sans pouvoir l'en tirer. Il étoit courtier de cette ville ; il s'étoit procuré de ses épargnes et de celles de ma mère un intérêt sur un vaisseau en charge pour Smyrne, et pour le Levant : il a voulu veiller lui-même à l'échange de sa pacotille, et en faire le choix. Le vaisseau a été pris par un corsaire, et conduit à Tétuan, où mon malheureux père est esclave avec le reste de l'équipage. Il faut deux mille écus pour sa rançon ; mais comme il s'étoit épuisé afin de rendre son entreprise plus importante, nous sommes bien éloignés d'avoir cette somme. Cependant ma mère et mes sœurs travaillent jour et nuit ; j'en fais de même chez mon maître, dans l'état de joaillier que j'ai embrassé, et je cherche à mettre à profit, comme vous voyez, les dimanches et les fêtes. Nous nous sommes retranchés jusque sur les besoins de première nécessité ; une seule petite chambre forme tout notre logement. Je croyois d'abord aller prendre la place de mon père, et le délivrer en me chargeant de ses fers ; j'étois prêt à exécuter ce projet, lorsque ma mère, qui en fut informée, je ne sais comment, m'assura qu'il étoit aussi impraticable que chimérique, et fit défendre à tous le capitaines du Levant de me prendre sur leur bord. — Et recevez-vous quelquefois des nouvelles de votre père ? Savez-vous quel est son patron à Tétuan ? quels traitemens il y éprouve ? — Son patron est intendant des jardins du roi : on le traite avec

humanité, et les travaux auxquels on l'emploie ne sont pas au-dessus de ses forces : mais nous ne sommes pas avec lui pour le consoler, pour le soulager ; il est éloigné de nous, d'une épouse chérie, et de trois enfans qu'il aima toujours avec tendresse. — Quel nom porte-t-il à Tétuan ? — Il n'en a point changé ; il s'appelle Robert, comme à Marseille. — Robert.... chez l'intendant des jardins ? — Oui, monsieur. — Votre malheur me touche ; mais, d'après vos sentimens qui le méritent, j'ose vous présager un meilleur sort, et je vous le souhaite bien sincèrement.... En jouissant du frais, je voulois me livrer à la solitude : ne trouvez donc pas mauvais, mon ami, que je sois tranquille un moment. »

Lorsqu'il fut nuit, Robert eut ordre d'aborder. Alors l'inconnu sort du bateau, lui remet une bourse entre les mains, et, sans lui laisser le temps de le remercier, s'éloigne avec précipitation. Il y avoit dans cette bourse huit doubles louis en or, et dix écus en argent. Une telle générosité donna au jeune homme la plus haute opinion de celui qui en étoit capable ; mais ce fut en vain qu'il fit des vœux pour le rejoindre et lui en rendre grâces.

Six semaines après cette époque, cette famille honnête qui continuoit sans relâche à travailler pour compléter la somme dont elle avoit besoin, prenoit un dîner frugal, composé de pain et d'amandes sèches : elle voit arriver Robert le père très-proprement vêtu, qui la surprend dans sa douleur et dans sa misère. Qu'on juge de l'étonnement de sa femme et de ses enfans, de leurs transports, de leur joie. Le bon Robert se jette dans leurs bras, et s'épuise en remercîmens sur les cinquante louis qu'on lui a comptés en s'embarquant dans le vaisseau, où son passage et sa nourriture étoient acquittés d'avance ; sur les habillemens qu'on lui a fournis ; et il ne sait comment reconnoître tant de zèle et tant d'amour.

Une nouvelle surprise tenoit cette famille immobile : ils se regardoient les uns les autres. La mère rompt le silence ; elle imagine que c'est son fils qui a tout fait ; elle raconte à son père comment, dès l'origine de son esclavage, il a voulu aller prendre sa place, et comment elle l'en avoit empêché. Il falloit six mille francs pour la rançon : nous en avions, poursuit-elle, un peu plus de la moitié, dont la meilleure partie étoit le fruit de son travail ; il aura trouvé des amis qui l'auront aidé. Tout-à-coup, rêveur et taciturne, le père consterné, s'adressant à son fils : Malheureux ! qu'as-tu fait ? comment puis-je te devoir ma délivrance sans la regretter ? comment pouvoit-elle rester un secret pour ta mère, sans avoir été achetée au prix de la vertu ? A ton âge, fils d'un infortuné, d'un esclave, on ne se procure point naturellement les ressources qu'il te falloit. Je frémis de penser que l'amour paternel t'a rendu coupable. Rassure-moi, sois vrai, et mourons tous, si tu as pu cesser d'être honnête. — Tranquillisez-vous, mon père, répond-il en l'embrassant ; votre fils n'est pas indigne de ce titre, ni assez heureux pour avoir pu vous prouver combien il lui est cher. Ce n'est point à moi que vous devez votre liberté ; je connois notre bienfaiteur. Souvenez-vous, ma mère, de cet inconnu qui me donna sa bourse ; il m'a fait bien des questions. Je passerai ma vie à le chercher ; je le trouverai, et il viendra jouir du spectacle de ses bienfaits. Ensuite il raconte à son père l'anecdote de l'inconnu, et le rassure ainsi sur ses craintes.

Rendu à sa famille, Robert trouva des amis et des secours. Ses succès surpassèrent son attente. Au bout de deux ans il acquit de l'aisance ; ses enfans, qu'il avoit établis, partageoient son bonheur entre lui et sa femme, et il eût été pour eux sans mélange, si les recherches continuelles du fils avoient pu faire découvrir ce bienfaiteur, qui se déroboit avec tant

de soin à leur reconnoissance et à leurs vœux. Il le rencontre enfin un dimanche matin, se promenant seul sur le port. Ah! mon Dieu tutélaire!... c'est tout ce qu'il peut prononcer en se jetant à ses pieds où il tombe sans connoissance. L'inconnu s'empresse de le secourir, et de lui demander la cause de son état. Quoi! monsieur, pouvez-vous l'ignorer, lui répond le jeune homme? avez-vous oublié Robert et sa famille infortunée, que vous rendîtes à la vie en lui rendant son père? — Vous vous méprenez, mon ami, je ne vous connois point, et vous ne sauriez me connoître : étranger à Marseille, je n'y suis que depuis peu de jours.—Tout cela peut être ; mais souvenez-vous qu'il y a vingt-six mois que vous y étiez aussi ; rappelez-vous cette promenade dans ce port; l'intérêt que vous prîtes à mon malheur, les questions que vous me fîtes sur les circonstances qui pouvoient vous éclairer et vous donner les lumières nécessaires pour être notre bienfaiteur. Libérateur de mon père, pouvez-vous oublier que vous êtes le sauveur d'une famille entière, qui ne désire plus rien que votre présence? Ne vous refusez pas à ses vœux, et venez voir les heureux que vous avez faits; venez. — Je vous l'ai déjà dit, mon ami, vous vous méprenez. « Non, monsieur, je ne me trompe point; vos traits sont trop profondément gravés dans mon cœur, pour que je puisse vous méconnoître. Venez, de grâce. » En même temps il le prenoit par le bras; et lui faisoit une sorte de violence pour l'entraîner. Une multitude de peuple s'assembloit autour d'eux. Alors l'inconnu, d'un ton plus grave et plus ferme : monsieur, dit-il, cette scène commence à être fatigante. Quelque ressemblance occasione votre erreur; rappelez votre raison, et allez dans votre famille profiter de la tranquillité dont vous me paroissez avoir besoin! « Quelle cruauté! s'écrie le jeune homme : bienfaiteur de cette famille, pourquoi alté-

rer, par votre résistance, le bonheur qu'elle ne doit qu'à vous ? Resterai-je en vain à vos pieds ? Serez-vous assez inflexible pour refuser le tribut que nous réservons depuis si long-temps à votre sensibilité ? Et vous, qui êtes ici présens, vous que le trouble et le désordre où vous me voyez doivent attendrir, joignez-vous tous à moi, pour que l'auteur de mon salut vienne contempler lui-même son propre ouvrage. » A ces mots, l'inconnu paroît se faire quelques violences : mais comme on s'y attendoit le moins, réunissant toutes ses forces, et rappelant son courage pour résister à la séduction de la jouissance délicieuse qui lui est offerte, il s'échappe comme un trait au milieu de la foule, et disparoît en un instant.

Cet inconnu le seroit encore aujourd'hui, si ses gens d'affaires, ayant trouvé dans ses papiers, à la mort de leur maître, une note de 7500 liv. envoyées à un négociant de Cadix, n'en eussent pas demandé compte à ce dernier, mais seulement par curiosité, puisque la note étoit bâtonnée et le papier chiffonné, comme ceux que l'on destine au feu. Ce négociant répondit qu'il en avoit fait usage pour délivrer un Marseillais, nommé Robert, esclave à Tétuan, conformément aux ordres de M. de Montesquieu. Ce célèbre écrivain alloit souvent à Marseille voir sa sœur, madame d'Héricourt.

---

74. *Le bon fils.*

Un enfant de très-bonne naissance, placé à l'école militaire, se contentoit, depuis plusieurs jours de la soupe et du pain sec avec de l'eau. Le gouverneur, averti de cette singularité, l'en reprit, attribuant cela à quelque excès de dévotion mal entendue. Le jeune enfant continuoit toujours, sans

découvrir son secret. Enfin le gouverneur, fatigué de cette persévérance, après lui avoir doucement représenté combien il étoit nécessaire d'éviter toute singularité, et de se conformer à l'usage de l'école, voyant qu'il ne s'expliquoit pas sur les motifs de sa conduite, fut contraint de le menacer, s'il ne se réformoit, de le rendre à sa famille. Hélas! monsieur, dit alors l'enfant, vous voulez savoir la raison que j'ai d'agir comme je fais, la voici : Dans la maison de mon père, je mangeois du pain noir en petite quantité; nous n'avions souvent que l'eau à y ajouter : ici, je mange de bonne soupe, le pain y est bon, blanc, et à discrétion; je trouve que je fais grandechère, et je ne puis me résoudre à manger davantage, me souvenant de l'état de mon père et de ma mère.

Le gouverneur ne pouvoit retenir ses larmes, en voyant la sensibilité et la fermeté de cet enfant. Monsieur, lui dit-il, si M. votre père a servi, n'a-t-il pas de pension? Non, répondit l'enfant. Pendant un an il en a sollicité une; le défaut d'argent l'a contraint d'y renoncer. Il a mieux aimé languir que de faire des dettes à Versailles. Eh bien, dit le gouverneur, si le fait est aussi prouvé qu'il paroît vrai dans votre bouche, je vous promets de lui obtenir cinq cents livres de pension. Puisque vos parens sont si peu à leur aise, vraisemblablement ils ne vous ont pas bien garni la bourse : recevez pour vos menus plaisirs ces trois louis que je vous présente de la part du roi : et quant à monsieur votre père, je lui enverrai d'avance les six mois de la pension que je suis assuré de lui obtenir. Monsieur, reprit l'enfant, comment pourrez-vous lui envoyer cet argent? Ne vous en inquiétez pas, répondit le gouverneur, nous en trouverons le moyen. Ah! monsieur, reprit promptement l'enfant, puisque vous avez cette facilité, remettez-lui aussi les trois louis que vous

venez de me donner. Ici, j'ai de tout en abondance, cet argent me deviendroit inutile, il fera grand bien à mon père pour ses autres enfans.

---

75. *Louis le bienfaisant.*

Le roi Louis XVI et son épouse, peu de temps avant de monter sur le trône, se promenoient dans le parc de Versailles. Libres du faste importun qui sans cesse assiége les grands, ils aperçurent un jeune enfant qui portoit une écuelle avec quelques cuilliers d'étain. Que portes-tu là ? lui dit la princesse. — Madame, c'est de la soupe pour mon père et ma mère qui travaillent là-bas aux champs.—Et avec quoi est-elle faite ? —Avec de l'eau, madame, et des racines. — Quoi, sans viande!—Oh! madame bien heureux quand nous avons du pain. —Eh bien, dit le roi, porte ces deux louis à ton père, pour vous faire à tous de meilleure soupe... Les deux augustes époux suivent de loin cet enfant, et apercevant le bon homme courbé sous le poids de son travail, qui, dès que sa fille lui a fait part de cette heureuse rencontre, tombe à genoux avec sa femme et ses enfans, et lève les mains vers le ciel. Ah! vois-tu, mon ami! s'écrie la princesse, ils prient pour nous. Quel plaisir on goûte à faire le bien!

---

76. *Jean de Chourses, ou le sujet fidèle.*

Jean de Chourses, comte de Malicorne, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Poitou, étoit attaché à Henri III, roi de France, et ce monarque l'honoroit de son amitié. Les rebelles de Poitiers se saisirent de sa personne, le traînèrent dans les rues de cette ville, en portant à chaque pas leurs hallebardes à sa gorge pour l'intimider et l'obliger de se

joindre à eux. « Je n'ai jamais commis de lâcheté,
» le serment que vous voulez que je fasse en seroit
» une, leur répondit-il : vous pouvez m'ôter la vie, mais
» vous ne m'ôterez jamais l'honneur, jusqu'à me ren-
» dre parjure à mon souverain. »

---

77. *La jeunesse de Turenne.*

Le vicomte de Turenne étoit d'une complexion très-délicate dans son enfance, et sa constitution fut toujours foible jusqu'à l'âge de douze ans ; ce qui fit dire à son père, qu'il ne seroit jamais en état de soutenir les travaux de la guerre. Le jeune héros, pour le forcer à penser différemment, prit à l'âge de dix-huit ans, la résolution de passer une nuit sur le rempart de Sedan. Le chevalier de Vassignac son gouverneur, après l'avoir long-temps cherché, le trouva sur l'affût d'un canon où il s'étoit endormi.

Il s'attacha beaucoup à la lecture de l'histoire, surtout à celle des grands hommes qui s'étoient distingués par les vertus et les talens militaires ; et il fut frappé du caractère d'Alexandre-le-Grand ; le génie de ce conquérant plut au jeune vicomte, que son ambition auroit peut-être porté aux entreprises les plus éclatantes, s'il eût vécu dans ces temps où la valeur seule autorisoit les hommes à troubler la paix de l'univers. Dans son enfance, il prenoit plaisir à lire Quinte-Curce, et à raconter aux autres les faits héroïques qu'il avoit lus. Pendant ces récits, on voyoit son génie s'animer, ses yeux étinceler ; et alors son imagination échauffée forçoit la difficulté naturelle qu'il avoit à parler. Un officier s'avisa un jour de lui dire que l'histoire de Quinte Curce n'étoit qu'un roman ; le jeune prince en fut vivement piqué : la duchesse de Bouillon, pour se divertir, fit signe à l'officier de continuer à le contredire ; la dispute s'é-

chauffa, le héros naissant se mit en colère, quitta brusquement la compagnie, et fit appeler secrètement en duel l'officier, qui accepta la proposition pour amuser la duchesse de Bouillon, charmée de voir dans son fils des marques d'un courage précoce. Le lendemain le vicomte sortoit de la ville sous prétexte d'aller à la chasse, et étant arrivé au lieu du rendez-vous, il y trouva une table dressée. Comme il rêvoit à ce que signifioit cet appareil, la duchesse de Bouillon parut avec l'officier, et dit à son fils qu'elle venoit servir de second à celui contre qui il vouloit se battre. Les chasseurs se rassemblèrent, on servit le déjeûner, la paix fut faite, et le duel se changea en une partie de chasse.

---

78. *Le chien d'aubry de Mont-Didier.*

Sous le règne de Charles V, roi de France, Aubry de Mont-Didier passant seul dans la forêt de Bondy, fut assassiné et enterré au pied d'un arbre. Son chien resta plusieurs jours sur la fosse, et ne la quitta que pressé par la faim; il vient à Paris chez un ami intime de son malheureux maître, et par ses tristes hurlemens, semble lui annoncer la perte qu'il a faite. Après avoir mangé, il recommence ses cris, va à la porte, tourne la tête pour voir si on le suit, revient à cet ami de son maître, le tire par l'habit, comme pour lui marquer de venir avec lui. La singularité des mouvemens de ce chien, sa venue sans son maître qu'il ne quittoit jamais, ce maître qui tout d'un coup a disparu, et peut-être cette distribution de justice et d'événemens qui ne permet guère que les crimes restent long-temps cachés, tout cela fit qu'on suivit ce chien. Dès qu'on fut au pied de l'arbre, il redoubla ses cris en grattant la terre, comme pour faire signe de chercher en cet endroit. On y fouilla,

6

et on y trouva le corps de cet infortuné Aubry. Quelque temps après, ce chien aperçut par hasard l'assassin, que tous les historiens nomment le chevalier Macaire; il lui saute à la gorge, et on a bien de la peine à lui faire lâcher prise : chaque fois qu'il le rencontre, il l'attaque et le poursuit avec fureur. L'acharnement de ce chien, qui n'en veut qu'à cet homme, commence à paroître extraordinaire. On se rappelle l'affection qu'il avoit marquée pour son maître, et en même temps plusieurs occasions où ce chevalier Macaire avoit donné des preuves de sa haine et de son envie contre Aubry de Mont-Didier: quelques circonstances augmentèrent les soupçons. Le roi, instruit de tous les discours qu'on tenoit, se fait amener ce chien, qui paroît tranquille jusqu'au moment qu'apercevant Macaire au milieu d'une vingtaine d'autres courtisans, il aboie et cherche à se jeter sur lui.

Dans ce temps-là on ordonnoit le combat entre l'accusateur et l'accusé, lorsque les preuves du crime n'étoient pas convaincantes : on nommoit ces sortes de combats, *Jugemens de Dieu ;* parce qu'on étoit persuadé que le Ciel auroit plutôt fait un miracle, que de laisser succomber l'innocence. Le roi, frappé de tous les indices qui se réunissoient contre Macaire, jugea qu'il échéoit gage de bataille, c'est-à-dire, qu'il ordonna le duel entre le chevalier et le chien. Le champ clos fut marqué dans l'île de Notre-Dame qui n'étoit alors qu'un terrain vide et inhabité.

Macaire étoit armé d'un gros bâton, le chien avoit un tonneau percé pour sa retraite et ses relancemens. On le lâche; aussitôt il court, tourne autour de son adversaire, évite ses coups, le menace tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, le fatigue, et enfin s'élance, le saisit à la gorge, et l'oblige à faire l'aveu de son crime en présence du roi et de toute sa cour.

La mémoire de ce chien mérita d'être conservée à la postérité, par un monument qui subsiste encore sur la cheminée de la grand'salle du château de Montargis; mais le temps ayant presque détruit ce tableau, cet événement a été consigné dans l'histoire, comme un témoignage des voies de la Providence pour le châtiment des grands crimes.

---

79. *Les deux soldats, ou l'ennemi généreux.*

PENDANT le siége de Namur, que les puissances alliées contre la France firent au commencement de ce siècle, on connut dans le régiment du colonel Hamilton, un bas-officier qu'on appeloit Union, et un simple soldat nommé Valentin: ces deux hommes étoient rivaux, et leurs querelles particulières les rendirent ennemis irréconciliables. Union, qui se trouvoit l'officier de Valentin, saisissoit toutes les occasions possibles de le tourmenter, et de faire éclater son ressentiment: le soldat souffroit tout sans résistance; mais il disoit quelquefois qu'il donneroit sa vie pour être vengé de ce tyran. Plusieurs mois s'étoient passés dans cet état, lorsqu'un jour ils furent commandés l'un et l'autre pour l'attaque du château; les Français firent une sortie, où l'officier Union reçut un coup de feu dans la cuisse. Il tomba, et comme les Français pressoient de toute part les troupes alliées, il s'attendoit à être foulé aux pieds. Dans ce moment, il eut recours à son ennemi: « Ah! Valentin, s'écria-t-il, peux-tu m'abandonner? Valentin à sa voix court précipitamment à lui, et au milieu du feu des Français, il mit l'officier sur ses épaules, et l'enleva courageusement à travers les dangers, jusqu'à la hauteur de l'abbaye de Salsire: dans cet endroit, un boulet de canon le tua lui-même, sans toucher à l'officier. Valentin

tomba sous le corps de son ennemi qu'il venoit de sauver; celui-ci oubliant alors sa blessure, se releva en s'arrachant les cheveux; et se rejetant aussitôt sur ce corps défiguré : « Ah ! Valentin, s'écrie-t-il, en rompant un silence mille fois plus touchant que les larmes les plus abondantes, Valentin, est-ce pour moi que tu meurs ? pour moi, qui te traitois avec tant de barbarie ? Je ne pourrai pas te survivre, je ne le veux pas.... non. » Il fut impossible de séparer Union du cadavre sanglant de Valentin, malgré les efforts qu'on fit pour l'en arracher; enfin, on l'enleva tenant toujours embrassé le corps de son bienfaiteur, et pendant qu'on les portoit ainsi l'un et l'autre dans les rangs, tous leurs camarades qui connoissoient leur inimitié, pleuroient à la fois de douleur et d'admiration. Lorsqu'Union fut ramené dans sa tente, on pansa de force la blessure qu'il avoit reçue, mais le jour suivant, ce malheureux appelant toujours Valentin, meurt accablé de regrets.

---

80. *Tendresse filiale de Louis de Bourbon, comte de Montpensier.*

Voici un bel exemple de tendresse filiale. Louis de Bourbon, comte de Montpensier, avoit suivi en Italie l'armée de Louis XII. Son père, Gilbert de Montpensier, que Charles VIII avoit fait son lieutenant-général dans le royaume de Naples, y étoit mort, et avoit été enterré à Pouzzolles. Le fils y fit un voyage pour voir un tombeau qui renfermoit ce qu'il avoit eu de plus cher. Après avoir fait faire à son père un service magnifique, il en fit ouvrir la tombe, afin de se procurer la satisfaction de contempler les restes de celui à qui il devoit la vie. Ce spectacle l'émut, le frappa; un torrent de larmes s'échappa de ses yeux, son cœur fut serré et sa dou-

leur fut si vive, qu'il en expira sur le lieu même. Il n'étoit âgé que de dix-huit ans. Cette tendresse, cet attachement si rare, les preuves qu'il avoit déjà données de sa valeur, le firent généralement regretter. Toute l'armée le pleura. Il fut renfermé da s le tombeau qu'il venoit de faire ouvrir, et ses cendres furent mêlées à celles d'un père qu'il avoit aimé si tendrement.

---

81. *Sévérité du maréchal de Cossé pour la discipline militaire.*

Le maréchal de Cossé, si fameux sous le règne de Henri II, fut un des généraux les plus zélés pour l'observation de la discipline militaire. Il faisoit le siége de Vignal en Piémont, et il avoit extrêmement défendu de sortir des retranchemens sans son ordre. Un volontaire du nom de Boissy, jaloux de faire des actions d'éclat, s'arme un jour de son arquebuse, monte sur la brèche, tire sou coup; et mettant tout de suite l'épée à la main, il s'y maintient avec autant de courage que de bonheur. Quelques-uns de ses camarades voulurent partager sa gloire; ils coururent aussi sur la brèche; bientôt il s'y trouva des bataillons entiers, et la place fut emportée. M. de Cossé n'arriva qu'après cette victoire. Sur-le-champ il donna ses ordres pour empêcher le pillage, et assurer la conquête; ensuite il rassembla les soldats; mais au lieu de louer leur bravoure, il blâma fort leur désobéissance. Les troupes connoissoient sa sévérité: on ne douta pas que le châtiment ne suivit de près la réprimande. Les officiers alors s'approchèrent du général, le conjurèrent d'oublier une désobéissance que le succès sembloit justifier. Il se laissa gagner: mais, persuadé que c'est autoriser les fautes que de les pardonner en faveur des suites heureuses qu'elles ont eues, il voulut que Boissy fût arrêté et conduit

à Turin pour lui faire son procès. C'étoit vraiment un triste spectacle de voir un jeune homme à peine âgé de vingt ans, chargé de fers et traîné comme un criminel, parce qu'il avoit eu le courage d'affronter la mort, et de montrer à ses camarades le chemin de la victoire. Les soldats consternés n'osoient lever les yeux sur lui. « Eh! mes amis, leur disoit-il de temps » en temps, que n'ai-je été tué sur la brèche, plutôt » que de périr par la main d'un bourreau? » Dès qu'il fut arrivé à Turin, le conseil de guerre s'assembla. « Messieurs, dit le maréchal de Cossé à ceux » qui le composoient, l'exemple de Boissy est d'une » conséquence très-dangereuse; il peut nous enle- » ver une foule de jeunes gens, brûlans de courage, » qui auront la même témérité que lui, sans avoir » le même bonheur. Jugez-le selon les lois; il a dé- » sobéi, sa faute mérite la mort; voilà mon avis. » Tout le conseil souscrivit à cet arrêt. On donna ordre au grand-prévôt d'amener Boissy. Une multitude de soldats le suivoit, en criant *miséricorde*. Mais le maréchal paroissoit inflexible. Il fit lire la sentence au coupable, et l'envoya au supplice. M. de Cossé ne vouloit pas sa mort. Aussi sévère, mais moins cruel que Manlius, il suspendit l'exécution au moment qu'elle alloit se faire, pardonna à Boissy; et après avoir suffisamment puni sa désobéissance par tout cet appareil de supplice, il récompensa généreusement sa bravoure, et voulut que désormais il combattît toujours à ses côtés.

---

82. *Exemples mémorables de bienfaisance et d'humanité.*

Epaminondas et Phocion furent long-temps à la tête des armées des Grecs, et moururent pauvres. Ce même maréchal de Cossé, qui retraçoit aux yeux de

nos pères les talens de ces grands capitaines, imita, surpassa même leur désintéressement. On l'avoit fait gouverneur du Piémont, province conquise et possédée alors par les Français ; il falloit y entretenir des troupes, et la cour ne lui envoyoit point d'argent ; Cossé y employoit ses revenus. Plus d'une fois il vendit sa vaisselle, il engagea ses pierreries. Malgré cela, les soldats et les officiers à qui ces sommes ne suffisoient pas, furent contraints de faire des dettes. Déjà elles étoient très-considérables, lorsqu'il vint un ordre d'évacuer le Piémont, que la paix restituoit au duc de Savoie. Tous les marchands à qui il étoit dû beaucoup par l'armée française, furent consternés de cette nouvelle. Ils coururent chez le maréchal. Comment eût-il pu les satisfaire ? on ne lui avoit point envoyé d'argent. Il leur proposa de le suivre à la cour de France, où il leur promit d'intercéder pour eux. Il dut être bien douloureux pour un cœur tel que le sien, de voir une foule de marchands obligés de quitter leur patrie et leurs familles, pour venir chercher dans un pays fort éloigné, le paiement des sommes qu'ils avoient prêtées pour le bien de l'Etat. Cossé fut reçu du roi François II avec les éloges et la distinction que méritoient ses services ; mais les ministres qui ne l'aimoient pas, lui firent toujours refuser l'argent qu'il sollicitoit pour ces marchands dont la bourse avoit été la ressource de l'armée française. Cependant ceux-ci se lassoient d'attendre, et ils étoient sur le point de retourner dans le sein de leurs familles éplorées, gémir, regretter de s'être sacrifiés pour la France. Ils vinrent, les larmes aux yeux, faire leurs adieux au maréchal. Son cœur fut ému. Tous les sentimens d'un bon citoyen se ranimèrent, et lui parlèrent en faveur de ces pauvres marchands. « Madame, dit-il à son épouse » qui venoit de lui remettre vingt mille écus qu'elle » avoit amassés avec peine pour la dot de sa fille,

» renvoyons à un autre temps le mariage de made-
» moiselle de Brissac. Cet argent que vous destiniez
» à son établissement, donnons-le à ces bons mar-
» chands qui se sont ruinés pour servir l'Etat, et qui
» ne sont venus en France que sur la confiance qu'ils
» ont eue en mon crédit. » Sans attendre davantage,
il leur distribua cette somme, fit quelques emprunts
auprès de ses amis, et leur donna des assurances pour
le reste de ce qui leur étoit dû. On loua fort cette
action ; mais si elle ajouta à la gloire de M. de Cossé,
ce fut aux dépens de sa fortune. Il fut obligé de ren-
voyer plusieurs de ses domestiques, de retrancher
une partie de ses équipages, et de se partager entre
la ville et la campagne, afin d'épargner, et d'amas-
ser de quoi acquitter ses engagemens et établir sa fa-
mille.

Ce trait me rappelle une belle action du vicomte
de Turenne dans une de ses premières campagnes.
Ce fut en 1635. Notre armée commandée par le car-
dinal de la Valette, avoit passé le Rhin, afin de se
réunir aux Suédois, qui depuis long-temps combat-
toient pour nous en Allemagne. La disette de vivres
se fit bientôt sentir à nos troupes. Les soldats ne man-
geoient plus que des choux, des raves et des racines
qu'ils alloient chercher dans les champs. La livre de
pain se vendoit un écu. A tout moment on craignoit
une sédition. M. de Turenne, touché de voir souffrir
les soldats, leur donna de l'argent tant qu'il en eut.
Lorsque sa bourse fut épuisée, il vendit tout ce qu'il
avoit de vaisselle, et il en distribua le prix aux trou-
pes. Cette action lui fit honneur ; chacun l'en louoit.
Le modeste Turenne, qui fuyoit les éloges autant
que les autres sont avides à les rechercher, ne ces-
soit de dire qu'il n'avoit fait cette vente que pour ac-
quitter ses dettes. Et cette modestie, qui n'étoit point
artificielle chez lui, ne servit qu'à relever encore sa
générosité.

83. *Bel exemple d'amour filial de Charles de Cieutat.*

Marguerite de Valois faisoit la guerre à Henri III son frère, et au roi de Navare son mari. Elle avoit campé sa petite armée devant Villeneuve d'Agenois. Elle ordonna à trente ou quarante soldats de conduire Charles de Cieutat aux pieds des murailles, et de le tuer, si son fils, qui commandoit dans cette place, refusoit d'en ouvrir les portes. Cieutat, après qu'on eut fait cette indigne sommation à son fils, lui cria: « Songe à la fidélité et au devoir d'un Français, » et que si j'étois capable de t'exhorter à te rendre, » ce ne seroit plus ton père qui te parleroit, mais un » traître, un lâche, un ennemi de ton honneur et » de ton roi. » Ses gardes avoient déjà le bras levé, et alloient le frapper; le jeune Cieutat leur fait signe: on ouvre la porte, il sort avec trois ou quatre hommes, feint de parlementer; et mettant tout-à-coup l'épée à la main, il fond avec tant d'impétuosité sur ceux qui tenoient l'épée nue sur son père, et se trouve si bien secondé par plusieurs soldats de la garnison, qu'il le délivre et l'enlève à l'ennemi.

---

84. *Constance de Cezelli, ou l'héroïne de Leucate.*

En 1590, le parti de la ligue en Languedoc, demanda des troupes au roi d'Espagne. Sur la nouvelle de leur débarquement, Barri de Saint-Aunez, gouverneur pour Henri IV à Leucate, en partit pour aller communiquer un projet au duc de Montmorency, commandant dans cette province. Il fut pris en chemin par les ligueurs qui marchèrent aussitôt avec les Espagnols vers Leucate, persuadés qu'ayant le gouverneur entre leurs mains, cette place ouvri-

roit tout de suite ses portes, ou du moins ne tiendroit pas long-temps ; mais Constance de Cezelli (1) sa femme, après avoir assemblé la garnison et les habitans, et leur avoir représenté leur devoir et leur honneur, se mit si fièrement à leur tête, une pique à la main, qu'elle inspira du courage aux plus foibles. Les assiégeans furent repoussés partout où ils se présentèrent. Désespérés de leur honte et des pertes qu'ils avoient faites, ils envoyèrent dire à cette vaillante femme, que si elle continuoit à se défendre, ils alloient faire pendre son mari. « J'ai des biens » considérables, répondit-elle les larmes aux yeux ; » je les ai offerts, et je les offre encore pour sa ran- » çon, mais je ne racheterai point, par une lâcheté, » une vie qu'il me reprocheroit, et dont il auroit » honte de jouir ; je ne le déshonorerai point par » une trahison envers la patrie et mon roi. » Les assiégeans, après avoir tenté une nouvelle attaque qui ne leur réussit pas mieux que les autres, firent mourir Barri et levèrent le siége. La garnison vouloit user de représailles sur le seigneur de Loupian qui étoit du parti de la ligue et qui avoit été fait prisonnier ; notre héroïne s'y opposa. Henri IV lui envoya le brevet de gouvernante de Leucate, avec la survivance pour son fils.

Celui-ci devenu gouverneur de Leucate, imita la fidélité et le courage de sa mère. En 1637, Serbelloni vint investir cette place : mais craignant les lenteurs d'un siége, il tenta de corrompre Barri, et lui promit des avantages considérables, s'il vouloit embrasser le service des Espagnols. L'histoire de son père fut la seule réponse que le général en reçut.

(1) Elle étoit d'une ancienne et riche famille de Montpellier.

85. *Générosité de Henri de Mesmes.*

Henri II, mécontent de l'avocat-général du parlement de Paris, en offrit la charge à Henri de Mesmes qui lui représenta aussitôt que cette place n'étoit pas vacante. Elle l'est, dit le roi; celui qui l'occupoit a cessé d'en être digne. « Sire, s'écria vivement de » Mesmes, j'aimerois mieux gratter la terre avec les » ongles que d'entrer dans cette charge par une telle » porte. » En même temps il entreprend l'apologie de l'accusé, et il la fait si bien, que ce roi également touché, et de son désintéressement, et des raisons qu'il lui apportoit, laissa l'avocat-général dans sa place. Celui-ci fut bientôt instruit de la générosité de M. de Mesmes; il vint lui en faire des remercîmens. De Mesmes ne voulut jamais les recevoir. » Je » n'ai fait que mon devoir, disoit-il: agir autrement, » ç'eût été me déshonorer. »

---

86. *Belle réponse du duc de Longueville.*

On vint avertir le duc de Longueville que plusieurs de ses voisins ne cessoient de chasser sur ses terres. *Laissez-les faire*, répondit-il, *j'aime mieux avoir des amis que des lièvres.*

---

87. *La bravoure du chevalier.*

Dans nos guerres d'Italie, au commencement du règne de Louis XII, le chevalier Bayard renouvela le prodige attribué au fameux romain Horatius Coclès. Un gros corps d'Espagnols s'avançoit pour s'emparer d'un pont sur le Gariglian. Bayard accourut avec quelques gendarmes, mais le nombre les effraya, et le brave chevalier resta seul. Son courage ne l'a-

bandonna pas. Quoique seul, il alla se placer à l'entrée du pont, et là, pendant un temps très-considérable, il soutint tous les efforts de ce corps d'armée. Des troupes vinrent ensuite à son secours, et les Espagnols furent repoussés avec perte.

Tel est notre préjugé pour l'antiquité : Horatius Coclès a vécu quelques siècles plutôt, on le donne pour modèle à nos jeunes guerriers, et l'on ne leur parle presque pas de la belle action du chevalier français.

---

88. *Prudence et courage du chevalier Bayard.*

Lorsque nous combattions en Flandres contre l'empereur Maximilien et le roi d'Angleterre Henri VIII; lorsque nos troupes fuyoient à Guinegate, (1) ce même Bayard se rendit prisonnier d'une manière qui lui fit grand honneur. A ses côtés tout avoit pris la fuite. Il n'y restoit plus que quelques chevaliers français, qui auroient eu honte de prendre ce parti. Mais enfin le nombre les accabla; il fallut songer à se rendre. Bayard aperçut au pied d'un arbre, un gendarme anglais bien équippé, et qui se souciant peu de faire des prisonniers, se reposoit tranquillement des fatigues de cette journée. Il pique droit à lui, saute de son cheval, lui met l'épée sur la gorge. « Rends-» toi, homme d'armes, ou tu es mort. » On peut juger quelle dut être la surprise de ce gentilhomme. Il se rendit, et remit son épée à Bayard. *Reprenez-la*, lui dit celui-ci, *et de plus, recevez la mienne ; je suis le capitaine Bayard ; je me fais votre prisonnier.* Bayard resta quelques jours dans le camp ennemi, après quoi il pria son hôte de le faire conduire à l'armée française. *Et votre rançon?* lui dit

(1) Il s'est donné deux batailles dans cet endroit. On donna à celle-ci le nom de *journée des Eperons*, parce que nos gendarmes y firent plus d'usage de leurs éperons que de leurs sabres.

l'anglais; *et la vôtre?* répliqua Bayard, *n'êtes-vous pas aussi mon prisonnier?* Le cas étoit singulier. On résolut de s'en rapporter à la décision de l'empereur et du roi d'Angleterre. Ces deux princes prononcèrent en faveur de Bayard; mais Maximilien, qui connoissoit depuis long-temps tout le mérite de ce chevalier, et qui redoutoit sa valeur, le pria de ne retourner au camp des Français qu'après six semaines, et d'employer ce temps à faire un voyage dans les Pays-Bas. Bayard y consentit. Deux officiers de l'empereur furent chargés de l'accompagner, et partout il fut reçu avec la distinction que méritoient ses talens et ses exploits.

---

89. *Mort patriotique et héroïque de Bayard.*

Ce brave chevalier mourut en Italie, blessé à la retraite de Rebec, où l'armée française fut mise en déroute par les Espagnols, chez lesquels étoit passé le connétable de France, Charles de Bourbon. Celui-ci vit Bayard expirant au pied d'un arbre, priant Dieu à haute voix, baisant affectueusement la garde de son épée en guise de crucifix, et ayant le visage tourné vers les Espagnols; *car*, dit-il, *n'ayant jamais tourné le dos devant l'ennemi, je ne veux pas commencer à la fin de ma vie.* Le connétable lui témoigna combien il étoit touché de le voir en cet état. *Monseigneur*, répondit Bayard, *je vous remercie, il n'y a point de pitié en moi, qui meurs en homme de bien, servant mon roi: il faut avoir pitié de vous, de vous voir servir contre votre prince, votre patrie et votre serment.* La gloire, remarque judicieusement M. Rollin, est-elle ici du côté du vainqueur, et le sort du mourant ne lui est-il pas infiniment préférable?

90. *Intrépidité de Pierre Bogis.*

Philippe Auguste tenoit depuis long-temps assiégé Château-Gaillard, place très-forte de Normandie. Un jeune homme intrépide, que l'histoire appelle *Pierre Bogis*, ou *le Camus*, après avoir bien examiné la muraille, crut enfin avoir trouvé l'occasion qu'il cherchoit, de se distinguer et de se faire connoître. Il rassemble quelques-uns de ses amis, tous gens déterminés, et descend avec eux dans le fossé. Ils se glissèrent sans être aperçus, et parvinrent jusque sous la fenêtre d'un magasin qui étoit attenant aux remparts. Là, Bogis se fait élever sur les épaules de ses compagnons; et s'aidant de ses mains et de sa légèreté, il saisit un des barreaux, et monte sur la fenêtre qu'il trouva bientôt moyen d'ouvrir. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'il jeta des cordes à ses camarades; tous le joignirent heureusement. La porte du magasin donnoit sur le rempart, il la fallut enfoncer. La garnison accourut au bruit; mais épuisée par la longueur et par les fatigues d'un siége, elle n'étoit plus que de deux cents hommes. C'en étoit bien encore assez pour s'opposer à sa petite troupe. Par bonheur pour lui, ils s'imaginèrent qu'il étoit suivi d'une partie de l'armée française. Au lieu de l'attaquer, ils jetèrent tumultueusement contre la porte du magasin, des fascines qui se trouvoient près de là, et auxquelles ils se hâtèrent de mettre le feu. Que ne peut le courage? Pierre, le sabre à la main, s'avance tout au travers des flammes, et secondé de ses gens, fond sur les soldats de la garnison. Ils fuient de tous côtés et gagnent le château avec précipitation. Bogis ne s'amusa pas à les suivre, il courut à la porte de la ville, en abattit le pont-levis, et fit entrer toute l'armée, à qui le bruit de cette attaque avoit déjà fait prendre les armes.

9[1].

91. *Courage et présence d'esprit du chevalier de Belle-Isle.*

Straarbaen fut pris, en 1734, d'une manière à peu près semblable. Le courage et la présence d'esprit de M. le chevalier de Belle-Isle en firent tous les frais. Il s'étoit avancé avec M. de Mortagne, pour examiner les ouvrages de cette place. Personne ne paroissoit pour s'opposer à leur dessein; ils descendirent dans le fossé, où ils ne trouvèrent encore personne. Une poterne (1) étoit ouverte vis-à-vis d'eux; ils y vont, et ne la trouvent point gardée; M. le chevalier de Belle-Isle y entre, tandis que M. de Mortagne va chercher un détachement de grenadiers. La poterne débouchoit dans un bastion de la place. Cinquante hommes y étoient en bataille, et se disposoient à aller par ce chemin dans quelqu'un des ouvrages extérieurs. M. le chevalier de Belle-Isle, sans se déconcerter par cette rencontre imprévue, leur cria d'un ton ferme : *Armes bas*. L'officier qui les commandoit voulut parlementer; mais le chevalier de Belle-Isle, à qui il importoit de ne pas perdre les momens, et de faire croire qu'il étoit bien soutenu, leur dit qu'on ne leur feroit aucun quartier, s'ils ne prenoient leur parti tout de suite. Ils se rendirent; et M. de Mortagne, qui arriva sur ces entrefaites avec un corps de grenadiers, ne fut que le témoin de ce désarmement qui rendit les Français maîtres de la place.

---

92. *Le duc de Bretagne et Jean Bazvalen.*

Le duc de Bretagne étoit extrêmement irrité contre Olivier de Clisson, seigneur breton, que Charles VI, roi de France, avoit honoré de l'épée de conné-

(1) C'est une ouverture pratiquée ordinairement dans les flancs d'un bastion, pour la communication de la place avec les ouvrages avancés.

table. Il trouva moyen de l'attirer dans le château de l'Hermine, et de l'y faire arrêter. Ce coup d'éclat alarma toute la noblesse qui se trouvoit rassemblée auprès de lui. Elle se hâta de demander grâce, elle menaça même d'assiéger le château. La passion écouta-t-elle jamais rien? Le duc fut inflexible. Il étoit époux, il étoit prince, et Clisson étoit accusé de faire sa cour trop assidûment à la duchesse, et de chercher à s'assurer des droits sur la Bretagne, en mariant sa fille à Jean, fils de ce Charles de Blois qui avoit disputé cette province au duc pendant plus de vingt-trois ans. Vers le soir, il fait appeler Jean Bazvalen à qui il avoit confié la garde du connétable, il lui ordonne de l'enfermer dans un sac, et de le jeter dans la mer, vers le milieu de la nuit. Bazvalen consterné tombe aux pieds de son maître. Il lui peignit vivement l'opprobre dont il alloit se couvrir par ce procédé odieux et injuste; il lui représenta tout ce qu'il avoit à craindre de la noblesse dont Clisson étoit adoré, et du roi de France qu'il outrageoit dans la personne de son premier officier. En un mot, rien ne fut oublié de ce qui pouvoit le faire changer de résolution. Pour toute réponse, l'ordre fut réitéré de manière à ne point souffrir de réplique. Bazvalen promit tout et se retira. Le duc ne fut pas plutôt seul, qu'il se vit livré à ces agitations, à ces inquiétudes plus cruelles mille fois que le fer et le feu. Qu'il eût été bien plus à plaindre, s'il eût possédé le funeste avantage de pouvoir commettre le crime de sang-froid! plus d'une fois il voulut révoquer l'ordre qu'il avoit donné, la passion qui l'aveugloit le retint toujours. Il se mit au lit, mais l'idée du meurtre qu'il venoit de commander ne lui permit pas de prendre aucun repos. Il n'envisageoit qu'avec frayeur les suites de cet assassinat. Déjà il croyoit voir le roi de France porter la flamme dans ses Etats, et ses peuples s'éloigner de lui, comme d'un meurtrier. Dé-

chiré par ces idées accablantes, il se lève, et dès la pointe du jour, il envoie chercher Bazvalen. *Mes ordres sont-ils exécutés*, lui dit-il précipitamment. *Oui, Monseigneur. — Quoi! Clisson est mort! — Ne me l'aviez-vous pas ordonné?.... Un peu après minuit, il a été précipité dans la mer.* Ha! s'écria tristement le duc, « voyez ci un pitieux ré-
» veille-matin! Plût à Dieu, messire Jehan, que je
» vous eusse cru! je vois bien que je ne serai jamais
» sans détresse; retirez-vous, messire Jehan, que je
» ne vous voie plus. » Bazvalen, chassé par son maître le laissa en proie à la plus affreuse désolation. Il s'agitoit comme un furieux; tout le château retentissoit de ses cris; ses gémissemens portoient la consternation dans l'ame de tous ses gens. C'est ainsi qu'Alexandre, après avoir assassiné Clitus, s'abandonnoit à la douleur et au désespoir. Bazvalen craignit les suites de ce chagrin excessif. Il revint auprès du duc : *Monseigneur*, lui dit-il, *cessez de vous affliger; il y a remède à tout; Clisson n'est pas mort. J'ai prévu ce qui est arrivé, et j'ai eu le courage de surpendre l'exécution de vos ordres.* A ces mots, le duc transporté de joie, saute au cou de Bazvalen, loue sa prudence, l'appelle le plus fidèle de ses sujets, le comble de caresses. Il sentoit toute l'étendue d'un pareil service, et il lui promit de ne l'oublier jamais.

Exemple mémorable, dont les grands et les serviteurs des grands peuvent également profiter, les uns, pour s'accoutumer à ne pas prendre conseil de leurs passions; les autres, pour n'en être pas les ministres aveugles; car, en pareilles occasions, c'est servir son maître que de ne lui pas obéir.

93. *Olivier de Clisson et sa fille.*

C'ÉTOIT vraiment un honnête homme que cet Olivier de Clisson, dont nous venons de parler. S'il eût voulu assurer la Bretagne à sa fille, comme on l'en avoit soupçonné et accusé, il avoit la plus belle occasion du monde. Le duc venoit de mourir. Il avoit confié à ce brave chevalier, conjointement avec le duc de Bourgogne, oncle de Charles VI, roi de France, la régence de ses Etats, pendant la minorité du jeune prince. Marguerite de Clisson, sa fille, épouse de Jean, fils de Charles de Blois, fut instruite de ces dispositions du duc de Bretagne. De grand matin elle court chez son père. « Il ne tient qu'à » vous, lui dit-elle en se jetant à ses genoux, que » mon mari recouvre son héritage. Daignez l'aider, » la Bretagne est à nous. — Et pour cela, comment » faut-il s'y prendre » ? reprit tranquillement Clisson. Alors, sans garder aucune retenue, elle osa lui proposer de faire mourir le jeune duc, avant l'arrivée du duc de Bourgogne. L'idée seule de trahison révolta toujours les grandes ames. « Ha ! ha ! cruelle et » perverse femme, s'écria Clisson, saisi de la plus » vive indignation, si tu vis longuement, tu seras » cause de détruire tes enfans d'honneur et de biens. » Une hallebarde étoit sous sa main, il la tourne contre sa fille, et il l'en eût percée, si la fuite ne l'eût dérobée à sa colère ; mais elle descendit avec tant de précipitation, qu'elle se cassa la cuisse, accident qui la rendit boiteuse pour le reste de ses jours.

94. *La comtesse de Montfort, ou la princesse de Bretagne.*

Charles de Blois (1) marcha vers Hennebon, où la comtesse de Monfort s'étoit retirée. C'étoit la plus forte place de la Bretagne, et les assiégés étoient encore animés par la présence et par l'exemple de leur incomparable héroïne. Elle fit des prodiges de valeur. Les plus rudes assauts se succédoient presque sans interruption. Armée de pied en cap, on la voyoit combattre sur la brèche, courir à tous les postes, encourager ses gens, les faire avancer, les soutenir. Durant la plus terrible de ces attaques, elle monte au sommet de la forteresse; et de là, découvrant que la plus grande partie de l'armée ennemie étoit occupée à l'assaut, elle descend avec précipitation, monte à cheval, suivie de cinq cents hommes, sort par une porte éloignée de l'attaque, et fond avec la rapidité d'un éclair sur le camp des assiégeans. Elle renverse tout ce qui s'oppose à son passage; tout fuit devant elle. Les tentes sont arrachées ou livrées aux flammes. Bientôt l'embrasement du camp est aperçu par les assiégeans. Ils abandonnent l'assaut pour arrêter l'incendie. La comtesse rassemble sa troupe, et veut rentrer dans Hennebon; mais les ennemis se trouvant entre elle et la ville, elle tourne bride, et prend la route d'Aurai, où elle arriva heureusement, laissant ses ennemis aussi surpris que saisis d'admiration, lorsqu'ils apprirent que c'étoit la comtesse en personne qui leur avoit donné une alarme si vive. Cinq jours après, elle revint à

(1) Charles de Blois avoit épousé Jeanne, héritière des Etats de Bretagne. Le comte de Montfort, son oncle, les lui disputoit; et après que celui-ci eut été fait prisonnier, la comtesse de Montfort son épouse soutint seule tout le poids de la guerre avec une conduite et un courage de héros.

la tête de sa petite troupe, force un des quartiers des assiégeans, et rentre dans la ville à la vue de l'armée.

Hennebon ne fut pas pris; la comtesse de Montfort reçut un grand secours d'Angleterre, et elle obligea les troupes de Charles de Blois à lever honteusement le siège.

---

95. *Jean de Vaisy, ou le brave prêtre.*

Les Français venoient de perdre la bataille de la Massoure (1), et se retiroient vers Damiette, toujours harcelés par les Sarrasins. Une troupe de ceux-ci s'étoient fait, avec de grosses pierres, un logement d'où ils lançoient sur les Croisés une grêle de traits, qui souvent tuoient, blessoient presque toujours. Joinville attendoit avec impatience l'entrée de la nuit pour aller ruiner ce fatal épaulement; mais l'intrépidité de son aumônier, nommé Jean de Vaisy, lui fournit l'occasion de la renverser plutôt. Ce courageux ecclésiastique se dérobe *tout seul et*, dit Joinville, *sa cuirasse vêtue, son chapel de fer sur sa tête, son épée sous le bras;* marche comme sans dessein vers ces incommodes Sarrasins, qui le prirent pour un des leurs; fond tout-à-coup sur eux; frappe d'estoc et de taille, les culbute et les met en fuite. Détrompés de leur erreur et bientôt secourus de plusieurs de leurs cavaliers, ils reviennent sur l'aumônier qui se retiroit content de son exploit : mais cinquante gendarmes envoyés par Joinville, les arrêtent, détruisent le retranchement, et ramènent comme en triomphe le courageux de Vaisy, qu'on n'appeloit plus que le *brave prêtre.* Alors, dit ailleurs l'abbé Velly, on croyoit bonnement que les canons,

(1) Ville d'Egypte, d'abord emportée par les Français, et reprise quelques momens après par les Sarrasins. Le comte d'Artois, frère de S. Louis, y perdit la vie.

qui défendent aux ecclésiastiques de manier les armes, ne s'étendoient pas jusqu'aux guerres saintes, et que les pasteurs qui quittoient leur troupeau, pour courir après les loups, étoient en droit de les tuer.

---

96. *Générosité mémorable du maréchal de Boucicaut.*

En 1401, Bajazet entra en Hongrie. Les Français, toujours avides de gloire, volèrent en grand nombre au secours de ce royaume. On se battit à Nicopolis. Ils y soutinrent dignement l'honneur de la nation; mais enfin abandonnés du reste de l'armée, accablés par le nombre, épuisés de fatigue, ils furent obligés de se rendre prisonniers. Bajazet les fit presque tous massacrer inhumainement. Il n'épargna que ceux dont il espéroit tirer des sommes considérables. De ce nombre fut Jean le Meingre de Boucicaut, maréchal de France et guerrier fameux. Les Turcs vouloient qu'il payât sa rançon tout de suite; il avoit des connoissances dans quelques villes chrétiennes, voisines de Burse, place dans laquelle étoient renfermés avec lui le comte de Nevers, prince du sang de France, et fils du duc de Bourgogne, et d'autres seigneurs dont on avoit respecté les jours. On lui permit d'aller chercher de l'argent : il en trouva bientôt; mais au lieu de l'employer à finir sa captivité, il ne s'en servit qu'à adoucir celle de ses compagnons. Il leur distribua tout ce qu'il avoit amassé, et reprit ses fers, plus content de les partager avec ses compatriotes dans une terre éloignée, que de retourner seul dans sa patrie. Le comte de Nevers, frappé de sa générosité, et pénétré d'estime pour lui, ne cessoit de l'exhorter à reprendre le chemin de la France. « Hé quoi! lui répondoit toujours » Boucicaut, pourrois-je être assez lâche pour aban-

» donner ainsi le sang de mon roi ? Mes chaînes,
» prince, ne tomberont qu'avec les vôtres. Que ne
» puis-je plutôt en être chargé tout seul ! Ce seroit
» pour moi la plus délicieuse des satisfactions, que
» de pouvoir assurer votre liberté au prix de la mien-
» ne. » Tant de générosité auroit sans doute trouvé une ample récompense à la cour de tout autre prince que Bajazet. Il est vrai qu'à la sollicitation de Boucicaut, à qui ses amis avoient procuré quelques adoucissemens, ce prince renvoya tous les chevaliers français ; mais il en exigea auparavant une rançon très-considérable, et il les fit jurer qu'ils ne porteroient plus les armes contre lui.

---

97. *Bel exemple d'amitié du maréchal de Vieilleville.*

Le maréchal de Vieilleville, jeune encore, s'étoit lié avec un gentilhomme de son âge, nommé Cornillon, et l'avoit choisi pour son compagnon d'armes. Cornillon étoit pauvre, mais il possédoit un trésor qui vaut mieux que toutes les richesses du monde ; il avoit de la vertu et des mœurs. C'est pour cela que Vieilleville avoit cherché à se l'attacher. Ils servoient tous deux dans l'armée que commandoit en Italie le maréchal de Lautrec, auquel celui-ci étoit parent. On apprit qu'il devoit y avoir bientôt une bataille entre la flotte des Vénitiens nos alliés et les galères de l'empereur. La noblesse française brûloit de se distinguer ; chacun courut au général demander la permission de se rendre sur les galères de la république. Quelques-uns l'obtinrent, entr'autres les deux amis Vieilleville et Cornillon. Les Impériaux eurent tout l'avantage. Cornillon et Vieilleville furent faits prisonniers et remis entre les mains du prince de Monaco, général de la flotte ennemie. La vivacité de leur caractère

ne s'accommodoit point de l'ennui d'une prison. Ils sollicitèrent leur élargissement. La rançon de Vieilleville fut fixée à cinq cents écus, et celle de Cornillon à deux cents. Celui-ci étoit pauvre; cette somme étoit beaucoup au-dessus de ses facultés. Son ami ne l'ignoroit pas. On lui avoit permis d'aller lui-même au camp des Français, chercher l'argent qu'on lui demandoit. Il lui en coûtoit de s'éloigner de Cornillon; il craignoit d'ailleurs que le maréchal de Lautrec, satisfait de le voir de retour, ne se bornât à payer précisément ce qui étoit dû pour lui. Il demeura donc prisonnier, et écrivit à son général de lui faire toucher sept cents écus. L'événement justifia ses soupçons. On ne lui envoya que la somme à laquelle étoit fixée sa rançon. Son parti étoit pris : l'amitié le lui avoit dicté. Il écrivit à M. de Lautrec de lui envoyer deux cents écus encore, ajoutant qu'il préféroit de rester prisonnier avec son ami, à l'avantage d'être élargi sans lui. Le prince de Monaco fut instruit de cette résolution. La générosité de Vieilleville excita la sienne, il reçut les cinq cents écus à quoi il l'avoit taxé, et lui rendit Cornillon sans rien exiger.

---

98. *Trait mémorable d'humanité du connétable Du Guesclin.*

En 1372, le valeureux connétable Du Gueselin vint assiéger Hennebon, ville de Bretagne, dont le duc étoit en guerre avec le roi de France. La ville étoit grande, peuplée, et bien fortifiée. Il y avoit une garnison considérable d'Anglais, et les habitans étoient déterminés à se bien défendre. Ils se souvenoient encore du fameux siége qu'ils avoient soutenu contre les troupes de Charles de Blois, et des exemples de courage que leur avoit donnés en cette occasion la

comtesse de Montfort, mère de leur duc ; mais cette princesse guerrière n'étoit plus à leur tête, et Du Guesclin les attaquoit. On les somma d'abord de se rendre ; ils se moquèrent de la sommation. On leur donna plusieurs assauts ; ils les soutinrent tous avec intrépidité. Le connétable étoit peu accoutumé à trouver tant de résistance. La brèche lui parut assez grande ; il ordonna un assaut général qui lui réussit. Les soldats, qui l'aimoient, et dont sa présence ranimoit l'ardeur, firent des efforts extraordinaires, se rendirent maîtres du rempart, et y plantèrent ses drapeaux. Du Guesclin les aperçut ; il triomphoit ; mais songeant aussitôt que la ville alloit être la proie du soldat vainqueur et furieux, il fut touché des ravages et des crimes dont elle étoit sur le point de devenir le théâtre. Les habitans étoient bretons comme lui ; et n'eussent-ils pas été ses compatriotes, c'étoit assez qu'ils fussent hommes pour avoir des droits sur son cœur. Il met l'épée à la main, il court sur la brèche, et s'écrie d'un ton de maître : *Qu'on cesse le combat, qu'on m'écoute !* Il fut obéi. Amis et ennemis, chacun fait silence. Alors Du Guesclin ayant à ses côtés la victoire, mais plus grand encore par les sentimens d'humanité qui le faisoient agir, déclara qu'il faisoit grâce aux habitans, qu'il ne retenoit prisonniers de guerre que les Anglais ; et en même temps il promit à ses soldats de les dédommager du butin que leur obéissance alloit leur faire perdre.

---

99. *Belle mort du connétable Du Guesclin.*

Il y avoit à Châteauneuf de Rendant, entre Mendes et le Puy-en-Velay, une garnison d'Anglais qui incommodoit tout le pays. Le connétable Du Guesclin résolut d'arrêter ses courses. Dès le commencement de la campagne, la place fut investie et vivement

pressée. Les assiégés se défendirent bien. Ils faisoient des sorties, ils soutenoient les assauts, ils réparoient les brèches, et leur résistance égaloit la constance des assiégeans. Epuisés enfin, et ayant perdu beaucoup de monde, ils promirent de se rendre s'ils n'étoient pas secourus avant le 12 juillet. La trève fut signée de part et d'autre. Mais le connétable qui avoit partagé les peines et les travaux du siége avec le moindre des soldats, tomba malade d'une fièvre continue qui le réduisit bientôt à l'extrémité. Il vit approcher la mort, et il s'y prépara. Il voulut, dit l'abbé de Choisy, recevoir avec connoissance tous les sacremens de l'Eglise; le chrétien soutenoit en lui le héros. Près de son lit étoit l'épée de connétable, il la prit, se découvrit, la baisa en s'écriant qu'il avoit regret de n'avoir pas soumis avec elle tous les ennemis de l'Etat. Ensuite il la remit au maréchal de Sancerre. « Recevez cette épée, lui dit-il, et la rendez au roi, » demandez-lui pardon pour moi des fautes que » mon imprudence m'a pu faire commettre contre » son service, et l'assurez que le Breton Du Guesclin » lui a toujours été fidèle, et qu'il meurt son servi- » teur. » Ces mots arrachèrent des larmes à tous les assistans; il leur fit ses adieux. Il embrassa pour la dernière fois ces vieux capitaines qui le suivoient depuis quarante ans, et qu'il avoit si souvent conduits à la victoire. Toujours français, toujours citoyen, il les exhorta à rester fidèles au roi, et à se souvenir que « dans quelques pays qu'ils portasssent la guerre, » les gens d'église, les femmes, les enfans, et le » pauvre peuple n'étoient point leurs ennemis. » Après cet adieu, il ne voulut plus s'occuper que de son salut; et de cette main accoutumée à gagner des batailles, tenant un crucifix qu'il baisoit avec une foi vive et animée, il expira au commencement de juillet 1380, âgé de 66 ans. L'affliction des troupes instruisit bientôt les assiégés de la mort du conné-

ble ; mais pleins d'estime pour la mémoire de ce grand homme, ils voulurent lui tenir parole, même après son trépas. La trève expirée, sans qu'ils eussent été secourus, le gouverneur se rendit au camp des Français, s'approcha avec respect du lit de parade sur lequel on avoit placé Du Guesclin, et mit à ses pieds les clefs de la ville.

---

100. *Patriotisme et grandeur d'ame d'Enguerrand de Couci.*

Après la mort du fameux Bertrand du Guesclin, Charles V, surnommé le Sage, offrit l'épée de connétable à Enguerrand de Couci ; il la refusa : « Prince, » lui dit-il, cette charge demande un homme plein » de vigueur, et mon âge ne me laisse que du zèle ; » il seroit honteux pour moi de succéder à Sire Ber- » trand, sans avoir les mêmes talens que lui. » Le roi le pria de lui nommer au moins celui qu'il croyoit le plus digne de cet honneur. Couci nomma sur-le-champ Olivier de Clisson, quoique ce fût son plus grand ennemi. Charles parut surpris ; il le témoigna, et lui dit qu'il s'étoit attendu à lui voir désigner un de ses parens, brave homme, déjà connu par plusieurs actions. *Non, Sire*, répliqua généreusement Couci, *il n'est qu'après Clisson.*

---

101. *Le chancelier Olivier, ou le ministre incorruptible.*

A quoi me sert donc votre amitié ? disoit au romain Rutilius, un ami à qui il refusoit d'accorder une injustice. Et moi, répliqua-t-il, de quoi me sert la vôtre, si elle exige de moi des choses qui sont contre mon honneur ? Ce fut à peu près ce que répondit le chancelier Olivier à la duchesse de Valen-

tinois, qui avoit tant d'empire sur Henri II. Ce ministre, de qui le sage de Thou a dit qu'il n'a jamais ouvert d'avis ni injuste, ni servile, refusa toujours d'être l'esclave des volontés et des passions de la duchesse. Elle le persécuta. Il vit s'élever l'orage sans en être intimidé ; il tenoit plus à son devoir qu'à sa fortune. On le menaça de lui ôter les sceaux ; il aima mieux les perdre et quitter la cour, que de rien faire qui fût indigne de lui. Le cardinal de Lorraine le fit rappeler par François II. Il étoit premier ministre ; mais comme il ne vouloit dans le ministère que des gens qui lui fussent entièrement dévoués, il commença bientôt à se dégoûter d'un homme dont la sagesse étoit inflexible, et l'ame également au-dessus des promesses et des menaces. Pour prix du service qu'il prétendoit lui avoir rendu, il exigeoit du chancelier une soumission aveugle à toutes ses volontés. La reconnoissance a des bornes. Celui-ci, qui voyoit que les démarches du cardinal étoient contraires au bien de l'Etat et au bonheur des peuples, s'y opposa tant qu'il put. Enfin, désolé de ne pouvoir plus suivre librement la voix de son devoir et de sa conscience, il s'abandonna au chagrin et à la douleur. Il en mourut ; mais du moins avant sa mort, il eut la satisfaction et le courage de reprocher au cardinal qui l'étoit venu visiter, toutes les injustices de son gouvernement, et la violence dont il avoit usé envers lui, pour faire passer des édits injustes.

---

102. *La ville de Paris sauvée ou le traître puni.*

Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, homme hardi s'il en fut jamais, insolent jusqu'à ne respecter aucune borne, citoyen dénaturé, et pour tout dire, ami de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, auquel il vendoit la patrie et son souverain.

Marcel avoit résolu de livrer à ce prince deux portes de Paris, celle de St-Honoré et celle de St-Antoine. Il avoit choisi pour cette trahison, la nuit du 31 Juillet au premier Août 1357. Les Navarrois devoient entrer dans la ville, mettre à mort tous ceux qui étoient du parti du régent (1), et proclamer roi de France, le roi de Navarre, l'ennemi déclaré de l'État, l'allié des Anglais. Toutes les mesures étoient bien prises, le secret avoit été bien gardé. Marcel se rend à la porte St-Antoine, renvoie sous divers prétexte les bourgeois qui lui étoient suspects, ne garde que ceux dont il est bien sûr, et se fait remettre les clefs. C'en étoit fait de Paris. Cette grande ville alloit devenir le théâtre de toutes les horreurs dont Catilina menaçoit autrefois Rome et l'Italie, sans le courage et la fidélité d'un citoyen dont le nom doit vivre à jamais dans nos annales. Il se nommoit Jean Maillard. Son amour pour son roi (2), son zèle pour sa patrie lui faisoient éclairer les démarches du prévôt; et sa charge de capitaine d'un des quartiers de la ville, lui fournissoit les moyens de le faire librement. Déjà il soupçonnoit les desseins de Marcel. On vint l'avertir qu'il diminuoit la garde de la porte St-Antoine; il ne douta plus de la trahison. Aussitôt il court à la porte, suivi de quelques citoyens zélés. *Etienne, que faites-vous ici à cette heure !* s'écrie-t-il. *Jean*, répond le

(1) Le roi Jean étoit prisonnier à Londre. Le royaume étoit gouverné par son fils Charles, qui lui succéda, et fut surnommé le Sage.

(2) Les historiens du temps s'accordent à dire que Jean Maillard fut au contraire partisan zélé du roi de Navarre et du prévôt Marcel; que ce ne fut que le 31 juillet 1358, après avoir eu une querelle très-vive avec ce traître, qu'il abandonna son parti. C'est à Pepin des Essarts et à Jean de Charni que la capitale dut son retour au devoir; ce fut Charni qui frappa le prévôt Marcel; et un bourgeois nommé Pierre Fouace acheva de le mettre à mort. Les plus anciens manuscrits de Froissart attestent ce fait, et ce n'est que d'après d'autres manuscrits altérés du même historien, que l'honneur de cette action a été attribuée à Jean Maillard.

prévôt, *à vous qu'importe de le savoir ? je suis ici pour prendre garde à la ville dont j'ai le gouvernement. — Il n'en va mie ainsi*, reprit Maillard : *ains n'êtes ici à cette heure pour nul bien.* Le prévôt donne un démenti à Maillard; celui-ci à son tour le traite de menteur et de traître. On s'échauffe. Maillard lève sa hache; et quoique Marcel fût son compère, il l'abat à ses pieds. Ses gens tombent sur ceux du prévôt et les dispersent. Après cette expédition, le brave citoyen vole à la porte St-Honoré qu'on devoit aussi livrer aux Navarrois. Il en changea la garde, qui fit d'abord quelque résistance. Tous les Parisiens furent bientôt réveillés par le bruit. Ils s'assemblent autour de Maillard, qui leur détaille ce qu'il venoit de faire, leur peint vivement la trahison de Marcel, et les exhorte de toute sa force à rentrer dans le devoir. Il étoit facile de s'assurer s'il disoit vrai. Les Navarrois étoient encore aux portes de la ville à attendre qu'on les leur ouvrît. A peine eut-il cessé de parler, que chacun lui donna le nom de *Libérateur de la patrie.* Ce fut là comme le signal de l'entière défaite des factieux. On les poursuivit, on les massacra partout; Paris ne soupira plus qu'après la présence de son maître. Les rues ne retentissoient que du cri de France, *Montjoye*, *St.-Denis*, mêlé au nom du roi et du régent. Celui-ci ne tarda pas de revenir à Paris, où il fut reçu aux acclamations de tout le peuple. La tranquillité et la joie y rentrèrent avec lui.

---

103. *Traits de grandeur d'ame de monsieur de Fabert.*

En 1662, Louis XIV ayant résolu de faire une nombreuse promotion de chevaliers de ses ordres, voulut y comprendre le maréchal Fabert. Celui-ci étoit à

Sédan ; le roi lui fit dire de se rendre à Paris pour le premier de Janvier, et cependant de faire, pour la réception, ses preuves de gentilhomme. Fabert ne l'étoit pas. Son père, *maître échevin* de Metz, étoit fils d'un libraire de Nancy; et les talens, les belles actions de Fabert étoient les seuls titres de noblesse qu'il pût apporter. Louis XIV ne pouvoit pas l'ignorer; mais persuadé de cette vérité, si bien exprimée par un de nos poëtes,

> Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.
> *Voltaire, tragédie de Mérope.*

il ne demandoit des preuves que pour la forme. Fabert regardoit cela comme une duplicité, et il en étoit incapable. Il écrivit donc au roi, pour lui témoigner sa reconnoissance de la grâce dont il vouloit l'honorer; mais il lui dit qu'il ne pouvoit jamais se résoudre à jurer que ses preuves étoient véritables, ainsi que les statuts de l'ordre l'exigeoient; ajoutant qu'il aimoit mieux ne jouir jamais d'un pareil honneur, que de l'obtenir par un parjure. Ce refus avoit quelque chose de bien généreux. La malice des courtisans chercha inutilement à l'empoisonner; les gens de bien l'admirèrent; le roi même, qui se connoissoit bien en mérite, fut si charmé de cette conduite de Fabert, qu'il l'en estima encore davantage. Ce maréchal, qui de simple volontaire avoit su s'élever aux premiers honneurs de la guerre, étoit véritablement un homme intègre et généreux. Sous le ministère du cardinal de Richelieu, un officier, avec lequel il étoit étroitement lié, voulut le faire entrer dans un projet qu'il crut contraire au bien de l'État. Il le refusa constamment. « J'ai pour maxime, dit- » il, d'épouser les intérêts de mes amis, mais non » pas leurs passions. »

104. *Fidélité de Pierre Arnaud de Berne.*

Pierre arnaud de berne, gentilhomme gascon, parent et vassal de Gaston, comte de Foix, étoit gouverneur du château de Lourde, dans le Bigorre. Les Anglais, maîtres alors de toute la Guienne, la lui avoient confiée, et ils ne pouvoient guère faire un meilleur choix. En 1378, le duc d'Anjou, frère du roi Charles V, porta la guerre dans ces provinces, dont les seigneurs avoient réclamé la protection du roi de France contre le prince de Galles, leur souverain immédiat. Il se présenta devant Lourde; mais la place étoit bien fortifiée, le gouverneur n'étoit pas homme à se laisser corrompre; la saison s'avançoit, il leva le siége et se rabattit sur le pays de Foix. Le comte, sans vouloir reconnoître ni le prince de Galles, ni le roi de France, s'étoit maintenu dans une espèce de neutralité et d'indépendance. Un traité rachète ses sujets des horreurs de la guerre. Par un article secret, il s'engagea à faire livrer Lourde aux Français. Il fallut qu'il eût bien bonne opinion de son crédit, ou bien mauvaise idée de la fidélité de son parent. Il le fait appeler à Ortes où il faisoit sa résidence. Arnaud de Berne s'y rend. Le comte lui déclare qu'il faut remettre incessamment le château de Lourde au duc d'Anjou. Le ton dont cela fut dit marquoit assez qu'on vouloit être obéi. Arnaud connoissoit l'humeur emportée du comte : il n'ignoroit pas tout ce qu'il avoit à craindre d'un refus; il se tut un moment. L'image de la mort étoit devant lui; mais l'honneur et le devoir parloient à son cœur. « Monseigneur, dit-il au comte, vous pouvez faire » de moi tout ce qu'il vous plaira; vraiment je vous » dois foi et hommage; car je ne suis qu'un pauvre » gentilhomme de votre sang et de votre terre; mais » c'est du roi d'Angleterre que je tiens le château » de Lourde. Vous n'avez pas trouvé mauvais qu'il

» me le confiât ; je ferai mon devoir, je ne le ren-
» drai qu'à lui seul. » Une fermeté si noble et si respectueuse auroit dû charmer le comte, elle ne fit que l'irriter. Malheur à tout homme qui n'a jajamais rencontré d'obstacles à ses volontés ! Gaston tire son poignard en s'écriant ; « O traître, as-tu dit
» que non ? par cette tête, tu ne l'as pas dit pour
» rien. » La colère lui fait oublier qu'Arnaud est son parent ; furieux, ne se connoissant plus, il se jette sur ce brave homme que personne n'ose secourir ; lui-même, il ne cherche point à se mettre en défense, enchaîné par son respect pour un prince dont il étoit le vassal, ne voyant que son seigneur dans son bourreau, de cet air tranquille et content qui accompagne toujours la vertu, il attend la mort, reçoit cinq coups, tombe aux pieds du comte, les arrose de son sang, et lui dit d'une voix expirante :
« Ah ! Monseigneur, vous ne faites pas gentillesse ;
» vous m'avez mandé et me (1) occiez. » Malgré cette mort, Lourde ne se rendit pas. A son départ, Arnaud en avoit laissé la garde à Jean de Berne son frère, en lui faisant promettre qu'il ne rendroit la place que sur un ordre signé du prince de Galles ou du roi d'Angleterre. Ainsi, aux remords qu'entraînent toujours les mauvaises actions, le comte ne put qu'ajouter les regrets d'avoir fait un crime inutile.

---

105. *Grandeur d'ame du ministre Colbert.*

On cherchoit à aigrir l'empereur Constantin et à l'animer contre les hommes insolens qui avoient jeté des pierres à sa statue ; et confondant l'image du prince avec sa personne, on lui disoit que son visage en avoit été tout défiguré. Ce prince, aussi

(1) Et vous me tuez.

rempli d'humanité qu'il étoit courageux, se contenta de porter la main sur son front, et de dire : « Je ne m'aperçois pas qu'on m'ait fait le moindre » mal. » J'admire ce trait, mais je n'admire pas moins ce que fit Colbert, ce ministre dont le nom sera éternellement cher à ceux qui s'intéressent au bonheur et à la gloire de la nation. Il avoit succédé au malheureux Fouquet. Ce fut une espèce de raison aux amis de celui-ci de s'imaginer qu'il avoit contribué à la chute du surintendant. Hesnaut, l'un des plus hardis d'entre eux, fit un sonnet sanglant contre M. Colbert. On se hâta de le dire au ministre ; mais son cœur plein du zèle de l'Etat, étoit bien au-dessus de ces petites foiblesses, malheureusement trop communes aux hommes en place. Il demanda s'il y avoit dans ces vers quelque chose de contraire à la gloire du roi. On lui répondit que non: *Eh bien !* dit-il, *je n'en suis donc point offensé.* C'est ainsi qu'un bon citoyen sait s'oublier absolument lui-même pour ne voir que son prince et l'Etat.

---

106. *La fidélité à sa parole récompensée, ou Nicolas Compian.*

Vers la fin du dix-septième siècle, Nicolas Compian s'étant embarqué sur un navire marseillais pour aller en Egypte, eut le malheur d'être pris et fait esclave par un corsaire de Tripoli en Barbarie. Arrivé dans cette ville, il fut vendu à un riche particulier. Il étoit accablé de sa situation ; et quoique traité avec douceur, il regrettoit l'Egypte où il devoit trouver la fortune, il pleuroit amèrement au souvenir de sa patrie et de sa famille. Son maître ayant essayé inutilement de le consoler, lui dit un jour : « Donne-moi ta parole d'honneur, et promets-moi » de revenir si je te permets d'aller à Marseille, de

» revoir tes frères, et d'arranger tes affaires domes-
» tiques : que Dieu te conduise et te ramène en san-
» té. » Compian profita de cette permission, partit
et revint, comme un autre Régulus, après avoir passé
quelques mois auprès de sa famille, se dérobant à
ses embrassemens, pour aller, fidèle à sa parole,
reprendre sa chaîne et remplir son engagement. En
arrivant à Tripoli, il trouva son maître dans la plus
grande douleur, et à la veille de perdre sa femme
dangereusement malade, qu'il aimoit éperdument :
« Chrétien, lui dit-il en le voyant, tu viens à propos
» pos et à mon secours? vois mon affliction. Dieu
» t'envoie, afin de prier ton Dieu pour ma femme
» et pour moi; car les prières de l'homme de bien
» doivent le toucher. » A ces mots, Compian tom-
bant à genoux, et prosterné à côté du bon musul-
man, pria, comme le fils de Tobie la première nuit
de son mariage à côté de sa jeune femme. Les vœux
de ces ames honnêtes furent exaucés, le mal ne fit
plus de progrès et diminua chaque jour. La conva-
lescence commença; bientôt la santé la plus désirée
revint; et la joie rentra dans cette maison long-
temps affligée. Le maître reconnoissant ne voulut
plus voir autour de lui que des heureux. Il appela
son esclave, et lui dit : « Ecoute-moi, chrétien; tu
» ne dois plus t'affliger pour moi, ni pour toi-même;
» je voudrois te retenir, passer ma vie avec toi et te
» donner ma fille en mariage; mais ta religion et
» la mienne s'y opposent. Il faut obéir à la loi, mal-
» gré le vœu de mon cœur.... Ecoute, te dis-je,
» laisse-moi achever et ne m'interromps pas par des
» remercîmens que je ne mérite pas encore; il me
» reste un bien à te donner gratuitement, c'est la
» liberté. Ce n'est pas assez pour moi, j'ai fait char-
» ger un vaisseau de blé : ce blé t'appartient, je
» te l'ai destiné; embarque-toi; puisque tu me quit-

» tes, ne vas pas les mains vides rejoindre tes parens;
» soyez tous mes amis, comme je suis le tien. »

---

107. *Action mémorable d'un prévôt des marchans de Lyon.*

M. Dugas, prévôt des marchands de Lyon, avoit toutes les grandes qualités d'un magistrat. Les boulangers de cette ville, se flattant de le gagner, lui demandèrent la permission d'enchérir le pain : il leur répondit qu'il examineroit leur demande. En se retirant, ils laissèrent nonchalamment sur la table une bourse de deux cents louis. Ils revinrent, ne doutant pas que la bourse n'eut plaidé efficacement leur cause. M. Dugas leur dit. « Messieurs, j'ai pesé vos raisons dans la balance de la justice, et je ne les ai pas trouvées de poids; je n'ai pas jugé qu'il fallût, pour une cherté de grains supposée, faire souffrir le peuple. Au reste, j'ai distribué votre argent aux deux hôpitaux de cette ville; je n'ai pas cru que vous en voulussiez faire un autre usage; j'ai compris que puisque vous étiez en état de faire de telles aumônes, vous ne perdiez pas, comme vous le dites, dans votre métier. » Voilà un exemple à proposer à ceux qui dispensent la justice.

---

108. *Jean de Montigny surnommé le Boulanger.*

Le Boucher étoit autrefois un surnom glorieux qu'on donnoit à un général après une victoire, en reconnoissance du carnage qu'il avoit fait de trente ou quarante mille hommes. Jean de Montigny, premier président au parlement, fut nommé *le Boulanger*, en reconnoissance des blés qu'il avoit fait venir à Paris, pendant une famine, et qui conser-

vèrent la vie à vingt-cinq ou trente mille personnes. *Voilà de ces actions*, dit Mézerai, *dont je voudrois qu'on tâchât d'éterniser la mémoire par des médailles.*

---

109. *Désintéressement de Gilles de Sommières.*

Henri III étoit libéral jusqu'à la prodigalité. C'est un vice dans un prince toujours environné d'hommes attentifs à profiter de ses défauts; et c'est une modération bien rare dans un sujet, quand il n'abuse pas des foiblesses de son maître. Gilles de Sommières fit quelque chose de plus. Il étoit maître de la garde-robe de Henri III. Ce prince l'aimoit. Un jour, en présence du chancelier de Chiverny, et de l'intendant des finances, Guibert Bussy, il fit à Sommières un don de cent mille écus, somme très-considérable en ce temps-là. Sommières, moins flatté de cette largesse, qu'attentif aux vrais intérêts de son maître, eut la générosité de refuser un si beau présent: il eut même le courage de joindre à son refus une leçon pleine de sagesse, mais dont la vérité pouvoit blesser le roi. « Sire, lui dit-il, je craindrois que » votre majesté ne fît, par le don d'une si grande » somme, une brèche à ses finances, qu'elle seroit » obligée de réparer aux dépens de son peuple. » Que de noblesse dans cette conduite, surtout si on la compare avec l'avidité de la plupart des courtisans! Gilles de Sommières fut depuis gouverneur de Louis XIII.

---

110. *Jean de Brogny, ou la modestie d'un grand homme.*

Le cardinal de Brogny, chancelier de l'Eglise, président du concile de Constance pendant la vacance du saint Siége, puis évêque de Genève en 1422, na-

quit dans un village près d'Annecy, dont il porta le nom. Il étoit fils d'un pâtre; des religieux voyageurs l'ayant rencontré gardant des cochons, conversèrent avec lui, et furent si satisfaits de sa pénétration, qu'ils lui proposèrent de le mener à Rome pour le faire étudier. Jean de Brogny accepta avec empressement, et ne tarda pas à en goûter les fruits; ses succès le firent connoître, et ses services lui procurèrent des honneurs et des bénéfices. Le génie égalise les hommes, ou plutôt il crée seul les vraies distinctions. Les talens et le savoir de Brogny voilèrent bientôt la bassesse de son extraction aux yeux du monde; mais Brogny fut le seul qui ne l'oublia pas, et qui voulut la rappeler aux autres. Il fit graver sur les siéges de la chapelle des Machabées qu'il fonda dans Genève, de même que dans la maison qu'il y habita, un monument de sa naissance, qui devint celui de sa modestie et de sa grandeur. On y voit un homme conduisant un cochon. Ce monument subsiste encore dans la bibliothèque de Genève, où il éternise la vertu du cardinal.

---

111. *Les bons citoyens, ou la peste de Marseille.*

Ce fléau cruel, qui porta la consternation dans toutes les contrées méridionales de l'Europe, et qui par des progrès effrayans et rapides, sembla menacer les plus belles provinces de France fut apporté des côtes orientales de la Méditerranée par l'équipage d'un vaisseau marchand. Le 25 Mai 1720, le capitaine Chataud arriva dans le port de Marseille, avec un navire chargé de marchandises du Levant. Dans sa traversée, il avoit perdu sept hommes dont on avoit attribué la mort à une fièvre maligne. Depuis son arrivée, il en perdit d'autres; cependant on le laissa débarquer au bout de quinze jours,

après lesquels les passagers qu'il avoit amenés, se répandirent dans la ville et vendirent leurs pacotilles. Au mois de Juin, quelques-uns des porte-faix qui avoient transporté ces marchandises dans les magasins de quarantaine, moururent presque subitement.

Ces morts furent d'abord tenues secrètes, pour ne pas alarmer le peuple : on les regardoit toujours comme le résultat d'une fièvre maligne épidémique, et il sembloit qu'on craignît de reconnoître que leur véritable cause étoit la peste. Sept semaines après l'arrivée du navire, sur le rapport du chirurgien Croizet, qui donnoit à cette fièvre la qualité de pestilentielle, on se décida à faire transporter dans la petite île de Jâré, à deux lieues dans la mer, les marchandises qui restoient encore de la cargaison du capitaine Chataud; mais il avoit amené des toiles de contrebande qu'on avoit laissé introduire dans la ville dès les premiers jours de son arrivée, et qui y avoient été vendues et dispersées, ce qui rendit inutile la précaution, d'ailleurs trop tardive, d'envoyer à Jâré ces funestes ballots.

Le 9 Juillet, les sieurs Peyssonel, père et fils, médecins, donnèrent avis aux échevins, que sans aucun doute la peste étoit dans la ville; ces magistrats s'obstinant à écarter cette affreuse idée, envoyèrent chercher Bouzon, chirurgien, qui avoit voyagé au Levant; et Bouzon leur dit que ces médecins se trompoient, que ce n'étoit en effet qu'une fièvre épidémique : les échevins le crurent.

Quelques jours après, le corps des médecins fit assurer à ces magistrats qu'il y avoit dans la ville des malades atteints de la peste; mais Bouzon affirma le contraire, et les échevins se moquèrent des médecins. Non-seulement ils méprisèrent leur avis; mais pour calmer les alarmes du peuple, ils firent afficher que la maladie que les médecins prenoient pour la peste, n'étoit qu'une fièvre causée par de mauvais

mauvais alimens. Alors la populace, irritée contre les médecins, les poursuivit dans les rues, en les traitant d'ignorans et de fripons.

Enfin, les progrès de la peste furent si rapides, qu'on ne put plus douter de la nature du mal; alors chacun s'occupa du soin de s'isoler, la peste ne pouvant se communiquer que par un contact effectif des personnes pestiférées, ou des étoffes et autres matières infectées. Plusieurs citoyens allèrent camper sous des tentes, ou se réfugièrent dans des navires; mais pour s'isoler ainsi, il falloit rassembler des provisions, et comment s'assurer qu'elles ne fussent pas déjà atteintes de la contagion? Cependant, malgré l'incertitude de cette ressource, se renfermer étoit le seul moyen d'éviter ce fléau terrible et destructeur.

Le parlement de Provence venoit de défendre toute communication avec Marseille sous peine de la vie; cet arrêt et les approvisionnemens que chacun faisoit pour s'isoler, occasionèrent bientôt la plus effrayante disette. La mortalité augmenta de jour en jour dans une proportion qui fit craindre la ruine totale de la ville. La faim, la soif, le désordre, le défaut d'hôpitaux et de remèdes, tout ajoutoit aux horreurs de la peste.

On voyoit les rues couvertes de meubles infectés, et de cadavres qui avoient été jetés par les fenêtres. Le nombre s'en accroissoit à toute heure, faute de bras pour les enlever. On apercevoit parmi ces cadavres, des mourans, qui, ayant abandonné leurs lits, venoient se traîner dans les rues, implorant en vain par des cris lamentables la pitié de ceux qui se se tenoient renfermés dans leurs maisons. L'épouvante, la terreur devinrent extrêmes. Heureux celui qui parvenoit à émouvoir assez la pitié généreuse pour en recevoir quelques secours; tant étoit grand

le danger pour ceux qui, se laissant attendrir, osoient approcher ces malheureux.

On entendoit des femmes, dans les douleurs de l'accouchement, appeler en vain du secours; des mères qui allaitoient, expiroient avec leurs enfans attachés à leurs mamelles; on voyoit les membres des familles désolées, oubliant les liens du sang, se proscrire sans pitié au moindre signe de contagion, et armés d'un long bâton, se pousser les uns les autres dans la rue, hors des maisons. Ces bâtons, longs d'une toise et demie, dont ceux qui n'étoient pas atteints de la peste, avoient eu soin de se pourvoir pour éloigner toutes les personnes qui se rencontreroient sur leurs pas, étoient nommés *saint Roch*, comme préservateurs de la peste.

Un grand nombre de chiens restés sans maîtres et affamés, couroient dans les rues, hurlant et dévorant les cadavres; la crainte que ces animaux ne communiquassent la peste à ceux qui ne l'avoient pas encore, arma contr'eux tous les citoyens; l'on en fit un massacre général qui vint augmenter l'infection; enfin, pour comble d'horreurs, on voyoit des pestiférés dans le délire de la douleur, se précipiter eux-mêmes du haut des maisons, et s'écraser sur le pavé.

Mais détournons la vue de ces funestes tableaux, et cherchons à en adoucir les traits déchirans, en rappelant à la mémoire des hommes, la charité héroïque de ceux qui, au milieu de ces affreux dangers, se dévouèrent au service de leurs concitoyens. C'est en effet dans les grandes calamités publiques que la religion et l'amour de l'humanité produisent le spectacle le plus attendrissant des plus grandes vertus.

Dès le commencement de la contagion, Henri de Belsunce, évêque de Marseille, s'étoit hâté d'assembler les prêtres de la ville, tant réguliers que sécu-

liers ; il les avoit exhortés par les discours les plus touchans à ne pas abandonner le peuple, et plusieurs s'étoient engagés à assister les malades avec lui.

Le chanoine Bourgerel, qui étoit en voyage lorsque la peste avoit commencé à se manifester, ayant reçu la nouvelle de la résolution prise dans l'assemblée des prêtres, se hâte de se rendre à Marseille, et se met à la suite de son évêque ; tous deux vont dans les lieux les plus infectés porter des consolations et des secours ; aucun danger ne les arrête, tous deux exposent chaque jour mille fois leurs vies ; et tandis que les autres citoyens se cachoient ou alloient dans les campagnes chercher des asiles contre le fléau qui dépeuploit la ville, Henri de Belsunce se sacrifioit pour ses ouailles, pénétrant avec le fidèle compagnon de ses travaux, dans ces maisons changées en tombeaux infects, où les malheureux luttoient à la fois contre la misère, la mort et le désespoir : il voloit partout où il y avoit des pestiférés, pour leur prodiguer les secours corporels et spirituels ; et ses discours animés par les espérances que présente la religion, rappeloient dans leur ame cette tranquillité pour l'avenir, sans laquelle la maladie devient plus cruelle que la mort même. Enfin l'intrépide prélat voit son fidèle abbé Bourgerel tomber mort à ses côtés ; mais sa vertu n'en est point ébranlée ; les conseils, les prières, les larmes des siens, rien ne peut lui montrer un péril au-dessus de son courage ; il associe successivement d'autres prêtres à ses travaux héroïques ; il n'a bientôt plus ni serviteurs, ni chevaux, ni voiture ; il vend sa vaisselle ; tout son mobilier est vendu ou mis en gage ; il visite à pied tous les quartiers de la ville, et se dévoue sans réserve pour le peuple dont il est le pasteur.

Plusieurs prêtres se sacrifient, à l'exemple de leur chef, et la plupart, victimes de leur religieux dévouement, reçoivent en quelque sorte la couronne

des martyrs ; Gautier, supérieur des Oratoriens ; Milay, simple jésuite, se distinguèrent parmi les réguliers : Gautier monte dans les maisons, soigne et console les malades, il leur distribue des secours jusqu'à ce qu'il ait épuisé les fonds de sa communauté et les siens ; Milay choisit le quartier de la ville le plus affecté de la contagion, où, par cette raison, la faim et la peste faisoient de plus grands ravages ; il y établit des cuisines, une pharmacie, et y fait lui-même la distribution des alimens et des remèdes ; Gautier et Milay périssent tous deux dans cette carrière glorieuse.

Entre les séculiers qui marchèrent sur les traces de ces dignes prêtres, et qui furent également martyrs de leur zèle, on doit distinguer à jamais Audibert, Favre, Arnaud, Blanc, Gantheaume, Carrière, Ribiés, Martin, Charrier, Reibas, Guérin et Pascal. Peyssonel le père, médecin généreux, courbé sous le poids des ans, ne cessa de panser les pestiférés, de les secourir et de les encourager jusqu'au moment où la fatigue et la peste même vinrent le ravir à ses concitoyens.

Au milieu de cette affreuse calamité, l'objet le plus pressant étoit d'enlever les cadavres ; ils étoient entassés dans tous les quartiers, et perpétuoient l'infection ; tout le monde fuyoit ; la mort étoit la perspective presque assurée de ceux qui se dévoueroient à ce travail, personne ne se présentoit. Langeron, chef d'escadre, cet homme intrépide, qui par ses soins et l'ordre qu'il sut établir dans la ville, procura la cessation du fléau, fait proposer la liberté aux forçats qui s'emploîront à l'enlèvement des cadavres ; un grand nombre accepte la proposition du commandant ; on leur distribue des crochets attachés à ces longs bâtons nommés *saint Roch ;* mais il falloit un homme courageux pour commander ces forçats et diriger l'opération ; il falloit un homme qui ne crai-

gnît point de les suivre, et d'aller avec eux dans les galétas à la recherche des cadavres ; Moustier, l'un des échevins, fut cet homme intrépide ; il se dévoua, pour ainsi dire, afin d'expier la fatale prévention qui avoit aveuglé le corps municipal, à l'époque où il auroit été si facile d'arrêter la contagion. Moustier courut donc se placer à la tête des forçats ; tantôt à cheval, tantôt à pied ; l'épée dans une main, l'argent dans l'autre, il ne cessoit d'encourager le travail, de récompenser ou de punir, que pour mettre lui-même la main à l'œuvre. Un emplâtre fumant d'un pus pestilentiel, jeté au hasard par un forçat avec son crochet, vint se coller contre la joue de Moustier ; il l'arrache, s'essuie, et continue ses travaux. Le chevalier Rose, également hardi au conseil et à l'exécution, qui avoit d'abord compté pour rien le sacrifice de sa fortune, hasarde également sa vie ; il se joint à Moustier, et met tant d'ordre et d'activité dans l'enlèvement des cadavres, qu'il réussit en peu d'heures à en faire inhumer mille à douze cents qu'on avoit depuis long-temps entassés dans un réduit, et dont les membres se détachoient déjà sous les instrumens des manœuvres.

Par les soins de Langeron, à qui la cour venoit d'envoyer, (le 21 septembre,) le brevet de commandant de Marseille, les malades furent enfin secourus avec plus d'ordre, les propriétés furent respectées, la disette disparut, les officiers de police, les directeurs des hôpitaux, qui s'étoient évadés dès le mois de juin, se hâtèrent de venir reprendre leurs fonctions.

Les ravages de la peste étoient alors si affreux, qu'il périssoit environ mille personnes par jour. Cependant les précautions prises par le commandant, son zèle actif et infatigable, sa prévoyance et sa vigilance eurent un succès si heureux, qu'avant la fin de septembre, la mortalité commença à diminuer,

et que dès la fin d'octobre, elle étoit presque insensible. Les citoyens osoient déjà se montrer dans les rues; mais tous armés d'un *saint Roch*, se redoutant les uns les autres, ils s'en servoient pour écarter et repousser ceux qui les auroient approchés de trop près.

A la fin de Décembre, Langeron tenta une entreprise hardie, qui n'eut aucun résultat funeste, par les précautions qu'il sut prendre dans l'exécution. Il fit visiter et purifier les édifices publics, les maisons, les magasins, les meubles et les marchandises. Enfin, la peste cessa dans la ville, après avoir emporté cinquante mille personnes.

Les ravages de la peste furent aussi très-considérables dans les campagnes, c'est là qu'on vit ce que la véritable solitude a de terrible dans ses effets, et le courage froid qu'elle inspire aux hommes, lorsqu'ils sont dénués de toute espérance de secours. De malheureux paysans, abandonnés de toute la nature, au moindre signe qu'ils apercevoient en eux de la contagion, creusoient eux-mêmes leur fosse dans leurs jardins, s'y couchoient, et faisoient ensuite retomber sur eux la terre qu'ils avoient relevée sur les bords, afin de n'être pas dévorés après leur mort par les corbeaux ou les chiens; d'autres s'attachoient aux pieds de longues cordes, afin qu'étant expirés, leurs enfans pussent sans danger les traîner dans la fosse et les ensevelir.

La ville étant délivrée du fléau, le zèle compatissant du respectable Langeron s'étendit sur les campagnes, et y fut également couronné du succès.

Oh! combien ces hommes ainsi dévoués au salut de leurs semblables, doivent inspirer d'intérêt! sans doute ils obtiendront à jamais les bénédictions de ceux qui contempleront leurs vertus dans ce foible tableau.

112. *Trait mémorable de charité.*

Cette affreuse peste de Marseille s'étendit jusqu'à Toulon, et y fit les plus grands ravages ; le P. Chappart, supérieur du séminaire, se dévoua lui-même pour rappeler promptement la santé dans la ville. On y avoit résolu d'embarquer tout ce qui restoit de pestiférés, et de les envoyer en haute mer à une certaine distance. Mais il eût été cruel d'exposer ainsi des compatriotes, sans leur donner les secours que tout homme a droit d'attendre de sa patrie ; il falloit quelqu'un pour les servir, personne ne se présentoit, et l'on n'osoit contraindre qui que ce fût à s'exposer ainsi à la contagion et à la mort. Ce généreux prêtre s'offrit courageusement. Il s'enferma avec ce tas de pestiférés, et il leur rendit tous les services avec un courage qui a peu d'exemples. La maladie respecta son zèle. Il eut le bonheur d'échapper à une mort presque certaine, et de ramener même un nombre de ces malheureux à qui ses soins avoient rendu la santé et conservé la vie.

J'ose le dire, des dévouemens que l'histoire nous vante, n'ont rien de supérieur à de pareilles actions : il n'y a qu'un zèle ardent de la patrie, soutenu de l'esprit de la religion, qui soit capable de s'élever jusque là.

---

113. *Magnanimité de M. de Lauzun.*

Louis XIV permit à M. de Lauzun, son favori, d'épouser mademoiselle de Montpensier ; le lendemain sa majesté ayant su que ce mariage étoit généralement désapprouvé, elle lui défendit d'y penser. Pour dédommager M. de Lauzun d'avoir manqué le plus utile et le plus honorable des établissemens, le roi lui offre alors le bâton de maréchal de France.

« Sire, lui répond Lauzun, si j'avois assez bien servi
» votre majesté pour le mériter, ce seroit un hon-
» neur que je tiendrois fort cher ; mais je ne veux
» l'avoir que par le bon chemin. »

---

114. *Trait de bonté de Louis XIV.*

Louis XIV, de concert avec l'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, déclare la guerre aux Provinces-Unies. Il met plusieurs armées sur pied pour attaquer la république de différens côtés. Le vainqueur de Turenne, Du Plessis-Praslin, chagrin de ce qu'on ne lui donne le commandement d'aucune de ces armées, dit avec douleur qu'il souhaite la mort, puisque sa majesté ne le trouve plus bon à rien. *Monsieur le maréchal*, lui répond le roi, en l'embrassant tendrement, *on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous avez acquise. Il est agréable de se reposer après tant de victoires.*

---

115. *Le passage du Rhin.*

Les français s'étant emparés des places situées sur le Rhin, se voient réduits à borner là leurs conquêtes, ou à passer ce fleuve profond et rapide en présence du prince d'Orange, retranché sur l'autre rive. Ce dernier parti est si rempli de difficultés, qu'un aventurier étant alors venu offrir à Condé le secret de faire de l'or, ce général, dont l'esprit égale le courage, lui dit, « mon ami, je te remercie, mais si tu
» savois une invention pour nous faire passer l'Issel
» sans être assommés, tu me ferois grand plaisir
» de me l'indiquer ; car je n'en sais point. »

Tandis qu'on est irrésolu sur le parti qu'on prendra, quelqu'un découvre un endroit, vis-à-vis du fort de Tolhuis, où l'eau est basse à l'entrée et à la

sortie, et où il n'y a pas deux cents pas à nager. Le comte de Guiche, qui a vu en Pologne la manière dont les Tartares passent les rivières, se jette, sans marchander, dans l'eau. Il est suivi par d'autres, dont quelques-uns périssent entraînés par la violence du courant, mais le plus grand nombre parvient à l'autre rive. Le péril est infiniment moindre quand on passe en escadrons, parce que la multitude des chevaux rompt le fil de l'eau, et qu'on se soutient mutuellement contre la rapidité.

Condé, qui, à cause de sa goutte, s'est jeté dans un bateau, n'est pas plutôt à l'autre bord, qu'il marche aux Hollandais, en leur criant de se rendre. Ils sont si consternés, qu'ils sont prêts à mettre bas les armes, lorsque le jeune duc de Longueville, échauffé par le vin, tire un coup de pistolet, en disant qu'il n'y a point de quartier à espérer. Les Hollandais font aussitôt feu sur lui, le tuent sur la place avec quelques autres, et s'enfuient. Voilà toute la résistance que les Français éprouvèrent à ce fameux passage du Rhin si célébré.

Lorsque le fleuve est passé, les villes se rendent sans résistance. Il n'y a guère d'heure dans la journée où Louis ne reçoive la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé Mazel, mande à M. de Turenne : « Si vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je » pourrai prendre avec cela deux ou trois places. »

Turenne et Condé opinent à démolir la plupart des places dont on s'empare, parce que les garnisons qu'on y laisse, affoiblissent extrêmement les armées, qui seront bientôt hors d'état de paroître en campagne avec quelque consistance, et de tenir en respect les princes d'Allemagne, qui ne savent encore à quoi se déterminer. Le bonheur de l'Europe veut que le sentiment de Louvois, ministre de la guerre, soit préféré à celui des deux plus grands capitaines du siècle, auquel il est opposé ; mais

Louis XIV eut le temps de se repentir de cette préférence.

---

116. *Grandeur d'ame de Séneville.*

Séneville, officier du régiment de Picardie, fort connu par sa bizarrerie et par son intrépidité, reçoit à Seneff un coup de feu au travers du corps. Ses amis et les soldats de sa compagnie, dont il est adoré, accourent autour de lui. Il leur dit d'un grand sang-froid, en leur montrant un passage qu'il faut forcer : *Mes amis, voilà le chemin de la gloire ; ne songez plus à moi, et faites votre devoir.*

---

117. *Louis XIV et le grand Condé.*

La campagne de 1674 étant finie, Condé se rend à la cour, où Louis, quoique mécontent de la journée plus sanglante encore que glorieuse de Seneff, lui fait l'honneur d'aller le recevoir au haut de l'escalier. Le prince qui le monte lentement, parce qu'il souffre beaucoup de la goutte, crie en voyant le roi : *Je demande pardon à votre majesté, si je la fais attendre. Mon cousin*, dit le monarque, *ne vous pressez pas ; quand on est chargé de lauriers, on ne peut pas marcher si vite.*

---

118. *La noblesse française appréciée par Turenne.*

Dans la guerre du Palatinat, les fatigues inséparables d'une si rude campagne, causent de grandes maladies dans l'armée française. Turenne qui la commandoit, va consoler les soldats, toujours la bourse à la main. Lorsque l'argent est fini, il emprunte du premier officier qu'il rencontre, et le renvoie à son intendant pour être payé. Celui-ci, qui

soupçonne qu'on exige quelquefois plus qu'on a prêté à son maître, lui insinue de donner à l'avenir des billets de ce qu'il empruntera. « Non, non, » dit le vicomte; donnez tout ce qu'on vous demandera. Il n'est pas possible qu'un officier aille vous » demander une somme qu'il ne m'a point prêtée. »

---

119. *La prévoyance d'un soldat récompensée.*

Dans la même campagne, on trace un camp assez près de Strasbourg. Toute l'armée, convaincue qu'on y attendra les Allemands, travaille avec une grande ardeur à s'y retrancher. Un vieux fantassin seul se repose. Turenne lui demande la raison de son oisiveté. *C'est, mon général,* lui répond le soldat en souriant, *que vous ne demeurerez pas longtemps ici.* Le vicomte charmé de l'intelligence de cet homme, lui donne de l'argent, lui recommande le secret, et le fait lieutenant.

---

120. *Le prince de Conti, modèle de tempérance.*

Le prince de Conti, frère du grand Condé, quoique accablé d'infirmités, se refusoit aux goûts les plus innocens, à ceux mêmes qui pouvoient le distraire, et faire un peu diversion à ses continuelles douleurs. La princesse son épouse, toujours attentive à soulager l'ennui de ses maux, le pressoit vainement de se permettre quelques récréations : « En » se livrant à un goût, lui répondit-il, on s'accou» tume à se livrer à tous les autres. Il faut, pour » ne pas tout désirer, savoir souvent se passer de ce » qu'on désire. »

121. *Equité de François I.*

Le connétable de Montmorency, ayant été disgracié, fut abandonné de tous ses amis. L'amiral Chabot est le seul qui lui reste fidèle. François I en fut informé. Il fait venir Chabot, et lui dit qu'il est instruit de ses liaisons avec le connétable, et qu'il lui défend de les continuer. Chabot répondit avec une générosité héroïque, qu'il savoit ce qu'il devoit à son roi, mais qu'il n'ignoroit pas non plus ce qu'il devoit à son ami; que le connétable étant un bon sujet, qui avoit toujours bien servi l'Etat, il ne l'abandonneroit jamais. Le roi le menaça de lui faire son procès: « Vous le pouvez, Sire, je ne demande » là-dessus ni délai, ni grâce; ma conduite a tou- » jours été telle, que je ne crains rien ni pour ma » vie, ni pour mon honneur. » Cette réponse piqua le monarque: il fit arrêter Chabot, que l'on conduisit au château de Melun, et le chancelier Poyet fut chargé de chercher des commissaires dans divers parlemens pour lui faire son procès. Après bien des détours, on trouva enfin des crimes imaginaires à l'innocent Chabot. Il fut condamné à mort; et le chancelier revint triomphant de Melun avec la procédure, et la condamnation de l'amiral, qu'il présenta au roi. Un prince tel que François I pouvoit agir par humeur; mais il étoit incapable de persister dans l'injustice. Il fut indigné à la vue de cette infâme procédure, et dit au chancelier, pour toute réponse: « Je n'aurois jamais cru d'avoir dans mon » royaume tant de juges iniques. » Il fit aussitôt revenir l'amiral à la cour, et lui rendit ses bonnes grâces.

122. *Trait de justice et de bonté de François I.*

François I.er étoit à la chasse aux environs de Blois. Il rencontra une femme assez bien mise, accompagnée d'un homme qui pouvoit passer pour son écuyer, et d'un autre domestique. Le roi lui demanda où elle alloit par un temps froid et assez mauvais. On étoit en hiver. Cette femme, qui ne le connoissoit pas, mais qui vit bien à l'air et au maintien de François, l'un des plus beaux hommes de son royaume, qu'il ne pouvoit être que d'un rang très-distingué, le salua, et ne fit aucune difficulté de lui rendre compte de son voyage. « Monsieur, lui ré» pondit-elle, je vais à Blois, à dessein d'y chercher » quelque protection qui puisse me procurer une » entrée au château, et l'occasion de me jeter aux » pieds du roi, pour me plaindre à sa majesté d'une » injustice qu'on m'a faite au parlement de Rouen, » d'où je viens. On m'a assuré que le roi est plein » de bonté, qu'il a celle d'écouter facilement ses » sujets, et qu'il aime la justice; peut-être aura-t-il » quelque égard à ma triste situation et à la bonté » de ma cause. — Exposez-moi votre affaire, Made» moiselle, lui dit François, sans se faire connoî» tre. J'ai quelque crédit à la cour, et j'ose me flatter » de vous y rendre service auprès du roi, si vos » plaintes sont fondées. — Voici, Monsieur, répli» qua la dame, l'affaire dont il s'agit. Je suis veuve » d'un gentilhomme qui étoit homme d'armes d'une » des compagnies de sa majesté. Pour être en état » de faire son service, il emprunta d'un homme de » robe, et pour sûreté du prêt et des intérêts, il lui » engagea sa terre qui faisoit tout son bien. Mon » mari fut tué dans une bataille. Le créancier qui » s'est emparé de cette terre, a toujours joui des » fruits, et il m'a été impossible de payer les inté» rêts, et encore moins le principal. Je l'ai traduit

» en justice ; et, quoiqu'il soit certain que les jouis-
» sances égalent le principal et les intérêts de sa
» créance, je demandois qu'il s'en fît au moins une
» compensation ; mais on n'a eu aucun égard à ma
» demande, et je viens d'être condamnée avec dé-
» pens. Mon conseil m'a de plus assuré qu'il n'y
» avoit aucun remède à mon affaire, si le roi ne
» daigne lui-même y en apporter. Si j'ai le mal-
» heur de n'être pas écoutée, c'en est fait de ma for-
» tune et de celle de mes enfans, qui sont en grand
» nombre : nous sommes, eux et moi, réduits à la
» mendicité. Je vous prie, Monsieur, puisque vous
» avez daigné m'écouter, de vouloir bien me servir
» de protecteur. » Le roi, touché du récit de la veuve,
lui dit : « Mademoiselle, continuez votre route, ve-
» nez demain matin au château, et demandez le
» nom d'un tel ; » il lui indiqua un nom qu'il ima-
gina, « et ce gentilhomme vous fera parler au roi sur-
» le-champ. » Elle le remercia, alla à Blois, et le roi
rejoignit les courtisans qui l'accompagnoient. Il n'ou-
blia pas ce qu'il avoit promis, et commanda, en ar-
rivant au château, qu'on l'avertît s'il se présentoit
une demoiselle qui demandât à parler à un tel gen-
tilhomme. La veuve ne manqua pas de paroître le
lendemain. Le roi, qui en fut aussitôt averti, la fit
introduire dans l'appartement où il étoit ; et, se fai-
sant connoître : « Je suis, lui dit-il, celui que vous
» demandez ; assez bien avec le roi, comme vous
» voyez, pour en obtenir tout ce que je veux. Qu'on
» aille chercher mon chancelier, continua-t-il, et
» qu'on examine les plaintes de cette demoiselle.
» Allez, lui dit-il encore, on vous fera justice. » La
veuve, frappée du dernier étonnement, ne put que
se jeter aux genoux du monarque, qui la fit relever
avec bonté, et voulut qu'on examinât en sa pré-
sence l'affaire dont il s'agissoit. Le résultat fut un
ordre précis au créancier de remettre la terre, en

recevant ce qui lui étoit raisonnablement dû ; et, quant au paiement de la dette, le roi le fit faire de ses propres deniers.

123. *Présence d'esprit du duc de Lorraine.*

Dans une cérémonie, le cardinal Mazarin prit le pas avant le duc de Lorraine. L'aumônier de ce ministre, qui le suivoit, se retira par respect, pour laisser passer le prince : « Non, passez, Monsieur l'aumônier, dit le duc : je cède le pas aux gens d'église, » et même aux moindres clercs ; » et il fit passer cet ecclésiastique. Par cette adroite civilité, il ménageoit le cardinal dont il avoit besoin, et sauvoit l'honneur de son rang.

124. *Désintéressement de M. Fagon.*

Dès que le célèbre M. Fagon fut premier médecin du roi Louis XIV, il donna à la cour un spectacle rare et singulier, un exemple qui non-seulement n'y a pas été suivi, mais qui peut-être y a été blâmé. Il diminua beaucoup les revenus de sa charge. Il se retrancha ce que les autres médecins de la cour, ses subalternes, devoient lui payer pour leur serment. Il abolit des tributs qu'il trouva établis sur les nominations aux chaires royales de professeur en médecine dans les différentes universités, et sur les intendances des eaux minérales du royaume. Il se frustra ainsi lui-même de tout ce que lui avoit préparé, avant qu'il fût en place, une avarice ingénieuse et inventive, ont il pouvoit assez innocemment recueillir le fruit ; et ne voulut point que ce qui appartenoit au mérite, pût être auprès de lui disputé par l'argent, rival trop dangereux et trop accoutumé à vaincre. Le roi, en faisant la maison du duc de Berri, donna

à M. Fagon la charge de premier médecin de ce prince, pour la vendre à qui il voudroit. Ce n'étoit pas une somme à mépriser. Mais M. Fagon ne se démentit pas ; il représenta qu'une place aussi importante ne devoit pas être vénale, et la fit tomber à M. de la Carlière, qu'il en jugea le plus digne.

---

125. *Courageuse remontrance de d'Aubigné à Henri IV.*

Henri IV, avant que d'être élevé sur le trône de France, vouloit épouser la comtesse de Guiche qu'il aimoit. Il demanda à Théodore Agrippa d'Aubigné son avis sur ce mariage, en lui marquant la grande envie qu'il avoit de prendre ce parti, et il lui alléguoit l'exemple de plusieurs princes qui avoient fait leur bonheur en épousant des femmes qu'ils chérissoient, quoiqu'elles fussent beaucoup au-dessous d'eux par leur condition : il nomma, au contraire, plusieurs souverains qui, s'étant mariés par politique, avoient fait des alliances ruineuses à leurs États ; enfin, il en dit assez pour déterminer d'Aubigné à lui donner un conseil conforme à son inclination. Mais d'Aubigné prit hardiment le contre-pied. « Rien, dit-il à ce prince, n'est si méprisable que » ces courtisans qui s'appuient des histoires que votre » majesté a rapportées, afin d'autoriser la passion » condamnable de leur maître. Ces exemples ne » peuvent point vous convenir, Sire. Ces princes » jouissoient tranquillement de leurs États ; ils n'a- » voient point d'ennemis sur les bras ; ils n'étoient » point, Sire, errans comme vous, qui ne conservez » votre vie et ne soutenez votre fortune que par » votre vertu et votre renommée. Vous devez aux » Français de grandes actions, de beaux exemples. » Je ne vous impute point le choix de ceux que vous

» avez cités : ils vous ont été fournis par des con-
» seillers infidèles, qui ont voulu nourrir votre pas-
» sion. Je ne prétends point que vous y renonciez
» tout-à-coup. Je sais par mon expérience, combien
» coûtent de pareils sacrifices. Mais enfin condui-
» sez-vous en roi : soyez roi, ou rien. Rendez-vous
» assidu dans votre conseil, que vous abhorrez ;
» consacrez plus de temps aux affaires nécessaires,
» et préférez-les à vos plaisirs. Le duc d'Alençon est
» mort; vous n'avez plus qu'un pas à faire pour
» monter sur le trône. Si vous devenez l'époux de
» votre maîtresse, le mépris que vous ferez rejaillir
» sur votre personne vous en fermera le chemin
» sans ressource. Quand vous aurez subjugué le cœur
» des Français par vos grandes actions, et que vous
» aurez mis votre vie et votre fortune à l'abri, vous
» pouvez alors imiter, si vous voulez, les exemples
» que vous venez d'alléguer. » Quelle liberté ! quelle
dure sincérité ! Henri cependant remercia d'Aubigné
de son conseil, et lui donna plus d'une preuve de sa
tendre affection. Quelle générosité dans le sujet !
quelle grandeur d'ame dans le monarque !

---

126. *Saint Louis et le sire de Joinville.*

SAINT Louis étant dans la Terre-Sainte, assembla
son conseil, et dit : « Madame la reine, ma mère,
» me mande que mon royaume est dans un grand
» péril, et mon retour très-nécessaire. Les peuples
» de l'Orient, au contraire, me représentent que
» la Palestine est perdue, si je les quitte, me con-
» jurent de ne les point abandonner à la merci des
» Infidèles, protestent enfin qu'ils me suivront tous,
» si je les laisse à eux-mêmes. Ainsi je vous prie de
» me donner votre avis sur ce qu'il me convient de
» faire. » Tout le monde souhaitoit ardemment

de retourner en France. Gui de Montvoisin prit la parole, et dit, au nom de tous les seigneurs de l'armée : « Sire, nous sommes tous d'avis que l'intérêt » de votre royaume et la gloire de votre majesté ne » vous permettent pas de demeurer plus long-temps » en Palestine. Vous êtes sans troupes, sans places ; » que pouvez-vous désormais entreprendre qui soit » digne d'un grand roi ? Ainsi, tout considéré, il paroît plus à propos que vous passiez la mer, afin de » faire un nouvel armement, pour revenir ensuite » prendre vengeance des ennemis de Dieu et de sa » loi. » Joinville, sénéchal de Champagne, s'opposa seul à cet avis unanime. « Quoi ! s'écria-t-il, » nous abandonnerons ainsi nos compagnons captifs, qu'on met peut-être par milliers à la torture, » au moment que nous délibérons, et qui se trouvent dans la nécessité, ou de souffrir mille morts, » ou de renoncer à leur foi ! Non. Le trésor du roi » est encore entier. Il peut avec cet argent lever de » nouvelles troupes ; on viendra s'enrôler à l'envi » sous ses étendarts, quand on saura qu'il paie bien » les services ; et c'est le parti qu'il faut prendre, si » nous sommes encore sensibles à la gloire de notre » souverain. » Ce sentiment toucha tout le monde, et ne persuada que le roi : mais ce prince dissimula ; et craignant de trouver trop d'opposition, s'il se déclaroit dans le moment, il remit l'affaire à la huitaine. Le conseil se retira fort irrité contre Joinville, qui, jeune encore, avoit osé combattre l'avis de tant de fameux personnages vieillis dans les armées, consommés dans la politique. « Il est inutile d'opiner davantage, disoit-on ; Joinville veut qu'on » demeure : Joinville, qui en sait plus que tout le » conseil du royaume de France. » Le plus sage lui parut de se taire ; mais il eut peur d'avoir déplu au souverain. Le roi qui le faisoit manger avec lui, ne le regarda point pendant tout le dîner. Le malheu-

reux sénéchal fut effrayé d'un silence, qui trop souvent, à la cour, annonce une disgrâce prochaine. Dès que les tables furent levées, il se retira dans l'embrasure d'une fenêtre qui donnoit sur la mer. Là, tenant ses bras passés à travers les grilles, il se mit à rêver à sa mauvaise fortune. Déjà il disoit dans son cœur, qu'il laisseroit partir le monarque, et s'en iroit vers le prince d'Antioche son parent, lorsque tout-à-coup il sentit quelqu'un s'appuyer sur ses épaules par derrière, et lui serrer la tête entre les deux mains. Il crut que c'étoit le seigneur de Nemours, qui l'avoit le plus tourmenté cette journée. « De grâce, lui dit-il avec chagrin, laissez-m'en » paix, messire Philippe, en male-aventure. » Aussitôt il tourna le visage ; mais l'inconnu lui passa la main par-dessus. Alors il sut que c'étoit le roi, à une émeraude qu'il avoit au doigt, et voulut se retirer, comme quelqu'un qui avoit mal parlé. « Venez- » çà, Sire de Joinville, dit le monarque en l'arrê- » tant. Je vous trouve bien hardi, jeune comme vous » êtes, de me conseiller, sur tout le conseil des » grands personnages de France, que je dois demeu- » rer en cette terre.— Si le conseil est bon, répondit » le sénéchal avec un petit reste d'humeur, votre » majesté peut le suivre : s'il est mauvais, elle est » maîtresse de n'y pas croire.—Mais si je demeure » en Palestine, ajouta le prince, Joinville voudra- » t-il y rester avec moi ? — Oui, Sire, reprit celui- » ci, avec vivacité, fût-ce à mes propres dépens. » Le roi, charmé de sa naïveté, lui découvrit enfin que son dessein n'étoit pas de repasser sitôt en France; néanmoins il lui recommanda le secret. Cette confidence, dont le sénéchal étoit digne, rendit à ce seigneur toute la gaieté qu'il avoit perdue. « Nul mal ne le grevoit plus. » On l'attaquoit, il se défendoit, il rétorquoit par des railleries celles qu'on lançoit sans cesse contre lui.

127. *Danger des flatteurs.*

M. de Montausier, gouverneur du grand Dauphin, n'aimoit pas qu'on flattât ce jeune prince. Il le fit bien sentir un jour, en badinant, au marquis de Créqui. Le dauphin étant jeune, s'amusoit à tirer au blanc, et tiroit fort loin du but. Son gouverneur se moquant de lui, dit au marquis de Créqui, qui étoit fort adroit, de tirer; mais ce jeune seigneur tira beaucoup plus loin du but que M. le dauphin. « Ah! » petit corrompu, s'écria M. de Montausier, il fau» droit vous étrangler. » Le dauphin devenu plus grand, fut mis à la tête des armées, et ce prince, digne de son auguste père, et de son sage gouverneur, emporta la ville de Philisbourg, qui passoit pour imprenable. Pour l'en féliciter, M. de Montausier lui écrivit en ces termes : « Je ne vous fais » point compliment, Monseigneur, sur la prise de » Philisbourg; vous aviez une bonne armée, des » bombes, du canon, et Vauban. Je ne vous en » fais point aussi sur ce que vous êtes brave; c'est » une vertu héréditaire dans votre maison; mais je » me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, » généreux, humain, et faisant valoir les services » de ceux qui font bien. »

---

128. *Trait d'équité d'un voleur.*

Un homme condamné pour vol domestique, à être pendu dans le village de la Marche, du ressort de Bar-sur-Aube, fut remis entre les mains de quatre archers, pour être conduit à Paris par appel de son jugement. Au village de Guines, le condamné trouva le moyen de se dérober à la vigilance de ses gardes, qui, quelques recherches qu'ils fissent, ne purent découvrir le lieu de sa retraite. Les archers, arrivés

à Paris sans leur prisonnier, furent écroués à la requête du procureur-général, qui les en rendoit responsables. On alloit travailler à leur procès, lorsque le criminel, ne pouvant étouffer les remords de sa conscience, se détermine à les délivrer aux dépens de sa vie, et, pour cet effet, à venir se constituer dans les prisons de la capitale. Quand il fut à la porte Saint-Antoine, il demanda le chemin de la conciergerie; et se présente enfin au guichetier, qui lui refuse l'entrée, et le traite d'insensé, attendu qu'il n'y avoit pas de jugement rendu contre lui. Alors ce malheureux lui déclare la nature de son crime, et la manière dont il s'est tiré d'entre les mains de ses gardes. Sur cette déposition, et sur la preuve parlante de son évasion, on lui fit la grâce de l'emprisonner; et les archers lui ayant été confrontés, il avoua tout son délit, et fut reconnu pour l'homme qui leur avoit échappé. Cette action de probité, d'autant plus étonnante, qu'elle partoit d'un homme qui devoit en paroître incapable, fut rapportée à M. le duc d'Orléans, régent du royaume. Elle toucha ce prince, qui donna la grâce du criminel, et une somme d'argent pour lui faire reprendre le chemin de son pays.

---

129. *Belle leçon de bienséance donnée par Charlemagne.*

Un jeune homme, à qui Charlemagne venoit de donner un évêché, s'en retournoit très-satisfait. S'étant fait amener son cheval, il y monta si légèrement, que peu s'en fallut qu'il ne sautât par-dessus. L'empereur, qui le vit d'une fenêtre de son palais, l'envoya chercher: « Vous savez, lui dit-il, » l'embarras où je suis pour avoir de bons cavaliers; » étant aussi bon écuyer que vous êtes, vous seriez

» fort en état de me servir. J'ai envie de vous rete-
» nir à ma suite : vous m'avez tout l'air de réussir,
» et d'être encore meilleur cavalier que bon prélat.»
Il s'en tint à cette leçon, qui dut inspirer au jeune évêque l'esprit de son état.

---

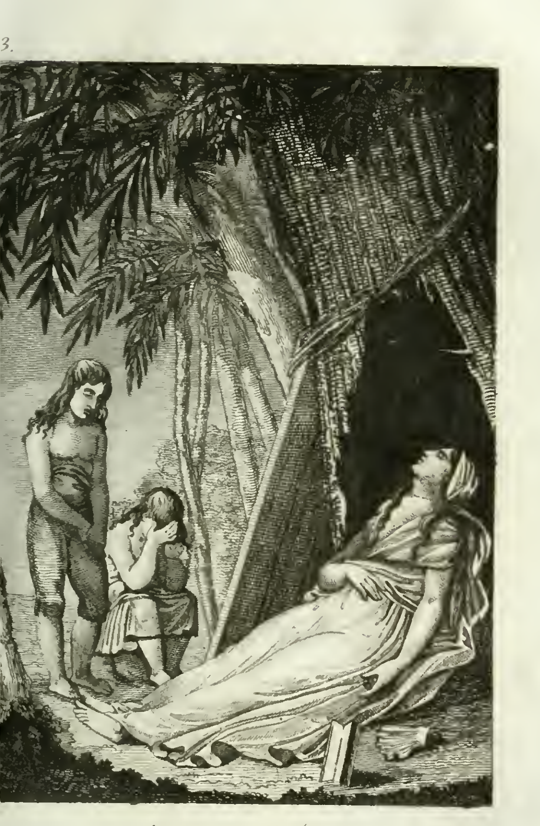
130 *Reconnoissance d'un soldat.*

Le maréchal d'Aumont attaque Crodon, place que les Espagnols avoient fortifiée de l'aveu de la ligue, à l'entrée de la baie de Brest, et où ils se défendoient avec une vigueur au-dessus de tout éloge. Une constance si marquée irrite le maréchal, qui fait publier que, sous peine de perdre la tête, il ne sera fait quartier à aucun des assiégés. Il y en eut pourtant un de sauvé au dernier assaut par un soldat, lequel traduit au conseil de guerre, avoue sa désobéissance, ajoutant qu'il est content de souffrir la mort, pourvu qu'on respecte les jours qu'il a épargnés. « Quel
» si grand intérêt prenez-vous donc à la conserva-
» tion de cet homme ? lui dit le général. C'est, ré-
» pond-il, que dans une occasion semblable il m'a
» sauvé la vie à moi-même. » D'Aumont ne peut se défendre d'admirer la générosité de l'un et de l'autre, leur fait grâce à tous deux, et les comble de louanges.

---

131. *Jean et Marie.*

Un marchand s'étoit embarqué pour les Indes avec sa femme; il y gagna beaucoup d'argent, et, au bout de quelques années, il fit ses arrangemens pour revenir en France où il étoit né, et où il avoit toute sa famille : il emmenoit avec lui sa femme et deux enfans, un garçon et une fille. Le garçon, âgé de quatre ans, se nommoit *Jean*, et la fille, qui n'en



Jean et Marie



avoit que trois, s'appeloit *Marie.* Quand ils furent à moitié chemin, il s'éleva une tempête violente, et le pilote dit qu'ils étoient en grand danger, parce que le vent les poussoit vers les îles où sans doute le vaisseau se briseroit. Le pauvre marchand ayant appris cela, prit une grande planche, et lia fortement dessus sa femme et ses deux enfans; il voulut s'y attacher aussi, mais il n'en eut pas le temps, car le vaisseau ayant touché contre un rocher, s'ouvrit en deux, et tous ceux qui étoient dedans tombèrent dans la mer. La planche sur laquelle étoient la femme et les deux enfans se soutint sur la mer comme un petit bateau, et le vent les poussa vers une île. Alors la femme détacha les cordes, et avança dans cette île avec ses deux enfans.

La première chose qu'elle fit quand elle fut en lieu de sûreté, fut de se mettre à genoux pour remercier Dieu de l'avoir sauvée; elle étoit pourtant bien affligée d'avoir perdu son mari, qui étoit un si bon homme : elle pensoit aussi qu'elle et ses enfans mourroient de faim dans cette île, ou qu'ils seroient mangés par les bêtes sauvages. Elle marcha quelque temps dans ces tristes pensées; elle aperçut plusieurs arbres chargés de fruit. Elle prit un bâton, en fit tomber, et les donna à ses petits enfans; elle en mangea elle-même; elle avança ensuite plus loin pour voir si elle ne découvriroit pas quelque cabane; mais elle reconnut qu'elle étoit dans une île déserte. Elle trouva dans son chemin un grand arbre qui étoit creux, et elle résolut de s'y retirer pendant la nuit. Elle y coucha donc avec ses enfans, et le lendemain elle avança encore autant qu'ils purent marcher : elle découvrit en marchant, des nids d'oiseaux dont elle prit les œufs; et voyant qu'elle ne trouvoit dans cette île ni homme, ni bêtes malfaisantes, elle résolut de se soumettre à la volonté du Ciel, et de faire son possible pour bien élever ses

enfans. Elle avoit sauvé du naufrage un Evangile et un livre de prières, elle s'en servit pour leur apprendre à lire, et pour leur enseigner à connoître Dieu. Quelquefois son fils lui disoit : « Ma mère, où est mon papa ? pourquoi nous a-t-il fait quitter notre maison pour venir dans cette île ? Est-ce qu'il ne viendra pas nous chercher ? Mes enfans, leur répondoit cette brave femme en fondant en larmes, votre père est allé dans le Ciel; mais vous avez un autre père, qui est Dieu; il est ici, quoique vous ne le voyiez pas ; c'est lui qui nous envoie des fruits et des œufs, et il aura soin de nous tant que nous l'aimerons de tout notre cœur, et que nous le servirons fidèlement. » Quand ces enfans surent lire, ils s'occupoient avec bien du plaisir de tout ce que contenoient leurs livres, et ils en parloient toute la journée; ils étoient d'ailleurs d'un excellent caractère et d'une soumission sans bornes aux moindres volontés de leur mère.

Au bout de deux ans, elle tomba malade ; et comme elle connut qu'elle alloit mourir, elle conçut la plus grande inquiétude pour ses pauvres enfans; mais à la fin, elle pensa que Dieu, qui est bon, en prendroit soin ; cette pensée consolante la rassura. Elle étoit couchée dans le creux de son arbre, et ayant appelé ses enfans, elle leur dit : « Je vais bientôt mourir, mes chers enfans, et vous n'aurez plus de mère. Souvenez-vous pourtant que vous ne resterez pas tout seuls, et que Dieu verra tout ce que vous ferez : ne manquez jamais à le prier matin et soir. Mon cher Jean, ayez bien soin de votre sœur Marie; ne la grondez pas, ne la battez jamais ; vous êtes plus grand et plus fort qu'elle, vous irez lui chercher des œufs et des fruits. » Elle vouloit dire aussi quelque chose à Marie, mais elle n'en eut pas le temps; elle rendit les derniers soupirs entre leurs bras.

Ces

Ces malheureux orphelins ne comprenoient pas ce que leur mère avoit voulu leur dire : ils ne savoient ce que c'étoit que de mourir ; ils crurent qu'elle dormoit, et ils n'ausoient faire du bruit, crainte de la réveiller. Jean fut chercher des fruits, et ayant soupé, ils se couchèrent à côté de l'arbre, et s'endormirent tous les deux. Le lendemain matin ils furent fort étonnés de ce que leur mère dormoit encore, et la tirèrent par le bras; mais comme ils virent qu'elle ne leur répondoit point, ils crurent qu'elle étoit fâchée contre eux, et se mirent à pleurer ; ensuite ils lui demandèrent pardon, et lui promirent d'être plus sages. Ils eurent beau faire, la pauvre femme ne leur répondit point. Ils restèrent là pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que le corps commençât à se corrompre. Un matin Marie jetant de grands cris, dit à Jean : Ah ! mon frère, voilà des vers qui mangent notre pauvre maman, il faut les arracher; venez m'aider. » Jean approcha, mais le corps sentoit si mauvais, qu'ils ne purent rester auprès, et furent contraints d'aller chercher un autre arbre pour y coucher.

Ces deux enfans obéirent exactement à leur mère; et jamais ils ne manquèrent à prier Dieu : ils lisoient si souvent leurs livres, qu'ils les savoient par cœur; quand ils avoient lu, ils se promenoient, ou bien ils s'asseyoient sur l'herbe, et Jean disoit à sa sœur : Je me souviens, quand j'étois bien petit, d'avoir été dans un pays où il y avoit de grandes maisons et beaucoup d'hommes; j'avois une nourrice et vous aussi, et mon père avoit un grand nombre de valets ; nous avions aussi de belles robes : tout d'un coup papa nous a mis dans une maison qui alloit sur l'eau, et puis nous a attachés à une planche, et à été au fond de la mer d'où il n'est jamais revenu. — Cela est bien singulier, répondit Marie; mais enfin, puisque cela est arrivé, c'est que Dieu l'a

voulu ; car vous savez bien, mon frère, qu'il est tout-puissant.

Jean et Marie restèrent onze ans dans cette île. Un jour qu'ils étoient assis au bord de la mer, ils aperçurent dans une barque plusieurs hommes noirs. D'abord Marie eut peur, et vouloit se sauver ; mais Jean la retint et lui dit : « Restons, ma sœur, ne savez-vous pas bien que Dieu est ici présent, et qu'il empêchera ces hommes de nous faire du mal ? Ces hommes noirs étant descendus à terre, furent surpris de voir ces enfans qui étoient d'une autre couleur qu'eux ; ils les environnèrent et leur parlèrent ; mais ce fut inutilement, le frère et la sœur n'entendoient pas leur langage. Jean mena ces sauvages à l'endroit où étoient les os de sa mère, et leur conta comme elle étoit morte tout d'un coup. Ils ne l'entendirent pas non plus. Enfin les noirs leur montrèrent leur petit bateau, et leur firent signe d'y entrer. « Je n'oserois, dit Marie ; ces gens-là me font peur. » Jean lui répondit : « Rassurez-vous, ma sœur, mon père avoit des domestiques de la même couleur que ces hommes, peut-être qu'il est revenu de son voyage, et qu'il les envoie pour nous chercher. »

Ils entrèrent donc dans la barque, qui les conduisit dans une île peu éloignée de celle qu'ils venoient de quitter, et qui avoit des sauvages pour habitans. Ils y furent fort bien reçus. Le roi ne pouvoit se lasser de regarder Marie, et il mettoit souvent sa main sur son cœur, pour lui prouver qu'il l'aimoit. Marie et Jean eurent bientôt appris la langue de ces sauvages, et ils connurent qu'ils faisoient la guerre à des peuples qui demeuroient dans des îles voisines, qu'ils mangeoient leurs prisonniers, et qu'ils adoroient un grand vilain singe qui avoit plusieurs sauvages pour le servir ; en sorte qu'ils se repentoient beaucoup d'être venus demeurer chez cette affreuse nation. Cependant le roi vouloit absolument épou-

ser Marie, qui disoit à son frère : « J'aimerois mieux mourir que d'être la femme de cet homme-là. — C'est parce qu'il est bien laid que vous ne voudriez point l'épouser ? — Non, mon frère, c'est parce qu'il est méchant ; ne voyez-vous pas qu'il ne connoît pas Dieu, et qu'au lieu de le prier, il se met à genoux devant ce vilain singe ? d'ailleurs, notre livre dit qu'il faut pardonner à ses ennemis et leur faire du bien, et vous voyez qu'au lieu de cela, ce méchant homme fait mourir ses prisonniers, et les mange. »

« Il me prend une pensée, dit Jean : si nous pouvions le tuer ce vilain animal, ils verroient bien que ce n'est pas un dieu. — Faisons mieux, reprit Marie ; notre livre nous enseigne que Dieu accorde toujours les choses qu'on lui demande de bon cœur ; mettons-nous à genoux, prions-le de tuer lui-même le singe, alors on ne s'en prendra point à nous, et on ne nous fera point mourir.

Jean trouva ce que sa sœur lui disoit fort raisonnable ; ils se mirent donc tous deux à genoux, et dirent tout haut : « Seigneur, qui pouvez tout ce que vous voulez, ayez, s'il vous plaît, la bonté de tuer ce singe, afin que ces pauvres gens connoissent que c'est vous qu'il faut adorer et non pas lui. » Ils étoient encore à genoux, lorsqu'ils entendirent jeter de grands cris : ils s'informèrent de ce qui y donnoit lieu, et ils apprirent que le grand singe, en sautant d'un arbre à l'autre, s'étoit cassé la jambe et qu'on croyoit qu'il en mourroit. Les sauvages qui en avoient soin, et qui étoient comme ses prêtres, dirent au roi, lorsqu'il fut mort, que Marie et son frère étoient cause du malheur qui étoit arrivé, et qu'il ne pourroit être heureux qu'après que ces deux blancs auroient adoré leur dieu. Aussitôt on décida qu'on feroit un sacrifice au nouveau singe qu'on venoit de choisir ; que les deux blancs y assisteroient, et qu'après la cérémonie, Marie épouseroit leur roi ;

que s'ils refusoient de le faire, on les brûleroit tout vifs avec leurs livres, dont ils se servoient pour faire des enchantemens. Marie apprit cette résolution, et comme les prêtres lui disoient que c'étoit elle qui avoit fait mourir leur singe, elle répondit : « Si je l'avois fait mourir, n'est-il pas vrai que je serois plus puissante que lui ? Je serois donc bien stupide d'adorer quelqu'un qui ne seroit pas au-dessus de moi : le plus foible doit se soumettre au plus puissant, et par conséquent je mériterois plutôt les adorations du singe, que lui les miennes : cependant je ne veux pas vous tromper ; ce n'est pas moi qui lui ai ôté la vie, mais notre Dieu, qui est le maître de toutes les créatures, et sans la permission duquel vous ne pourriez ôter un seul de mes cheveux. » Ce discours irrita les sauvages ; ils attachèrent Marie et son frère à des poteaux, et se préparoient à les brûler, lorsqu'on leur apprit qu'un grand nombre de leurs ennemis venoient d'aborder dans l'île. Ils coururent pour les combattre, et furent vaincus. Les sauvages qui étoient vainqueurs, brisèrent les chaînes des deux enfans blancs, et les emmenèrent dans leur île, où ils devinrent esclaves du roi. Ils travailloient depuis le matin jusqu'au soir, et disoient : « Il faut servir fidèlement notre maître pour l'amour de Dieu, et croire que c'est le Seigneur que nous servons, car notre livre dit expressément qu'il faut en agir ainsi. »

Cependant ces nouveaux sauvages faisoient souvent la guerre, et, comme leurs voisins, ils mangeoient leurs prisonniers. Un jour ils en prirent un grand nombre, car ils étoient fort vaillans. Il se trouva parmi ces prisonniers un homme blanc, et comme il étoit fort maigre, les sauvages résolurent de l'engraisser pour le manger. Ils l'enchaînèrent dans une cabane, et chargèrent Marie de pourvoir à ses besoins. Comme elle savoit qu'il devoit être

bientôt mangé, elle déploroit son sort; en le regardant tristement, elle dit : « Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de lui ! » Cet homme blanc, qui avoit été fort étonné en voyant une fille de la même couleur que lui, le fut bien davantage quand il lui entendit parler sa langue, et invoquer un seul Dieu. « Qui vous a appris à parler français, lui dit-il, et à connoître le vrai Dieu ? — Je ne savois pas le nom de la langue que je parle, lui répondit Marie; c'étoit la langue de ma mère, et elle me l'a apprise : quant à Dieu, nous avons deux livres qui en parlent, et nous le prions tous les jours. — Ah ! Ciel, reprit cet homme en levant les mains et les yeux au Ciel... seroit-il possible ? mais, ma fille, pourriez-vous me montrer les livres dont vous me parlez ? — Je ne les ai pas, mais je vais chercher mon frère qui les garde, et il vous les montrera : en même temps elle sortit, et revint bientôt après avec Jean, qui les apporta. L'homme blanc les ouvrit avec émotion, et ayant lu sur le premier feuillet : *Ce livre appartient à Jean Maurice*, il s'écria : « Ah ! mes chers enfans ! est-ce vous que je revois ? Venez embrasser votre père, et puissiez-vous me donner des nouvelles de votre mère ! Jean et Marie, à ces paroles, se jetèrent dans ses bras en versant des larmes de joie. A la fin, Jean reprenant la parole, dit : « Je sens aux transports de mon cœur que vous êtes mon père; cependant je ne conçois pas comment cela peut être, car ma mère m'a dit que vous étiez tombé au fond de la mer, et je sais à présent qu'il n'est pas possible d'y vivre. — Je tombai effectivement dans la mer, quand notre vaisseau s'entr'ouvrit, reprit Jean Maurice; mais m'étant saisi d'une planche, j'abordai heureusement dans une île, et je vous crus perdus. » Alors Jean lui raconta tout ce dont il put se souvenir; et son père pleura beaucoup quand il apprit la mort de sa femme. Marie pleuroit aussi, mais c'étoit pour un

autre sujet. « Hélas ! s'écria-t-elle, à quoi sert-il d'avoir retrouvé notre père, puisqu'il doit être tué et mangé dans peu de jours ? — Il faudra briser ses chaînes, reprit Jean, et nous nous sauverons tous trois dans la forêt. — Et qu'y ferons-nous, mes pauvres enfans ? répliqua Maurice ; les sauvages nous attraperont, ou bien il faudra mourir de faim. — Laissez-moi faire, dit Marie, je sais un moyen infaillible de vous sauver. »

Elle sortit en finissant ces paroles, et alla trouver le roi. Lorsqu'elle fut entrée dans sa cabane, elle se jeta à ses pieds, et lui dit : « Seigneur, j'ai une grande grâce à vous demander ; voulez-vous me promettre de me l'accorder ? — Je vous le jure, reprit le roi, car je suis fort content de votre service. — Eh bien ! vous saurez que cet homme blanc dont vous m'avez ordonné de prendre soin, est mon père et celui de Jean ; vous avez résolu de le manger, et je viens vous représenter qu'il est vieux et maigre, et qu'en conséquence il ne sera pas fort bon, au lieu que je suis jeune et grasse ; ainsi j'espère que vous voudrez me manger à sa place ; je ne vous demande que huit jours, pour avoir le plaisir de le voir avant de mourir. — En vérité, reprit le roi, vous êtes une si bonne fille, que je ne voudrois pas pour toutes choses vous faire mourir ; vous vivrez, et votre père aussi. Je vous avertis même qu'il vient ici tous les ans un vaisseau plein d'hommes blancs auxquels nous vendons nos prisonniers ; il arrivera bientôt, et je vous donnerai la permission de vous en aller. »

Marie remercia beaucoup le roi, et dans son cœur elle rendoit grâce à Dieu, qui lui avoit inspiré d'avoir compassion d'elle. Elle courut porter ces bonnes nouvelles à son père ; et quelques jours après, le vaisseau dont le roi lui avoit parlé étant arrivé, elle s'embarqua avec son père et son frère. Ils abordèrent dans une grande île habitée par des Espagnols. Le

gouverneur ayant appris l'histoire de Marie, dit en lui même : « Cette fille n'a pas un sou, et elle est bien brûlée du soleil ; mais elle est si bonne et si vertueuse, qu'elle pourra rendre son mari plus heureux que si elle étoit riche et belle. » Il pria Maurice de lui donner sa fille en mariage ; il s'unit avec elle, et fit épouser une de ses parentes à Jean : en sorte qu'ils vécurent tous fort heureux dans cette île, admirant la sagesse de la Providence, qui n'avoit permis que Marie fut esclave que pour lui donner l'occasion de sauver la vie à son père.

---

132. *Le grenadier français.*

Après la bataille de Rosbasck, en 1757, gagnée par le roi de Prusse sur l'armée de l'Empire, combinée avec les troupes de France, un des généraux prussiens apercevant un endroit où l'on combattoit encore, s'approche, et voit un grenadier français aux prises avec six hussards noirs. Le Français étoit retranché par une pièce de canon, et juroit, en combattant toujours, de mourir plutôt que de se rendre. Le général, admirant sa valeur, ordonne aux hussards de suspendre leurs coups, et dit au grenadier. « Rends-toi, brave soldat, le nombre t'accable, ta résistance est inutile. — Elle ne peut l'être, je lasserai ces gens-ci, et je joindrai mon drapeau, ou ils me tueront, et je n'aurai pas la honte d'avoir été fait prisonnier. — Mais ton armée est en déroute. — Je ne le sais que trop : mais morbleu ! si nous avions eu un général comme le roi de Prusse, ou le prince Ferdinand, je fumerois à présent ma pipe dans l'arsenal de Berlin — Je donne la liberté à ce Français, dit le général prussien ; hussards, suivez-moi ; et toi, brave grenadier, prends cette bourse, et va rejoindre

» ton corps. Si le roi mon maître avoit 50000 sol-
» dats comme toi, l'Europe n'auroit que deux sou-
» verains, Frédéric et Louis. — Je le dirai à mon ca-
» pitaine; mais gardez votre argent; en temps de
» guerre, je ne mange de bon appétit que celui de
» l'ennemi : vous, vous êtes digne d'être Français. »

---

133. *Honneur rendu aux lettres.*

Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont, prit séance à l'académie le 26 mars 1754; il y reçut pour sa part quatre jetons, et dit en les prenant : « Qu'il désireroit que l'usage fût de les porter à son » habit comme les ordres du roi, et qu'il s'en feroit » honneur. » Paroles dignes d'être conservées dans les fastes de l'académie et de la littérature.

---

134. *Beau trait d'humanité de Louis XV.*

Après la victoire de Fontenoy, le roi voulant inspirer au dauphin l'horreur qu'il eut toujours lui-même pour les guerres les plus justes, lui fit parcourir le champ de bataille. Ce jeune prince vit au naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'histoire; une vaste plaine abreuvée de sang, des membres épars et séparés de leur tronc, des monceaux de cadavres, des milliers de mourans qui tentoient vainement de s'en dégager. Quelques-uns soulevoient la tête, et rappeloient un reste de vie pour crier, *Vivent le Roi et monseigneur le Dauphin !* Ils expiroient dans ce dernier effort. Cet affreux spectacle arracha des larmes au jeune prince. Le roi, qui s'en aperçut, lui dit : *Apprenez, mon fils, combien la victoire est chère et douloureuse.* Le dauphin ne répondit à son auguste père que par ses sanglots. En ce moment, on vint demander au roi

comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti Anglais? *Comme les nôtres*, répondit-il, *ils ne sont plus nos ennemis*.

---

135. *Correction efficace.*

Jean d'Aubigné usa d'un moyen bien extraordinaire, pour corriger Théodore d'Aubigné, son fils, qui s'étoit livré à la débauche, et qui déshonoroit sa naissance par une vie oisive et criminelle. Il lui envoya par un de ses domestiques, un habit de grosse serge; et, avec cet équipage, il le fit conduire dans toutes les boutiques de la ville, lui disant de choisir le métier qu'il vouloit apprendre, puisqu'il menoit une vie indigne d'un gentilhomme. Le jeune d'Aubigné fut si sensible à cet affront public, qu'il en tomba malade, et pensa mourir.

---

136. *Le flatteur confondu.*

Au lever de Louis XIV, l'archevêque d'Embrun louoit beaucoup une harangue de l'abbé Colbert. Le roi, qui vit que le prélat ne songeoit qu'à flatter son ministre, dit à M. de Maulevrier qui étoit seul avec lui : « Promettez-moi de ne pas dire un mot à » Colbert de tout ce que va dire l'archevêque d'Em- » brun : » et ensuite il dit au prélat adulateur : « Continuez tant qu'il vous plaira. »

---

137. *Mort courageuse du maréchal de Marillac.*

Lorsque le maréchal de Marillac se vit condamné à la mort par la haine cruelle du cardinal de Richelieu, il témoigna une résignation parfaite aux ordres de la Providence. En passant devant le palais du tout puissant ministre, pour aller au lieu de son

supplice : « Voilà, dit-il, une maison où l'on m'a
» promis bien des choses que l'on ne me tient pas
» aujourd'hui. » Après qu'on lui eut lié les mains,
il dit avec un sourire d'indignation : « Quand je me
» considère en cet état, je me fais presque pitié à
» moi-même. Je ne sais si je ne fais point aussi un
» peu de pitié aux autres. M. le chevalier du Guet,
» n'êtes-vous point touché de quelque sentiment de
» compassion ? » Le chevalier du Guet lui répondit
qu'il avoit un extrême regret de le voir en cet état.
« Ayez-en regret pour le roi, et non pour moi, »
reprit le maréchal ; et il présenta sa tête au bourreau.

---

138. *Succès de M. Rollin dans ses premières études.*

Un bénédictin des blancs-manteaux, dont M. Rollin, encore tout jeune, alloit souvent entendre ou servir la messe, fut le premier qui aperçut en lui les grandes dispositions qu'il avoit pour les lettres. Il connoissoit la mère du jeune homme, qui étoit, en son genre, une femme de mérite. Il lui parla, et lui dit qu'il falloit absolument qu'elle le fît étudier. Son inclination la portoit bien à suivre ce conseil ; mais des raisons plus fortes en apparence s'y opposoient toujours. Elle étoit devenue veuve, sans nulle ressource du côté de la fortune, que la continuation du commerce de son mari, qui étoit coutelier. Ses enfans pouvoient seuls l'aider à le soutenir, et elle se trouvoit hors d'état de faire, pour aucun d'eux, les frais d'une autre éducation. Le bon religieux, bien loin de se rebuter, continua ses instances ; et, le principal obstacle ayant été levé par l'obtention d'une bourse du collége des Dix-huit, le sort du jeune Rollin fut décidé en conséquence : et dès lors il parut tout autre, même aux yeux de sa mère. Elle commença par trouver plus d'esprit et de délicatesse dans les marques de son respect et de sa soumission.

Elle fut ensuite sensible à ses progrès, qu'on lui annonçoit de toutes parts, et dont on ne lui parloit qu'avec une sorte d'étonnement : et, ce qui ne la flatta pas moins, sans doute, ce fut de voir les parens de ses compagnons d'étude, les plus distingués par leur naissance, et par le rang qu'ils tenoient dans le monde, envoyer ou venir eux-mêmes la prier de trouver bon que son fils passât avec eux les jours de congé, et fût associé à leurs plaisirs comme à leurs exercices. A la tête de ces parens illustres, étoit M. Le Pelletier, le ministre, dont les deux fils aînés avoient trouvé un redoutable concurrent dans ce nouveau venu. Leur père, qui connoissoit mieux qu'un autre les avantages de l'émulation, ne chercha qu'à l'augmenter. Quand le jeune boursier étoit empereur, ce qui lui arrivoit souvent, il lui envoyoit la même gratification qu'il avoit coutume de donner à ses fils, et ceux-ci l'aimoient, quoique leur rival. Ils l'amenoient chez eux dans leur carrosse, ils le descendoient chez sa mère, quand il y avoit affaire, ils l'y attendoient ; et un jour qu'elle remarqua qu'il prenoit sans façon la première place, elle voulut lui en faire une sorte de réprimande, comme d'une faute essentielle contre la politesse, mais le précepteur répondit que M. Le Pelletier avoit réglé qu'on se rangeroit dans le carrosse suivant l'ordre de la classe.

---

39. *Beau mot d'un grenadier à la bataille de Raucoux.*

A la bataille de Raucoux, un boulet de canon emporte la jambe d'un grenadier, il nage dans son sang, c'étoit au fort de la mêlée. Dans ce moment décisif, le maréchal de Saxe passe et s'arrête : « Qu'on » sauve ce brave homme, dit-il, qu'on lui apporte » des secours ! — Que vous importe ma vie, lui ré» pond le grenadier ? Allez, et gagnez la bataille. »

140. *Trait singulier d'économie du grand Colbert.*

A la fin d'une guerre qui avoit épuisé les finances du royaume, quelques courtisans proposèrent à Louis XIV de donner une fête superbe qui pût faire concevoir aux étrangers une grande idée des ressources de la France. Ce prince, naturellement magnifique, approuva ce projet, mais il n'osoit point en parler à Colbert, qui se plaignoit tous les jours de l'épuisement des finances. Enfin, après avoir bien balancé, il communiqua son dessein au ministre, mais d'une manière détournée et avec des restrictions. Colbert, au seul mot de dépense, fronça le sourcil; et, donnant une nuance de plus à son air froid et sévère, le roi se trouva dans une espèce d'embarras; il chercha à s'excuser, et lui dit que son dessein n'étoit pas de faire une grande dépense; qu'il choisiroit de tous les plans qu'on lui avoit présentés, celui qui pourroit être rempli à moins de frais. Mais il fut bien étonné, lorsque Colbert, sans entrer dans ses vues d'épargne, lui répondit: « Puisqu'il est question de » donner une fête, il faut la rendre digne du plus » grand roi du monde. » Il prit ensuite les plans qu'on avoit présentés au roi pour le carrousel, et s'en retourna. Arrivé chez lui, le ministre fit venir tous les fermiers-généraux, et leur dit que l'intention du roi étoit de compter avec eux de clerc à maître, et que pour les dédommager de la peine que ce dérangement leur causeroit, sa majesté leur accordoit un million de gratification. Colbert retourna ensuite vers le monarque, et lui dit que la dépense de la fête monteroit à dix-huit cent mille livres. Louis crut qu'il vouloit l'en dégoûter par cet excessif calcul, et il lui dit d'un ton chagrin: « Je ne donnerai » donc point de fête, je ne veux pas ruiner mon » peuple pour divertir les courtisans. » Colbert in-

sista sur la nécessité de l'exécution, promit au roi de rassembler les fonds nécessaires, et se retira. Aussitôt il fit mettre dans toutes les nouvelles publiques, que le roi étoit dans l'intention de donner un carrousel, qui surpasseroit en magnificence tout ce qu'on avoit vu jusque là dans le même genre. En même temps on s'empressa de travailler aux préparatifs. Ces nouvelles circulèrent dans toute l'Europe. La paix étoit générale dans cette partie du monde. On vit accourir de tous côtés une foule d'étrangers à Paris. Ils s'attachèrent à faire honneur à leur nation par une grande dépense ; et leur nombre augmentant chaque jour, il se fit, dans la capitale et aux environs, une consommation prodigieuse. Les ouvriers arrivant en foule des provinces et des pays voisins, étoient aussitôt employés. La noblesse, qui d'ordinaire paroissoit le moins qu'elle pouvoit à la cour, quitta cette fois ses retraites, et crut ne pouvoir mieux employer les fruits de son économie, que dans une circonstance si favorable pour se faire remarquer. Les préparatifs s'avançoient, et le jour indiqué pour la fête approchoit. Colbert alors alla trouver le roi, et lui dit que les ouvriers n'avoient pu achever leur ouvrage, qu'il falloit absolument reculer la fête de quinze jours. Il proposa de donner en attendant, un bal aux Tuileries, ce qui fut du goût du roi. Le bal fut donné : les courtisans et les étrangers y parurent avec les habits superbes qu'ils avoient fait faire pour le carrousel; il en fallut d'autres alors. Par ce moyen, Colbert augmenta la dépense, et donna un mouvement plus rapide à la circulation de l'argent. Enfin, le carrousel s'exécuta. Jamais on n'avoit vu de spectacle si brillant, ni si bien ordonné. Les étrangers ne pouvoient concevoir comment on avoit pu amasser tant de richesses, étalées avec profusion ; et comme ce qui passe une certaine valeur est toujours estimé bien au delà de son prix, on faisoit monter la

dépense à des sommes exorbitantes. Le roi, après avoir loué hautement la beauté de la fête, ressentit cette inquiétude qui suit ordinairement l'exécution des projets téméraires. Il étoit en peine du compte que Colbert alloit lui rendre des frais du carrousel; et lorsqu'il se présenta à sa majesté pour ce sujet, le monarque voulut prévenir les détails, en demandant avec empressement le total. Quelle fut sa joie et son étonnement, lorsque Colbert lui montra que tous les frais se bornoient à douze cent mille francs, et que le produit des fermes avoit augmenté de plus de deux millions; en sorte que, tout payé, il en restoit un dans les coffres du roi! Ce trait d'un génie supérieur montre en même temps une probité bien rare.

---

141. *Les effets de l'émulation.*

François, comte d'Enguien, prince du sang, voyant à la bataille de Cérisoles, le maréchal de Saint-André qui s'avançoit avec intrépidité jusqu'au milieu des ennemis, voulut imiter un exemple qui flattoit son courage, et par un mouvement de jalousie héroïque, chercha à s'enfoncer dans les bataillons ennemis. On lui représenta que ce n'étoit pas le devoir d'un général de s'exposer ainsi; que de sa vie dépendoit le salut de l'armée. A toutes ces raisons il répondit d'un ton chagrin : « Qu'on fasse donc » retirer Saint-André! »

---

142. *L'honneur français.*

Le prince de ***, charmé de l'intrépidité d'un grenadier, lui jeta sa bourse, en lui disant qu'il étoit fâché que la somme ne fût pas plus considérable. Le lendemain le grenadier vint trouver le prince, et lui

présentant des diamans et quelques autres bijoux : « Mon général, lui dit-il, vous m'avez fait présent » de l'or qui étoit dans votre bourse, et je le garde ; » mais sûrement vous n'avez pas prétendu me don- » ner ces diamans, et je vous les rapporte. — Tu les » mérites doublement, répondit le prince, par ta » bravoure et par ta probité, ils sont à toi. »

---

143. *Belle leçon d'un père à son fils.*

M. de Montmartel, le plus riche des frères Pâris, donnoit par mois à son fils une somme considérable pour ses menus plaisirs. S'étant aperçu que le jeune homme accumuloit depuis long-temps somme sur somme, il voulut remédier de bonne heure à un vice naissant, dont les suites sont toujours funestes chez un homme riche. La tendresse de ce père justement alarmée, lui suggère un moyen aussi ingénieux qu'honnête. Il prévient son curé, lui confie son projet, et l'invite à dîner pour le lendemain. Le pasteur se rend à l'invitation ; pendant le repas, on s'entretient de la misère des pauvres de la paroisse. Le pasteur observe que les ressources lui manquent pour satisfaire aux besoins de l'indigence ; qu'il frappe en vain à toutes les portes, et que plus la misère semble s'accroître et multiplier les malheureux, plus il s'aperçoit que la charité se resserre et se refroidit. Sur ce tableau touchant et pathétique de la misère générale, le père adresse la parole à son fils, et lui demande si ses entrailles ne sont pas vivement émues par cette peinture de l'humanité souffrante ; il ajoute qu'il lui connoît une ame trop sensible pour ne pas contribuer de tout son pouvoir au soulagement de tant d'infortunés, qui n'ont d'espérance que dans la compassion des riches. « Je sais, » lui dit-il, que vous avez en réserve une somme

» assez considérable ; je me flatte que vous l'avez
» destinée à de bonnes œuvres. Bénissez la Provi-
» dence qui vous présente une occasion aussi favo-
» rable de signaler votre bon cœur, livrez géné-
» reusement à M. le curé ces trésors vils en eux-
» mêmes, et qui n'ont de prix que dans le bon usage
» qu'on en fait ; il les répandra en votre nom dans
» le sein des pauvres. » En même temps M. de
Montmartel ordonne à un domestique de suivre son
jeune maître dans sa chambre, et d'apporter l'argent
dont il fait un généreux sacrifice. En effet, le jeune
homme attendri jusqu'aux larmes, se dépouille sans
murmure de tout son argent, qu'il remet entre les
mains du pasteur. Celui-ci l'embrasse, et l'assure
que cette somme sera distribuée à son intention. Le
père termine cette scène touchante en comblant son
fils de louanges et de caresses ; il augmente ses me-
nus plaisirs, et lui recommande d'en faire un aussi
bon usage dans la suite.

---

144. *Franchise politique.*

Le marquis Spinola passant par Paris, (en 1604,)
y est reçu avec des distinctions dues à un général
qui venoit de montrer la plus grande capacité au
siége d'Ostende. Henri IV ose lui demander quelles
seront ses opérations durant la campagne qu'il va
ouvrir dans les Pays-Bas. Quoique Spinola soit par-
faitement instruit de l'éloignement de ce prince pour
l'Espagne, et de l'intérêt vif qu'il prend aux Hollan-
dais, il prend le parti de lui dire franchement ses
projets, très-convaincu qu'on ne le croira pas.

En effet, Henri écrit secrètement, et sans perdre
un instant, au prince Maurice, ce qu'il tient de Spi-
nola, en lui conseillant de se préparer à des entre-
prises diamétralement opposées ; ce qui fut fait au

grand détriment des Provinces-Unies. Spinola exécute de point en point ce qu'il a dit, et tout lui réussit. Henri est également surpris et fâché. « Les autres, » dit-il, à cette occasion, trompent en disant des » mensonges; mais Spinola m'a trompé en disant » la vérité. »

---

145. *Henri IV et l'ambassadeur d'Espagne.*

Don Pédro de Tolède, pour se rendre dans les Pays-Bas, passe à Paris. Henri IV, qui sait que les Espagnols, pour former plus aisément des ligues contre lui, répandent qu'il est dévoré par la goutte, et qu'il ne peut plus monter à cheval, croit devoir lui faire connoître que sa vigueur n'est pas diminuée. Il le reçoit dans la grande galerie de Fontainebleau, lui fait faire vingt à trente tours à si grands pas, qu'il le met hors d'haleine, et lui dit ensuite : « Vous » voyez, monsieur, comme je me porte bien. » Il ajoute que la puissance espagnole ne l'effraie pas; que c'est la statue de Nabuchodonosor, composée de divers métaux, et qui a les pieds d'argile.

Don Pédro, blessé de la hauteur de ce discours, en vient aux reproches et aux menaces. « Tout cela, » reprend Henri, ne m'en impose pas. Si le roi » votre maître continue ses attentats, je porterai le » feu jusque dans l'Escurial, et on me verra bientôt » à Madrid. — François I[er] y fut bien, répond fiè- » rement l'Espagnol. — C'est pour cela, répliqua le » roi, que j'y veux aller venger son injure, celles » de la France et les miennes. Puis baissant le ton » de la voix, il dit : Monsieur l'ambassadeur, vous » êtes espagnol, et moi gascon, ne nous échauffons » point. » Alors la conversation continua avec beaucoup de douceur et de politesse.

On remarqua que don Pédro, qui étoit presque orgueilleux quand il remplissoit les fonctions de son

ministère, étoit, comme particulier, d'un commerce très-uni et fort agréable. Voyant un jour, au Louvre, l'épée de Henri entre les mains d'un des officiers de ce monarque, il s'avance, met un genoux à terre, et la baise, rendant, dit-il, cet honneur à la plus glorieuse épée de la chrétienté.

---

146. *Intrépidité de Henri IV.*

L'INTRÉPIDITÉ de Henri se faisoit également remarquer dans toutes les occasions. Un officier flamand au service d'Espagne, nommé Michau, offrit ses services à ce prince, sous prétexte d'être mécontent de la cour de Madrid; mais en effet pour trouver occasion de lui ôter la vie. Henri, instruit de ce projet, va à la chasse, accompagné seulement du traître, qui étoit bien monté, et avoit deux pistolets bandés et amorcés. « Capitaine Michau, lui dit le prince, mets pied à terre; je veux voir si ton cheval est aussi bon que tu le dis. » Le ton de Henri en impose à l'assassin, qui obéit sans difficulté. Le roi saute à l'instant sur le cheval. « Veux-tu, ajouta-t-il, tuer quelqu'un ? On m'a dit que tu en voulois à mes jours; je suis le maître des tiens. » En disant ces mots, il lâche les deux pistolets en l'air, et lui ordonne de le suivre. Le capitaine désavoue le projet qu'on lui suppose, prend congé deux jours après, et ne paroît plus.

---

147. *La bravoure honorée par Henri IV.*

HENRI aimoit si fort les braves gens, qu'il fit entrer dans ses Gardes-du-Corps un soldat qui lui avoit porté de rudes coups dans une occasion importante. Jamais cet homme intrépide ne lui sortit de la tête. Il le montra un jour au maréchal d'Estrées, qui

étoit dans son carrosse, et lui dit avec complaisance : « Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale. »

On lui présenta huit gentilshommes du Périgord, dont le visage étoit très-marqué des coups qu'ils avoient reçus à son service. « Je suis ravi de les voir, dit ce prince, mais je verrois encore plus volontiers ceux qui les ont ainsi traités.

---

148. *Le roi père de son peuple.*

Quelques troupes que Henri IV envoyoit en Allemagne, ayant fait du désordre en Champagne, et pillé quelques maisons de paysans, ce prince dit aux capitaines, qui étoient encore à Paris : « Partez en » diligence, donnez-y ordre : vous m'en répondrez. » Quoi ! si l'on ruine mes sujets, qui me nourrira ? » qui soutiendra les charges de l'Etat ? qui paiera » vos pensions ? Vive Dieu ! s'en prendre à mon peu- » ple, c'est s'en prendre à moi. »

---

149. *Triomphe du devoir sur l'autorité paternelle.*

Les Anglais et les Français, presque toujours en guerre dans l'Acadie, y sont alternativement vainqueurs et vaincus. A la fin les Anglais y acquièrent une supériorité décidée, et il ne reste à leurs rivaux qu'un poste au cap de Sable, qui fait la pointe méridionale de la péninsule.

Un gentilhomme français, nommé La Tour, dont le fils avoit le commandement de ce poste, alla dans ce temps à Londres, y épousa une fille d'honneur de la reine d'Angleterre, qui le fit chevalier de l'ordre de la Jarretière. Cette distinction est la source, ou devient la récompense de l'infidélité qu'il fait à

sa patrie. Il s'engage à mettre les Anglais en possession du cap de Sable, et on lui donne deux vaisseaux de guerre, où il s'embarque avec sa nouvelle épouse.

Dès qu'il est à la vue du fort, il se fait débarquer, va seul trouver son fils qui y commande, cherche à l'éblouir par l'idée qu'il veut lui donner de son crédit à la cour de Londres, et le flatte des plus grands établissemens, s'il veut se livrer à l'Angleterre. Le jeune commandant écoute avec chagrin les propositions de son père, et n'est pas plus intimidé par les menaces que séduit par les caresses. Alors on prend le parti de l'attaquer, et il défend sa place avec le même succès qu'il a défendu sa vertu.

La Tour le père se trouve embarrassé. Ne pouvant pas retourner en France, et n'osant retourner en Angleterre, il prie son fils de souffrir qu'il demeure en Acadie. Le jeune homme lui répond qu'il lui donnera un asile, qu'il pourvoira abondamment à ses besoins, mais qu'il ne permettra jamais que lui ou sa femme entre dans son fort. Quoique la condition paroisse dure, le père s'y soumet; et son fils le dédommage, autant qu'il est possible, de cette sévérité, par les attentions les plus tendres et les plus suivies. (En 1628.)

---

150. *Beau trait du comte de Chamilly.*

Le comte de Chamilly ayant défendu la ville de Grave avec un courage héroïque, fut présenté à Louis XIV, qui le loua beaucoup, et lui permit de lui demander une grâce : « Sire, répondit Chamilly,
» je vous prie de m'accorder celle de mon colonel,
» qui est à la Bastille. — Eh! qui peut être votre
» colonel? reprit le roi avec surprise. — Sire, c'est
» M. de Briquemant; j'ai eu autrefois une compa-

» gnie dans son régiment, et je ne pourrois, sans
» être ingrat, ne pas reconnoître les soins qu'il a
» pris de m'instruire et de me former dans ma jeu-
» nesse. » Le roi admira la grandeur d'ame de Chamilly, qui, oubliant ses propres intérêts, ne songeoit qu'à ceux de son bienfaiteur, et tout de suite il lui accorda la grâce qu'il demandoit.

---

151. *Henri III et Henri IV.*

En 1575, Henri III étant tombé malade, se crut empoisonné, et soupçonna de ce crime Monsieur, duc d'Alençon. Rempli de cette injuste idée, il commanda au roi de Navarre de se défaire, aussitôt après sa mort, de Monsieur, et voulut le forcer à le lui promettre par serment. Quel moment pour un prince qui n'eût été qu'ambitieux !..... Il n'y avoit que deux degrés entre Henri et le trône; et le roi expirant lui ordonnoit de détruire l'unique obstacle qui pût l'empêcher d'être son successeur. Le vertueux Henri, saisi d'horreur en recevant un ordre si cruel, se jeta aux pieds du roi pour s'efforcer de l'adoucir en faveur de son frère, et n'y parvint qu'après lui avoir fait sentir les terribles conséquences d'un pareil forfait. Henri III, guéri peu de temps après, sentit combien il avoit eu tort de soupçonner Monsieur, et eut pour le roi de Navarre une estime qu'il lui conserva jusqu'à la fin de sa vie.

---

152. *Réponse courageuse de M. de Montal.*

Montal répondit à quelqu'un qui lui exagéroit le nombre des ennemis contre lesquels il marchoit : « Nous les compterons quand nous les aurons bat-
» tus. » Ce mot n'est-il pas aussi beau qu'aucun de ceux qu'on attribue aux guerriers de Sparte ou de Rome ?

153. *Beau trait de reconnoissance d'un capitaine algérien.*

A ce terrible bombardement d'Alger, ordonné par Louis XIV pour punir et réprimer les brigandages des corsaires d'Afrique, un de ces hommes que nous traitons de barbares donna un bel exemple de reconnoissance. Désespérés, écrasés par les bombes que faisoit pleuvoir sur leur ville le fameux Du Quesne, les Algériens imaginèrent un singulier moyen de se venger. Ils avoient un certain nombre de prisonniers et d'esclaves français, ils eurent la cruauté de les attacher à la bouche de leurs canons, et d'en envoyer ainsi les membres sanglans et déchirés sur l'escadre qui les désoloit. Un officier, nommé Choiseul, y fut attaché comme les autres. En ce moment il fut reconnu par un capitaine Algérien, qui ayant été peu auparavant prisonnier sur un vaisseau français, avoit été traité par Choiseul avec les plus grands égards. Le souvenir de ces bons traitemens excite sur-le-champ sa reconnoissance. Il défend au canonnier de tirer, et tombant aux genoux de son prince, qui présidoit lui-même à cette féroce exécution, il demande, il sollicite la grâce du Français. Elle lui fut constamment refusée. Pénétré de ce refus, les larmes aux yeux, l'amertume, le désespoir dans le cœur, il se relève précipitamment, vole au malheureux Choiseul, le tient embrassé, et crie au canonnier : « Tire hardiment. Puisque je ne puis » sauver mon bienfaiteur, je mourrai du moins avec » lui. » Ce spectacle touche enfin le cœur du prince, et Choiseul fut épargné.

154. *Conduite généreuse d'un soldat.*

Lorsque le grand Condé commandoit en Flandres l'armée espagnole, et faisoit le siége d'une de nos places, un soldat ayant été maltraité par un officier-général, et ayant reçu plusieurs coups de canne pour quelques paroles peu respectueuses qui lui étoient échappées, répondit avec un grand sang-froid, qu'il sauroit bien l'en faire repentir. Quinze jours après, le même officier-général chargea le colonel de tranchée de lui trouver dans son régiment un homme ferme et intrépide pour un coup de main dont il avoit besoin, avec promesse de cent pistoles de récompense. Le soldat dont on a parlé, qui passoit pour le plus brave du régiment, se présenta ; et ayant mené avec lui trente de ses camarades dont on lui avoit laissé le choix, il s'acquitta de sa commission, (1) qui étoit des plus hasardeuses, avec un courage et un bonheur incroyables. A son retour, l'officier-général, après l'avoir beaucoup loué, lui fit compter les cent pistoles qu'il lui avoit promises. Le soldat sur-le-champ les distribua à ses camarades, disant qu'il ne servoit point pour de l'argent, et il demanda seulement que si l'action qu'il venoit de faire paroissoit mériter quelque récompense, on le fît officier. « Au reste, ajouta-t-il en s'adressant à » l'officier-général qui ne le connoissoit point, je suis » ce soldat que vous maltraitâtes si fort il y a quinze » jours, et je vous avois bien dit que je vous en fe» rois repentir. » L'officier-général, plein d'admiration, et attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa, lui fit des excuses et le nomma officier le même

(1) Il s'agissoit de s'assurer, avant que de faire le logement, si les ennemis formoient des mines sous le glacis. Le soldat s'étant jeté à l'entrée de la nuit, dans le chemin couvert, s'acquitta si bien de sa commission qu'il rapporta le chapeau et l'outil d'un mineur qu'il avoit tué dans la mine.

jour. Le grand Condé prenoit plaisir à rapporter ce fait, comme la plus belle action de soldat dont il eût jamais ouï parler.

---

155. *Belle instruction pour les princes.*

M. le Dauphin, père de notre auguste monarque, a fait à nos princes, dès les plus tendres années, une leçon bien touchante. Lorsqu'on suppléa à ses enfans les cérémonies du baptême, il se fit apporter en leur présence les registres de la paroisse, et leur faisant remarquer que leurs actes baptistaires y étoient mêlés avec ceux des artisans, « Vous voyez, leur dit-
» il, que vos noms sont précédés et suivis de ceux
» des gens les plus obscurs : comme hommes, vous
» êtes ici confondus avec la foule des autres hom-
» mes. Apprenez de là, ajouta-t-il, que tous les chré-
» tiens sont égaux, non-seulement par le droit de
» la nature, mais encore aux yeux de Dieu qui les
» a créés. »

---

156. *L'insubordination punie et la bravoure récompensée.*

Un jeune officier français se trouvant sur la Meuse devant une place qu'on alloit forcer, ne se donna pas la patience d'attendre le signal pour l'assaut; il sortit de son rang, monta à la brèche, et y causa une si grande épouvante, que les assiégés, qui ne le croyoient pas seul, abandonnèrent la brèche, ce qui entraîna la prise de la place. Le marquis de Créqui en étant instruit, fit venir devant lui le jeune officier : au lieu des louanges auxquelles il s'attendoit, le maréchal le fit lier et garrotter; et après qu'il eut été promené en cet état plusieurs jours à la suite du camp, il fut mis en prison et condamné à mort, pour être sorti de son rang et pour avoir agi sans

ordre

ordre. On le conduisit jusqu'au lieu du supplice, où se trouva le général, qui lui accorda sa grâce, lui donna une chaîne d'or, un cheval d'Espagne, et le garda près de lui, afin de récompenser sa bravoure, après avoir puni sa témérité.

---

157. *L'enfant trouvé reconnoissant.*

Les actions nobles et généreuses sont assez ordinaires parmi les jeunes gens qui, étant nés dans un rang élevé, ont toujours eu sous les yeux les modèles de grandeur d'ame, de reconnoissance et de désintéressement que l'histoire présente à leur émulation; on ne sauroit dire si leurs vertus sont dues à la disposition naturelle de leur esprit, plutôt qu'à la force des exemples qui leur ont ouvert des voies à l'imitation. Il n'en est pas ainsi de ceux qui ayant été placés par la divine Providence dans un état abject, développent par eux-mêmes dès leur plus tendre jeunesse, un grand caractère et des sentimens élevés; on peut assurer à leur égard, que la même main qui les a fait naître dans une condition inférieure, les a doués d'une disposition naturelle aux plus grandes vertus. Heureux si les préjugés, les habitudes et les mœurs grossières d'un peuple sans éducation, n'étouffent pas en eux la noblesse innée de leur ame.

Un enfant de l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris, où il avoit été baptisé sous le nom *Pierre*, fut envoyé avec d'autres à Saint-Quentin chez des particuliers, pour y être nourri aux dépens de l'hôpital. Lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, on vint le retirer; mais Pierre prit en horreur le séjour de l'hôpital, s'enfuit et revint à Saint-Quentin. Un traiteur de cette ville, touché de sa jeunesse et de sa misère, le recueillit dans sa maison, et lui apprit son métier, sans autre dessein que de faire une bonne action. Il

en reçut la récompense : un de ses créanciers ayant exigé de lui le paiement d'une somme, il résolut, pour faire honneur à sa dette, et se mettre à l'abri des poursuites dont il étoit menacé, de vendre son argenterie. Il appelle son apprenti, lui confie sa situation et son désespoir, et le charge de vendre secrètement ses effets. Pierre dit au traiteur de ne pas se presser de faire cette vente, et qu'il va travailler à le tirer d'embarras par d'autres moyens ; et sans s'expliquer davantage, il va trouver M. de Fransure, colonel au corps-royal d'artillerie, s'engage dans le régiment d'Auxonne, reçoit le prix de sa liberté, et l'apporte à son bienfaiteur : « Tenez, lui dit-il, mon cher maître, il y a long-temps que j'ai envie de servir le roi ; je viens de me satisfaire ; recevez le prix de mon engagement, et acquittez votre dette. » Le traiteur et sa femme fondant en larmes, embrassent le jeune homme, et veulent le forcer de reprendre cet argent ; mais rien ne peut ébranler sa résolution, et il se rend à son corps. M. de Fransure, instruit par le traiteur de cet acte de reconnoissance, le fit connoître à tout le régiment, qui se chargea de donner à ce brave jeune homme des maîtres et des instructions, afin de cultiver en lui de si belles dispositions, et de le rendre capable de se distinguer dans l'état militaire qu'il venoit d'embrasser.

---

158. *Sacrifice à la patrie.*

On raconte des femmes de Sparte qu'apprenant la mort de leurs enfans tués dans les combats, non-seulement elles ne versoient aucune larme, mais qu'elles triomphoient d'avoir engendré des héros qui s'étoient dévoués au salut de la patrie. Admirerons-nous moins la belle réponse d'un de nos généraux, à qui, dans l'ardeur du combat, on vint annoncer

que son fils venoit d'être tué : *Aujourd'hui*, dit-il, *songeons à vaincre l'ennemi, demain je pleurerai mon fils.*

---

159. *Danger de la colère.*

François d'Estampes, marquis de Mauni, entra dans le cabinet de Louis XIII, qui donnoit audience au cardinal de Richelieu, et répondit aux questions du roi en bégayant. Le roi qui bégayoit aussi, crut que Mauni cherchoit à le contrefaire, et le prenant par le bras, il vouloit le faire tuer par ses gardes. Heureusement le cardinal apaisa le roi, et lui dit : » Votre majesté ne sait donc pas que Mauni est né bègue ? de grâce, pardonnez-lui un défaut dont il n'est pas même responsable à Dieu. » Louis XIII, honteux de sa promptitude, embrassa Mauni, et l'aima toujours depuis. Si le cardinal ne se fût point trouvé présent, l'infortuné marquis, qui ne pouvoit se servir de sa langue pour s'excuser, alloit être la victime d'une offense imaginaire, et d'un emportement aveugle et déraisonnable.

---

160. *Trait de bonté de Charles VI.*

Charles VI étoit doux, affable, et ne refusoit audience à personne ; il n'oublioit jamais les services qu'on lui avoit rendus ; quelque sujet qu'il eût de se fâcher, il ne maltraita jamais qui que ce fût ; attentif à ne pas ajouter foi aux rapports qu'on lui faisoit, persuadé que la passion pouvoit prévenir les plus gens de bien : « J'aime mieux, disoit-il, ne » pas croire le mal où il est, que de m'exposer à le » croire où il n'est pas. »

On rapporta un jour à ce prince, qu'un homme qu'il avoit comblé de grâces, avoit mal parlé de lui : « Cela ne peut pas être, répliqua-t-il, je lui ai fait » du bien. »

Le même roi, dans une bataille contre les Flamands, qui se donna au commencement de son règne, fâché de voir beaucoup de ses gens tués, vouloit s'avancer et charger lui-même; mais le duc de Bourgogne l'en ayant empêché : « Ah ! faut-il, s'é-
» cria ce prince, demeurer les bras croisés, tandis
» que tant de braves gens meurent pour mon ser-
» vice ? »

---

161. *Henri IV, ou le bon maître.*

Henri IV ne se portoit jamais que malgré lui à des actions de rigueur, et se faisoit un devoir de plaindre le coupable en punissant le crime. Il pardonna au comte d'Auvergne, qui de concert avec les ducs de Biron et de Bouillon, avoit conspiré contre sa personne.

On ne peut faire mieux connoître l'excellent caractère de ce grand prince, qu'en rapportant un entretien qu'il eut avec le duc de Sully, qui retournoit à son château, après une violente maladie causée par des blessures. Henri IV alla droit à lui, et en l'abordant : « Mon ami, lui dit-il, je suis bien aise de vous voir avec un meilleur visage que je ne m'y attendois, et j'aurai une plus grande joie, si vous m'assurez que vous ne courez point risque de la vie, ni d'être estropié. » Le duc remercia le roi de ses bontés, et lui répondit : Qu'il s'estimoit heureux d'avoir souffert pour un si bon maître. — Vaillant chevalier, répliqua le roi, j'avois eu toujours très-bonne opinion de votre courage, et conçu de bonnes espérances de votre vertu; mais vos actions signalées et votre réponse modeste ont surpassé mon attente, et partant, en présence de ces princes, capitaines et grands chevaliers qui sont ici près de moi, je vous embrasse des deux bras : adieu, mon ami, portez-vous bien, et vous assurez que vous avez un bon maître.

162. *Beaux exemples de modération.*

Henri IV reçut le maréchal de Biron, son plus redoutable ennemi, avec la même bonté que s'il n'eût jamais eu aucun sujet de s'en plaindre. Le roi même étoit plus inquiet que le coupable : « Voilà un » homme bien malheureux, que le maréchal, dit-il » à un de ses plus fidèles courtisans ; c'est un grand » dommage : j'ai envie de lui pardonner, d'oublier » tout ce qui s'est passé, et de lui faire autant de bien » que jamais ; il me fait pitié, et mon cœur ne se » peut porter à faire du mal à un homme qui a du » courage, qui m'a si long-temps servi, qui m'a été » si familier. » La douceur étoit le fonds du caractère de cet excellent prince, et s'il laissa ensuite agir la justice contre le maréchal, il s'y trouva contraint par l'orgueil du coupable, qui, pour ne pas demander grâce, s'obstina à refuser l'aveu d'un crime avéré.

Il n'y a guère eu de favoris qu'on ait plus déchirés par des satires de toute espèce, que le cardinal Mazarin. Supérieur à toutes ces injures, il lisoit, ou se faisoit lire tout ce qu'on écrivoit contre lui. Comme un juge indifférent, d'un air froid et tranquille, il disoit : Cette pièce est bonne, celle-là est froide, celle-ci est délicate, cette autre est outrée et mal entendue. Il donna une grosse abbaye à un poète qui l'avoit outragé par ses vers.

---

163. *La bonté et la douceur relèvent la majesté des rois.*

Les princes n'ont pas à tout instant l'occasion de distribuer des récompenses à ceux qui composent leur cour ; mais ils peuvent toujours s'en faire adorer par leur bonté, sans compromettre leur grandeur. Louis XIV s'en étoit fait une heureuse habitude ;

c'étoit entre lui et ses courtisans un commerce continuel de discours agréables, de complimens délicats et flatteurs; jamais prince n'eut plus de grâces et de politesse dans ses manières, en conservant toute sa majesté et sa grandeur. Le comte de Marivaux, lieutenant-général, homme brusque, et qui n'avoit pas même adouci son caractère dans la cour d'un prince si affable et si poli, avoit perdu un bras dans une action, et se plaignoit au roi, qui l'avoit pourtant assez bien récompensé, en lui disant : Je voudrois avoir perdu l'autre bras et ne plus servir votre majesté. — J'en serois bien fâché pour vous et pour moi, répondit Louis XIV. Cette réponse fut suivie d'une grâce qu'il lui accorda.

Un jour que M. de Nesmond, archevêque de Toulouse, haranguoit Louis XIV, la mémoire lui manqua. Le roi lui dit avec bonté : « Je suis bien aise, » Monsieur, que vous me donniez le temps de goûter » les belles choses que vous me dites. »

---

164. *Avis d'une dame de haute qualité à son fils militaire, sur les duels.*

La duchesse de Liancourt, fille du maréchal de Schomberg, se distingua par la plus haute piété et le mérite le plus éminent. Elle donna à la princesse de Marsillac, sa petite-fille, des règlemens pour sa conduite et pour celle de sa maison, qui furent imprimés 24 ans après, en 1698, avec sa vie par l'abbé Boileau. Voici les conseils qu'elle lui donnoit sur l'éducation de ses fils, relativement aux duels et aux vertus militaires. « Faites bien vos efforts, ma chère » fille, en demandant l'aide de Dieu, pour con» vaincre vos fils qu'ils ne doivent jamais se permet» tre le duel. Souvenez-vous que c'est une chose » difficile à persuader à la jeunesse, et qu'il en faut

» jeter les fondemens de bonne heure dans leur es-
» prit. Je sais bien que les femmes sont beaucoup
» moins propres que les hommes à les détromper
» là-dessus ; mais la raison persuade toujours les
» gens raisonnables, de quelque part qu'elle vienne,
» et elle a toujours son effet, quand il plaît à Dieu
» de donner autant de force que de connoissance à
» ceux qui l'écoutent; j'ai éprouvé en la personne de
» mon fils, le pouvoir qu'elle a sur un esprit bien
» fait ; car il avoit reçu cette instruction de moi,
» avec une telle impression, que pour s'en souvenir
» toujours et pour s'engager à la suivre, il en avoit
» écrit de sa main la résolution que je vous ai mon-
» trée, et que je garde pour ma consolation.

» Mais pour qu'un militaire ait lieu de dissuader
» ses amis là-dessus, sans qu'ils puissent croire que
» c'est pour se tirer de la mêlée, il faut qu'ils sa-
» chent d'avance que celui qui pense ainsi, est ré-
» solu de ne se battre jamais en duel, et que c'est
» une résolution qu'il ne prend pas dans l'occasion
» et par la considération d'un péril prochain ; c'est
» pourquoi il faut qu'il s'en explique de bonne heure,
» hardiment et hors de l'occasion, et qu'il déclare
» que si quelqu'un l'appelle, ce sera à dire *qu'il ne*
» *veut pas se battre*, parce que, sachant sa réso-
» lution, il ne s'amuseroit pas à faire du bruit par
» un appel inutile. Tout ce qui décrie le courage des
» gens, est quand ils usent de finesse là-dessus,
» qu'ils se font arrêter, et qu'ils n'ont pas la force
» de dire ce qu'ils doivent et ce qu'ils veulent faire.

» Mais afin que vos fils fassent avec plus d'hon-
» neur et de liberté la profession de refuser les duels,
» il faut qu'ils vivent également sous la loi de Dieu
» dans les autres choses ; car un homme qui seroit
» vicieux, donneroit sujet de ne pas attribuer ce
» refus des duels à la crainte de Dieu.

» Et pour porter vos fils à prendre cette résolution

» contre les duels, il faut les envoyer de bonne heure
» à la guerre; et nous en avons usé ainsi pour votre
» père : car, quand ils auront montré leur courage
» en ces lieux-là, ils auront plus de hardiesse à re-
» fuser les combats particuliers.

» La seule règle de ce qu'on doit au monde, est
» ce qu'on doit à Dieu; et la droite raison consiste
» à tirer de ce premier et unique devoir l'idée de la
» véritable grandeur, du vrai courage, de la valeur,
» de l'amitié, de la fidélité, de la libéralité, de la
» fermeté et de toutes les vertus dont les gens de qua-
» lité doivent le plus se piquer. Tout homme de con-
» dition intimement pénétré de ce principe, est cou-
» rageux, parce que ne craignant que Dieu, il ne
» craint ni la mort, ni tous les maux de la vie, en
» faisant son devoir. Il est généreux, parce qu'il ne
» fait jamais de bassesse pour les éviter. Il est fort,
» n'étant ému ni de promesses, ni de menaces. Il
» est ferme, parce que se gouvernant par les lois
» immuables de la souveraine raison, il ne change
» ni par les avis contraires, ni par les occasions,
» ni par les différens états où il se trouve. Il respecte
» ses supérieurs, parce qu'il les considère comme
» ayant la puissance de Dieu en eux; et ainsi il leur
» obéit toujours en ce qui n'est point contre Dieu,
» sans murmure, sans plainte et sans bassesse. Il est
» doux, civil et de facile accès; parce qu'aimant son
» prochain pour l'amour de Dieu, il le veut satis-
» faire en tout ce qui est raisonnable et possible.

» Il n'est pas envieux, parce qu'aimant et ne dé-
» sirant fortement que Dieu, il n'est point fâché que
» les autres obtiennent les biens passagers de ce
» monde, pour lesquels il n'a point d'avidité; ni
» ceux de l'autre auxquels il aspire, parce qu'étant
» infinis, sa part ne sera point diminuée par celle
» qui en sera faite aux autres.

» Il ne trahit jamais personne; parce qu'aimant

» les autres comme lui-même, il les traite comme
» il voudroit être traité. Il dompte sa colère, son
» chagrin, ses aversions; et ainsi il n'est jamais
» bizarre et fâcheux à personne.

» Il ne désire rien fortement de ce que les hom-
» mes peuvent donner; et ainsi il ne leur est jamais
» importun. Il aime la justice plus que son plaisir
» et sa vanité; c'est pourquoi il ne fait tort à per-
» sonne, pour contenter ces deux sources de l'in-
» justice. Il ne choisit jamais que des amis vertueux,
» et les sert avec soin, constance et fidélité en tout
» ce qui n'est point contre Dieu; parce que n'étant
» point intéressé, il ne craint point d'employer son
» crédit pour eux, ni même de hasarder sa fortune,
» quand il est absolument nécessaire.

» Si quelqu'un de ses amis déchoit de sa vertu,
» et que cela paroisse en quelque occasion, il l'en
» avertit avec fermeté, au lieu de le flatter et de le
» servir dans ses passions, et ne craint ni son repro-
» che, ni son changement, parce qu'il l'aime en effet,
» et qu'il ne veut point acheter la satisfaction de lui
» plaire, et d'avoir sa confiance aux dépens de la ver-
» tu, qui est le fondement de son amitié. Enfin, il ne
» fait point gloire de se venger et de ne pardonner ja-
» mais les offenses, comme font d'ordinaire les or-
» gueilleux, les brutaux ou les foibles; au contraire,
» il pardonne aisément dans son cœur toutes les of-
» fenses qu'on lui fait, et n'en poursuit jamais la ré-
» paration, que quand elles vont à de fâcheuses con-
» séquences. Alors même il ne se sert pour cela que
» des voies légitimes et raisonnables; et prend bien
» garde que la haine ou la vanité, plutôt que la rai-
» son, n'emploie sa force et sa vigueur pour soute-
» nir son honneur et son droit. »

Par des conseils si sages, la duchesse de Liancourt a mérité qu'on lui appliquât le mot de la femme de Léonidas; un ambassadeur de Perse lui deman-

dant *pourquoi on honoroit toutes les femmes à Lacédémone*, elle lui répondit, *c'est que nos femmes savent former des hommes.*

---

165. *Liberté courageuse de Sully avec son maître.*

Henri IV ayant eu l'imprudente foiblesse de faire une promesse de mariage à mademoiselle d'Entraigues, qui fut depuis appelée la marquise de Verneuil, consulta le duc de Sully sur cette démarche : » Lisez, lui dit ce prince en l'abordant, dites-moi sincèrement ce que vous pensez. » Le duc outré de la trop grande facilité du roi, et ne doutant point qu'on ne fît un jour un fatal usage de cet écrit, le déchira. Etes-vous fou, Sully ? lui dit le roi. *Si je le suis*, repartit avec liberté le favori, *votre majesté montre par cet écrit qu'elle est encore plus malade que moi. Je viens de faire le devoir d'un fidèle serviteur, et vous, Sire, vous voulez faire ce qui ne convint jamais à un grand roi.*

---

166. *Leçon aux railleurs.*

Il arrive quelquefois que les railleurs sont eux-mêmes raillés. Louis XIII, à la porte d'une petite ville, écoutoit impatiemment une harangue ennuyeuse. Beautru crut qu'il feroit plaisir au roi d'interrompre l'orateur : Monsieur, lui demanda-t-il, les anes dans votre pays de quel prix sont-ils ? L'orateur s'arrêta, et après avoir regardé Beautru depuis les pieds jusqu'à la tête : « Quand ils sont, lui » répondit-il, de votre poil et de votre taille, ils » valent dix écus, » et il reprit le fil de sa harangue.

Le grand Turenne étoit ennemi juré des airs insultans ; et ne pouvoit souffrir qu'on se moquât de personne. A la cour comme à l'armée, lorsqu'il ar-

rivoit quelque nouveau débarqué dont on vouloit se divertir, il prenoit d'abord son parti d'un air qui imposoit silence à tout le monde, quelque démangeaison qu'on eût de railler.

Un jeune gentilhomme arrivant un jour à l'armée, lui demanda, après l'avoir salué, où il mettroit ses chevaux. A cette question, tous ceux qui étoient présens se mirent à rire de la manière la plus mortifiante pour ce gentilhomme. Mais monsieur de Turenne prenant un ton sérieux : « C'est donc, leur dit-il, une chose bien étonnante, qu'un homme qui n'est jamais venu à l'armée n'en connoisse pas les usages? n'y a-t-il pas beaucoup d'esprit à se rire de lui, parce qu'il ne sait pas des choses qu'il ne peut savoir, et qu'au bout de huit jours il saura mieux que vous? » Il ordonna en même temps à son écuyer d'avoir soin des chevaux de ce gentilhomme.

---

167. *Popularité de Louis XI.*

Louis XI étoit populaire dans ses discours, selon le rapport de Philippe de Comines; il parloit également à toutes sortes de personnes, et ne faisoit point de distinction d'état. Il répondoit ordinairement aux reproches qu'on lui faisoit de ne pas assez garder son rang et sa dignité : « Lorsqu'orgueil chemine » devant, honte et dommage suivent de bien près. »

---

168. *L'amour-propre éclairé s'offense de l'excès des louanges.*

Non-seulement Louis XIV aimoit les louanges, mais il s'efforcoit de les mériter, et les repoussoit quand elles étoient trop fortes. L'académie française, qui lui rendoit ordinairement compte des sujets qu'elle vouloit proposer pour ses prix, lui fit voir celui-ci :

Quelle est de toutes les vertus du roi celle qui mérite la préférence? Le roi rougit, et ne voulut pas qu'un tel sujet fût traité. Il fit encore supprimer les inscriptions fastueuses dont Charpentier, de l'académie française, avoit chargé les tableaux du célèbre Le Brun, dans la galerie de Versailles.

---

169. *Générosité de Louis XIV.*

Jacques II, roi d'Angleterre, successeur de Charles II son frère aîné, ayant été chassé de ses Etats par le prince d'Orange son gendre, vint avec sa femme et le prince de Galles son fils, encore enfant, implorer la protection de Louis XIV. Cette reine malheureuse fut étonnée de la manière dont le roi la reçut. Il alla au-devant d'elle, et l'aborda en lui disant : « Je vous rends, madame, un triste service ; mais j'espère de vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux. » Il la conduisit au château de Saint-Germain, où elle trouva les mêmes honneurs qu'auroit eus la reine de France ; tout ce qui sert à la commodité et au luxe ; des présens de toutes espèces, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux et en étoffes ; il y avoit parmi tous ces présens une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette.

Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle : on lui régla six cent mille francs par an, pour l'entretien de sa maison. Outre les présens sans nombre qu'on lui fit, il eut les officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception ne fut rien en comparaison des préparatifs que fit Louis XIV pour rétablir sur le trône ce prince infortuné.

170. *De la flatterie.*

La vérité perce bien rarement ces nuages que forment l'autorité des grands et les flatteries de leurs courtisans. Saint Louis n'eut point de flatteurs, parce qu'il ne se fit pas illusion sur ses fautes. Environné d'un nombre d'amis saints et fidèles, il les établissoit les censeurs de sa conduite. Il chercha dans les gens de bien cette droiture de cœur, cette sincérité de lèvres, cette liberté désintéressée qu'on ne sauroit trouver qu'en eux seuls; il vouloit être instruit sans être flatté. La vérité n'est odieuse qu'à ceux qui craignent de la connoître.

Saint Louis, évêque de Toulouse, fut ennemi de l'adulation. Pour connoître la vérité et pour avancer dans la perfection, il avoit chargé un frère mineur qui l'accompagnoit toujours, de l'avertir de ses fautes. Ce frère ayant un jour usé de cette permission en présence de plusieurs personnes, qui en paroissoient mécontentes : « C'est pour mon bien qu'il l'a fait, dit le saint évêque, et je l'ai voulu ainsi. Comme l'amitié ne doit rien taire, on doit prendre en bonne part tout ce qui en vient. Ecouter les flatteurs et fermer l'oreille à la vérité, c'est se perdre. »

François Ier eût été le plus grand des rois, si la trop haute opinion qu'il avoit de lui-même ne l'eût pas livré aux flatteries des courtisans, qui l'engagèrent dans de vaines dépenses et de fastueuses apparences. Heureusement, quelques années avant sa mort, il reconnut que ces courtisans adulateurs disposoient de tout sous son nom, et que par des louanges adroites et perfides, ils l'amenoient toujours à faire leurs volontés; il résolut de se dégager de leurs filets. La première preuve qu'il en donna, fut la manière noble et généreuse dont il témoigna sa reconnoissance à Antoine Duprat, pour un bon

conseil qu'il en avoit autrefois reçu. Quel fléau pour un prince, que des hommes toujours prêts à applaudir à ses passions, ou à dresser des piéges à sa confiance? Quel malheur pour les peuples, quand un souverain se livre à ces ennemis de sa gloire!

Pendant que l'abbé de Choisi travailloit à l'histoire de Charles VI, monseigneur le duc de Bourgogne, à peine sorti de l'enfance, lui dit: « Comment vous y prendrez-vous pour dire que ce roi étoit fou? » *Monseigneur*, lui répondit l'abbé sans hésiter, *je dirai qu'il étoit fou; la seule vertu distingue les hommes dès qu'ils sont morts.*

Quand on écrit la vie des gens, disoit le célèbre Despréaux, il ne faut point les ménager sur ce qu'ils ont de répréhensible; cela gagne créance pour le bien qu'on dira d'eux. Le ministre Colbert ne pouvoit souffrir Suétonne, parce que cet historien avoit révélé la turpitude des empereurs. C'est par là cependant que la lecture doit en être recommandable aux gens qui aiment la vérité.

Despréaux avoit de la franchise, et n'aima jamais à flatter. S'étant fait annoncer un jour chez le père Ferrier, confesseur du roi, qui avoit une grosse cour, le jésuite vint ouvrir lui-même la porte de son cabinet, pour le recevoir plus amiablement: « Hé bien, dit-il en l'embrassant tendrement, qu'est-ce qui vous amène ici? *Mon Père*, répliqua-t-il, *je viens vous montrer un spectacle assez nouveau pour vous, c'est un homme qui ne vous demande rien.*

Tout le monde s'empressoit à faire des complimens à M. le Pelletier, qui avoit succédé à M. Colbert dans la place de contrôleur-général. Despréaux lui dit simplement: « Monsieur, je n'envie de votre » nouvelle dignité, que l'occasion que vous allez » avoir de faire plaisir à bien des gens. »

171. *De la sobriété.*

Il n'est pas seulement avantageux, mais encore nécessaire de s'accoutumer à vivre de peu. A l'armée, les tables de MM. de Turenne et Catinat étoient servies fort proprement, mais très-simplement; elles étoient abondantes, mais sans recherche; on n'y mangeoit que des viandes communes; on n'y buvoit que du vin tel qu'il se trouvoit dans le pays où étoient les troupes. Les besoins du corps sont extrêmement bornés; tout ce qu'on désire au delà, est plutôt pour assouvir la gourmandise, que pour satisfaire à la nécessité.

Louis XIV, dans le code militaire qu'il a laissé, et qui renferme divers règlemens pour les gens de guerre, recommande en particulier la simplicité et la frugalité des repas; il entre pour cela dans un fort grand détail, et défend sous de grosses peines les dépenses et la somptuosité des tables. Un prince habile dans l'art de régner comprend aisément de quelle importance il est pour le bien de l'Etat, de bannir tout luxe et toute magnificence, de réprimer la folle vanité de ceux qui croient se distinguer par la recherche de ce qui peut énerver et amollir les hommes.

Le maréchal de la Ferté, qui a servi la France avec honneur, pensoit qu'à l'exemple des Lacédémoniens, on devoit accoutumer la jeunesse à une vie sobre et dure. Au moment d'entrer en campagne, son maître-d'hôtel ayant fait, par ordre de son fils, une ample provision de toutes les choses nécessaires pour faire d'excellens ragoûts, et tenir une table exquise, lui en apporta le mémoire. Le maréchal jeta le mémoire avec indignation, disant: « Ce n'est pas ainsi que nous avons fait la guerre; de la grosse viande apprêtée simplement, c'étoient là tous nos ragoûts: dites à mon fils que je ne veux entrer pour rien dans

une dépense aussi folle que celle-là, et aussi indigne d'un homme de guerre. »

Si notre siècle et nos mœurs ne s'accommodent plus de la tempérance et de la frugalité des anciens, l'on doit du moins éviter les excès qui dégradent l'homme au-dessous de la brute. On raconte de Charles IX, que s'étant aperçu que le vin lui avoit troublé la raison jusqu'à lui faire commettre des violences, il s'en abstint tout le reste de sa vie.

Le maréchal de Tavannes ne pouvant souffrir qu'on fît des dépenses énormes à la cour de Charles IX, tandis qu'on négligeoit les besoins essentiels de l'Etat, dit au roi, que puisqu'on n'entendoit plus parler que de réjouissances et de fêtes, il vouloit aussi en donner une pour laquelle il avoit lui-même composé une moralité, qui conviendroit mieux à la situation présente des affaires. Le roi paroissant curieux de voir quelque chose de sa composition, Tavannes l'eut bientôt satisfait; la pièce n'étoit pas longue, elle ne contenoit que ce peu de mots: « Vous êtes des fous, vous dépensez votre argent en festins, en pompes et en masques, et ne payez ni gendarmes, ni soldats; les étrangers vous battront. »

---

172. *Dangers des spectacles.*

L'effet ordinaire des spectacles est d'allumer et de nourrir les passions; c'est bien pis encore, lorsque par leur licence, ils affrontent les bonnes mœurs, avilissent les ames, et accoutument les spectateurs aux scandales en leur représentant sans cesse des modèles de débauche et des plus honteux déréglemens: l'homme sage aura en horreur les théâtres scandaleux, et il fuira ceux où l'art insinue la volupté sous les attraits les plus séducteurs.

Le célèbre Patru, l'oracle du barreau de son temps,

ne pouvoit s'empêcher de faire éclater son indignation contre les comédies et les autres ouvrages de poésies où la pudeur et la religion lui paroissoient particulièrement offensés. « Quoi ! disoit Boileau à ses amis, des maximes qui feroient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunément, dès qu'elles sont mises en vers; elles montent sur le théâtre à la faveur de la musique, et y parlent plus haut que nos lois ; c'est peu d'y étaler ces exemples qui provoquent au mal, et qui ont été détestés par les Païens mêmes, on en fait aujourd'hui publiquement des conseils et même des préceptes; et loin de songer à rendre utiles les divertissemens publics, on affecte de les rendre criminels. »

A Dieu ne plaise, est-il dit dans une loi du code Théodosien, *qu'un magistrat livré aux spectacles, y donne un temps qu'il doit aux affaires sérieuses dont il est chargé.* « Comment concilier, » s'écrioit Libanius, auteur païen, comment concilier le titre de gardiens de la justice, que prennent » les magistrats, lorsqu'on les voit courir aux spectacles, au lieu d'employer leur loisir à pourvoir » aux besoins de ceux qui sont dans l'infortune. »

Les mêmes maximes furent adoptées en France, comme le témoigne La Rocheflavin dans son traité des Parlemens au livre des Mœurs des magistrats : « Par nos mercuriales, dit-il, il est prohibé aux magistrats d'aller voir et écouter les bateleurs et comédiens, afin qu'ils n'aillent point s'avilir, ni se » profaner dans ces assemblées indiscrètes et irrespectueuses. »

Soanen prêtre de l'Oratoire, et ensuite évêque de Sénez, que son éloquence pathétique fit surnommer par Louis XIV, *la trompette du Ciel*, ayant prêché à la cour en 1686 son sermon contre les théâtres, le maréchal de la Feuillade le trouva trop sévère, et

prit la liberté d'en dire son sentiment au roi ; ce grand monarque lui fit cette réponse imposante : *Mons de la Feuillade, le prédicateur a fait son devoir : tâchons de faire le nôtre.*

Bossuet interrogé par le même prince sur le danger et l'utilité des théâtres, lui répondit : « Sire, il » y a de grands exemples pour les spectacles, mais » il y a de grandes raisons contre.

« Le cardinal de Richelieu, dit Monchal dans ses » Mémoires, aimoit beaucoup la comédie ; il l'auto- » risoit par sa présence aux spectacles de la cour, » et en l'introduisant dans son palais cardinal, en » quoi il se conduisoit par un esprit bien contraire à » celui de tous les Pères de l'Eglise, qui l'ont rejetée » et condamnée, comme la corruption des mœurs » et une école publique de libertinage et de volupté.»

La duchesse de Liancour donnoit cet avis à madame la princesse de Marsillac sa petite-fille : « Ne » faites point apprendre à vos filles ce qui ne peut » servir qu'à la vanité, et si elles ont naturellement » bonne grâce, vous n'aurez même que faire de maî- » tres à danser ; car s'il est besoin qu'elles aient de » la grâce à marcher, à faire la révérence, et à bien » porter leur corps, pour ne pas attirer l'aversion ou » la raillerie du monde, et pour avoir la gravité d'une » personne de condition, qui doit surtout être en » vénération à ses domestiques et à ses sujets, il » n'est pas besoin qu'elles aient des grâces affectées, » pour attirer les yeux dans les bals et aux specta- » cles, puisqu'elles ne doivent jamais y aller. »

Philippe II chassa de sa cour les comédiens et les farceurs, *comme gens* (ce sont les termes de Mezeray) *qui ne servent qu'à flatter et à nourrir les voluptés et la fainéantise*, à remplir les esprits oiseux de vaines chimères qui les gâtent, et à causer dans les cœurs des mouvemens déréglés, que la sa-

gesse et la religion nous commandent si fort d'étouffer.

On voit, dit le savant M. de Fénélon, des parens assez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfans aux spectacles publics : ils prétendent, en mêlant ainsi le poison avec l'aliment salutaire, leur donner une bonne éducation, et ils la regarderoient comme triste et austère, si elle ne souffroit ce mélange du bien et du mal. Il faut avoir bien peu de connoissance de l'esprit humain, pour ne pas voir que ces sortes de divertissemens ne peuvent manquer de dégoûter les jeunes gens de la vie sérieuse et occupée à laquelle on les destine, et de leur faire trouver fades et insupportables les plaisirs simples et innocens.

---

173. *La modestie des grands hommes.*

Le maréchal de Catinat n'eut point d'autre objet que l'avantage de sa patrie, et il ne se crut en état de la servir, qu'autant qu'elle parut le désirer.

Pendant qu'il commandoit en Italie l'armée française contre le prince Eugène, gêné par les ordres de la cour, il n'eut pas tout le succès qu'on attendoit ; et comme il n'avoit point de cabale pour le soutenir, on lui ôta le commandement ; le maréchal de Villeroi fut choisi pour réparer les prétendues fautes de Catinat ; et le vainqueur de Staffarde, de Marsaille, n'hésita pas à servir sous les ordres du nouveau général. Sa modestie étoit si sincère, qu'il estimoit toujours plus les talens militaires des autres généraux français que les siens propres. On le vit rarement à la cour, soit qu'il n'eût pas les talens du courtisan, soit qu'il les dédaignât ; sa vie fut celle d'un sage et sa mort celle d'un chrétien. Il mourut le 22 Février 1712, à 74 ans, en prononçant ces paroles : *Mon Dieu, j'ai confiance en vous.*

La modestie de Turenne ne fut pas moins sincère que celle de Catinat ; dans les dernières années de sa vie, lorsqu'il eut abjuré le calvinisme (en 1667), les sentimens du chrétien accompagnoient en lui ceux du héros ; il rapportoit tous ses succès à Dieu, et jamais il ne sentit plus vivement ce qu'il lui devoit que dans les momens de ses plus grands exploits. C'étoit à ce haut point de grandeur et de gloire que la religion et l'humilité retenoient encore plus son cœur dans la soumission où la créature doit être à l'égard du Créateur. Sa modestie étoit telle, que quand il parloit des batailles où il n'avoit pas eu de succès, il disoit toujours : *Je perdis ;* et quand il parloit de ses victoires, il disoit : *Nous gagnâmes.* Son rival Montecuculli apprenant sa mort, s'écria avec douleur : *Il est mort un homme qui faisoit honneur à l'homme.*

---

174. *Le modèle des princes.*

Louis, dauphin de France, père de Louis XVI, disoit à ceux qu'il honoroit du titre d'amis : *Offrez-moi la vérité sans détours, si vous m'en croyez digne.* Il refusa un supplément de pension, disant : *J'aime mieux qu'on le retranche sur les tailles.* Il avoit fort à cœur qu'on inspirât à ses enfans des sentimens d'humanité ; *Conduisez-les*, disoit-il, *dans la chaumière du paysan ; qu'ils voient le pain dont se nourrit le pauvre, et qu'ils apprennent à pleurer.*

---

175. *Bons mots et belles reparties.*

Quoique le cardinal Duprat parût extrêmement attaché à François I[er] son maître, ce prince étoit si persuadé de ses rapines, qu'il ne cessoit d'en faire l'objet, tantôt de ses railleries, tantôt de ses repro-

ches. Duprat ayant fait bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris, cette salle qui regarde le septentrion, et que l'on nomme encore aujourd'hui *la salle du Légat* : « *Elle sera bien grande*, dit François I[er], *si elle peut contenir tous les pauvres qu'il a faits.* »

Lorsque Louis XIV partit pour aller faire le siége de Mons, il ordonna à ses deux historiens, Racine et Despréaux, de le suivre. Aimant une vie plus tranquille, ils s'en dispensèrent. Le roi à son retour leur en fit des reproches : « Nous n'avions, Sire, dirent » ingénieusement ces deux poètes, que des habits de » ville : nous en avions ordonné pour la campagne ; » mais les villes que votre majesté assiégeoit ont été » plutôt prises, que nos habits n'ont été faits. »

Louis XI disoit ordinairement que tout son conseil étoit dans sa tête, parce qu'il ne consultoit personne. L'amiral de Brézé le voyant monté sur un bidet très-foible, dit : « Il faut que ce cheval soit plus fort qu'il » ne paroît, puisqu'il porte le roi et son conseil. »

Le cardinal Duperron osa traiter d'ignorant l'avocat-général Servin. « Il est vrai, Monseigneur, lui » répondit ce magistrat, que je ne suis pas assez sa- » vant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu. » Le cardinal demeura muet et confus. Pour entendre cette réponse, il faut savoir que Duperron entretenant Henri III durant son dîner, avoit eu l'audace de lui dire : « Je viens de vous prouver qu'il y a un » Dieu, mais demain, si votre majesté veut m'écou- » ter encore, je lui prouverai qu'il n'y en a point du » tout. » Ce discours fit une telle horreur au roi, qu'il le bannit pour jamais de sa présence. C'est à ce propos indiscret du cardinal que faisoit allusion le pape Paul V, lorsqu'il disoit : *Prions Dieu qu'il inspire le cardinal Duperron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.*

Le maréchal de Toiras faisoit ses dispositions pour livrer bataille, lorsqu'un officier lui demanda la permission de se rendre chez son père qui étoit à l'extrémité, afin de lui rendre ses soins et de recevoir sa bénédiction : *Allez*, lui dit ce général, qui démêla fort aisément la cause de cette retraite : *Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.*

Un président de Rouen demeura court en haranguant Henri IV; le roi dit : « Il ne faut pas s'étonner, » les Normands sont sujets à manquer de parole. »

Charles IX aimoit à tuer des animaux et à tremper ses mains dans leur sang; il se faisoit un plaisir de couper le cou aux ânes qu'il rencontroit dans la campagne : il voulut un jour abattre la tête à un beau mulet, qui appartenoit à un de ses favoris nommé Lansac. Ce seigneur demanda grâce pour son mulet, et l'obtint par ces paroles hardies : *Sire, quel différent peut-il être survenu entre votre majesté et mon mulet ?*

La nourriture influe plus qu'on ne pense sur la valeur des troupes. Un célèbre médecin anglais ne disoit pas une absurdité, quand il assuroit qu'avec une diète de six semaines, il rendroit un homme poltron. Le prince Maurice étoit si convaincu de ce principe, qu'il employoit toujours les anglais à quelque action de vigueur, lorsqu'ils arrivoient de chez eux à l'armée, *et tandis qu'ils avoient encore la pièce de bœuf dans l'estomac ;* c'étoit son expression.

M. Beautru, l'homme le plus célèbre de son temps par l'agrément de son esprit, et qui étoit de l'académie française, ayant été envoyé en Espagne, alla à l'Escurial, où il vit la bibliothèque : une conférence qu'il eut avec le bibliothécaire lui fit juger que ce n'étoit pas un habile homme. Il vit ensuite le roi,

qu'il entretint des beautés de cette maison royale, et du choix qu'il avoit fait de son bibliothécaire ; il lui dit, qu'il avoit remarqué que c'étoit un homme rare, et que sa majesté pouvoit le faire surintendant de ses finances. Pourquoi, lui dit le roi? « Sire, » ajouta-t-il, c'est que, comme il n'a rien pris dans » vos livres, il ne prendra rien dans vos finances. »

L'ABBÉ de la Rivière étant allé à Rome pour tâcher d'être cardinal, en étoit revenu sans rien faire. Comme il avoit un gros rhume, Beautru dit : *C'est qu'il est revenu sans chapeau.*

UNE personne du premier mérite, et de grande qualité, disputant avec Benserade, on apporta à cette personne le chapeau de cardinal. Benserade dit : *J'étois bien fou de disputer avec un homme qui avoit la tête si près du bonnet.*

HENRI IV voulant récompenser d'Aubigné, aïeul de madame de Maintenon, lui donna son portrait : d'Aubigné, à qui son père n'avoit laissé que des dettes, écrivit sur-le-champ ces vers au bas du portrait :

> Ce prince est d'étrange nature,
> Je ne sais qui diable l'a fait :
> Car il récompense en peinture
> Ceux qui le servent en effet.

---

176. *Jacques Amyot.*

JACQUES AMYOT, grand-aumônier de France, étoit fils d'un cordonnier de Melun ; s'étant échappé fort jeune de la maison de son père, il s'égara et tomba malade en chemin. Un gentilhomme qui le vit étendu dans un champ, en eut pitié, le mis en croupe derrière lui, et l'emmena à Orléans, où il le mit à l'hôpital. Comme sa maladie ne venoit que de lassitude, il fut bientôt guéri : on le congédia, et on lui

donna douze sous. Ce fut en reconnoissance de cette charité, qu'étant devenu grand aumônier et évêque d'Auxerre, il légua douze cents écus à l'hôpital d'Orléans. Il y a bien peu d'hommes qui conservent dans l'opulence et l'élévation, une ame assez ferme pour ne pas chercher à faire oublier eux-mêmes l'état où ils sont nés.

---

177. *Les marques d'honneur et les récompenses méritées excitent l'émulation.*

Louis XIV dit un jour au grand-maître de sa garde-robe, qui avoit ruiné sa fortune au service : *Que ne parlez vous à vos amis ?* Paroles dignes de la libéralité d'un roi, et qui fut accompagnée d'un don de cinquante mille écus.

M. Colbert, ministre d'Etat, avoit destiné par an quarante mille écus pour ceux qui se distingueroient dans quelque genre que ce fût, ou dans les arts, ou dans les sciences. Il disoit souvent à des personnes de confiance, que s'il y avoit dans le royaume quelque homme de mérite qui souffrît et qui fût dans le besoin, il en chargeoit leur conscience, et les en rendoit responsables. Un ministre qui fait de pareilles dépenses au nom de son souverain et de la patrie, leur procure des avantages précieux, et une gloire durable.

Louis XIV, instruit du mérite du célèbre Isaac Vossius, chargea Colbert de lui envoyer une lettre de change, comme une marque de son estime, et un gage de sa protection. Ce qui flatta le plus Vossius, fut la lettre dont le ministre accompagna ce présent. Il lui disoit que, quoique le roi ne fût pas son souverain, il vouloit néanmoins être son bienfaiteur, en considération d'un nom que son père avoit rendu illustre, et dont il conservoit la gloire.

Il

Il y eut plusieurs gratifications pareilles accordées à divers savans de l'Europe.

Nul règne dans la monarchie française, n'a été plus fertile en grands hommes dans tous les genres, que celui de Louis XIV ; on vit aussi fleurir les arts et le commerce. Ce prince étendoit les marques de son estime et de sa libéralité sur tous les sujets excellens ; il savoit distinguer et employer les personnes de mérite. Ses ministres pensoient comme lui.

Charles V aimoit fort les gens de lettres, il donna des pensions à tous ceux qui se distinguèrent par leur science et leur habileté dans quelque art que ce fût. « On ne peut trop honorer, disoit-il, les » clercs, ou gens à sapience ; (les gens de lettres » étoient alors ainsi appelés,) tant que sapience » sera honorée dans ce royaume, il continuera à pros- » pérer ; mais quand déboutée y sera, il décherra. »

Le président Jeannin eut l'administration des finances, qu'il mania avec une pureté, dont le peu de bien qu'il laissa à sa famille, fut une preuve très-convaincante. Henri IV avoit une estime particulière pour lui, et se faisoit souvent le reproche de ne lui avoir pas fait assez de bien. Ce prince disoit : *Qu'il doroit plusieurs de ses sujets pour cacher leur malice ; mais que pour le président Jeannin, il en avoit toujours dit du bien, sans lui en faire.*

---

178. *L'administration de la justice, premier devoir des rois.*

C'étoit principalement dans l'administration de la justice, que Charles V faisoit consister le devoir des rois : il assistoit souvent au parlement, et donnoit sa voix comme les autres juges. Réfléchissant un jour sur les actions de sa vie, il se souvint d'a-

voir poussé peut-être un peu trop loin les droits de l'autorité royale en suspendant l'effet d'un arrêt ; il écrivit au premier président : » Qu'à l'avenir, quelqu'ordre qu'il pût lui envoyer, il ne différât plus la prononciation d'aucun jugement. »

La grande et invariable maxime de S. Louis, étoit de rendre justice au préjudice même de ses intérêts. Ce fut dans cette vue et pour acquitter la foi de son père, qu'il rendit au roi d'Angleterre les provinces de la Guienne.

Charles VIII désiroit sur toutes choses, que l'on rendît exactement la justice à ses sujets. Il avoit son parlement de Paris, qui, selon les expressions respectables de Mezeray, en étoit la règle, et comme un sanctuaire de toutes sortes de vertus. La religion de cette cour se laissoit rarement surprendre et jamais corrompre. On ne lui demandoit point d'injustices, parce qu'on la connoissoit incapable d'en permettre. Ses arrêts étoient reçus comme des oracles d'autant plus respectés, qu'on savoit que ni l'intérêt, ni la parenté, ni la faveur n'y pouvoient rien. Les mœurs innocentes de ses magistrats, et leur extérieur même servoient de lois et d'exemples.

La gravité de leur profession les éloignoit des vanités du grand monde, du luxe, des jeux, de la danse, de la chasse, encore bien plus de la dissolution et de la débauche. Ils trouvoient leurs plaisirs et leur gloire à exercer dignement leurs charges ; un grand fonds d'honneur, d'intégrité et de science faisoit leurs principales richesses, et la frugalité leur plus certain revenu.

Ennemis du faste et de la dépense, ils n'avoient point d'avidité pour les grands biens, et ils croyoient leur fortune suffisante et honorable, quand elle étoit médiocre et juste. Ainsi, se rendant vénérables par

eux-mêmes, ils étoient nécessairement en vénération à tout le monde. Alors, les procureurs et la chicane n'avoient point trouvé les portes du palais ouvertes pour s'y jeter en foule : les procès n'étoient point encore des labyrinthes, où le meilleur droit se perd dans les détours infinis des formalités et des procédures; il n'y avoit le plus souvent dans toute une affaire, aucunes écritures que les pièces nécessaires pour la demande et pour la défense, et l'arrêt qui intervenoit : l'expédition ne coûtoit rien aux parties : le greffier étoit payé aux dépens du roi, et il y avoit un fonds exprès pour cela.

Louis XII, et son ministre le cardinal d'Amboise ne songeoient qu'à rendre les peuples heureux, persuadés que c'est le premier et le seul devoir d'un roi et de ses ministres. D'Amboise ne s'étoit chargé de la conduite des affaires publiques, que pour les rétablir et pour seconder les vues de son maître; il fut un excellent ministre, non parce qu'il ne fit point de mal, mais parce qu'il fit beaucoup de bien. On peut dire que c'est à ce sage cardinal que Louis XII fut redevable de ce titre glorieux de *Père du peuple*, qu'il porte dans nos annales.

---

179. *La douceur et l'humanité des grands leur attire l'amour de leurs inférieurs.*

La bonté et l'humanité de saint Louis faisoient le bonheur de son peuple : accessible à tous, il ne disputoit pas même au dernier de ses sujets le plaisir de voir son souverain, leur montrant toujours un visage riant, tempérant par l'affabilité la majesté du trône, et se dépouillant si fort de tout le faste qui environne la grandeur, qu'en l'abordant, on ne s'apercevoit qu'il étoit le maître, que lorsqu'il accordoit des grâces. Si l'autorité doit être un joug accablant,

elle doit l'être pour ceux qui l'exercent et qui en sont revêtus, et non pour ceux qui l'implorent et qui viennent y chercher un appui.

Charles V donnoit audience à tout le monde, pauvres et riches; il lisoit lui-même sur-le-champ leurs requêtes, accordoit celles qui étoient raisonnables, et faisoit examiner celles qui paroissoient douteuses. Eloquent sans affectation, il ne lâcha jamais une parole superflue, encore moins un mot désagréable; il avoit le secret, même en refusant, de renvoyer tout le monde satisfait.

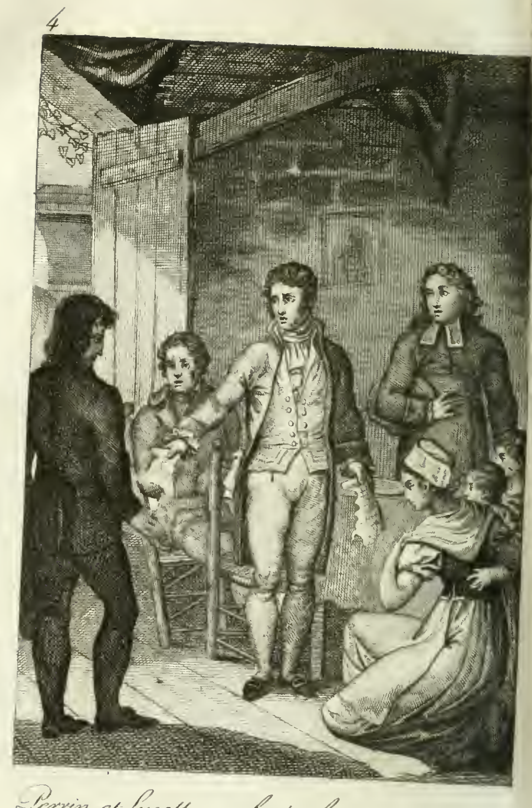
M. de Turenne joignoit à la qualité d'un général accompli, celle d'un homme aimable et poli envers tout le monde; sa douceur lui avoit attiré l'amour de tous les soldats : quand il passoit à la tête du camp, ils sortoient de leurs baraques, et on les entendoient se dire les uns aux autres : *Notre père se porte bien, nous n'avons rien à craindre.*

S'étant un jour couché derrière un buisson pour dormir, pendant que l'armée passoit un défilé qui étoit fort long, quelques soldats le rencontrèrent : comme la neige commençoit à tomber sur lui, ils coupèrent aussitôt des branches d'arbre pour lui faire une hutte : plusieurs cavaliers qui survinrent, voyant que les branchages ne le mettoient pas assez à couvert, donnèrent tous à l'envi leurs manteaux pour lui dresser une tente. Sur quoi s'étant éveillé, et leur ayant demandé à quoi ils s'amusoient, au lieu de marcher : « Nous voulons, répondirent-ils, conserver » notre général, c'est là notre plus grande affaire ; » si nous venions à le perdre, nous ne reverrions » peut-être jamais notre pays. »

La France n'a pas eu de meilleur ni de plus grand souverain que Henri IV; il étoit son roi, son général et son ministre : il unit à une extrême franchise la



4



Perrin et Lucette, ou la probité récompensée.

plus adroite politique; aux sentimens les plus élevés, une simplicité de mœurs charmante; et à un courage de soldat, un fonds d'humanité inépuisable. Aussi, la reine-mère dit-elle à Louis XIV, lorsqu'il étoit jeune : « Mon fils, ressemblez à votre grand-père, » et non pas à votre père. » Le roi en ayant demandé la raison : « C'est, dit-elle, qu'à la mort de Henri IV » on pleuroit, et qu'on a ri à celle de Louis XIII. »

---

180. *La Probité récompensée.*

PERRIN avoit reçu le jour en Bretagne, dans un village auprès de Vitré. Né pauvre, et ayant perdu son père et sa mère avant de pouvoir en bégayer les noms, il dut sa subsistance à la charité publique; il apprit à lire et à écrire, son éducation ne s'étendit pas plus loin. A l'âge de quinze ans, il servit dans une petite ferme, où on lui confia le soin des troupeaux. Lucette, une jeune paysanne du voisinage, fut, dans le même temps, chargée de ceux de son père; elle les conduisoit dans des pâturages, où elle voyoit souvent Perrin qui lui rendoit tous les petits services qu'on peut rendre à son âge et dans sa situation. L'habitude de se voir, leurs occupations, leur bonté mutuelle, leurs soins officieux, les attachèrent l'un à l'autre. Perrin se proposa de demander Lucette en mariage à son père. Lucette y consentit, mais elle ne voulut pas être présente à cette visite. Elle devoit aller le lendemain à la ville, elle pria Perrin de choisir cet instant, et de venir le soir au-devant d'elle, pour lui apprendre comment il auroit été reçu.

Le jeune homme, au temps marqué, vola chez le père de Lucette, et lui déclara avec franchise qu'il aimoit sa fille, et qu'il voudroit bien l'épouser. « Tu aimes ma fille! interrompit brusquement le vieil-

lard, tu voudrois l'épouser! Y songes-tu, Perrin? comment feras-tu? as-tu des habits à lui donner, une maison pour la recevoir, et du bien pour la nourrir? Tu sers; tu n'as rien; Lucette n'est pas assez riche pour fournir à ton entretien et au sien: Perrin, ce n'est pas ainsi qu'on se met en ménage. — J'ai des bras, je suis fort, et on ne manque jamais de travail, quand on l'aime; et que ne ferai-je pas quand il s'agira de soutenir Lucette? Jusqu'à présent j'ai gagné cinq écus tous les ans, j'en ai amassé vingt; ils feront les frais de la noce: j'en travaillerai davantage; mes épargnes augmenteront, je pourrai prendre une petite ferme: les plus riches habitans de notre village ont commencé comme moi; pourquoi ne réussirois-je pas comme eux? — Eh bien! tu es jeune, tu peux attendre encore, deviens riche, et ma fille est à toi; mais jusqu'à ce moment, ne m'en parle pas. »

Perrin ne put obtenir d'autre réponse. Il courut chercher Lucette, il la rencontra bientôt: il étoit triste; elle lut sur son visage la nouvelle qu'il venoit lui annoncer. « Mon père t'a donc refusé? — Ah! Lucette, que je suis malheureux d'être si pauvre! mais je n'ai pas perdu toute espérance, ma situation peut changer: étant ton mari, je n'aurois rien épargné pour te procurer de l'aisance, ferois-je moins pour le devenir? Va, nous serons unis un jour: conserve-moi toujours ton cœur, souviens-toi que tu me l'as donné. »

En parlant ainsi, ils étoient toujours sur la route de Vitré, la nuit qui s'avançoit les pressoit de regagner leurs maisons; ils alloient fort vite. Perrin fait un faux pas, et tombe: en se relevant, ses mains cherchent ce qui a causé sa chute; c'étoit un sac assez pesant; il le ramasse. Curieux de savoir ce qu'il contient, il entre avec Lucette dans un champ où brûloient encore des racines auxquelles les laboureurs

avoient mis le feu pendant le jour, et à la clarté qu'elles répandent, il ouvre le sac et y trouve de l'or. « Que vois-je ? s'écria Lucette : ah ! Perrin, tu es devenu riche ? — Quoi ! Lucette, je pourrois te posséder ! le Ciel, favorable à nos désirs, m'auroit-il envoyé de quoi satisfaire ton père et nous rendre heureux ? » Cette idée verse la joie dans leurs ames ; ils contemplent avidement leur trésor : puis, après s'être regardés un moment avec tendresse, ils se mettent en chemin pour aller sur-le-champ le montrer au vieillard. Ils étoient près de sa maison, lorsque Perrin s'arrête. « Nous n'attendons notre bonheur que de cet or, dit-il à Lucette, mais est-il à nous ? sans doute il appartient à quelque voyageur : la foire de Vitré vient de finir ; un marchand, en retournant chez lui, l'a vraisemblablement perdu ; dans ce moment où nous nous livrons à la joie, il est peut-être en proie au désespoir le plus affreux. — Ah ! Perrin, ta réflexion est terrible ! le malheureux gémit sans doute ; pouvons-nous jouir de son bien ? le hasard nous l'a fait trouver, mais le retenir est un vol. — Tu me fais frémir !... nous allions le porter à ton père, il nous auroit rendus heureux ;.... mais peut-on l'être du malheur d'autrui ? Allons voir monsieur le recteur (c'est le nom que les Bretons donnent à leurs curés) ; il a toujours eu mille bontés pour moi, il m'a placé dans la ferme, et je ne dois rien faire sans le consulter. »

Le recteur étoit chez lui ; Perrin lui remit le sac qu'il avoit trouvé, et avoua qu'il l'avoit regardé d'abord comme un présent du Ciel ; il ne cacha pas son amitié pour Lucette, et l'obstacle que sa pauvreté mettoit à leur union. Le pasteur l'écoute avec bonté ; il les regarde l'un et l'autre ; leur procédé l'attendrit : il voit toute l'ardeur de leur tendresse, et admire la probité qui lui est encore supérieure ; il applaudit à leur action : « Perrin, conserve toujours

les mêmes sentimens, le Ciel te bénira; nous retrouverons le maître de cet or, il récompensera ta probité; j'y joindrai quelques-unes de mes épargnes: tu posséderas Lucette, je me charge d'obtenir l'aveu de son père; vous méritez d'être l'un à l'autre. Si l'argent que tu déposes entre mes mains n'est point réclamé, c'est un bien qui appartient aux pauvres; tu l'es, je croirai suivre l'ordre du Ciel en te le rendant, il en a déjà disposé en ta faveur. »

Les deux jeunes gens se retirèrent satisfaits d'avoir fait leur devoir, et remplis des douces espérances qu'on leur donnoit. Le recteur fit crier dans sa paroisse le sac qu'on avoit perdu : il le fit ensuite afficher à Vitré et dans tous les villages voisins. Plusieurs hommes avides se présentèrent; mais aucun n'indiqua la somme ni aucune espèce de monnoie, ni le sac qui la contenoit.

Pendant ce temps, le recteur n'oublia pas qu'il avoit promis à Perrin de s'occuper de son bonheur; il lui fit avoir une petite ferme, la monta des bestiaux et des instrumens nécessaires au labourage, et deux mois après il le maria avec Lucette. Les deux époux, au comble de leurs vœux, remercièrent avec ardeur le Ciel et le recteur. Perrin étoit laborieux, Lucette s'occupoit de son ménage; ils étoient exacts à payer le propriétaire de leur ferme; ils vivoient médiocrement du surplus, et se trouvoient heureux.

L'or perdu ne fut pas réclamé pendant deux ans; le recteur ne jugea pas qu'il fallût attendre davantage, il le porta au couple vertueux qu'il avoit uni : Mes enfans, leur dit-il, jouissez du bienfait de la Providence, et n'en abusez pas : ces douze mille francs sont actuellement sans produit, vous pouvez en faire usage; si par hasard vous en découvrez le maître, vous devez sans doute les lui rendre : faites-en un emploi qui, les changeant seulement de na-

ture, n'en diminue point la valeur. » Perrin suivit ce conseil; il se proposa d'acquérir la ferme qu'il tenoit à bail; elle étoit à vendre : on l'estimoit un peu plus de douze mille francs; mais, en payant comptant, il pouvoit espérer de l'avoir à ce prix : cet argent, qu'ils ne regardoient que comme un dépôt, ne pouvoit être mieux placé; et si le maître se trouvoit un jour, il n'auroit pas à se plaindre.

Le recteur approuva ce projet; l'acquisition fut bientôt faite; le fermier, devenu propriétaire, donna une plus grande valeur à son terrain; ses champs mieux cultivés devinrent plus fertiles : il vécut dans cette douce aisance, qu'il avoit eu l'ambition de procurer à Lucette. Deux enfans bénirent successivement leur union; ils prenoient plaisir à se voir revivre dans ces tendres gages de leur amour. En revenant des champs, Perrin trouvoit sa femme qui venoit au-devant de lui, et lui présentoit ses enfans; il les embrassoit l'un et l'autre, les quittoit pour serrer son épouse dans ses bras, puis revenoit encore à eux pour les accabler tour-à-tour de caresses; l'un essuyoit la sueur dont son front étoit couvert, l'autre essayoit de le soulager du poids du hoyau qu'il portoit. Perrin sourioit de ses foibles efforts, les caressoit de nouveau, et rendoit grâce au Ciel, qui lui avoit donné une épouse tendre, et des enfans qui lui ressembloient.

Quelques années après, le vieux recteur mourut; Perrin et Lucette le pleurèrent : ils songeoient avec attendrissement à ce qu'ils lui devoient. Cet événement les fit réfléchir sur eux-mêmes : « Nous mourrons aussi, disoient-ils; notre ferme restera à nos » enfans; elle n'est pas à nous : si celui à qui elle » appartient revenoit, il en seroit privé pour tou- » jours : nous emporterions le bien d'autrui au tom- » beau. » Ils ne pouvoient soutenir cette idée; leur délicatesse leur fit écrire une déclaration, qu'ils dé-

posèrent entre les mains du nouveau recteur, et qu'ils firent signer par les plus notables habitans du village : cette précaution, qu'ils jugeoient nécessaire pour assurer une restitution à laquelle ils croyoient leurs enfans obligés, les tranquillisa.

Il y avoit dix ans qu'ils étoient établis. Perrin, après un travail pénible, revenoit un jour dîner avec son épouse, il vit passer sur la grande route deux hommes dans une voiture qui versa à quelques pas de lui ; il courut porter du secours, et offrit les chevaux de sa charrue pour transporter les malles ; il pria les voyageurs de venir se reposer chez lui : ils n'étoient point blessés. — « Ce lieu m'est bien funeste, s'écria l'un d'eux, je n'y puis passer sans éprouver des malheurs ; j'ai fait, il y a douze ans, une perte assez considérable : je revenois de la foire de Vitré, j'emportois douze mille francs en or, que j'ai perdus. — Comment, lui dit Perrin, qui l'écoutoit avec attention, avez-vous négligé de faire des recherches pour les retrouver ?—Cela ne me fut pas possible ; je me rendois à Lorient, où je devois m'embarquer pour les Indes ; le temps pressoit ; le vaisseau, prêt à mettre à la voile, ne m'auroit pas attendu : je ne pus faire des perquisitions, sans doute inutiles, qui, en retardant mon départ, m'auroient apporté un préjudice beaucoup plus grand que la perte que j'avois faite. »

Ce discours fit tressaillir Perrin ; il s'empresse davantage auprès du voyageur ; il le conjure d'accepter l'asile qu'il lui offre. Sa maison étoit la plus prochaine et la plus propre habitation du village : on cède à ses instances ; il marche le premier pour montrer le chemin ; il rencontre bientôt sa femme qui, selon son usage, venoit au-devant de lui ; il lui dit d'aller promptement préparer un dîner pour ses hôtes : en attendant le repas, il leur présente des rafraîchissemens, et fait tomber la conversation sur

la perte dont l'un s'est plaint ; il ne doute point que ce ne soit à lui qu'il doit une restitution. Il va chercher le nouveau recteur, l'informe de ce qu'il vient d'apprendre, l'invite à partager le dîner de ses hôtes, et à leur tenir compagnie. Celui-ci l'accompagne et ne cesse d'admirer la joie que ce bon paysan a d'une découverte qui doit le ruiner.

On dîne : les voyageurs satisfaits ne savent comment reconnoître l'accueil que leur fait Perrin ; ils admirent son petit ménage, son bon cœur, sa franchise, l'air ouvert de Lucette, sa candeur, son activité ; ils caressent les enfans. Perrin, après le repas, leur montre sa maison, son potager, sa bergerie, ses bestiaux, les entretient de ses champs et de leur produit : « Tout cela vous appartient, dit-il ensuite au premier voyageur. Lorsque ce que vous avez perdu est tombé entre mes mains, voyant qu'il n'étoit pas réclamé, j'en ai acheté cette ferme, dans le dessein de la remettre un jour à celui qui y a de véritables droits ; elle est à vous : si j'étois mort avant de vous trouver, monsieur le recteur a un écrit qui constate votre propriété. »

L'étranger surpris lit l'écrit qu'il lui remet ; il regarde Perrin, Lucette et ses enfans : « Où suis-je, s'écrie-t-il enfin, et que viens-je d'entendre ? quel procédé ! quelle vertu ! quelle noblesse ! et dans quel état les trouvé-je ! Avez-vous quelqu'autre bien que cette ferme, ajouta-t-il ? — Non, mais si vous ne la vendez pas, vous aurez besoin d'un fermier, et j'espère que vous me donnerez la préférence. — Votre probité mérite une autre récompense. Il y a douze ans que j'ai perdu la somme que vous avez trouvée : depuis ce temps, Dieu a béni mon commerce ; il s'est étendu, il a prospéré ; je ne me suis pas longtemps aperçu de ma perte ; cette restitution aujourd'hui ne me rendroit pas plus riche ; vous méritez cette petite fortune : la Providence vous en fait pré-

sent, ce seroit l'offenser que de vous l'ôter ; conservez-la, je vous la donne ; vous pouvez la garder, je ne la réclamerai point. Quel homme eût agi comme vous ? »

Il déchira aussitôt l'écrit qu'il tenoit dans ses mains. « Une si belle action, ajouta-t-il, ne doit point être ignorée ; il n'est pas besoin de nouvel acte pour assurer ma cession, votre propriété et celle de vos enfans ; je le ferai cependant écrire pour perpétuer le souvenir de vos sentimens et de votre probité.

Perrin et Lucette tombèrent aux pieds du voyageur ; il les releva et les embrassa. Un notaire qui fut mandé écrivit cet acte, le plus beau qu'il eût rédigé de sa vie. Perrin versoit des larmes de tendresse et de joie. « Mes enfans, s'écria-t-il, baisez la main de votre bienfaiteur ; Lucette, ce bien est à nous, et nous pouvons en jouir sans trouble et sans remords. »

---

181. *Turenne, ou le général bienfaisant et modeste.*

M. DE TURENNE a eu le bonheur de vivre sous un roi juste appréciateur de ses grandes qualités, qui le combloit de louanges, et l'auroit comblé de bienfaits, s'il avoit voulu le souffrir. Toutes les fois qu'il se rendoit à la cour, il trouvoit sur sa route un concours de gens de toutes conditions qui venoient au-devant de lui. Dans les assemblées, ceux qui avoient l'honneur de le connoître, le montroient des yeux, du geste et de la voix à ceux qui ne le connoissoient pas. Sa seule présence, sans train et sans suite, faisoit sur les ames cette impression qui attire le respect, et qui est le fruit le plus doux et le plus innocent de la vertu héroïque. La plupart des princes étrangers faisoient venir son portrait. Etoit-il rien de plus capable en effet d'exciter le zèle et la vertu de leurs jeunes guerriers ?

Ce grand général n'étoit pas riche, mais combien étoit-il généreux ! Voyant quelques régimens fort délabrés, et s'étant secrètement assuré que le désordre venoit de la pauvreté et non de la négligence des capitaines, il leur distribua les sommes nécessaires pour l'entier rétablissement des corps. Il ajouta à ce bienfait, l'attention délicate de laisser croire qu'il venoit du roi. Quelle leçon pour les grands !

Un officier étoit au désespoir d'avoir perdu dans un combat deux chevaux que la situation de ses affaires ne lui permettoit pas de remplacer ; Turenne lui en donna deux des siens, en lui recommandant fortement de n'en rien dire à personne : « D'autres, lui dit-il, viendroient m'en demander, et je ne suis pas en état d'en donner à tout le monde. » Cacher sous un air d'économie le mérite d'une bonne action, c'est en relever davantage le prix.

---

182. *L'officier gascon et Colbert.*

Chaque peuple, chaque nation, chaque province a ses usages, ses allures, ses traits caractéristiques qui la distinguent et qui prêtent souvent des armes au ridicule, aux yeux de ceux qui par défaut d'expérience, ne connoissent que les usages de leurs compatriotes, et n'admettent pour règle du bon ton et du goût, que les manières qu'ils ont reçues et adoptées dès leur enfance. La noblesse gasconne, par sa gaîté plaisante et bouffonne, par sa franchise pleine de naïveté, par sa pauvreté insouciante, par sa bravoure, et plus encore par la vanité qu'elle en tire, qui lui donne souvent un air de rodomontade, a servi long-temps d'amusement à la cour de France et dans la capitale; nous en rapporterons un exemple, où cette jactance dans le succès, de la part d'un jeune officier gascon, donna lieu à une scène plaisante chez le ministre Colbert.

Cet officier ayant obtenu de Louis XIV, pour récompense d'une action courageuse au siége d'Ypres en 1678, une gratification de quinze cents livres, va trouver M. Colbert, pour qu'il lui fasse compter cette somme. Ce ministre étoit à dîner avec trois ou quatre seigneurs. Le Gascon, sans se faire annoncer, entre dans la salle à manger, avec la hardiesse qu'inspire l'air de la Garonne; et avec un accent qui ne démentoit pas son pays, il s'approche de la table, apostrophant les convives d'un ton d'importance : « Messieurs, avec votre permission, lequel de vous » autres est Colbert ? C'est moi, monsieur, répondit » Colbert avec un air de considération, qu'y a-t-il » pour votre service ? Hé ! pas grand'chose, répliqua » le Gascon en élevant le ton, pas grand'chose ; un » petit ordre du roi pour me compter cinq cents » écus. »

M. Colbert, qui étoit d'humeur de se divertir, pria le Gascon de se mettre à table, lui fit donner un couvert, et lui promit de le faire expédier après le dîner. Le Gascon accepta l'offre sans faire de façon, mangea comme quatre ; après quoi, M. Colbert fit venir un de ses commis, qui mena M. l'officier au bureau, où on lui compta cent pistoles. Comme il dit qu'il en devoit toucher cent-cinquante, le commis lui répondit : « Il est vrai, mais on en retient cinquante pour votre dîner. — Cadedis, s'écria le Gascon, cinquante pistoles pour un dîner; je ne donne que vingt sous à mon auberge. — Je le crois, dit le commis, mais vous ne mangez pas avec M. Colbert, et c'est cet honneur-là qu'on vous fait payer. — Hé bien, répondit le Gascon, puisque cela est ainsi, gardez tout, ce n'est pas la peine que je prenne cent pistoles ; j'amenerai demain un de mes amis dîner ici, et cela sera fini.

On rapporta ce discours à M. Colbert, qui admira cette gasconnade ; il fit compter les cinq cents écus

à cet officier, qui n'avoit peut-être pour lors que cela pour tout bien, et lui rendit mille bons offices dans la suite. On en fit l'histoire à Louis XIV, qui en rit beaucoup.

---

183. *La faute d'un grenadier français glorieusement expiée.*

Dans l'armée de Catinat, un capitaine de grenadiers du régiment de la Feuillade, étoit si chéri de sa compagnie, que la seule crainte de lui déplaire la contenoit mieux dans le devoir que n'auroit fait aucune punition. Cependant un grenadier s'oublia ; et, ce qui fut regardé comme un phénomène, il commit une faute si grave, que son capitaine, pour l'en punir, lui ordonna de rester au camp au moment que la compagnie partoit pour un détachement de guerre; mais le soldat désespéré, lui dit de ce ton qui déchire une ame généreuse : *Faites-moi mourir, et ne me déshonorez pas*. Pénétré de ce cri de l'héroïsme, l'officier lui permit de suivre, en affectant toutefois une indifférence qui les affligeoit tous les deux également. Les troupes se rassemblent, on part, on arrive à l'ennemi ; on se bat, et comme l'affaire, qui fut très-vive, finissoit, l'intrépide grenadier, qui s'étoit signalé à côté de son capitaine, eut la gloire de lui sauver le coup mortel, dont il fut lui-même atteint ; et il s'écria en tombant : *O mon capitaine ! ai-je recouvré votre estime?* En vain l'officier éperdu se précipite sur lui, comme pour le retenir à la vie par ses gémissemens et ses pleurs ; il n'étoit déjà plus. Mais cette magnanimité ne doit point surprendre dans un soldat conduit par l'honneur et l'attachement à son chef.

Un de ces braves, appelés dans nos troupes *les Enfans de la joie*, ayant été condamné à mort pour

crime de maraude, ses camarades consternés supplièrent le général de le leur abandonner, en l'assurant qu'ils sauroient bien mieux le punir. *Eh ! comment vous y prendrez-vous ?* dit le général. *En lui faisant faire la soupe*, répondirent-ils, *lorsque nous irons à l'ennemi.* Le grenadier fut absous et devint le modèle de son corps, qui l'étoit lui-même de tous les autres régimens, parce que le colonel qui avoit la magnamité de Catinat, ne le conduisoit que par l'honneur. C'est dans ce même esprit que le duc de Richelieu, vainqueur de Mahon, n'avoit établi dans son camp d'autre peine, que celle de ne pas pouvoir monter à son tour la tranchée : aussi vit-on la discipline bientôt rétablie, et les soldats français faire à ce siége mémorable plus que n'auroient fait les Titans.

---

184. *La fermeté du magistrat.*

Une fidélité inviolable à l'égard de nos rois, un amour de la justice à l'épreuve de tout, une intrépidité héroïque dans les plus grands dangers, ont caractérisé dans tous les temps nos magistrats. Achille de Harlai, premier président, menacé du dernier supplice par des séditieux : « Je n'ai, dit-il, ni tête, ni vie, que je préfère à l'amour que je dois à Dieu, au service que je dois au roi, et au bien que je dois à ma patrie. »

Dans la journée des Barricades, il ne répondit aux injures et aux menaces des principaux auteurs de la ligue que ces paroles si dignes de louanges : « Mon ame est à Dieu, mon cœur au roi, et mon corps entre les mains de la violence, pour en faire ce qu'elle voudra. »

Quand Bussi Le Clerc eut l'audace d'entrer dans la grand'chambre pour faire la liste de ceux qu'il di-

soit avoir ordre d'arrêter, et qu'il eut nommé le premier président et dix ou douze autres, tout le reste de la compagnie se leva et les suivit généreusement à la Bastille.

---

185. *Noble désintéressement de M. Le Pelletier.*

Un président à Mortier ayant offert la démission de sa charge, dans l'espérance de la faire tomber à son fils, Louis XIV, qui avoit promis à M. Le Pelletier, alors contrôleur général, de lui donner la première qui vaqueroit, lui proposa celle-ci. M. Le Pelletier, après avoir fait ses très-humbles remercîmens, ajouta que le président qui se démettoit avoit un fils, et que sa majesté avoit toujours été contente de la famille. « On n'a pas coutume de me parler ainsi, reprit le roi, surpris d'une telle conduite, et d'une telle générosité, ce sera donc pour la première occasion. » Un si noble désintéressement fut récompensé deux ans après. C'est véritablement connoître le prix de l'équité, que de lui sacrifier son propre intérêt.

---

186. *La vraie gloire est inséparable de la justice.*

Henri IV, ce monarque dont tous les bons Français ne parlent qu'avec sensibilité, ne faisoit pas consister la grandeur et la gloire dans l'élévation de sa puissance, mais dans le bon usage qu'il en savoit faire. On lui reprochoit un jour le peu de pouvoir qu'il avoit à la Rochelle : « Je fais, repartit-il, dans cette ville tout ce que je veux, parce que je ne fais que ce que je dois. »

Jean I, roi de France, sollicité de violer un traité : « Si la bonne foi et la vérité, dit-il, étoient bannies de tout le reste de la terre, elles devroient se retrou-

ver dans le cœur et dans la bouche des rois. » La véritable grandeur et la solide gloire d'un souverain ne consistent pas dans l'étendue de son pouvoir, mais dans le bon ou le mauvais usage qu'il en fait.

---

187. *Clémence du roi Robert.*

On ne lit point sans être touché et édifié, un trait de bonté du roi Robert. Quelques complices d'une conjuration formée contre ce prince, ayant été arrêtés, ils avouèrent leur crime, et donnèrent toutes les marques d'un sincère répentir. Cependant la cour des seigneurs les condamna à la mort, sans vouloir révoquer la sentence. Robert seul fut touché de compassion, et força son conseil à souscrire au pardon par un pieux stratagème. Il envoya son confesseur à ces coupables malheureux, et les fit admettre le lendemain à la communion ; puis adressant la parole à ses conseillers, il leur dit : « Vous conviendroit-il d'envoyer à l'échafaud ceux que Jésus-Christ vient de recevoir à sa table. »

---

188. *L'humanité et la bonté sont la gloire d'un général.*

Jamais général ne s'est comporté avec plus de modération dans ses victoires, et n'a fait la guerre avec plus de ménagement que le célèbre Turenne ; il épargnoit toujours le pays ennemi autant qu'il le pouvoit, conservant les fruits de la terre pour les gens de la campagne, dont il plaignoit la triste destinée. Aussi les ennemis avoient-ils conçu pour lui une vénération pleine de tendresse ; ils le pleurèrent à sa mort autant que les Français mêmes ; et les Allemands n'ont jamais voulu labourer l'endroit où il a

été tué, comme si l'effusion de son sang avoit rendu cet endroit sacré ; il est encore en friche, et les paysans le montrent aux voyageurs, ainsi qu'un arbre fort vieux qui est auprès, et qu'ils n'ont pas voulu couper.

---

189. *La confiance sans réserve est le prix de la bonne foi.*

La plupart des princes d'Allemagne traitèrent avec M. le vicomte de Turenne, personnellement pour leurs intérêts, sans demander aucune garantie. Les républiques, même les plus soupçonneuses, se croyoient en assurance, dès qu'il leur avoit donné sa parole. Un jour qu'il étoit dans la Souabe, ayant fait approcher son armée près du lac de Constance, pour mettre à contribution quelques terres de la maison d'Autriche ; les Suisses qui pouvoient craindre que, sous prétexte de porter la guerre dans le pays de l'empereur, on entrât dans le leur à l'improviste, lui envoyèrent des députés pour lui déclarer, qu'ils avoient tant de confiance dans sa bonne foi, qu'ils ne feroient aucune levée de troupes, s'il vouloit les assurer qu'il ne viendroit point chez eux ; qu'avec tout autre ils prendroient les plus grandes précautions ; mais qu'avec lui, ils se contenteroient de sa parole.

---

190. *La vraie bienfaisance et la délicatesse sont inséparables.*

M. de Turenne étoit ingénieux à trouver les moyens d'épargner à ceux qu'il obligeoit, la honte de recevoir. Etant encore fort jeune, il apprit qu'un gentilhomme devenu pauvre, pour avoir dépensé tout son bien à l'armée, n'étoit pas en état de remonter convenablement ses équipages il s'avisa de troquer

des chevaux avec lui, et de lui en donner d'excellens pour de très-médiocres, faisant semblant de ne s'y pas connoître.

Un jour, ayant touché beaucoup d'argent d'une charge dont la cour lui avoit permis de disposer, il assembla cinq ou six colonels, dont les régimens étoient délabrés; et leur laissant croire que cet argent venoit du roi, il le leur distribua à proportion de leurs besoins. Quel modèle pour les personnes nobles ou élevées en dignités!

---

191. *Le ministre patriote.*

Colbert aimoit tendrement sa patrie. Un jour, à Sceaux, jetant un coup d'œil sur les campagnes, on vit ses yeux se baigner de larmes; et sur ce qu'on lui en témoigna de l'étonnement: « Je voudrois, dit-il, » pouvoir rendre cette France heureuse, et qu'éloi- » gné de la cour, disgracié, sans appui, sans cré- » dit, l'herbe crût dans mes cours. » Qu'on aime à contempler les larmes d'un grand homme! qu'on aime à le voir ainsi se rapprocher du peuple par la sensibilité, tandis qu'il s'élève au-dessus des autres hommes par la hauteur de son génie!

Le cardinal Mazarin savoit fort bien ce que valoit Colbert. Dans ce moment terrible où l'éternité qui s'ouvre à nos yeux, étouffe nos passions, et nous presse de donner un dernier instant à la justice et à la vérité, Mazarin adressa ces paroles à Louis XIV: « Sire, je vous dois tout; mais je crois m'acquitter » en partie en vous donnant Colbert. » Témoignage honorable, vérité touchante! Le plus beau don, le seul qu'on puisse faire à un grand monarque, c'est un homme capable de connoître les devoirs du souverain, et digne d'en partager le fardeau.

192. *Les grands hommes, religieux observateurs des lois de l'Eglise.*

Le maréchal de Catinat, pour en imposer à ses troupes, eut recours à la plus efficace de toutes les leçons, l'exemple. On le vit à la tête de ses officiers, aller demander à l'évêque de Casal, la permission d'être dispensé des abstinences légales, dont l'observation est si difficile pour des hommes qui n'ont pas le choix des alimens. Cet acte de soumission, qui en étoit un de sagesse, ainsi que toute sa conduite en Italie, y furent généralement admirés. *Voilà un Français d'une rare prudence*, disoit le pape, c'est-à-dire, un des meilleurs juges de cette vertu, la plus nécessaire à la cour de Rome.

---

193. *Equité de Charlemagne envers un prélat.*

Nos rois avoient autrefois, dans plusieurs abbayes ou maisons épiscopales, le droit de gîte pour eux et leur suite. C'étoit souvent une charge imposée par les donations faites aux abbayes ou aux évêchés. Charlemagne passa si fréquemment par la maison d'un prélat assujetti à ce droit, que les dépenses auxquelles il donna lieu, ruinèrent l'évêque, d'ailleurs généreux, et qui n'épargnoit rien pour bien recevoir son maître. L'empereur qui se servoit de son droit, sans faire attention aux suites, y revint encore, et voyant l'évêque fort occupé à donner des ordres pour faire balayer et nettoyer les salles, les sallons, les chambres et antichambres, ne put s'empêcher de lui dire : « Eh! vous prenez trop de peine ; laissez là » les soins dont vous vous occupez : tout n'est-il pas » assez net ? — Sire, répondit l'évêque, il ne s'en » faut guère ; mais j'espère qu'aujourd'hui tout le » sera de la cave au grenier. » Charles, qui comprit

le reproche, lui dit en souriant : « Ne vous embar-
» rassez pas, monsieur l'évêque, j'ai la main aussi
» bonne à donner qu'à prendre. » Et sur-le-champ
ce prince unit une terre considérable à l'évêché.

---

194. *La modestie excuse les offenses.*

On offroit au maréchal de Catinat de mettre entre ses mains les preuves des intrigues secrètes qu'on avoit tramées contre lui ; il rejeta les offres et les délations. Arrivé à Versailles, il eut avec le roi un de ces entretiens secrets dont les courtisans comptent les instans avec autant d'inquiétude que d'impatience. L'accueil que lui fit Louis XIV, en se séparant de lui, n'étoit pas propre à les rassurer. On sut bientôt qu'il ne s'étoit plaint de personne, quoique le roi l'eût pressé de s'expliquer : « Ceux qui ont cherché
» à me nuire, avoit-il dit, peuvent être fort utiles à
» votre majesté : j'ai été pour eux un objet d'envie ;
» mais leur inimitié contre moi ne les empêchera
» pas de faire leur devoir. »

---

195. *Le général désintéressé.*

On a souvent cité une réponse que M. de Catinat, dans le temps de sa plus grande faveur, fit à Louis XIV. Ce monarque, après l'avoir entretenu sur les opérations de la guerre, lui dit avec cette grâce qu'il savoit mettre dans tous ses discours, et qui étoit un de ses dons particuliers : « C'est assez parler de mes
» affaires, en quel état sont les vôtres ? — Sire, ré-
» pondit Catinat, grâces aux bontés de votre ma-
» jesté, j'ai tout ce qu'il me faut. « Voilà, dit le roi,
» le seul homme de mon royaume qui m'ait tenu ce
» langage. » En effet, madame de Maintenon avouoit
qu'il étoit le seul qui n'eût rien demandé. « Je ne

» veux pas, disoit-il en se servant d'une expression
» heureuse et énergique, ressembler à ces serviteurs
» qui salissent leur attachement pour leur maître,
» en demandant qu'on augmente leurs gages. »

---

196. *Force guerrière.*

L'ANTIQUITÉ païenne nous a donné des exemples de la force guerrière, bien dignes de nos éloges et de notre admiration ; mais serons-nous insensibles à ceux de nos concitoyens ? On a vu un roi de France, aussi célèbre par sa piété que par sa valeur, (Saint Louis) soutenir tout seul dans Taillebourg, sur un pont, l'attaque d'une armée entière : une pleine victoire, fruit d'une action si héroïque, força le roi d'Angleterre à repasser une seconde fois la mer en fugitif.

M. de Turenne, ce capitaine accompli, défendit durant trois heures entières la barricade du pont-levis de Gergeau, petite ville entre Orléans et Gien, sur le pont de laquelle les ennemis auroient pu passer la Loire, et surprendre la cour à Gien, où Louis XIV, enfant, étoit avec le cardinal Mazarin.

Un a vu à Sénef, dans la plus grande horreur du combat, M. de Villars soutenir lui seul l'effort d'un bataillon ennemi, blessé et obstiné à perdre tout son sang plutôt que son poste. Ces trois héros ne sont-ils pas comparables à cet Horatius Coclès, dont l'Italie et la Grèce avoient regardé le courage comme l'étonnement de l'univers ?

Le jeune Boufflers, à l'âge de dix ans, a une jambe cassée dans la journée de Dettingue, il la fait couper sans se plaindre, et meurt de même : exemple d'une fermeté rare parmi les guerriers, et presque unique à cet âge.

Le marquis de Beauveau, dans le siége d'Ypres, est percé d'un coup mortel; accablé de douleurs incroyables, et entouré de nos soldats, qui se disputoient l'honneur de le porter, il leur disoit d'une voix expirante « Mes amis, allez où vous êtes nessai- » res!, allez combattre, et laissez-moi mourir. » Ces guerriers n'égalent-ils pas Epaminondas, tirant le fer de sa plaie mortelle ?

---

197. *Intrépidité et prudence de Tannegui du Châtel.*

Lorsque le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne se disputoient la régence, sous Charles VI, que quelques accès de démence avoient mis hors d'état de gouverner, Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, gouverneur de Pontoise, se déclara partisan du dernier. Il entra secrètement à la faveur de la nuit dans la ville de Paris avec huit cents chevaux, et y commit beaucoup de désordres. Tannegui du Châtel, qui en étoit prévôt, entendant le bruit, courut au palais pour prendre le dauphin Charles VII dans son lit, l'enveloppa dans sa robe de chambre, et l'épée à la main, le porta à la Bastille, et de là à Melun.

---

198. *Du mépris des richesses.*

Jamais grand seigneur ne fut moins attaché à l'argent que le duc de Montmorency. Jouant un jour, il se trouva sur la table environ 3000 pistoles. Un pauvre gentilhomme qui étoit présent, dit tout bas à un de ses amis, que cette somme feroit sa fortune. Le duc feignit de ne point entendre; mais l'ayant gagnée un moment après, il alla auprès du gentilhomme: *Je voudrois*, lui dit-il, *que votre fortune*

tune fût plus grande, et il le pria de recevoir cette somme.

Le mépris de l'argent se trouve quelquefois chez des hommes d'autant plus excusables d'être intéressés, qu'ils ont à peine le nécessaire. M. le duc de Montmorency étant à Montpellier, et voulant éviter d'être suivi d'une troupe de soldats qui se disposoient à l'accompagner avec leurs acclamations ordinaires, s'avisa de leur jeter des poignées d'argent; mais ces soldats, sans s'arrêter à le ramasser, ne l'abandonnèrent point, et l'escortèrent jusqu'à ce qu'il fût rentré chez lui, en criant: *Vive Montmorency!*

Ce seroit bien à tort qu'on croiroit que les exemples de désintéressement que l'antiquité nous a fournis sont au-dessus de nos forces, et que dans le siècle où nous vivons, nos mœurs ne comportent plus une vertu si mâle et si robuste. On peut en citer plusieurs exemples modernes.

Le grand Turenne ne sut-il pas se garantir de la passion de l'argent, dans un siècle où ce vice fut le plus dominant? content de son patrimoine, qu'il employoit au service de son prince et de sa patrie, il ne chercha jamais à l'agrandir, surtout aux dépens d'autrui. Le cardinal Mazarin, maître des grâces, voulant reconnoître les services qu'il avoit rendus à la couronne, et en faire le principal appui de son ministère, lui offrit le duché de Château-Thierry. Il est peu de cadets, de quelque maison que ce soit, qui n'eussent accepté l'offre avec joie. Néanmoins, comme ce duché étoit du nombre des terres que le conseil avoit proposé de joindre ensemble pour faire l'équivalent que l'on devoit donner au duc de Bouillon son frère, en échange de Sédan, il remercia le cardinal; quoique celui-ci l'assurât qu'on remplaceroit ce duché par quelqu'autre terre, il le refusa toujours avec la même générosité; sa libéra-

lité étoit telle, qu'à sa mort on ne trouva chez lui que quinze cents livres d'argent comptant.

Le maréchal de Boucicaut ne laissa qu'un fils âgé de trois ou quatre ans, qui fut depuis maréchal de France et gouverneur de Gênes. Il ne s'étoit pas soucié de lui amasser de grands biens. Ses amis le blâmoient un jour de n'avoir pas profité de la faveur du roi Jean son maître. « Je n'ai rien vendu, leur » répondit-il de l'héritage de mes pères ; je n'y ai » rien non plus ajouté ; si mon fils est homme de » bien, il en aura assez ; mais s'il ne vaut rien, il » aura trop, et ce sera grand dommage. » Belle leçon pour les jeunes officiers.

Le connétable du Guesclin, à qui ses belles actions ont mérité les faveurs de trois rois, Jean I, Charles V et Charles VI, avoit un souverain mépris pour l'argent ; il ne le recevoit de la libéralité du roi, que pour le distribuer à ses soldats. Quoiqu'il se fût trouvé dans des occasions prochaines d'accumuler de grands biens, il en laissa moins à sa famille qu'il n'en avoit reçu d'elle.

Le maréchal de Faber étoit si peu attaché aux richesses, qu'il sacrifioit généreusement tout son bien au service du roi : dans beaucoup d'occasions il faisoit travailler les soldats, et élever des fortifications à ses dépens. Lorsque son épouse ou ses plus intimes amis lui représentèrent que par ses dépenses il ôtoit à sa famille un bien qu'il étoit obligé de lui conserver, il répondit : « Si pour empêcher qu'une place » que le roi m'auroit confiée ne tombât au pouvoir » des ennemis, il falloit mettre à une brèche que » je verrois faire, ma personne, ma famille et tout mon bien, je ne balancerois pas à le faire. »

L'illustre Jean de la Vacquerie, premier président du parlement de Paris, mourut dans une si grande

pauvreté, que le roi Louis XI prit soin de sa famille, et l'établit à ses dépens.

Les siècles futurs accuseront-ils ces grands hommes qui ont montré tant de mépris pour les richesses, d'avoir avili ou la noblesse de leur naissance, ou la dignité de leur rang? Ne sont-ce pas au contraire ces qualités mêmes qui les ont rehaussés davantage, et qui leur ont attiré plus universellement l'estime, l'amour et l'admiration de la postérité?

---

199. *Le duc de Bourgogne et La Fontaine.*

Le duc de Bourgogne, le petit-fils de Louis XIV, l'élève de Fénélon, dont toute la France regretta la perte, n'avoit encore que douze ans, lorsqu'apprenant la conversion du célèbre La Fontaine, et son renoncement au profit qui devoit lui revenir d'une édition de ses Contes en Hollande, il lui envoya une bourse de cinquante louis. Le gentilhomme qui en fut le porteur, dit à La Fontaine de la part du prince, que c'étoit tout l'argent qu'il avoit pour le présent, mais qu'il ne s'en tiendroit pas là. Quelle bénédiction pour un royaume, et quel présent du Ciel, qu'un prince de ce caractère!

---

200. *Le sage se contente de peu.*

Le duc de Bourgogne, pénétré des vertus que Fénélon lui inspiroit, avoit un éloignement extrême pour tout faste, et pour toute dépense inutile. On lui proposoit d'embellir un appartement par des cheminées plus ornées et plus à la mode : comme il n'y avoit pour cela aucune nécessité, il aima mieux conserver les anciennes. Un bureau de quinze cents livres, qu'on lui conseilloit d'acheter, lui parut d'un

trop grand prix ; il en fit chercher un dans le garde-meuble, et il s'en contenta : il en étoit ainsi de tout, et le motif de ces épargnes étoit de faire de plus grandes libéralités.

Arnaud d'Ossat, ce prélat si célèbre par son adresse merveilleuse dans les négociations, quoiqu'il ne fût pas meublé à beaucoup près en cardinal, ne voulut pas accepter l'argent, le carrosse et les chevaux, ni le lit de damas rouge que le cardinal de Joyeuse lui envoya présenter trois semaines après sa promotion : « Car, dit-il, encore que je n'aie point tout ce qu'il » me faudroit pour soutenir cette dignité, si est-ce » que je ne veux pas pour cela renoncer à l'absti- » nence et modestie que j'ai toujours gardée. » Une telle disposition est bien plus rare et bien plus estimable qu'un magnifique équipage, et qu'un riche ameublement.

Le chevalier Bayard sut se contenter de peu, et montra toujours une grande indifférence pour les richesses. Ayant enlevé aux Espagnols une somme de 15000 ducats, il prenoit plaisir à les remuer sur sa table, et s'adressant à ses soldats : « Camarades, leur dit-il gaîment, ne sont-ce pas là de belles dragées, et ne vous donnent-elles pas quelque envie d'en goûter ? » Le capitaine Tardieu s'écria seul du milieu de la troupe : « Que nous serviroit d'en vouloir tâter ? c'est un mets qui n'est pas pour nous. » Puis baissant la voix : « Si j'avois, ajouta-t-il, la moitié de cet argent, je serois heureux et homme de bien toute ma vie. » Bayard le prit au mot ; et en lui comptant la moitié de la somme, il lui fit promettre de tenir sa parole. Le reste fut distribué aux autres officiers et aux soldats.

201. *Le bonheur est l'apanage de la médiocrité.*

Ce n'est point parmi les grands et les riches que se trouve la félicité, mais plutôt parmi les pauvres et les gens d'une fortune médiocre. L'exemple suivant en est une preuve.

Le maréchal de Montmorency, voyageant dans le Languedoc, suivi de quelques gentilshommes, s'entretenoit avec eux de ce qui peut faire le bonheur de la vie. Il aperçut dans le même instant quatre laboureurs assis au loin sur l'herbe, qui dînoient à l'ombre d'un buisson. La curiosité le prit de s'en approcher, et leur ayant fait plusieurs questions, il les pria de lui avouer sincèrement s'ils étoient heureux. Il y en eut trois qui répondirent qu'ils l'étoient, parce qu'ils avoient une femme et des enfans sages et laborieux. Le maréchal demanda au quatrième, s'il étoit aussi content que ses compagnons. Le bon homme répondit, qu'il seroit heureux, s'il avoit les moyens d'acquérir un héritage que ses parens avoient autrefois possédé : « Si tu l'avois, reprit le duc, te croirois-tu parfaitement heureux ? — Autant, répondit-il, que je puis l'être. » Alors, M. de Montmorency se tournant vers un de ses gentilshommes : « Je vous prie que je puisse dire avoir rendu un homme heureux, une fois en ma vie. » Il lui fit donner deux cents pistoles, qui étoient la somme nécessaire pour acheter l'héritage que le laboureur souhaitoit.

---

202. *Modestie des grands hommes.*

Personne n'a jamais remarqué qu'il soit échappé à M. de Turenne la moindre parole qu'on pût soupçonner de vanité. Remportoit-il quelque avantage ? à l'entendre, ce n'étoit pas qu'il fût habile, mais

que l'ennemi s'étoit trompé. Rendoit-il compte d'une bataille ? il n'oublioit rien, sinon que c'étoit lui qui l'avoit gagnée. Racontoit-il quelques-unes de ces actions qui l'avoient rendu si célèbre ? on eût dit qu'il n'en avoit été que le spectateur, et l'on doutoit si c'étoit lui qui se trompoit ou la renommée. Revenoit-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel ? il fuyoit les acclamations populaires ; il rougissoit de ses victoires ; il n'osoit presque aborder le roi, parce qu'il étoit obligé par respect, de souffrir patiemment les louanges dont sa majesté ne manquoit jamais de l'honorer.

Le cardinal Mazarin avoit fait faire une relation de la journée de Bleneau, qui, selon l'expression de la cour, avoit remis la couronne sur la tête du jeune Louis XIV : elle commençoit par le conseil que M. de Turenne avoit donné au maréchal d'Hocquincourt, et dont le mépris avoit causé son entière défaite. Le vicomte pria le cardinal d'ôter cet article avant qu'on l'imprimât ; il lui représenta que ce maréchal avoit déjà assez de chagrin d'avoir été battu, sans l'augmenter encore par une circonstance si mortifiante ; mais c'étoit au fond pour épargner sa modestie, et pour qu'on s'occupât moins de la gloire qui lui revenoit de cette fameuse journée. Le cardinal eut égard à sa prière, et l'article fut supprimé.

Du Guesclin, qui porta avec honneur l'épée de connétable sous le règne de Charles V, et à qui ce prince donna le principal commandement de ses armées, disoit ordinairement, que la gloire, cette noble passion, qui touche le plus sensiblement les cœurs des héros, se devoit partager entre les hommes aussi-bien que les richesses; il en faisoit toujous retomber une partie sur ceux qui l'avoient accompagné dans une action.

203. *Les titres d'honneur sont dans la vertu même.*

Tout ce qui est extérieur à l'homme, tout ce qui peut appartenir aux bons et aux méchans, ne le rend point véritablement estimable ; c'est par le cœur qu'il faut juger de lui ; c'est de là que partent les grands desseins, les grandes actions, les grandes vertus. On est esclave de la grandeur, dès qu'on la désire, et on est au-dessus d'elle, quand on ne la recherche pas.

Nous avons rapporté ci-devant (n° 103.) le refus que le maréchal de Fabert fit du cordon bleu en 1662, parce qu'il falloit affirmer des degrés de noblesse qu'il n'avoit pas. Louis XIV, loin d'en être offensé, admira la modestie du maréchal, et dans une lettre écrite de sa propre main, il le louoit en ces termes : « J'ai un regret sensible de voir qu'un » homme qui, par sa valeur et sa fidélité, est par- » venu si dignement aux premières charges de ma » couronne, se prive lui-même de cette nouvelle » marque d'honneur, par un obstacle qui me lie » les mains ; ainsi, ne pouvant rien faire davantage » pour rendre justice à votre vertu, je vous assure- » rai du moins, par ces lignes, que ceux à qui je » vais distribuer le collier, ne peuvent jamais en » recevoir plus de lustre dans le monde, que le re- » fus que vous en faites par un principe si géné- » reux, vous en donne auprès de moi. » Par où ce prince déclaroit formellement que la vertu est bien supérieure aux titres, puisqu'ils n'en sont en effet que la récompense.

Charles IX ayant demandé au maréchal de Tavannes, à qui l'on pourroit donner le gouvernement de la Provence qui venoit de vaquer, le maréchal lui répondit : « Sire, donnez-le à un homme de bien

qui ne dépende que de vous. » La conversation n'alla pas plus loin. Quelques jours après, le roi le manda, et lui dit qu'il avoit profité de l'avis qu'il lui avoit donné, et qu'il avoit pourvu du gouvernement de Provence, un homme tel qu'il avoit conseillé de le choisir. Sa majesté ajouta aussitôt, que c'étoit à lui-même qu'il faisoit ce présent. Le remercîment de Tavannes fut singulier : « Je fais, dit-il, beaucoup plus pour vous, en acceptant cette dignité, que vous ne faites pour moi en m'y élevant. » Et il reçut avec assez d'indifférence et de froideur les complimens qu'on vint lui faire à cette occasion.

Rien de plus brillant aux yeux des hommes que les grandes dignités, rien de plus pénible quand on veut en remplir les devoirs.

---

204. *Clotaire et saint Eloi.*

Clotaire II voulant avoir une chaise ornée d'or et de pierreries, ne trouva aucun de ses ouvriers qui pût s'en former une idée semblable à la sienne et l'exécuter. Bobon, son trésorier, ne balança pas à dire au roi qu'il avoit trouvé l'homme que sa majesté cherchoit : sur son témoignage, le prince fit donner à Eloi la quantité d'or et de pierreries qu'on jugea nécessaire. Eloi aussitôt se mit à l'ouvrage, et bientôt après, au lieu d'une chaise qu'on attendoit, il en présenta deux au roi. A la vue de la première, Clotaire admira fort son industrie et sa dextérité ; mais il admira beaucoup plus sa fidélité, quand il vit qu'il avoit pu en faire une seconde par son économie dans l'emploi de ce métal précieux. Ayant reconnu en lui autant d'esprit que d'adresse et de désintéressement, il crut devoir l'attacher à son service ; il le retint donc à la cour, et lui donna dès lors une grande part dans sa confiance : il le logea dans

son palais, et se faisoit un plaisir singulier de le voir travailler.

Plus Clotaire voyoit Eloi, plus il étoit charmé de ses belles qualités, et plus il estimoit sa vertu. Croyant qu'un homme d'une si rare probité étoit propre à autre chose qu'à façonner les métaux, il résolut de l'employer aux affaires de l'Etat. Pour se l'attacher plus fortement, il lui proposa de prêter le serment de fidélité ordinaire sur les saintes reliques. Eloi, assuré des dispositions de son cœur, promettoit bien de demeurer fidèle; mais craignant de jurer en cette occasion sans nécessité, contre la défense de Jésus-Christ, il ne pouvoit se résoudre à faire le serment que le prince exigeoit. Clotaire ne sachant à quoi attribuer ce refus, insista à demander le serment; Eloi s'en défendit avec toute l'humilité possible, et tâcha de justifier sa répugnance à jurer. Le roi ne recevant pas ses excuses, l'en pressa encore davantage, et témoigna d'être choqué de sa résistance. Alors Eloi appréhendant d'offenser Dieu, ou de déplaire au roi, ne put s'empêcher de verser des larmes. Le prince s'en aperçut, et lui dit que cette délicatesse de conscience l'assuroit plus de sa fidélité, que tous les sermens qu'il eût pu faire (1).

Oui et non doivent être l'assurance de la vérité qu'un chrétien affirme. La meilleure manière d'honorer le serment, est de ne s'en servir ni fréquemment, ni indiscrètement; mais seulement dans les occasions importantes. Le serment, pour être légitime, doit, selon le prophète Jérémie, avoir ces trois qualités, d'être fait dans la vérité, dans le jugement, et dans la justice : *Jurabis in veritate, et in judicio, et in justitia.*

Comment ne tremble-t-on pas, quand on prend

(1) Eloi devint évêque de Noyon en 640, parut avec éclat au concile de Châlons en 644, et après avoir prêché le christianisme aux peuples idolâtres, il mourut en odeur de sainteté en 659.

Dieu à témoin d'une chose fausse, ou dont on n'est pas assuré ? Il faut avoir perdu sa religion et sa conscience. La délicatesse des païens à l'égard des sermens, doit faire la honte des chrétiens : quelques-uns d'entr'eux auroient cru non-seulement déshonorer la majesté de leurs dieux, en jurant légèrement, mais même en employant le nom de Jupiter dans les conversations et dans les discours familiers.

C'est un usage fort commun, même parmi des gens de bien, et surtout parmi la jeunesse, de jurer souvent sans révérence ni respect, par le nom de Dieu ; c'est pécher contre le deuxième commandement ; c'est manquer au respect dû à ce nom sacré. Qui n'admireroit la singulière vénération que les mahométans ont pour le nom sacré ? On les voit ramasser tous les morceaux de papier qu'ils trouvent dans les rues, les baiser et les conserver respectueusement, et cela, parce qu'il peut s'y trouver quelques-unes des lettres qui servent à former le nom de Dieu.

---

205. *Agrippa d'Aubigné, ou le nouveau Régulus.*

On vantera toujours la fidélité de Régulus : le célèbre Agrippa d'Aubigné nous en a fourni un second exemple. Saint-Luc, qui commandoit les troupes catholiques en Languedoc, le fit prisonnier ; comme il étoit l'un des principaux chefs du parti protestant, le duc d'Epernon le haïssoit ; Catherine de Médicis le détestoit ; l'un et l'autre ne cherchoient que l'occasion de le sacrifier à leur ressentiment, et de se venger de ses satires.

Dès qu'ils le surent prisonnier, l'ordre fut expédié de le transférer à Bordeaux, bien lié et bien gardé. D'Aubigné étoit à la Rochelle. Saint-Luc lui avoit permis d'y passer quelques jours ; mais ayant reçu les ordres de la cour, dont il prévoyoit les suites fu-

nestes, il le fit avertir secrètement de ne pas revenir. D'Aubigné étoit esclave de sa parole; il part de la Rochelle, et se rend auprès de Laint-Luc, qui parut consterné de son arrivée et lui demanda s'il n'avoit pas reçu son courrier. « Oui, monsieur, lui répondit-il, mais je vous avois donné ma parole, je veux l'acquitter, et je me remets entre vos mains; je sais que ma mort est résolue; n'importe, mes ennemis n'ont qu'à satisfaire leur vengeance; j'aime mieux mourir, que de manquer à mon honneur, et de vous compromettre avec une cour soupçonneuse et vindicative. » Saint-Luc alloit exécuter à regret les ordres qu'il avoit reçus, lorsqu'on vint lui dire que les Rochellois avoient pris Guitaut, gouverneur des îles de Rhé et d'Oléron, et qu'ils menaçoient de le jeter à la mer, si l'on conduisoit d'Aubigné à Bordeaux. Cet incident fut pour Saint-Luc un prétexte de garder d'Aubigné, et de lui sauver la vie.

---

206. *Bel exemple de fidélité à la religion.*

On aime à louer les exemples courageux de fidélité à la religion, parce que cette fidélité est le principe des plus grandes vertus; et l'on doit croire que celui qui est fidèle à Dieu au mépris de sa vie, l'est toujours à sa patrie et à son devoir. Le chevalier de Pravieux montra dans une occasion bien difficile, ce courage et cette fermeté intrépide; il avoit été pris par les calvinistes à Feurs, petite ville du Forez, où son frère aîné commandoit. A cette époque où le fanatisme faisoit oublier aux chefs des deux partis qu'ils étoient hommes chrétiens et français, on commettoit de part et d'autre dans le Lyonnais et dans le Forez, des horreurs qu'on auroit encore peine à croire, s'il n'en restoit des traces funestes, et si les troubles des Cevennes ne nous eussent montré dans

notre siècle même, jusqu'où peut aller la fureur des guerres de religion.

Le chevalier de Pravieux avoit donné de rares exemples de bravoure ; on le redoutoit. Il étoit bon catholique, et il portoit la croix de Malte ; on le haïssoit. Il n'y avoit plus que le sacrifice de sa religion qui pût être le prix de sa liberté. Prières, menaces, promesses, mauvais traitemens, tout fut mis en usage par les calvinistes : pour gagner ce brave homme à leur parti, les ministres cherchèrent à le convaincre, les femmes essayèrent de le séduire ; cent fois il toucha au moment d'être massacré, il fut toujours inébranlable : on le conduisit au prêche, on le força d'assister à la cène ; il parut le chapeau sur la tête, et avec cet air de noblesse et de fermeté, que la vertu met sur le front de l'homme de bien pour confondre les méchans. Après plusieurs mois de captivité et de souffrances, il fut tiré de sa prison, mais ce fut pour aller à la mort. Les calvinistes du Lyonnais n'osant attenter à sa vie, de peur qu'il ne trouvât des vengeurs, le remirent à une troupe des leurs qui retournoient en Provence, après avoir ravagé le Forez et le Lyonnais : ils eurent ordre de se défaire de leur prisonnier, aussitôt qu'ils seroient arrivés dans leur pays. Rien ne pouvoit être plus conforme à leurs dispositions : acharnés contre les catholiques, ils ne cherchoient que les occasions de les immoler à leur fureur. La mort de Pravieux étoit certaine. Un jour vers l'entrée de la nuit, la troupe arriva près d'un bois fort épais ; le chevalier crut avoir trouvé l'occasion de recouvrer sa liberté, il la saisit, il s'enfonça dans la forêt, et malgré l'ardeur de ses gardes à chercher leur prisonnier, il eut le bonheur de leur échapper, à la faveur des broussailles et de l'obscurité.

207. *La fidélité française, et la véritable souveraineté.*

De tout temps on a remarqué dans les Français un amour singulier pour leurs maîtres ; ce n'est pas seulement une fidélité, un attachement réfléchi et sincère, c'est une passion bien réelle, capable des plus grandes choses : nos annales en offrent des preuves sans nombre. A la bataille de Pavie, Jean le sénéchal, gentilhomme de la chambre, voyant un arquebusier viser son prince, se jeta au-devant du coup, et fut tué, sacrifiant ainsi sa vie pour celle de son maître. C'est là que François I[er] vit toute sa noblesse expirer à ses côtés : ces gentilshommes sembloient encore lui faire un rempart de leurs cadavres, après l'avoir défendu avec courage tant qu'il leur étoit resté un peu de forces.

Un ambassadeur d'Espagne, accoutumé à l'étiquette de la cour de Madrid, parut autrefois tout surpris en venant au Louvre, de voir Henri IV environné de courtisans qui le serroient de fort près : *Il faudroit les voir un jour de bataille*, lui dit ce bon prince, *ils me pressent bien davantage.*

Philippe Auguste ne dut sa conservation à Bovines, qu'au zèle prodigieux de ceux qui l'environnoient : le chevalier qui portoit l'étendard royal, ayant fait connoître quel étoit le péril du roi, ce signal ranima l'ardeur des troupes ; ce n'étoient plus seulement des soldats, c'étoient des lions, c'étoient des héros. D'Estaing voyant le roi démonté, saute de son cheval, le lui donne, et ne cesse de combattre à son côté, qu'il n'ait mis son prince en sûreté.

C'est depuis ce temps-là que la maison d'Estaing porte les armes de France au chef d'or.

Le même amour s'est manifesté plusieurs fois. Après la prise de Damiette, Louis IX ayant vu ses

succès s'évanouir, obligé de fuir à son tour devant les Sarrasins, s'étoit retiré dans une petite ville, que Joinville appelle Casel. Les ennemis y arrivèrent presque aussitôt que le saint roi; l'aile gauche commandée par Chatillon défendit seule l'entrée d'une rue par où ils cherchoient à pénétrer jusqu'à la maison où étoit saint Louis; Chatillon s'élançoit sur eux avec une bravoure incroyable; son bouclier, sa cuirasse, son corps même étoient hérissés des flèches qu'on faisoit pleuvoir sur lui, car on n'osoit l'approcher; il s'écartoit de temps en temps pour les en arracher, et rechargeoit ensuite avec une nouvelle ardeur, en criant de toute sa force: « A Chatillon! Chevaliers, à Chatillon! et où sont mes prud'hommes? » Il crioit en vain, personne ne l'entendit, on ne put venir à son secours, il fut accablé par le nombre; mais du moins il n'y eut que le moment de sa mort qui pût devenir le signal de la prise de son roi.

Le nom de saint Louis me rappelle un beau trait que je m'empresse de citer. Ce monarque chéri, ce *prince de justice et de paix*, arrêté à Pontoise par une dyssenterie cruelle, jointe à une fièvre ardente, se voyoit au moment d'aller se réunir à ses pères. La maladie commença avec tant de violence, qu'il se crut en péril dès les premiers jours; il se mit d'abord en état de comparoître devant le tribunal terrible, et sans attendre qu'on l'avertît de son devoir, il demanda et reçut avec les plus grands sentimens de piété tous les sacremens de l'Eglise.

La nouvelle de cet accident fut bientôt portée à Paris, de là répandue par tout le royaume, où elle porta une consternation générale; chacun crut sa vie attachée à celle du souverain, on abordoit en foule à Pontoise; barons, archevêques, évêques, abbés, tous les grands du royaume y accouroient; et n'osant même demander des nouvelles du roi, ils

tâchoient seulement d'en découvrir quelque chose sur le visage de ceux qu'ils rencontroient.

Les prélats ordonnèrent des prières publiques, et furent prévenus par les peuples ; on ne voyoit dans les rues que processions où les plus grands seigneurs mêlés avec la populace, ne pensoient à se distinguer que par leur zèle ; les églises toujours pleines retentissoient des vœux qu'on faisoit pour une santé si précieuse ; le prêtre qui prononçoit les prières, interrompoit le chant par ses pleurs ; vieillards, femmes, enfans, tous lui répondoient par des sanglots et par des cris.

La désolation redoubla dans le palais, quand on le sentit froid, après de violentes convulsions, et qu'on ne douta point qu'il n'eût expiré ; la douleur fut alors à son comble, mais il fut rendu aux vœux ardens de ses sujets.

Dès que la santé de Louis fut raffermie, il revint à Paris goûter le plus grand plaisir qui puisse toucher un bon roi, celui de se voir tendrement aimé. L'empressement tumultueux du peuple, et la joie répandue sur tous les visages, firent mieux sentir la place qu'il occupoit dans tous les cœurs, que n'eussent pu faire des arcs de triomphe ou des harangues étudiées ; aussi s'appliqua-t-il plus que jamais au bonheur de ce même peuple, aux vœux duquel il se croyoit rendu.

Lorsqu'on lit le récit de cet événement, les vives alarmes de la nation, et ces transports inouïs d'allégresse qui succédèrent à la plus affreuse désolation, on croit entendre l'histoire de ce qui se passa à Metz en 1744, à l'époque de la maladie de Louis XV. C'est que les vertus qui font les héros et les bons rois, excitent les mêmes sentimens dans tous les siècles.

208. *Grand exemple d'amour filial.*

Sous le règne de Henri IV, les troupes de la reine de Hongrie, commandées par le comte de Roux, firent des dégats horribles dans la Picardie. Un jeune homme des environs de Roye s'étoit sauvé fort jeune de chez ses parens, et avoit pris parti dans ces troupes étrangères; la guerre le ramenoit dans les lieux de sa naissance : on ravageoit le village même où il avoit vu le jour; les habitans cherchèrent un asile dans l'église. Aussitôt le capitaine qui commandoit le détachement ennemi, y fit mettre le feu. Le Picard ne put voir sans frémir l'exécution d'un commandement si barbare; l'amour du pays, ce sentiment qui tient si fortement à la nature, lui fit entendre sa voix; les cris de ses compatriotes émurent ses entrailles; il se détacha de son rang, et, malgré la défense de son capitaine, il court ouvrir la porte de l'église pour faciliter à ces malheureux le moyen de s'échapper.

Une femme se présente d'abord, défigurée, à demi-brûlée; il l'envisage, il reconnoît sa mère; elle le reconnoît à son tour, elle s'écrie : Ah! mon fils! Il n'a pas la force de lui répondre, il se précipite dans ses bras. Le commandant, toujours plus inhumain, lui ordonne de repousser cette femme; la nature l'emporte; il ne peut se séparer de sa mère : un tigre eût été attendri, l'officier ne parut que plus irrité; on lui désobéissoit; il entre en fureur, et les fait jeter tous les deux dans les flammes, où le Picard expira entre les bras de sa mère, martyr des plus vifs et des plus doux sentimens de la nature. Enée, qui déroba son père à l'incendie de sa patrie, fut plus heureux sans doute, mais montra-t-il plus de tendresse?

209. *Le cartel d'honneur et de gloire, ou les deux rivaux.*

La Mothe-Gondrin et d'Aussun étoient deux officiers très-braves, dont les noms se trouvent cités avec honneur dans les relations de nos guerres d'Italie du seizième siècle. Le courage, ou plutôt une bravoure mal entendue, avoit fait naître entr'eux une espèce d'émulation qui leur mettoit sans cesse les armes à la main l'un contre l'autre. Un jour qu'ils étoient en présence de l'ennemi, ils prirent querelle, selon leur coutume; ils s'échauffoient, et prenoient champ pour se battre : « Qu'allons-nous faire, » dit alors la Mothe-Gondrin à d'Aussun; tous les » deux nous nous piquons de bravoure, employons-» la contre les ennemis de l'Etat, et cessons de don-» ner à nos soldats un exemple dangereux; le vrai » courage, est de bien servir son roi. » A ces mots, il baisse la visière de son casque, et met sa lance en arrêt. Les éclairs sont moins prompts; il fond avec impétuosité sur un des quartiers des ennemis; d'Aussun le suit, l'un et l'autre donnèrent des marques incroyables de valeur; dans toute l'armée on ne parla que de leur courage, et surtout de la générosité, qui de deux rivaux venoit de faire deux amis.

Un ne sauroit trop le redire aux jeunes militaires; il y a plus de véritable gloire à sacrifier ce qu'on appelle faussement *le point d'honneur*, qu'à vaincre en cent combats particuliers.

---

210. *Le duel généreux.*

Un gentilhomme a donné un de ces exemples qui devroient être répétés à tous les jeunes militaires. On lui avoit proposé un duel; la loi de Dieu, les lois de l'Etat le lui défendoient, et il avoit constamment

refusé. Son aggresseur, chez qui la passion étouffoit tout autre sentiment, et faisoit taire la raison, prend la résolution de l'y engager malgré lui, et va se poster dans une rue écartée, où devoit passer ce gentilhomme; là tirant de sa poche deux pistolets, il lui en présente un. Celui-ci, contraint de défendre sa vie, prend l'arme qu'on lui présente, et propose à son adversaire de tirer le premier. Il accepte; mais dans l'agitation étrange où il étoit, il manque son coup. « Rechargez, si vous voulez, et tirez encore, » lui dit le gentilhomme, avec un sang-froid qui auroit dû le désarmer, s'il n'eût été aveuglé par la passion. Il ne se le fit pas dire deux fois, et tira lâchement un second coup qui porta dans les habits. « Maintenant ce seroit à mon tour, reprit le gentil» homme généreux : mais je frémirois d'attenter à » la vie d'un de mes concitoyens; oubliez ce qui » peut vous avoir indisposé contre moi; j'oublie vo» lontiers la violence de votre procédé; embrassons» nous, et qu'il me soit permis de croire que vous » me comptez au nombre de vos amis. » Ces paroles ouvrirent enfin les yeux à son fougueux agresseur; il se jeta à ses pieds, et lui jura un amitié dont il ne s'est jamais départi. Une pareille action est-elle inférieure à ce qu'ont fait de plus grand ces guerriers fameux que l'histoire ancienne a placés au rang des héros?

---

211. *M. de Turenne et le voleur.*

M. de Turenne traversant le rempart de Paris pendant la nuit, des voleurs arrêtèrent son carrosse; ils lui prirent tout ce qu'il avoit sur lui, et ne lui laissèrent qu'un diamant auquel il étoit extrêmement attaché, sur la promesse qu'il leur fit de leur donner cent louis. Le lendemain, l'un d'eux fut assez hardi pour se présenter à son hôtel; il se fit intro-

duire, quoiqu'il y eût une nombreuse compagnie; il s'approche de l'oreille de M. de Turenne, le fait souvenir de sa promesse de la veille, et en reçoit les cent louis qu'il étoit venu chercher. M. de Turenne lui laissa la temps de s'éloigner, après quoi il conta son aventure à l'assemblée. Tout le monde parut surpris de son procédé. « Il faut être inviolable dans ses promesses, dit-il : un honnête homme ne doit jamais manquer à sa parole, quoique donnée à des fripons; la témérité même de ce brigand vous prouve qu'il a compté sur ma bonne foi. »

---

212. *Le marquis de Lambert, ou l'insubordination légitime.*

Au siége de Gravelines, en 1644, les maréchaux de Gassion et de la Meilleraye, qui commandoient sous le duc d'Orléans, poussoient les travaux avec une émulation qui dégénéroit en jalousie, et qui faillit être bien funeste à l'Etat. Il s'agissoit d'emporter un ouvrage avancé; tous deux y marchèrent chacun de son côté; la Meilleraye, à la tête des gardes; et Gassion, suivi du régiment de Navarre et de quelques autres troupes : aussi surpris de se rencontrer, que jaloux de la gloire l'un de l'autre, leur petit intérêt particulier l'emporta sur le bien de la patrie : des paroles ils alloient en venir aux effets; leurs deux troupes rangées en bataille, n'attendoient que le signal pour se charger. Le marquis de Lambert, qui servoit en qualité de maréchal de camp, fut effrayé de voir des Français prêts à se battre contre des Français; il sort des rangs, s'avance au milieu des bataillons, et, sans égard aux ordres donnés par ses chefs, il s'écrie : *Soldats, je vous commande au nom du roi de mettre bas les armes.* Les troupes obéirent à l'instant, il calma aussi les deux maré-

chaux, et les engagea à s'en rapporter sur leur querelle au duc d'Orléans. Cette action patriotique de M. de Lambert reçut pour récompense le gouvernement de Metz.

Ce n'est pas là le seul beau trait de cet officier. Pendant la guerre de Paris, Gaston, duc d'Orléans, qui connoissoit tout son mérite, voulut l'attirer à son parti, et lui offrit le bâton de maréchal de France. Lambert, qui ne voyoit point de gloire hors de son devoir, refusa constamment. Le roi le sut, et pour le dédommager, le fit chevalier de l'ordre, et lui promit de n'oublier jamais la preuve qu'il venoit de lui donner de son zèle et de son attachement.

---

213. *Le patriotisme français.*

Jacques Coeur, natif de Bourges, étoit un riche négociant, sous le règne de Charles VII : ce n'est pas là son mérite, mais il sut faire de ses richesses un usage digne d'un excellent citoyen, voilà sa gloire. Son souverain manquoit d'argent pour reconquérir la Normandie occupée par les Anglais. Jacques Cœur lui en fournit avec une générosité qu'on ne sauroit trop louer. Du fond de son comptoir, il contribua autant à recouvrer cette belle province, que les généraux qui la soumirent les armes à la main ; il prodiguoit ses richesses, tandis que les autres prodiguoient leur sang ; souvent le dernier de ces sacrifices n'est pas celui qui coûte le plus.

Ce zèle des français pour la patrie, on le vit se renouveler sous le règne de Louis XV d'une manière bien glorieuse. Notre marine n'étoit presque plus : de fiers rivaux insultoient à notre humiliation ; ils oublioient que le meilleur des rois s'étoit arrêté au milieu de ses conquêtes et de ses victoires pour leur donner la paix ; ils nous proposoient des conditions

honteuses. En tout temps l'amour des Français fut pour le prince un fonds de richesses inépuisables : une marine nouvelle parut tout-à-coup sur les flots, les provinces, les villes firent construire des vaisseaux, des particuliers se réunirent pour le même dessein ; les femmes mêmes surpassant ces dames romaines dont on nous vante si fort le zèle pour la patrie, sacrifièrent les ornemens de leur parure pour procurer d'utiles secours à l'Etat.

N'avoit-il pas bien raison notre bon roi Henri IV, de répondre à ce duc de Savoie qui lui demandoit combien lui rendoit la France : *Elle me rend tout ce que je veux, car je possède le cœur de mes sujets.*

---

214. *Plus fait douceur que violence.*

La conduite que le maréchal de Villars tint au commencement de ce siècle à l'égard des révoltés des Cévennes, fut une preuve de cette vérité ; il fut nommé pour remplacer le Maréchal de Montrevel, qui, n'écoutant que la sévérité, n'avoit réussi qu'à irriter encore davantage les Camisards, en cherchant à les effrayer par des supplices. Villars prit une route opposée et le succès couronna ses démarches ; en très-peu de temps la plupart des chefs rebelles s'étoient soumis, ou avoient été arrêtés.

Il ne leur en restoit plus qu'un, dont on avoit été obligé de mettre la tête à prix. Il se tenoit caché dans les montagnes ; mais réfléchissant enfin que tôt ou tard il seroit pris, et porteroit la peine de sa révolte ; touché d'ailleurs de la générosité et des vertus de M. de Villars, il se rendit secrètement auprès de sa personne, et lui demanda s'il n'étoit pas vrai qu'il eût promis mille écus à celui qui le livreroit mort ou vif. — Oui, dit le maréchal, qui ne le connoissoit que de nom. « Eh bien, reprit-il en se jetant à ses ge-

noux, j'aurois droit à cette récompense, si mes crimes ne m'en rendoient indigne; je vous apporte moi-même cette tête proscrite, disposez-en comme bon vous semblera.»

M. de Villars fut surpris de l'action du Camisard; et charmé de la confiance qu'il lui témoignoit, il le releva, lui fit compter les mille écus, lui expédia une amnistie générale pour lui et pour quatre-vingts personnes de sa suite. Ce trait de clémence fut rapporté dans les montagnes où s'étoient réfugiés les rebelles; la générosité de M. de Villars fit sur eux l'impression la plus vive; ils quittèrent les armes, et à un très-petit nombre près, tout rentra dans le devoir.

Henri IV, ce roi dont toutes les paroles peignoient la bonté de son ame, disoit souvent qu'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.

---

215. *Sans-Raison, ou le grenadier généreux.*

La prise de Namur, en 1692, est un des plus beaux événemens militaires du siècle passé. Louis-le-Grand à la tête de 40000 Français, ayant avec lui le grand Condé et Vauban, dirigeoit en personne les opérations du siége; tandis que Luxembourg arrêtoit ce fameux prince d'Orange, le plus rusé et le plus malheureux des généraux de son temps. La ville et le château furent emportés en moins d'un mois; nos troupes y firent des prodiges de valeur.

A l'attaque d'un ouvrage avancé, un grenadier à cheval, surnommé Sans-Raison, ayant vu tuer le lieutenant de sa compagnie, résolut de venger sa mort; cet officier s'appeloit Roquerest; c'étoit un de ces hommes qui, loin de laisser affoiblir leur religion dans le tumulte des armes, savent y porter la

dévotion jusqu'à la ferveur ; il avoit communié la veille et son corps fut trouvé revêtu d'un cilice. On n'en est que plus intrépide, lorsqu'au zèle pour son roi l'on joint l'amour pour son Dieu. Sans-Raison, qui regrettoit ce brave homme, devint un héros pour le venger : parmi les victimes qu'il lui immola, se trouvoit un capitaine espagnol, fils du comte de Lemos, grand d'Espagne. Les ennemis firent demander son corps, il leur fut rendu ; le grenadier rendit aussi trente-cinq pistoles qui s'étoient trouvées sur le mort, en disant : « Tenez, voilà son argent dont je ne veux point ; les grenadiers ne mettent la main sur les gens que pour les tuer. »

---

216. *Désobeissance patriotique.*

Tout le monde sait les horreurs qui se commirent à la funeste journée de saint Barthélemi ; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le vicomte d'Orse, gouverneur de Bayonne, eut le courage de désobéir à son maître, et la force de lui écrire, que dans toute sa garnison il n'avoit trouvé que de braves soldats et pas un bourreau.

St.-Hérem en Auvergne, et le maréchal de Matignon dans la basse Normandie, y arrêtèrent les torrens de sang qui étoient prêts à couler, et n'obéirent point aux ordres.

Quand on remplit le premier des devoirs, il n'est point de considération humaine qui doive alarmer. La conduite de ces hommes généreux fut utile à l'Etat. Le fer et le feu employés contre les protestans ne servirent qu'à irriter ceux qui échappèrent, et à les rendre des citoyens dangereux. L'humanité de Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, charma ceux qu'il avoit sauvés, et de plusieurs en fit de fervens catholiques. (n.° 26.)

217. *La bienfaisance lyonnaise, exemple mémorable d'hospitalité.*

La ville de Lyon, qui s'est rendue si célèbre dans toute l'Europe par les richesses immenses de ses négocians, n'a pas été moins illustre par leur humanité et leur bienfaisance. Ce sont les habitans de cette seconde ville du royaume qui ont fourni à l'Europe entière le modèle de tous les établissemens de charité. L'Hôtel-Dieu ou l'hopital général des malades trouve son origine dans le sixième siècle; l'hôpital général de la charité, la première institution de ce genre qui ait existé en Europe, et qui, suivant les lettres-patentes du mois de septembre 1729, *a servi de modèle aux autres hôpitaux du royaume, même à l'hôpital général de Paris*, n'a été fondé qu'en l'année 1531; mais dès lors même tous les genres de bienfaisance y ont été exercés, et avant le siècle des Vincent de Paul, les enfans trouvés y recevoient un asile; les pauvres femmes enceintes y étoient reçues gratuitement, les indigens y recevoient des secours de toute espèce; jamais il n'exista dans une grande ville, une œuvre de bienfaisance plus étendue, plus constamment soutenue, et cela, sans autre fonds que les aumônes libres et abondantes qui étoient sans cesse versées dans la caisse de l'hôpital, et répandues sur la classe indigente du peuple de Lyon. L'origine de ce premier hôpital de charité est trop touchant, pour ne pas en présenter ici le tableau, nous le tirerons d'un historien contemporain, dont nous conserverons autant qu'il nous sera possible les expressions, quoique surannées, parce qu'elles ont peut-être plus d'énergie et de simplicité que notre langage moderne.

« En l'ancien Testament, dit-il, est écrit que Dieu tout-puissant, courroucé contre le peuple Hébreu pour les péchés qui régnoient en lui, envoya par cinq fois très-

• très-grande famine sur la terre de Judée. Donc il ne se faut trop émerveiller de ce qu'en l'année 1531 la famine fut si grande par tout le royaume de France, qui n'a pas moins abondé en crimes et péchés infâmes que plusieurs autres pays, que la divine Providence a ainsi châtiés et ramenés à raison et pénitence.

» Cette famine fut alors si grande en la très-renommée cité de Lyon, que le bichet ou mesure de blé qui ne vaut en communes années que dix sols tournois, n'étoit cédé et par grandes supplications que pour soixante sols, ce qui ne fut jamais vu de mémoire d'homme. Une tant extrême pénurie mit à si grande nécessité tous les pays circonvoisins de Lyon, comme la Bourgogne, la Savoie, Bresse, Dauphiné, Baujolais, Forez, Auvergne et autres endroits, que au lieu de porter vivres en ladite cité, comme est leur coutume, chacun y envoyoit ses pauvres affamés, et telle en fut l'affluence, que de Bourgogne et Savoie en fut envoyé par les rivières de Saône et de Rhône un grand nombre de bateaux pleins, sans conducteurs ni patrons; et plus ressembloient ces malheureux à personnes mortes que vives, tant ils étoient secs et alangoris. Ce qui donna grand chagrin à la ville, où nulle voix ne s'entendoit jour ni nuit que celle de cette multitude criant : *Ah ! je meurs de faim, ayez pitié;* chose autant épouvantable que pitoyable, et qui émut à grande compassion tous les manans et citoyens ; de sorte que chacun selon sa portée, tant secrètement que publiquement, s'efforçoit de les alimenter et leur administrer vivres, en se diminuant à soi-même sa part, car vous eussiez vu alors le pauvre donner au pauvre, et bailler à autrui la consolation et le soutien que lui-même eût dû recevoir : et néanmoins s'en trouvoit, tant sur le pavé que sur le fumier, un grand nombre de

morts, les uns par faute de nourrissement, les autres par trop en avoir pris, après avoir été affamés.

» Alors certains bons personnages bourgeois et les plus charitables, (ainsi que Dieu plein de miséricorde les voulut inspirer, pour le salut des siens et pour tempérer ce grand mal et rage de famine,) s'entremirent à celle fin d'établir quelque prompt et bon ordre à cette incompréhensible pitié ; et ce le firent ainsi, tant pour obvier aux inconvéniens qui pourroient advenir d'aumônes ainsi données sans mesure, que pour la charité que nous devons à nos frères chrétiens, selon ce que Dieu nous a commandé. Car quiconque aime charité, est né de Dieu et de lui aimé, parce qu'il est charité ; et s'il a envoyé son Fils unique au monde pour nous donner vie éternelle, pouvons-nous bien donner vie corporelle à nos frères pauvres, qui, selon lui-même, sont ses membres. C'est le vrai festin et banquet que nous devons faire avec eux, en sainte communion, afin d'être bienheureux à la résurrection des justes.

» Furent donc faites à cette fin plusieurs assemblées de charitables citoyens, en l'une desquelles fut conclu qu'on retireroit en divers lieux propres à ce et convenables, tous les pauvres étant dehors ou aux environs de la ville, et que pour leur entretènement et nourriture, se feroit une quête générale envers chacun et autres, selon ce qu'ils vouloient libéralement et par dévotion donner, à quoi furent commis et députés huit personnages, gens de bien et d'autorité, qui firent très-bien leur devoir, embrasant les courages aux saintes œuvres de charité ; et, moyennant grâce de Dieu, chacun se trouva bien disposé ; et pour icelle aumône commencer, un homme de bien, marchand allemand, donna 2344 liv. 10 sols tournois, ce qui est une grosse et notable aumône, restant toujours en bonne volonté de continuer encore cette si grande charité à l'égal du

besoin à venir. Le nom d'icelui bon homme ne sera mis ici, car il ne le veut, mais au livre du Seigneur Dieu, où sont les bienheureux enregistrés et écrits par la main de la miséricorde.

» Après quoi les huit députés invitèrent à ce festin de charité les prélats et gens d'église, qui ne furent moins prêts à ce grand banquet que les autres, car ils offrirent assez grande somme pour chacune semaine, et plutôt de vendre calices et patènes, si besoin étoit, que de ne pas secourir ces malheureux. Tellement qu'en peu de jours tout bien abonda, et pauvreté diminua; et commença cette si lamentable voix des indigens et mourans de faim à prendre quelque repos.

» Fut dès lors dans une seconde assemblée donné l'ordre pour nourrir, vêtir et loger tous lesdits pauvres, et pour les séparer et en savoir nombre au vrai, furent faites dix mille petites marques de plomb de la forme et grandeur d'un douzain, esquelles furent insculpés les divers lieux de distribution, et fut aussi faite une grande quantité de pains de deux livres; et cette provision ainsi diligemment préparée, fut crié à son de trompe par tous les carrefours de la ville, le jeudi, 18 mai 1531, que tous les pauvres eussent à se trouver le lendemain à six heures du matin, quand la grosse cloche sonneroit, à l'entour du couvent de saint Bonaventure, pour y recevoir l'aumône et faire ce qui leur seroit ordonné.

» Et ne faillirent lesdits pauvres de se trouver en la place dudit couvent, où étoient cinquante des principaux et plus charitables citoyens, avec les marques de plomb et le pain; et comme chacun pauvre entroit par la clôture du couvent, on écrivoit et enrôloit son nom, surnom, et le lieu de sa naissance, en lui baillant pour cette fois une aumône de pain seulement et une desdites marques, lui commandant de se retirer au logis que la marque lui

enseignoit, pour là prendre dorénavant par chacun jour, l'aumône de pain, de potage et de chair; ce qu'on lui promettoit affectueusement, pour le réjouir et consoler, de continuer jusqu'à tant que le Créateur y voulût autrement pourvoir. Et ce jour le nombre de pauvres y fut si grand, tant d'hommes que de femmes et enfans, qu'il surpassa l'aumône de pain qui y étoit apprêtée, et furent lesdits notables contraints pour l'achever, d'y employer tout le pain qui avoit été préparé pour deux jours.

» Néanmoins telle fut l'abondance des aumônes et la providence de Dieu, que le lendemain, à huit heures du matin, tous lesdits pauvres se trouvèrent très-bien, chacun au lieu ordonné et assigné selon sa marque, et l'aumône à eux promise fut toute prête, comme du pain, pour chacun une livre et demie, un potage et une petite pièce de chair, *et fut encore donné quelque peu de vin aux étrangers :* et tout aussitôt furent faites, le même jour, au lieu d'Esnay, un bon nombre de loges, ou cabanes d'aiz, et au dedans mis à force paille fraîche, où lesdits pauvres étrangers furent logés, et y eut un autel, où chacun jour se disoit pour eux une messe.

» Et certes on n'eût jamais pu satisfaire, ni fournir à si grande dépense, tant le blé étoit cher et difficile à rassembler; mais les bons bourgeois charitables et inspirés de Dieu firent crier à son de trompe par tous les carrefours de la ville, et aux villes et pays circonvoisins, qu'il seroit donné vingt sols tournois pour chacune ânée de blé ou charge de cheval, outre et par-dessus ce qu'elle pourroit se vendre librement au marché; au moyen de quoi, telle fut l'abondance en moins de huit jours, que ce qui valoit soixante sols tournois fut ravalé à trente-cinq.

» Par ainsi, moyennant la grâce du Créateur de

tous biens, le grand ordre et diligence des charitables citoyens, tous les pauvres furent bien secourus et entretenus, en la manière ci-dessus, depuis le vendredi 19 mai 1531, jusqu'au dimanche 9 juillet suivant; et voyant que ce jour-là, on commençoit fort à moissonner partout et que déjà le blé étoit rabaissé de soixante à vingt sept sols, on fit une bonne aumône aux pauvres étrangers, et leur fut donné congé et commandé de se retirer chacun où il pourroit, lesquels doucement obéirent, rendant grâces à Dieu et remerciant les citoyens de la libéralité dont ils avoient usé envers eux, en cette si grande misère et nécessité.

» Et après leur renvoi, fut trouvé de reste 396 liv. 2 s. 7 d. tournois, et sur ce, fut mis en avant, le 18 juillet 1531, dans une grande assemblée de gens de tous états, par certains bons catholiques et vrais chrétiens, que c'étoit une très-sainte et divine œuvre, exemplaire à toutes les autres villes, de bientôt ordonner de cette charité, et de toujours entretenir les pauvres de la ville et aider aux passans et voyageurs, ainsi qu'il seroit pour le mieux avisé, ce qui fut trouvé bon et louable; et pour ce, le dimanche en suivant furent assemblés de nouveau les citoyens, et fut conclu, que pour servir et administrer les aumônes, il y auroit gens exprès et d'élite au nombre de huit, lesquels serviroient pour le temps et terme de deux années seulement, sans aucun gage ni récompense que celle de Dieu, et iceux furent appelés *Recteurs de l'aumône*, et par chacune année se fait nouvelle élection de quatre recteurs qui sont mis au lieu et place des quatre plus anciens, et depuis cette bonne et charitable institution, se peut dire que la ville de Lyon est quasi une vraie religion et congrégation de bons frères, et ce par la grâce de Dieu; car il n'y a rien en ce monde qui tant meuve sa divine Providence à prendre pitié de nous, que celle

que nous avons l'un de l'autre, ni qui tant conserve en union et fraternité un peuple, que la vraie charité, qui n'est autre chose qu'aimer Dieu et son prochain. »

L'historien contemporain qui nous a laissé ce tableau intéressant de la bienfaisance et de l'hospitalité des citoyens de Lyon, au commencement du 16e siècle, auroit-il pu prévoir que par les soins de ces recteurs de l'aumône, cette somme de 396 liv. 2 s. 7 d. tournois, seroit la base de l'hôpital général de la charité de Lyon, et qu'en peu d'années, par les seuls dons volontaires des habitans de cette grande ville, cet établissement immense, où tous les actes de bienfaisance ont été exercés; acquerroit la consistance qui l'a rendu si célèbre, et qui le place encore au-dessus de tous les hôpitaux de charité qui existent en Europe, soit par la sagesse de son administration, soit par l'étendue des services qu'il rend à l'humanité? C'est là que l'hospice sans limites pour les pauvres vieillards septuagénaires, a existé plus de deux siècles avant qu'on ait songé à établir pour eux des secours dans la capitale; c'est là que sont reçus les enfans-trouvés, dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 2000 par année; et que par les soins d'une administration éclairée, ils sont mis en nourrice dans les provinces voisines, et placés ensuite chez des laboureurs, afin de rendre aux campagnes une population sans cesse épuisée par les besoins de l'état militaire et de nos manufactures; c'est là que des pauvres filles sont annuellement dotées; que les infirmes des deux sexes provenant des enfans-trouvés, sont logés, nourris et entretenus jusqu'à la fin de leur vie. C'est là qu'il se fait toutes les semaines des distributions considérables de pain aux ouvriers indigens de la ville; qu'il est répandu des aumônes secrètes sur les pauvres honteux; que les enfans orphelins des pauvres sont retirés et adoptés; que les

enfans délaissés par les malheureux pères qui ne peuvent les nourrir, trouvent un asile et obtiennent des administrateurs tous les soins de la paternité.

C'est par cet établissement enfin, dont la source dans le seizième siècle a été un acte de charité et d'hospitalité mémorable, que la bienfaisance a été en quelque sorte engendrée dans cette grande ville, et y a fait depuis de si grands progrès, qu'en 1784 il s'est formé un établissement pour les mères nourrices, qui a reçu des sommes considérables, et où chacun s'empresse de servir; que dans l'annee 1787, une souscription de 90000 liv. ouverte pour augmenter de 308 lits le nombre de ceux de l'Hôtel-Dieu, afin que chaque malade y fût couché seul, a reçu dans l'espace de trois semaines 114368 livres 2 sols de dons; qu'en 1788, le défaut de travail et la cherté des soies ayant livré à l'indigence plus de trente mille individus, il a été versé en quelques mois dans la caisse de secours, une somme de 499711 liv. 1 s. 5 d., produits des dons volontaires; et néanmoins, pendant cette année malheureuse, les hôpitaux, les autres établissemens de charité, les œuvres paroissiales de bienfaisance, les mendians innombrables n'ont cessé de recevoir d'abondantes aumônes : nous pouvons dire comme notre historien le disoit en 1531, qu'on a vu à Lyon dans ces temps d'affreuses calamités, *le pauvre donner au pauvre*, et celui qui avoit peu, partager avec celui qui n'avoit rien.

Ce n'est point là cette vaine bienfaisance qui se fait afficher et publier dans les ouvrages périodiques; c'est une charité réelle, modeste, active, produite par les sentimens les plus vifs de l'humanité et de la sensibilité, et qui doit donner une haute idée de la générosité naturelle aux citoyens de Lyon.

218. *Le jeune la Force, ou l'enfant sauvé par la bienfaisance.*

Tandis que dans cette journée déplorable de saint Barthélemi, les premiers hommes de l'Etat oublioient au milieu de Paris ce qu'ils devoient à l'humanité, il est consolant de voir un homme du peuple se livrer à la pitié et sauver la vie à un des enfans du duc de la Force. Ce seigneur avec l'aîné de ses fils venoit de tomber sous le fer des meurtriers ; le plus jeune couvert de sang, mais qui, par une espèce de miracle, n'avoit été atteint d'aucun coup, eut la prudence de crier aussi : *Je suis mort ;* il se laissa tomber entre son père et son frère, dont il reçut les derniers soupirs.

Les meurtriers les croyant tous morts, se retirèrent en disant : *Les voilà bien tous trois.* Quelques malheureux vinrent ensuite dépouiller les corps. Il restoit un bas de toile au jeune de la Force : un marqueur du jeu de paume, nommé Duverdelet, voulut avoir ce bas : en le tirant, il s'amusa à considérer le corps de ce jeune enfant : « Hélas ! dit-il, c'est bien dommage ! celui-ci n'est qu'un enfant, que pouvoit-il avoir fait ? »

Ces paroles de compassion engagèrent le petit de la Force à lever doucement la tête, et à lui dire tout bas : « Je ne suis pas encore mort. » Ce pauvre homme lui répondit : « Ne bougez pas, mon petit, ayez patience. » Sur le soir il le vint chercher ; et lui dit : « Levez-vous, ils n'y sont plus ; » et lui mit sur les épaules un méchant manteau. Comme il le conduisoit, quelqu'un des bourreaux lui demanda : « Qui est ce jeune garçon ? — C'est mon neveu, lui dit-il, qui s'est enivré, vous voyez comme il s'est accommodé, je vais le châtier. » Enfin l'honnête Duverdelet parvint à le conduire chez lui, d'où le jeune de

la Force se rendit déguisé en gueux jusqu'à l'arsenal, chez le maréchal de Biron son parent, grand-maître de l'artillerie.

---

219. *Le chevalier de Vesins, ou l'ennemi généreux.*

Ce qu'il y eut de bien indigne à la journée de saint Barthélemi, c'est que, sous prétexte de servir la vengeance de l'Etat, plusieurs ne cherchoient effectivement qu'à venger leurs injures particulières. Mais si la mauvaise conduite des uns donne un nouveau prix aux belles actions des autres, en voici une qu'on ne sauroit trop louer.

Resnier, officier protestant, étoit alors à Paris. Il avoit parmi les catholiques un ennemi déclaré, nommé Vesins. Leur inimitié avoit commencé dans le Querci, où le premier commandoit un parti de soldats de la religion, contre le second qui y étoit lieutenant de roi. A cette querelle générale s'en étoient jointes de particulières; les cœurs étoient violemment aigris, et ces deux hommes sembloient ne se chercher que pour se détruire l'un l'autre.

L'occasion étoit bien favorable pour Vesins. Au signal qui fut donné pour commencer cette fatale boucherie, ils s'arme, monte à cheval; s'étant fait suivre de quelques-uns de ses gens, il va droit chez son ennemi. Resnier éveillé depuis quelque temps par le bruit, et instruit du sort qui le menaçoit par les cris de ceux qu'on massacroit dans le voisinage, s'étoit mis à genoux et attendoit la mort, exhortant son valet à faire le sacrifice de sa vie avec la même fermeté. Tout-à-coup il voit paroître Vesins, l'épée à la main et le feu dans les yeux. Sans chercher à se mettre en défense, il lui présenta sa tête en lui disant, *qu'il l'auroit à bon marché.*

Vesins avoit une intention bien différente; il com-

mande au valet de donner à son maître son épée et ses bottes, et ayant dit à Resnier de le suivre, sans s'expliquer encore, il le fait monter sur un cheval qu'il tenoit tout prêt; aussitôt il devient son guide pour l'arracher aux dangers qu'il auroit couru à Paris, le ramène dans le fond du Querci, le rend à sa femme et à ses enfans, qui désespéroient déjà de le revoir jamais.

On peut juger de l'impression que fit sur toute cette famille la belle action d'un homme dont on connoissoit l'animosité contre Resnier. Leur joie étoit extrême, leur reconnoissance fut sans bornes: ils voulurent faire des présens à Vesins, il les refusa, et donna même à Resnier le cheval sur lequel il l'avoit amené, se contentant du plaisir d'avoir fait une bonne action.

---

220. *L'homme de bien se venge par des bienfaits.*

M. de Pontis, à qui Louis XIII avoit recommandé de rétablir la discipline dans la compagnie du régiment des gardes, dont il l'avoit fait lieutenant, frappa un jour un jeune homme, nommé Du Buisson, d'une ancienne maison de Provence, qui servoit dans ce régiment en qualité de volontaire. Celui-ci dit qu'il étoit gentilhomme. M. de Pontis lui fit des excuses, et l'avertit de se comporter mieux à l'avenir. Du Buisson irrité ne pensa pas qu'une correction n'est jamais un outrage, et forma la résolution de se venger. Tant que l'occasion lui manqua, il dissimula, et témoigna beaucoup de soumission. Enfin il apprit que M. de Pontis partoit pour un voyage; il demanda un congé de quelques jours, il l'obtient, monte à cheval, et court attendre son lieutenant près d'un village où il devoit passer. Dès qu'il l'aperçut, il s'avança vers lui, et demanda raison de l'outrage qu'il prétendoit avoir reçu.

M. de Pontis, surpris d'une pareille proposition, essaya de le ramener par des remontrances; ce fut inutilement : obligé enfin de défendre sa vie, il met l'épée à la main. D'abord il fut légèrement blessé : bientôt il eut son tour; il blesse son adversaire et le désarme. Pontis étoit généreux, il relève son soldat, il lui pardonne, il lui rend son épée, et lui promet de tenir la chose secrète. Mais il n'étoit plus temps; des voyageurs qui avoient vu briller des épées, étoient accourus rapidement, et les avoient reconnus. Le roi en fut bientôt informé. Il avoit porté de rigoureux arrêts contre les duels; il vouloit maintenir la subordination parmi les troupes. Du Buisson étoit perdu. M. de Pontis lui facilita les moyens de se sauver en Hollande, et pendant son absence il ne cessa de solliciter Louis XIII et ses ministres, pour obtenir la grâce du jeune homme, que la vivacité de l'âge avoit emporté loin de son devoir.

Le roi étoit inflexible : il vouloit faire un exemple; le bon ordre le demandoit. Un an et demi s'étoit écoulé sans que le généreux Pontis se rebutât. Il apprit qu'il vaquoit une lieutenance dans le régiment de Normandie; il courut chez le roi, qui l'aimoit, et il le pria d'accorder cette place à un gentilhomme qu'il lui nommeroit, pourvu qu'il en donnât sa parole. Le roi, qui soupçonnoit son dessein, parce qu'il connoissoit la bonté de son cœur, lui demanda si ce n'étoit pas pour Du Buisson. *Oui, Sire*, reprit Pontis, en le conjurant, les larmes aux yeux, de pardonner enfin à ce jeune homme, ajoutant qu'il avoit du talent, du zèle, et qu'il serviroit bien sa majesté. Louis XIII se laissa fléchir; Du Buisson eut sa grâce et la lieutenance. Dans la suite, il trouva l'occasion de témoigner sa reconnoissance à M. de Pontis, et il ne fut pas ingrat.

Combien de traits pareils honorent nos annales! ils élèvent l'ame, ils inspirent de nobles sentimens,

ils font regarder le nom de Français comme un titre glorieux.

---

221. *L'intrépidité d'un soldat gascon.*

Thoiras, gouverneur de l'île de Rhé, soutenoit depuis six semaines tous les efforts des Anglais qui cherchoient à s'en emparer. Il étoit assiégé dans une petite place, qui n'étoit guère défendue que par son habileté et par son courage, les fortifications étant fort mal en ordre. Il lui falloit un prompt secours ; mais la flotte anglaise tenant la mer, il ne lui étoit pas possible de faire sortir la moindre barque. Comment instruire de sa situation l'armée française qui assiégeoit la Rochelle sous les ordres du cardinal de Richelieu ? Un soldat gascon, informé de l'embarras du gouverneur, alla s'offrir à lui et promit de passer à la nage le bras de mer, de de deux lieues au moins, qui sépare l'île de Rhé de la Rochelle, et de porter de ses nouvelles au cardinal. Charmé de son zèle, le gouverneur ne balança pas à lui donner des ordres. Le soldat attend la nuit, et part aussitôt. Le bruit qu'il faisoit en nageant attira de son côté plusieurs barques anglaises. Dès qu'elles furent près de lui, il plongea à diverses reprises; les Anglais crurent que c'étoit un poisson, et lui laissèrent continuer sa route.

Le soldat la fit heureusement, quoiqu'à travers des dangers sans nombre, exposé à tout instant à être découvert par les Anglais, ou à s'égarer dans les ténèbres, et obligé de lutter contre les vents et contre les flots. Son courage et son zèle lui donnèrent les forces nécessaires ; il arriva, vit le cardinal, et s'acquitta fidèlement de sa commission.

Dans tous les temps les poëtes se sont empressés de célébrer les belles actions; celle-ci fut le sujet des vers suivans :

Credat posteritas, motis ex arte lacertis
Trajicit audaci pectore septa maris.
Nocte silente viam ingreditur, fert dicta per undas.
Inter mille neces, omnia funus erant.
Quid tibi nunc animi? Quò mens, quà mortis imago!
Ire necesse tamen; luna ministrat iter.
Vicit amor patriæ, felixque natavit ad oras,
Felix pro patriâ non timuisse mori!

Voici le sens de ces vers. « La postérité le croira-
» t-elle? un soldat généreux ose traverser les mers
» à la nage pour porter les ordres de son général.
» Dans le silence de la nuit, il se précipite au mi-
» lieu des flots et des dangers de toutes parts. La
» mort l'environne. Quels sont tes desseins? brave
» guerrier, quelles pensées occupent ton ame? de
» quel œil vois-tu le trépas? Mais il ne songe qu'à
» continuer sa route à la clarté de la lune. L'amour
» de la patrie l'emporte dans son cœur sur la crainte
» de la mort. Heureux d'arriver malgré tant de pé-
» rils! plus heureux encore d'avoir osé les braver
» pour servir sa patrie et son roi! »

---

222. *Belle leçon du maréchal de Berwick à son fils.*

Lorsque le duc d'Orléans, régent de France, fut forcé par ses liaisons avec les cours de Vienne et de Londres de déclarer la guerre à Philippe V, il donna le commandement de l'armée française au maréchal de Berwick. Ce général apprend que le duc de Liria son fils est dans le camp espagnol; et dans la crainte que servant contre lui, il ne remplisse pas comme il convient, ses devoirs envers le roi son maître, il lui écrit pour l'exhorter à donner à la patrie qu'il a adoptée toutes les preuves de zèle et de fidélité qu'il lui doit. « Je saurai concilier mes dif-
» férens devoirs, répond le duc de Liria : ce que je

» dois à l'auteur de mes jours, ne me fera jamais
» oublier ce que je dois au roi d'Espagne mon maî-
» tre : j'aurai toujours devant les yeux les instruc-
» tions et les exemples d'un père respectable, qui
» ne rougira jamais de m'avoir pour fils. »

---

223. *Le chancelier Voisin et Louis XIV.*

Accorder la grâce à des coupables, faire fléchir en leur faveur la rigueur de la loi, préférer *clémence à justice*, c'est imiter en quelque sorte la Divinité, c'est exercer la prérogative la plus noble et la plus consolante de la royauté. Mais la bonté des souverains doit être tempérée par la justice : ce n'est pas user du droit de faire grâce que d'assurer l'impunité; l'un des plus grands abus de l'autorité suprême, seroit d'offrir sur les marches du trône un asile assuré aux crimes atroces.

Lorsque les rois tendent une main secourable à ceux qui sont criminels par foiblesse ou malheur, ils n'entendent pas mettre de lâches assassins sous la sauve-garde de leur puissance; ils ne veulent pas briser le seul frein qui retient les scélérats, nourrir en eux l'espoir de tout oser, et dans un acte particulier, dicté par une bonté aveugle, prononcer en effet un décret général d'impunité. Les rois doivent laisser punir, ou pardonner indistinctement les coupables d'un même délit, lorsque les dispositions au crime et les circonstances ont été les mêmes. Si le cas est graciable, il doit l'être pour tous. Tous les enfans ont également droit à la clémence d'un père, et dans le cœur d'un roi, il ne sauroit y avoir ni partialité, ni préférence. Selon l'édit de novembre 1753, tout assassinat prémédité, tout guet-à-pens, sont des cas non graciables dans le royaume.

L'article 195 de l'ordonnance de Blois dit : « Vou-

» lons que les édits faits par les rois nos prédéces-
» seurs, pour les meurtres de guet-à-pens, soient
» gardés et observés; dont nous n'entendons être
» expédiées lettres de grâce ou rémission, et si au-
» cunes par importunité étoient octroyées, défen-
» dons à nos juges d'y avoir égard, encore qu'elles
» fussent signées de notre main. » Les lettres de grâce et de commutation de peine, ne sont presque jamais accordées qu'à l'intrigue, et par ce moyen dangereux, les crimes les plus atroces trouveroient des protecteurs auprès des princes les plus sages, et la rigueur des lois ne seroit que pour le peuple. C'est pour se garantir des effets de ces sollicitations dangereuses que nos rois se sont eux-mêmes imposé la loi de ne pouvoir faire grâce pour les grands crimes.

Louis XIV ayant promis à des courtisans la grâce d'un scélérat insigne, le chancelier Voisin refusa de sceller les lettres. Le roi lui demanda les sceaux, scella lui-même les lettres, et rendit les sceaux au chancelier : *Ils sont souillés*, dit Voisin, en les repoussant sur la table, *je ne les reprends plus*. Louis XIV étonné, s'écrie : *Quel homme !* et jette aussitôt au feu les lettres de grâce. *Sire, je reprends les sceaux*, dit le chancelier, *le feu purifie tout*. Ce ne fut pas la seule occasion où ce magistrat intègre et intelligent, résista aux volontés de ce prince.

Henri IV avoit accordé aux prières du maréchal de Bois-Dauphin, la grâce d'un gentilhomme, nommé Berthaut, qui avoit été condamné par arrêt du parlement à perdre la tête. La cour étant avertie que le coupable devoit être arraché au supplice, députa le président de Thou, pour remontrer au roi de quelle conséquence il étoit que l'arrêt fût exécuté. La remontrance du président fut faite devant le maréchal même. Le monarque, touché des raisons

dont se servoit de Thou, et des prières de Bois-Dauphin, parut d'abord embarrassé; puis s'adressant à ce dernier : « Monsieur de Bois-Dauphin, lui dit-il, n'est-ce pas l'amitié que vous avez pour Berthaut, qui vous détermine à me parler en sa faveur?—Oui, Sire, lui répondit le maréchal. — Mais ne puis-je pas croire que vous avez pour moi autant d'amitié que pour lui ? — Ah ! Sire, quelle comparaison ! répliqua Bois-Dauphin. — Eh bien, continua ce prince, laissons donc à la justice son libre cours, puisqu'en sauvant Berthaut, vous me feriez perdre mon ame et mon honneur. » L'arrêt fut exécuté, et Berthaut eut la tête tranchée.

---

224. *Bayard ou le prisonnier français.*

Le chevalier Bayard ayant été fait prisonnier auprès de Milan, Ludovic Sforce, qui avoit vu des fenêtres de son palais les actions de ce brave Français, demanda à l'entretenir, et voulut connoître son caractère.

« Mon gentilhomme, lui dit le duc, qui vous a conduit ici? — L'envie de vaincre, Monseigneur, répondit Bayard. — Eh ! pensiez-vous prendre Milan vous seul?—Non, repart le chevalier; mais je croyois être suivi de mes camarades. — Eux et vous, ajoute Ludovic, n'auriez pu exécuter ce dessein. — Enfin, dit Bayard, qui ne put disconvenir de sa témérité, ils ont été plus sages que moi, ils sont libres; et me voici prisonnier; mais je le suis de l'homme du monde le plus brave et le plus généreux. »

Le prince lui demande ensuite d'un air de dédain, quelle est la force de l'armée française. « Pour nous, dit Bayard, nous ne comptons jamais nos ennemis; ce que je puis vous assurer, c'est que les soldats de mon maître sont gens d'élite, devant lesquels les vôtres ne tiendront pas. »

Ludovic, piqué d'une franchise si hardie, lui dit, que les effets donneront une autre opinion de ses troupes, et qu'une bataille décidera bientôt de son droit et de leur courage. « Plût à Dieu, s'écrie Bayard, que ce fût demain, pourvu que je fusse libre ! — Vous l'êtes, repart le duc, j'aime votre fermeté et votre courage, et j'offre d'ajouter à ce premier bienfait tout ce que vous voudrez exiger de moi. »

Bayard, pénétré de tant de bonté, se jette aux genoux du prince, le prie de pardonner en faveur de son devoir ce qu'il y a de hardi dans ses réponses : demande son cheval et ses armes, et retourne au camp publier la générosité de Ludovic, et sa reconnoissance.

Quoique Bayard n'eût jamais commandé en chef, il fut tellement regretté à cause de ses vertus, que lorsqu'il fut tué, son corps étant resté au pouvoir de l'ennemi, plusieurs officiers et soldats allèrent se rendre prisonniers pour avoir la consolation de le voir encore une fois ; mais l'ennemi généreux les déclara libres de retourner à leur camp.

---

225. *Beaux traits de modération de Louis XII et de Henri IV.*

Les revers que Louis XII éprouva à la guerre, furent plutôt une suite de la bonté de son caractère, que de la médiocrité de ses talens. Lorsqu'il partoit, il se faisoit suivre de quelques officiers humains et vertueux, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre, et de réparer le dommage lorsqu'il avoit été fait.

Ces principes d'une probité austère furent surtout remarqués après la prise de Gênes, qui avoit secoué le joug des Français. Leur avant-garde ayant

pillé quelques maisons du faux-bourg de St.-Pierre d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignît, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvoit monter le dommage, et fit payer la valeur de ce qui avoit été pris.

L'Alviane ayant été pris à la bataille d'Aignadel, fut conduit au camp français, où il fut traité avec toute l'honnêteté possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardoit les prisonniers. « Il vaut mieux le laisser, dit-il; je m'emporterois, » et j'en serois fâché. Je l'ai vaincu, il faut me » vaincre moi-même. »

Louis prétendoit que les avantages que ses ennemis remportoient sur lui, ne devoient étonner personne. « Ils me battent, disoit-il, avec des armes » que je n'ai jamais employées, avec le mépris de » la bonne foi, de l'honneur et des lois de l'Evan- » gile. »

Celui qui ne sait pas vaincre la colère, n'est pas maître de lui-même. Henri IV étoit d'un caractère bouillant, et aisé à s'enflammer; mais ce prince, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de conserver ses partisans, par de continuelles réflexions sur les funestes effets de la colère, par la trempe d'un cœur tourné à la bonté et à l'humanité, avoit converti ces premiers transports si violens, en de simples mouvemens intérieurs qui se marquoient sur son visage et dans ses gestes, mais rarement dans ses paroles. Un jour Crillon vint dans son cabinet pour s'excuser sur quelques reproches, et passa des excuses aux contestations, et des contestations à l'emportement; le roi irrité, lui commanda de sortir, et comme Crillon revenoit à tout moment de la porte, en con-

tinuant sa défense sur le même ton, on s'aperçut que Henri pâlissoit d'impatience et de colère ; on eut peur que ce prince ne se saisît enfin de l'épée de quelqu'un et qu'il n'en frappât ce seigneur si peu circonspect. Après la sortie de Crillon, le roi s'étant remis, dit à ceux qui étoient auprès de lui : « La » nature m'a disposé à la colère, mais depuis que » je me connois, j'ai vu que cette passion est de » mauvais conseil, et je suis bien aise d'avoir ici de » bons témoins de ma modération. »

Quelques jours après, Crillon reconnut l'excès de son emportement, et vivement affligé d'avoir manqué à son maître, il n'eut rien de plus pressé que de lui marquer son repentir. Il va chez le roi, la douleur peinte sur le visage, et se jette à ses pieds. Ce prince plein de bonté, le relève et l'embrasse : « Je vous aime, lui dit-il, vous le savez bien ; n'ai- » je pas toujours rendu justice à votre fidélité et à » votre attachement pour moi ? mais votre bouil- » lante ardeur, si estimable dans les combats, de- » vient criminelle, quand vous vous y livrez en par- » lant à un maître qui connoît tout ce que vous » avez fait pour lui. Imitez-moi, Crillon, apprenez » à vous modérer. »

---

226. *Les grades acquis par la seule faveur, n'honorent pas celui qui en est pourvu.*

Celui qui est élevé à quelques dignités, à quelque place, par la faveur ou l'intrigue, n'est point honoré aux yeux du sage, lorsqu'il n'a pas le mérite nécessaire pour les remplir.

M. de Chateaubriant, capitaine de gendarmerie, étant mort, François I.er dit à Vieilleville, depuis maréchal de France : « Vous avez si bien employé, commandé et conduit à la compagnie du feu sieur de Chateaubriant, qu'à tout autre qu'à vous elle ne

peut mieux appartenir, qui est cause que de lieutenant, je vous en fais capitaine en chef.» M. Vieilleville refuse opiniâtrément cette élévation, alors fort considérable, assurant qu'il n'a rien fait pour la mériter. Le roi étonné et presque indigné, lui réplique : « Vous m'avez bien trompé, Vieilleville ; car j'eusse pensé que si vous aviez été à deux cents lieues de moi, vous eussiez couru jour et nuit pour la demander ; et maintenant que je vous l'offre de mon propre mouvement, je ne sais sur quelle meilleure occasion vous voulez que je vous en donne une. » — Le jour d'une bataille, répond Vieilleville, que votre majesté aura vu de mon mérite ; mais à cette heure, si je la prenois, tous mes compagnons tourneroient cet honneur en risée, et diroient que vous m'en auriez pourvu en la seule considération que j'étois parent de feu M. de Chateaubriant. J'aimerois mieux mourir que d'être poussé à quelque grade que ce soit, par autre faveur que de mon service. »

---

227. *Le bon prince récompense ses serviteurs et favorise les savans.*

Un brave gentilhomme, nommé Nérestan, leva un beau régiment. En le présentant à Henri IV, il lui dit qu'il n'aspiroit qu'à la gloire de le servir, et que l'espoir de la récompense n'entroit pour rien dans son plan. « C'est ainsi, répondit le roi, que doivent parler les bons sujets ; ils doivent oublier leurs services ; mais c'est au prince à s'en souvenir ; et s'il veut qu'ils continuent d'être fidèles, il faut qu'il soit juste et reconnoissant. »

Les lettres, ornement d'un règne heureux, reprirent quelque éclat sous Henri IV. Les talens eurent leur récompense ; Casaubon fut fixé dans le royaume par des bienfaits. Le collége royal, cette noble

institution du père des lettres, s'étoit ressenti des malheurs publics; les professeurs, privés du fruit de leurs travaux, le redemandèrent à Henri; voici sa réponse : « Qu'on diminue de ma dépense, qu'on ôte de ma table pour payer mes lecteurs : je veux les contenter; Sully les paiera. » Sully les paya effectivement; ce n'étoit pas sur de pareils objets que s'exerçoit la sévère économie de ce ministre : il savoit qu'il est du devoir des rois de réprimer les courtisans et les financiers, et qu'il est de leur grandeur de récompenser les savans, qu'on satisfait à si peu de frais.

Cependant Sully dit un jour à Casaubon, qui alloit recevoir sa pension : *Vous coûtez trop au roi, monsieur; vous avez plus que deux bons capitaines, et vous ne servez de rien.* Casaubon, qui étoit fort doux, alla s'en plaindre à Henri IV. Ce bon roi dit : « Monsieur Casaubon, que cela ne vous mette » en peine : j'ai partagé avec Sully; il a toutes les » mauvaises grâces, et moi, je me suis réservé les » bonnes. Quand il faudra aller à lui pour vos ap» pointemens, venez d'abord vers moi, et je vous » dirai le mot du guet, pour être plus facilement » payé. »

François I.er protégea les sciences et les arts, et fut nommé *le père des lettres;* il avoit une estime singulière pour Robert Etienne, cet imprimeur célèbre, à qui les lettres doivent tant de chefs-d'œuvre typographiques. François ne dédaignoit pas de visiter souvent ce grand homme; il craignoit même d'interrompre ses travaux, et l'on vit plusieurs fois le souverain attendre que son imprimeur pût le recevoir sans se déranger de ses occupations littéraires.

228. *Sévérité des lois militaires sur les sentinelles.*

En 1622, dans le temps que Louis XIII assiégeoit les Huguenots dans Montpellier, il y eut un événement qui prouve que les sentinelles ont toujours été regardées comme devant être respectées et hors d'atteinte de la part de quelque citoyen que ce soit, fût-il du plus haut rang. Elles peuvent tuer impunément quiconque les insulte gravement dans leurs fonctions ; elles le doivent même selon les lois de la guerre.

M. de Marillac sortant à cheval par la porte du logis du roi, son cheval en reculant marcha sur le pied de la sentinelle, laquelle frappa de la fourchette sur la croupe du cheval ; ce qui donna une secousse à M. de Marillac, qui se tourna et battit la sentinelle.

Ce soldat étoit de la compagnie de M. de Goas, qui, l'ayant su, le fit relever et arrêter prisonnier, et s'en alla au logis de M. de Marillac, en résolution de lui faire mettre l'épée à la main, selon le malheureux usage de ce temps-là. Le roi le sut, et envoya chercher M. de Goas et M. de Marillac : il fit à ce dernier une grande réprimande, lui disant, que la sentinelle le devroit avoir tué ; que de six jours il ne feroit aucune fonction de sa charge de maréchal de camp, et qu'il ne commanderoit poin dans l'attaque que feroient les gardes.

Ce soldat, qui avoit été arrêté, fut mis au conseil de guerre, condamné à être dégradé des armes à la tête du régiment, et à l'estrapade, pour n'avoir pas tué M. de Marillac. Sa Majesté lui fit grâce de tout ; néanmoins M. de Goas ne voulut plus s'en servir dans sa compagnie.

229. *Générosité et bravoure espagnole.*

Dès le commencement du siége de Lille, par Louis XIV, en 1667, le comte de Brouai, qui en étoit gouverneur, fit demander où étoit le quartier du roi. « Il est dans le camp entier, répondit le prince, et on peut tirer partout. » A cette politesse, le gouverneur en ajouta une autre, qui fut d'envoyer tous les matins de la glace au roi, parce qu'il avoit appris qu'on n'en avoit point au camp.

Louis dit un jour au gentilhomme qui la lui apportoit : « Je suis bien obligé à M. de Brouai de sa glace ; mais il devroit m'en envoyer un peu davantage. — Sire, repart l'Espagnol sans hésiter, il croit que le siége sera long, et craint qu'elle ne vienne à manquer. » Il fait tout de suite une révérence et s'en va.

---

230. *Louis XIV à la tranchée.*

Un jour que Louis se trouvoit à la tranchée, dans un lieu où le feu étoit vif, un soldat le prit rudement par le bras, en lui disant : « Otez-vous, Sire, est-ce là votre place ? » Les courtisans saisissant avec avidité cette ouverture, s'empressent à vouloir lui persuader de se retirer. Il paroît pencher à suivre des conseils si prudens, lorsque le duc de Charost s'approchant de son oreille, lui dit à voix basse : « Le vin est tiré, il faut le boire. » Le roi le crut, demeura dans la tranchée, et lui sut tant de gré de cette fermeté, que le même jour il rappela le marquis de Charost, qui étoit exilé.

---

231. *La mort de Charles V, dit le sage.*

Tout le monde sait que Charles V, roi de France, surnommé le sage et l'éloquent, fit ouvrir les portes de son appartement quelques heures avant sa mort :

« Je veux, dit-il, avoir la consolation de voir encore une fois mon peuple et d'en être vu, de le bénir et de me recommander à ses prières. »

Le jour même de sa mort, il supprima par une ordonnance expresse, la plupart des impôts. Jamais prince ne se plut tant à demander c nseil, et ne se laissa moins gouverner que lui par ses courtisans. Ayant appris qu'un seigneur avoit tenu un discours trop libre, en présence du jeune prince Charles son fils aîné, il le chassa de sa cour, et dit à ceux qui étoient présens : « Il faut inspirer aux enfans des princes l'amour de la vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes œuvres ceux qu'ils doivent surpasser en dignités. »

Insensible à la flatterie, il connoissoit le véritable prix des éloges. Le sire de la Rivière, son chambellan et son favori, s'entretenoit avec ce prince sur le bonheur de son règne : « Oui, dit le roi, je suis heureux, parce que j'ai le pouvoir de faire du bien aux hommes. »

---

232. *L'éducation de saint Louis.*

La reine Blanche, mère de S. Louis, allaita son fils avec un soin et une tendresse qu'elle porta jusqu'à la jalousie, ne voulant pas que le petit prince fût nourri d'un autre lait que le sien. Elle eut un jour un accès de fièvre qui dura long-temps : une dame de la cour qui nourrissoit aussi son fils, donna dans cet intervalle sa mamelle à Louis. Blanche, au sortir de l'accès, demanda aussitôt le prince, et lui présenta son sein. Surprise qu'il le refusât, elle en soupçonna la cause et demanda si l'on n'auroit point donné à téter à son fils. Celle qui lui avoit rendu ce petit office, s'étant nommée, Blanche au lieu de la remercier, en témoigna beaucoup de chagrin,

mit

mit le doigt dans la bouche du petit prince, et lui fit rejeter le lait qu'il avoit pris. Comme cette action un peu dure, étonnoit ceux qui étoient auprès de la reine ; « Eh quoi ! leur dit-elle, puis-je souffrir qu'on m'ôte un seul instant le titre de mère, que je tiens de Dieu et de la nature ?

La reine s'attacha à inspirer au jeune prince, dès l'enfance, le goût de la piété et l'amour de la vertu. Plusieurs fois elle lui répétoit ces belles paroles, si dignes d'une mère chrétienne : *J'aimerois mieux, mon fils, vous voir privé du trône et de la vie, que souillé d'aucun péché mortel.* Le jeune Louis prenoit plaisir à écouter les instructions de sa mère ; et ce fut ainsi qu'il apprit d'elle à régner non-seulement en grand roi, mais en chrétien. Dans un âge encore tendre, il étoit aussi sérieux et aussi appliqué à ses devoirs, que s'il n'eût point eu de passions ; aussi pieux et aussi vertueux, que si la piété et la vertu fussent nées avec lui.

La reine Blanche ne pouvant suffire seule à l'éducation du jeune prince, mit auprès de lui des hommes consommés en sagesse et insensibles à l'ambition. Louis, formé par des mains que la sagesse conduisoit, apprit de bonne heure que tout est grand dans le christianisme, et infiniment au-dessus de toutes les grandeurs du monde.

---

233. *Dévoûment héroïque inspiré par la religion.*

Les habitans de la ville de Calais, assiégée par Edouard, roi d'Angleterre, se voyant en proie à toutes les horreurs de la famine, et ne pouvant plus espérer d'être secourus, offrirent de se rendre, à condition qu'on les laisseroit sortir de la ville. Mais Gauthier de Mauni leur répondit, de la part d'Edouard, que l'intention de ce monarque étoit qu'ils se rendis-

sent à discrétion. Cependant, comme Mauni étoit généreux, il représenta à son prince combien il lui seroit honteux de flétrir son triomphe par une sévérité odieuse contre un ennemi sans défense. Ses représentations furent appuyées par plusieurs chevaliers présens ; et le roi, cédant à leurs instances, chargea Gauthier d'annoncer au gouverneur de Calais qu'il épargneroit tous les habitans, mais à condition qu'ils lui enverroient six des plus notables bourgeois de la ville, la tête et les pieds nus, la corde au cou, les clefs de la ville et du château en leur mains, et qu'il disposeroit de leur sort comme il le voudroit. Dès que l'ordre du roi eut été publié dans la ville, un morne silence annonça la consternation de tous les habitans. Ils se regardoient en frissonnant, cherchant avec effroi ces six victimes du salut public ; ils désespéroient de les trouver, lorsqu'Eustache de Saint-Pierre se leva courageusement au milieu de cette foule de citoyens désolés : « Seigneurs, grands et petits, s'écria-t-il, ce seroit grand dommage de laisser périr ce peuple par la famine ou autrement, tandis qu'il y a un moyen de le garantir de la mort. Le sacrifice qu'on feroit pour obtenir son salut, ne pourroit manquer d'être agréable aux yeux de Dieu, et j'espère si fermement qu'il me pardonnera si je meurs pour ce peuple, que je veux être le premier à me dévouer pour lui à la mort. » A peine eut-il cessé de parler, qu'il reçut le prix le plus pur de la reconnoissance de ses concitoyens : chacun, dit un historien, l'alloit adorer de pitié ; ils se prosternèrent à ses pieds, en les arrosant de leurs larmes. Quel est le pouvoir de la vertu ! Jean Daire, courageux imitateur d'Eustache son cousin, vint se ranger auprès de lui, dans la résolution de partager l'honneur de mourir pour la patrie. Jacques et Pierre Wisant, frères et parens de ces généreux martyrs, se dévouèrent pareillement, et leur exemple fut bientôt suivi par deux autres vic-

times dont l'histoire a malheureusement négligé de conserver le nom. Le gouverneur les conduisit jusqu'à la porte de la ville ; là il les remit entre les mains de Mauni, en le priant d'intercéder pour eux auprès de son roi. Ils parurent devant le monarque anglais, et lui présentèrent les clefs de la ville. Tous les seigneurs qui environnoient le roi ne pouvoient dissimuler la pitié et l'admiration qu'une pareille magnanimité leur inspiroit ; on n'entendoit, autour du prince, qu'un murmure confus excité par la compassion générale. Edouard seul parut inflexible ; il les regarda d'un air sévère, et commanda qu'on les conduisît au supplice. C'étoit fait de ces illustres infortunés, et de la gloire d'Edouard, sans la reine son épouse, qui pour lors étoit à l'armée. Cette respectable princesse entra dans la salle, et se précipita au genoux de son mari, le conjurant, par les motifs les plus puissans de l'honneur, de l'humanité et de la religion, de ne pas souiller sa victoire. Le monarque baissa les yeux, et après un moment de silence : *Ah! Madame,* s'écria-t-il, *j'aimerois mieux que vous fussiez autre part qu'ici ; vous me faites de si vives instances, que je ne puis m'y refuser ; je leur accorde donc leur grâce en votre considération.* Aussitôt la reine les emmena dans son appartement, les fit habiller, ordonna qu'on leur apportât à dîner, et les renvoya sous une escorte sûre, après leur avoir fait donner à chacun une somme considérable d'argent.

Après avoir lu ce beau trait d'histoire, on se demande à soi-même : Qu'est-ce qui sauva la ville de Calais et les généreuses victimes qui s'étoient dévouées à la mort pour son salut? C'est la piété d'Eustache de Saint-Pierre ; c'est l'esprit de religion dont la reine d'Angleterre étoit animée. Heureux donc les pays où il se trouve des ames pieuses et religieuses! il y a toujours une ressource assurée pour les mal-

heureux. La philosophie se borne à vanter la générosité, la bienfaisance, l'humanité; mais la religion rend les hommes humains, bienfaisans et généreux, comme on vient de le voir, jusqu'à se sacrifier pour le bien public. Qu'on cite un philosophe qui ait fait un pareil sacrifice ! (Tiré des *Anecdotes chrétiennes.*)

---

234. *Humanité du maréchal de Cossé Brissac.*

M. de Cossé ne mit aucune borne à sa générosité et à sa compassion pour les malheureux. Ses troupes victorieuses dans le Piémont, furent réformées: ces malheureux soldats, privés de toute ressource et sans asile, vinrent au maréchal, et lui demandèrent où ils trouveroient du pain : « Chez moi, mes amis, répondit Brissac, tant qu'il y en aura. »

Le maréchal de Cossé Brissac, après avoir épuisé sa fortune pour servir sa patrie, eût aisément rétabli ses affaires, s'il eût voulu entrer dans les intrigues des Guises ; mais ce seigneur trouva qu'il acheteroit trop cher les bienfaits, s'il en coûtoit quelque chose à son devoir; et sur ce que ses confidens lui représentoient qu'il laisseroit sa maison sans fortune : « Au moins, répondit-il, je laisserai à mes enfans ce qu'il a dépendu de moi de leur donner, l'honneur et de bons exemples; il ne me convient point de rétablir mes affaires aux dépens de la France, moi qui ne me suis ruiné que pour la servir. »

---

235. *L'indépendance de l'avocat dans ses fonctions.*

L'AVOCAT Dumont fut un jour interrompu en plaidant, par M. de Harlay, premier président, qui lui dit : « Maître Dumont, abrégez. » Cependant cet

avocat, qui croyoit que tout ce qu'il avoit à dire étoit essentiel à sa cause, ne retrancha rien de son plaidoyer. M. de Harlay se crut offensé, et lui dit : « Si vous continuez à nous dire des choses inutiles, l'on vous fera taire. » M. Dumont s'arrêta tout court, et après avoir fait une petite pause, il dit à M. de Harlay : « Monsieur, puisque la cour ne m'ordonne pas de me taire, vous voulez bien que je continue. »

Le premier président piqué de cette résistance, ou peut-être de cette distinction faite entre lui et la cour, dit à un huissier : « Saisissez-vous de la personne de maître Dumont. — Huissier, dit cet avocat, je vous défends d'attenter à ma personne; elle est sacrée pour vous dans le tribunal où je plaide. » M. l'avocat-général parla pour Dumont, et soutint qu'il ne devoit pas être arrêté. La chambre se leva sans rien prononcer; mais la décision de cette affaire fut soumise à Louis XIV, qui, bien informé, dit qu'il ne condamnoit pas l'avocat. Dumont reprit deux jours après son plaidoyer.

---

236. *Horreur qu'inspirent les traîtres.*

Un seigneur espagnol fut prié par l'empereur Charles V, de céder son palais, le plus beau de Madrid, au connétable de Bourbon. Charles voyant qu'il résistoit, lui dit qu'il devoit regarder comme un honneur de loger un aussi grand prince, et un aussi grand capitaine. L'Espagnol répondit qu'on ne pouvoit méconnoître ces qualités dans le prince, mais qu'elles étoient effacées par sa trahison envers la France sa patrie : « Je le recevrai chez moi par obéissance, ajoute-t-il; mais je supplie votre majesté de me permettre de brûler ma maison, aussitôt que le duc en sera sorti, ne pouvant me résoudre à occuper dans la suite la demeure d'un traître. »

237. *Le prince Eugène ou l'ennemi par les circonstances.*

Eugène-François de Savoie, comte de Soissons, généralissime des armées de l'empereur, né à Paris, le 18 octobre 1663, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. On l'appeloit l'abbé de Savoie, et Louis XIV le nommoit en badinant, le petit abbé. Mais son inclination martiale augmentant avec l'âge, le nom d'abbé lui devint bientôt odieux. Dès qu'il fut hors de tutelle, il remercia le roi des dignités ecclésiastiques dont il avoit eu la bonté de le revêtir, et le pria instamment de lui accorder un emploi dans ses troupes, qui le mît en état de le servir plus utilement que sous le nom d'abbé.

Louis XIV étoit alors en paix avec ses voisins, les charges militaires étoient occupées, et d'ailleurs le jeune prince lui paroissoit si peu propre aux fatigues de la guerre, à cause de la délicatesse de son tempérament, qu'il s'imagina que la nature ne l'avoit formé que pour être prélat. La demande fut rejetée, et le régiment qu'il sollicitoit lui fut refusé. Le prince, piqué de ce refus, alla offrir ses services à l'empereur Léopold, qui le reçut fort bien, et lui donna quelque temps après un régiment. Il servit d'abord contre les Turcs, en qualité de volontaire. Louvois irrité, écrivit que le prince ne rentreroit plus dans sa patrie. *J'y rentrerai*, s'écria Eugène, *en dépit de Louvois*. Ce qu'il réalisa dans la suite par l'invasion de la Provence et du Dauphiné.

En 1696, dans le temps que le prince Eugène étoit déjà célèbre dans toute l'Europe, Louis XIV reconnoissant, mais trop tard, tout ce qu'il valoit, fit tous ses efforts pour le détacher du service de l'empereur. Il lui fit offrir le bâton de maréchal de France, le gouvernement de Champagne que son

père avoit possédé autrefois, avec deux mille pistoles de pension annuelle; mais il n'étoit plus temps de faire des avances. Le prince Eugène tenoit à l'empereur par les nœuds de l'honneur et de la reconnoissance. Il sentoit pour la France un éloignement fondé sur des griefs difficiles à effacer dans une ame fière. Il rejeta avec dédain les offres que Louis lui avoit faites, et répondit à ceux qui en étoient chargés, qu'il étoit Feld-maréchal des armées de l'empereur, dignité qu'il estimoit pour le moins autant que celle de maréchal de France. Que pour les pensions, elles n'avoient rien qui le tentât, se croyant toujours assez riche, tant qu'il trouveroit des occasions de marquer son zèle et sa fidélité au monarque au service duquel il s'étoit dévoué.

---

238. *Bon mot sur un avare.*

L'abbé Régnier, secrétaire de l'académie française, y faisoit un jour, dans son chapeau, la collecte d'une pistole que chaque membre devoit fournir pour une dépense commune. Cet abbé ne s'étant pas aperçu que le président Rose, homme fort avare, eût mis dans le chapeau, le lui présenta une seconde fois. Celui-ci assura qu'il avoit donné. Je le crois, dit l'abbé Régnier, mais je ne l'ai pas vu. « Et moi, ajouta M. de Fontenelle, qui étoit à côté, je l'ai vu, mais je ne le crois pas. »

---

239. *Les deux bourses, ou le mauvais choix.*

« Le palais d'un roi, disoit François Ier, doit être ouvert à tous ses sujets, ils sont ses enfans. Etant les images de la divinité, nous sommes obligés d'écouter en tout temps et en tout lieu, les prières qu'on nous fait, et d'y avoir égard si elles sont justes. »

Un des officiers de ce prince se plaignoit de ce que sa majesté, qui accabloit de biens des gens riches et qui pouvoient se passer de ses libéralités, le laissoit sans récompense, lui qui avoit besoin de tout. Le roi le sut, et lui dit : « Je sais que vous vous plaignez de moi. Tenez, voici deux bourses égales ; l'une est pleine d'or, il n'y a que du plomb dans l'autre ; choisissez : nous verrons si ce n'est pas plutôt à la fortune qu'à moi que vous devez vous en prendre. » L'officier choisit, et prit malheureusement la bourse remplie de plomb. « Eh bien, lui dit le roi, vous voyez que, loin de vous en prendre à moi, sur ce que vous n'avez pas eu de part à mes libéralités, vous deviez n'en accuser que vous-même, puisque vous n'avez pas su prendre les voies qui pouvoient vous les mériter. » Il joignit à cette réflexion le don des deux bourses.

---

240. *François I. et le braconnier.*

François I.er s'étant égaré à la chasse, entra vers les neuf heures du soir dans la cabane d'un charbonnier. Le maître en étoit absent : il ne trouva que la femme accroupie auprès du feu. C'étoit en hiver, et il avoit plu. Il demanda une retraite pour la nuit et à souper. L'un et l'autre lui furent accordés ; mais à l'égard du souper, il fallut attendre le retour du mari. En attendant, le roi se chauffa assis sur une mauvaise chaise, qui étoit l'unique dans la maison. Vers les dix heures, arrive le charbonnier, las de son travail, affamé et pénétré de la pluie. Le compliment d'entrée ne fut pas long. L'épouse exposa la chose au mari, qui ratifia la promesse du lit et du souper.

A peine eut-il salué son hôte et secoué son chapeau tout mouillé, que prenant la place la plus com-

mode et le siége que le roi occupoit, il lui dit : « Monsieur, je prends cette place, parce que c'est celle où je me mets toujours ; et cette chaise, parce qu'elle est à moi : *Or, par droit et par raison, chacun est maître en sa maison.* François applaudit au proverbe rimé. Il se plaça ailleurs sur une sellette de bois. On soupa, on parla des affaires du temps, de la misère, des impôts. Le charbonnier eût voulu un royaume sans subsides. François eut de la peine à lui faire entendre raison. « A la bonne heure donc, dit le charbonnier ; mais cette grande sévérité pour la chasse, l'approuvez-vous aussi ? Je vous crois honnête homme, et je pense que vous ne me perdrez pas. J'ai là un morceau de sanglier qui en vaut bien un autre, mangeons-le ; mais surtout bouche close. » François promit, mangea avec appétit, se coucha sur des feuilles et dormit bien. Le lendemain il se fit connoître, paya son hôte et lui permit la chasse.

---

241. *Léopold, duc de Lorraine.*

Ce prince, l'un des plus petits souverains de l'Europe, a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte ; il la repeupla, et l'enrichit. Il la conserva toujours en paix pendant que le reste de l'Europe étoit ravagé par la guerre. Il eut la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé dans l'empire, tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince sans pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il procura à ses peuples l'abondance qu'ils ne connoissoient plus. Sa noblesse réduite à la dernière misère, fut mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyoit-il la maison d'un gentilhomme en ruines, il la faisoit rebâtir à ses dépens ; il payoit leurs dettes et marioit leurs filles. Il prodi-

guoit des présens avec cet art de donner qui est encore au-dessus des bienfaits. Il mettoit dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami. Les arts en honneur dans sa petite province, produisoient une circulation nouvelle qui fait la richesse des Etats. Sa cour étoit formée sur le modèle de celle de France. On ne croyoit presque pas avoir changé de lieu, quand on passoit de Versailles à Lunéville.

A l'exemple de Louis XIV, il faisoit fleurir les belles-lettres. Il établit dans Lunéville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venoit se former. On y apprenoit les véritables sciences, dans des écoles où la physique étoit démontrée aux yeux par des machines admirables. Il chercha les talens jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour et les encourager; enfin, pendant tout son règne, il ne s'occupa que du soin de procurer à sa nation, de la tranquillité, des richesses, des connoissances et des plaisirs. « Je quitterois demain ma souveraineté, disoit-il, si je ne pouvois faire du bien. » Aussi goûta-t-il le bonheur d'être aimé; et long-temps après sa mort, ses sujets versoient des larmes en prononçant son nom.

---

242. *Le prudent général.*

Le duc de Savoie, toujours battu par Lesdiguières, qu'il appeloit le renard du Dauphiné, voulut au moins avoir la gloire de bâtir un fort sur les terres de France, et à la vue d'une armée française. Les officiers pressèrent Lesdiguières de s'y opposer, et se plaignirent même à la cour de l'inaction de leur général. Le roi lui en écrivit en termes assez vifs. Lesdiguières fit cette réponse · Votre majesté a

besoin d'un fort à Barreaux pour tenir en bride la garnison de Montméliant ; puisque le duc de Savoie veut bien en faire la dépense, il faut le laisser faire, dès qu'il sera en défense et bien fourni de canons et de munitions, je vous promets de le prendre, sans qu'il en coûte rien à votre épargne. » Le roi s'en rapporta à Lesdiguières, qui ne tarda pas à tenir toutes ses promesses. L'année suivante il prit le fort par escalade.

Lesdiguières ayant formé le siége de Gavy, un officier vint lui représenter que du temps de François I.er, le fameux Barberousse n'avoit pu prendre cette place, quoiqu'il fût maître de la rivière de Gênes. Le connétable, qui avoit alors plus de quatre-vingts ans, répondit : « Eh bien, Gavy n'a pu être pris par Barberousse, mais, Dieu aidant, Barbegrise le prendra. » La ville et le château se rendirent en fort peu de temps.

---

243. *Louis XI et le marmiton, ou l'ingénuité récompensée.*

Louis XI étant au château du Plessis, près de Tours, descendit vers le soir dans les cuisines, où il trouva un enfant de quatorze à quinze ans qui tournoit la broche. Ce jeune garçon étoit bien fait, et avoit l'œil assez fin pour donner lieu de croire qu'il auroit pu être capable d'un autre emploi. Le roi lui demanda d'où il étoit, ce qu'il gagnoit. Ce jeune marmiton, qui ne le connoissoit pas, lui dit sans le moindre embarras : « Je suis du Berry, je m'appelle Etienne, marmiton de mon métier, et je gagne autant que le roi. — Que gagne le roi ? lui dit Louis. — Ses dépens, reprit Etienne, et moi les miens. » Cette réponse libre et ingénue lui valut les bonnes grâces du roi dont il devint le valet de chambre, et qui dans la suite l'accabla de biens.

244. *La grâce refusée et accordée.*

Quelqu'un s'étant adressé à Louis XI pour le supplier de lui accorder un emploi vacant dans une petite ville où il demeuroit, le roi, après l'avoir écouté, lui dit nettement qu'il n'y avoit rien à espérer, qu'il ne lui accorderoit pas ce qu'il demandoit. Le suppliant, en se retirant, lui fit de très-humbles remercîmens, et parut s'en aller avec un air extrêmement satisfait. Le roi en fut surpris; il crut que cette satisfaction et les remercîmens qu'on lui faisoit, étoient l'effet d'une méprise. Il le fit rappeler, et lui demanda s'il avoit bien entendu ce qu'il lui avoit dit. « Oui, sire, je vous ai très-bien entendu, vous m'avez refusé sur-le-champ la grâce que je vous avois demandée, — Et à quel propos donc, lui demande le roi, ces vifs remercîmens, cet air gai que je vous vois? — A propos de votre bonté, Sire — De ma bonté! Eh! quelle bonté, continua-t-il, puisqu'en effet je vous ai renvoyé sans vous rien accorder? — C'est celle de m'avoir refusé sur-le-champ, et de m'avoir mis par ce prompt refus en état de retourner dans ma province, sans suivre inutilement votre cour et y faire des dépenses. »

La réponse plut au roi, qui crut que celui qui la lui avoit faite, ne pouvoit être qu'un homme d'esprit et de beaucoup de jugement. Il lui fit quelques questions, pour connoître si l'opinion qu'il avoit conçue étoit bien fondée; et n'y trouvant rien qui n'y répondit: « Allez, lui dit-il, je vous accorde ce que je vous ai refusé; et je veux que vous me remerciiez doublement. On va vous expédier les provisions de la charge que vous me demandez. » Il ordonna en effet que cela se fît promptement, pour ne pas retarder celui qu'il en gratifioit.

245. *Le roi Stanislas.*

Ce prince n'étant encore que palatin de Posnanie, eut occasion de voir Charles XII, lorsqu'il vint en Pologne pour détrôner Frédéric Auguste. Une physionomie heureuse, pleine de hardiesse et de douceur, prévenoit en faveur de Stanislas. Il avoit un air de probité et de franchise, qui, de tous les avantages extérieurs, est sans doute le plus grand, et qui donne plus de poids aux paroles que l'éloquence même. La sagesse avec laquelle il parla du roi Auguste, et des intérêts différens qui divisoient la Pologne, frappa Charles. Stanislas s'entretenant un jour avec lui de la difficulté de trouver pour la Pologne un roi digne de l'être : « Et pourquoi ne le seriez-vous pas ? lui dit vivement le roi de Suède. » Ce mot imprévu fut l'unique brigue qui mit Stanislas sur le trône. Charles prolongea exprès la conférence, pour mieux sonder le génie du jeune palatin. Après l'audience, il dit tout haut qu'il n'avoit jamais vu d'homme si propre à concilier tous les partis. Il ne tarda pas à s'informer du caractère de Leczinski. Il sut qu'il étoit plein de bravoure, endurci à la fatigue, qu'il couchoit toujours sur une espèce de paillasse, n'exigeant aucun service de ses domestiques auprès de sa personne ; qu'il étoit d'un tempérament peu commun dans ce climat, libéral, adoré de ses vassaux, et le seul seigneur peut-être en Pologne qui eût quelques amis, dans un temps où l'on ne connoissoit de liaisons que celles de l'intérêt et des factions. Ce caractère, qui avoit en beaucoup de choses du rapport avec le sien, le détermina entièrement : il ne prit conseil de personne, et sans même aucune délibération publique, il dit à deux de ses généraux qui l'environnoient : *Voilà le roi qu'auront les Polonais.* Il tint parole, et fit couronner Stanislas roi de Pologne en 1705.

Charles n'eût jamais pu trouver en Pologne un homme plus capable de concilier tous les esprits, que celui qu'il choisissoit. Le fond de son caractère étoit l'humanité et la bienfaisance. Un jour, comme il régloit l'état de sa maison, il mit sur la liste un officier français peu avantagé de la fortune : « En quelle qualité votre majesté veut-elle qu'il soit sur la liste? lui dit le trésorier. — En qualité de mon ami, lui répondit le prince. »

---

246. *Le marin intrépide et généreux.*

L'héroïsme de la bienfaisance et de l'humanité est si naturel aux Français, que chaque jour chez cette nation généreuse fournit des exemples en ce genre qui surpassent les plus beaux traits de l'antiquité; on en trouve des modèles dans les classes même les plus inférieures, et souvent l'on voit des matelots, des soldats, des ouvriers, des femmes mêmes, mépriser les plus grands périls, pour porter secours à ceux qui sont en danger de perdre la vie.

La Garonne étoit débordée; les malheureux habitans sur ses rives étoient submergés; les matelots les plus hardis n'osoient s'exposer à la violence du courant, pour leur porter des secours. M. de Cornick fut réduit à forcer quatre des plus vigoureux d'entre ces matelots de monter avec lui dans un canot qu'il tenoit près de sa maison, aux environs de Bordeaux. Avec ce canot, il alla successivement dans toutes les maisons de l'île de St-Georges, d'où il retira les habitans à demi-noyés et mourans de frayeur.

Il transporta en terre ferme plus de six cents personnes de tout sexe et de tout âge, et ne cessa pendant trois jours de passer et repasser la rivière, pour sauver les effets de ceux qu'il avoit mis en sûreté, et pour leur porter des subsistances. Quoique M. de Cornick ne fût pas riche et qu'il fît par cet accident

une perte considérable, il nourrit à ses frais pendant plusieurs jours les malheureux qu'il avoit sauvés. Le danger passé, M. Cornick se retira chez lui, et s'y tint constamment renfermé, se refusant aux applaudissemens de ses concitoyens. Cet illustre marin donnoit ainsi l'exemple de l'humanité, du courage et de la bienfaisance.

---

247. *Arnaud, évêque d'Angers, ou le vrai pasteur.*

En 1651, dans la guerre qu'on appelle *des princes*, le reine mère, irritée de la révolte de la ville d'Angers, s'étoit avancée jusqu'à Saumur pour presser le siége de la ville, et lui faire porter la peine de sa rébellion. M. Arnaud, qui en étoit évêque, prévoyant les malheurs qui alloient fondre sur son diocèse, presse les rebelles, les exhorte, les sollicite, leur propose des conditions de paix ; mais tout cela ne servit qu'à le rendre suspect. Il fut obligé de sortir de la ville, par la faction d'une troupe de séditieux qui trouvoient leurs avantages dans les désordres de la guerre. Ce bon pasteur, oubliant l'injure faite à sa dignité, ne s'occupe que de la manière dont il pourra fléchir la reine. Ses prières et ses larmes furent inutiles : mais la voyant inflexible, il eut recours à un moyen qui montre bien qu'il n'y a rien de si ingénieux que la charité. Cette princesse étant venue un jour de fête, dans une église où il officioit pontificalement, afin de participer aux saints mystères, le prélat s'approche d'elle, avec un visage où étoit peinte une modestie pleine de majesté ; et lui présentant la sainte hostie, il lui dit d'un ton assuré : « Recevez, Madame, votre Dieu qui a pardonné à ses ennemis en mourant sur la croix. » Un pardon ainsi demandé, est grâce obtenue. La princesse désarmée ne pensa plus à la punition des coupables,

et fit éprouver peu de temps après aux rebelles les effets de sa bonté et de sa clémence.

Cet illustre évêque étoit rempli de l'esprit apostolique. Il se livra tout entier à son Eglise, et la gouverna pendant quarante-quatre ans, d'une résidence non interrompue, avec un zèle, une prudence et une charité sans bornes. Il ne la quitta qu'une seule fois à la prière du prince de Tarente, qui l'invita à venir conférer avec lui sur la religion, dans son château de Thouars. Ce seigneur ne résista pas à la douceur, aux manières insinuantes, et surtout à l'éloquence du prélat, et il rentra dans le sein de l'Eglise.

Il auroit manqué quelque chose à ce digne prélat, vraiment pasteur de son peuple, s'il n'avoit été spécialement le père des pauvres. Il suffisoit d'aborder sa maison, pour apercevoir quelle place ils tenoient dans son cœur. On en trouvoit souvent un grand nombre qui bordoient ses escaliers; on auroit dit que c'étoient les gardes du seigneur qui habitoit la maison. Touché particulièrement de l'état des pauvres honteux, il leur faisoit des aumônes que le secret rendoit doublement agréables: pour subvenir à cette dépense, il s'étoit réduit lui-même à une grande pauvreté. On a su que dans un seul jour il donna une somme de deux mille livres, provenant des lots et vente d'une terre; la manière dont il fit cette largesse, étoit digne du grand homme qui la faisoit. Il avoit accordé à l'acquéreur une diminution; mais il avoit mis pour condition, que l'argent lui seroit remis en mains propres, et qu'il ne seroit pas délivré à son économe, qui se seroit opposé à une libéralité si exorbitante.

Il étoit survenu à Angers une grande disette de blé. Pendant que les riches pouvoient à peine pourvoir à leurs propres besoins, les pauvres restoient dans la plus grande misère: réduits à ne trouver d'autre nourriture que celle des herbes des champs, ils

ne présentoient aux yeux des spectateurs que des squelettes hideux, tout décharnés. Le charitable pasteur ne s'épargna pas dans cette occasion. Il employa dans un seul jour, jusqu'à dix mille livres, pour ramener l'abondance dans la ville. Mais son humilité ordinaire sut si bien cacher les prodiges de sa charité, que toute la gloire en fut attribuée à M. le gouverneur de la province, et que le hasard seul fit découvrir un peu avant sa mort, qu'elle lui étoit due. C'est ainsi que ce vigilant pasteur, tout occupé du soin spirituel de ses ouailles et de leur salut, étendoit son zèle sur leurs misères temporelles. Il avoit appris de saint Grégroire, que la semence de la parole ne germe jamais plus sûrement dans les cœurs, que lorsqu'elle est arrosée par la main du prédicateur.

Ce n'étoit pas assez pour la charité de Mgr. d'Angers d'être prodigue envers les pauvres, ingénieuse pour le service de ses concitoyens, elle étoit encore généreuse envers ses ennemis. Ce qui caractérise la générosité de cet amour chrétien pour tous ceux qui lui faisoient quelque peine, c'est que, non content de leur pardonner de bon cœur tout le mal qu'il recevoit d'eux, il cherchoit avec une sorte d'empressement les occasions de leur rendre service ; en sorte qu'il étoit passé en proverbe, que le meilleur titre pour obtenir de grâces de Mgr. d'Angers, étoit de l'avoir offensé. On dit même qu'il tenoit une liste de ceux qui lui avoient rendu de mauvais offices, afin de se souvenir dans l'occasion de leur en rendre de bons. Si ceci paroît héroïque, comme il l'est en effet, il faut convenir que c'est un genre d'héroïsme bien rare.

Tous les ans Mgr. d'Angers faisoit, presque toujours à pied, la visite de son diocèse, portant partout la lumière et la paix. Un carrosse le suivoit, mais il ne servoit qu'à ceux de sa suite qui ne pouvoient marcher : c'est ce qui le lui faisoit appeler fort agréa-

blement, *son infirmerie.* A un travail continuel qu'il n'interrompoit que pour se livrer à la prière, il joignoit une sobriété étonnante, et des austérités que ni sa vieillesse, ni ses infirmités ne purent le porter à suspendre. Comme on lui représentoit qu'il devoit prendre un jour de la semaine pour se délasser : « Eh bien, répondit-il, je ferai de bon cœur ce que vous souhaitez, pourvu que vous me donniez un jour où je ne sois pas évêque. »

« Sa sainteté jointe à sa vigilance pastorale, di-
» soit madame de Sévigné, est une chose qui ne se
» peut comprendre; c'est un homme de quatre-
» vingt-sept ans, et qui n'est plus soutenu dans les
» fatigues continuelles qu'il prend, que par l'amour
» de Dieu et du prochain. J'ai causé une heure en
» particulier avec lui; j'ai trouvé dans sa conversation
» toute la vivacité de l'esprit de ses frères. C'est un
» prodige que je suis ravie d'avoir vu de mes yeux :
» tant de vertus le rendent les délices de ses diocé-
» sains, et leur font craindre de le perdre. »

Il mourut le 8 juin 1692, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Jamais évêque n'a été plus regretté. Comme il étoit rempli de bonté pour les pauvres et les petits, et d'honnêteté pour les grands, il fut pleuré généralement de tous. Le concours étoit si grand pour lui baiser les mains, qu'on fut obligé de le laisser plus long-temps exposé, pour satisfaire à la dévotion des diocésains. Ils ne se lassoient point de regarder pour la dernière fois celui dont les sollicitudes épiscopales les avoient si souvent remplis de consolation pendant sa vie

248. *Le prince bien corrigé.*

Louis, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et père de Louis XV, eut un esprit ferme et intrépide ; il étoit pieux, juste et philosophe ; il aimoit ses devoirs, il aimoit les hommes, il vouloit les rendre heureux; Beauvilliers et Fénélon veillèrent à son éducation, et il avoit besoin de tels maîtres; car la nature ne l'avoit pas créé sans défauts ; la colère fut sa première passion. Un jour que ce prince avoit battu son valet de chambre, il s'arrêta à considérer les outils d'un menuisier qui travailloit dans son appartement. L'ouvrier instruit par l'archevêque, dit au prince de passer son chemin et de le laisser travailler. Le petit souverain se fâcha ; le menuisier redoubla de brutalité, et s'emportant jusqu'à la menace, lui dit : « Retirez-vous, mon prince ; quand je suis en fureur, je ne connois personne. » Le prince courut dire à M. de Fénélon qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant homme de la terre. « C'est un bien bon ouvrier, dit froidement Fénélon, son unique défaut est de se livrer à la colère. « Le prince insista sur la méchanceté de cet homme. Ecoutez, lui dit Fénélon, vous l'appelez méchant, parce qu'il vous a menacé dans un moment où vous le détourniez de son travail, comment nommeriez-vous un prince qui battroit son valet de chambre dans le temps même que celui-ci lui rendroit des services ? » La leçon étoit juste ; il en profita.

L'éducation changea tellement le caractère du duc de Bourgogne, qu'on eût dit que ses vertus lui étoient naturelles ; il devint modéré, doux et complaisant. Il fut généralissime des armées de Flandres en 1702, et donna les preuves des plus grands talens militaires ; mais les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeoient

sensiblement, et il préféra toujours les vertus morales et chrétiennes aux qualités les plus éminentes de l'homme de guerre.

---

249. *Beaux sentimens du chevalier Bayard.*

Les députés d'une ville rebelle voulant calmer la colère du comte de Ligny, qui se disposoit à les traiter avec la dernière sévérité, lui présentèrent un service de vaisselle d'argent du poids de trois cents marcs; mais le comte ne voulut point le prendre pour lui; et se tournant vers le chevalier Bayard, dont la rare valeur avoit fait prospérer toutes ses entreprises en Italie: « Chevalier, lui dit-il, voilà ce que je vous donne. » Bayard remercia très-respectueusement le général, et le refusa en ajoutant: Je craindrois, Monseigneur, que ce riche don ne me communiquât quelque chose de l'infidélité de ceux qui vous l'ont offert. » et prenant cette argenterie, il la distribua toute à ceux qui se trouvèrent auprès de lui.

---

250. *Activité héroïque.*

La ville de Rennes étoit assiégée par le duc de Lancastre, et cette place importante alloit succomber sous les efforts des Anglais, sans un prompt secours. Le fameux du Guesclin résolut de la sauver. Mais une foule d'obstacles s'opposoit à son courage: il en triompha par sa célérité. Il prend cent hommes déterminés qui ne respiroient que le combat. Il fait en moins de douze heures dix-huit lieues de chemin; arrive, à la pointe du jour, à l'entrée du camp des Anglais, et se dispose à le traverser. Tout y étoit encore enseveli dans le sommeil, et la garde avancée étoit la seule qui veilloit. Du Guesclin fond

sur ces soldats : il les presse, les pousse, et entre avec eux dans le camp. Une partie de sa troupe égorge, pendant que les autres renversent ceux qui accourent aux cris des blessés. En même temps ils mettent le feu aux tentes ; l'incendie se répand ; et l'ennemi, tout nu, fuit à la fois le fer et la flamme. Enfin le vainqueur se voit aux portes de Rennes, qui lui sont ouvertes à l'instant. Mais apercevant, à quelque distance, deux cents charrettes, chargées de vivres destinés pour l'armée ennemie, il attaque les Anglais qui les défendoient, les met en fuite, et entre dans la ville à la tête de ce grand convoi.

---

251. *Amour du soldat français pour ses officiers.*

Le célèbre maréchal de Cossé Brissac, étoit tellement aimé de ses soldats, que lorqu'il assiégeoit quelque ville, qu'il livroit quelque bataille, ils s'efforçoient de le couvrir pour le garantir des dangers, et se jetoient au-devant de lui, afin de parer les coups qu'on pourroit lui porter. Brissac attendri leur disoit : « Eh quoi ! mes bons amis, vous voulez donc » que je vous doive toute ma gloire, et que je ne » fasse qu'aider à votre courage ! » Ils lui répondoient par mille cris de *vive Brissac !* et les officiers alloient lui baiser les mains.

M. de Villars étoit très-aimé de ses soldats ; n'ayant encore que le grade de colonel, en 1677, il rentroit dans son camp, après une action très-meurtrière. Le premier objet qui s'offre à ses regards, est un cavalier de son régiment, qui étant blessé d'un coup d'épée au travers du corps, et presqu'expirant, demandoit avec instance où étoit son colonel, que l'on croyoit tué ; aussitôt que ce malheureux l'aperçoit, il lui montre sa satisfaction de le voir échappé au

péril, et lui dit : « Etes-vous content de moi, mon » colonel ? Je ne voulois que la consolation de vous » voir avant que de mourir. »

Au dernier siége de Philisbourg, la tranchée étoit inondée, et le soldat y avoit de l'eau jusqu'aux aisselles. Un officier à qui son jeune âge ne permettoit pas d'y marcher de même, y étoit porté de main en main. Un grenadier le présentoit à son camarade, afin qu'il le prît dans ses bras. « Mets-le sur mon dos, » dit celui-ci ; du moins s'il y a un coup de fusil à » recevoir, je le lui épargnerai. »

---

252. *Le canonnier de Minorque, ou le brave aux deux bras*

Au combat de Minorque, en 1756, un canonier ayant eu le bras emporté dans le moment qu'il alloit faire feu, ramasse la mèche de la main gauche, se reposte à son canon, et dit en faisant feu : *Ces gens-là croyoient donc que je n'avois qu'un bras.*

---

253. *Le duel sans combat.*

L'abbé Galiani, auteur d'un ouvrage français contre les économistes, qui a fait du bruit dans le temps, avoit dans la conversation une facilité caustique, spirituelle et piquante. Un jour qu'il en faisoit usage à table, aux depens d'une dame absente, un officier lui dit brusquement : « L'abbé, vous tenez là des discours bien insolens ; si j'étois auprès de vous je vous donnerois un soufflet pour tant d'impertinences, et vous pouvez regarder le soufflet comme donné. — Et moi, répliqua vivement l'abbé, si j'étois auprès de vous, je prendrois l'épée de votre voisin, puisque par état je n'en porte pas, et je vous la passerois au travers du corps, vous pouvez regarder le coup d'épée comme donné, et vous tenir pour mort. » Cette

repartie plaisante fit rire tous les convives aux dépens du jeune officier, qui n'eut pas d'autre parti à prendre que d'en rire comme les autres.

---

254. *L'amour filial récompensé.*

M. de Gouges allant rejoindre son régiment, s'occupa pendant sa route à faire des recrues dont il avoit besoin pour compléter sa compagnie. Il trouva plusieurs hommes dans une petite ville où il demeura une semaine. Quelques jours avant son départ, il se présenta encore un jeune homme de la plus haute taille et de la figure la plus intéressante. Il avoit un air de candeur et d'honnêteté qui prévenoit pour lui. M. de Gouges ne pût s'empêcher à la première vue, de souhaiter d'avoir cet homme dans sa compagnie. Il vit qu'il trembloit en demandant qu'on l'engageât, et prit ce mouvement pour l'effet de la timidité, ou peut-être de l'inquiétude que peut avoir un jeune homme qui sent le prix de la liberté, et qui ne la vend pas sans regret. Il lui montra ses soupçons en tâchant de le rassurer : « Ah ! Monsieur, lui dit le » jeune homme, n'attribuez pas mon désordre à d'in- » dignes motifs. Vous ne voudriez peut-être pas de » moi; et mon malheur seroit affreux. »

Il lui échappa quelques larmes, en achevant ces mots. L'officier ne manqua pas de l'assurer qu'il seroit enchanté de le satisfaire, et lui demanda vite quelles étoient ses conditions. « Je ne vous les pro- » pose qu'en tremblant, répondit le jeune homme ; » elles vous dégoûteront peut-être. Je suis jeune; vous » voyez ma taille; j'ai de la force; je me sens toutes les » dispositions nécessaires pour servir : mais la circons- » tance malheureuse dans laquelle je me trouve, me » force de me mettre à un prix que vous trouverez » sans doute exorbitant. Je ne puis rien en diminuer.

» Croyez que sans des raisons très-pressantes, je ne
» vendrois point mon service; mais la nécessité m'im-
» pose une loi rigoureuse. Je ne puis vous suivre à
» moins de cinq cents livres ; et vous me perceriez
» le cœur, si vous me refusiez. — Cinq cents livres,
» repartit l'officier ! la somme est considérable, je
» l'avoue, mais vous me convenez : je vous crois de
» bonne volonté; je ne marchanderai point avec vous.
» Je vais vous compter votre argent, signez, et tenez-
» vous prêt à partir après-demain avec moi. » Le jeune
homme parut pénétré de la facilité de M. de Gouges,
il signa gaîment son engagement, et reçut les cinq
cents livres avec autant de reconnoissance que s'il les
avoit eues en pur don. Il pria son capitaine de lui per-
mettre d'aller remplir un devoir sacré, et lui promit
de revenir à l'instant. M. de Gouges crut remarquer
quelque chose d'extraordinaire dans ce nouveau sol-
dat. Curieux de s'en éclaircir, il le suivit sans affec-
tation. Il le vit voler à la prison de la ville, avec un
empressement qui ne lui permettoit pas d'apercevoir
son capitaine, frapper avec la plus grande vivacité à la
porte, et se précipiter dedans aussitôt qu'elle fut ou-
verte. Il l'entendit dire au geôlier : « Je vous apporte la
» somme pour laquelle mon père a été arrêté; je la dé-
» pose entre vos mains. Conduisez-moi vers lui; que
» j'aie le plaisir de briser ses fers. » L'officier s'arrête
un moment, pour lui laisser le temps d'arriver seul au-
près de son père, et s'y rend ensuite après lui. Il voit ce
jeune homme dans les bras d'un vieillard qu'il couvre
de ses caresses et de ses larmes, à qui il apprend qu'il
vient d'engager sa liberté pour lui procurer la sienne.
Le prisonnier l'embrasse de nouveau. L'officier at-
tendri s'avance : « Consolez-vous, dit-il au vieillard,
» je ne vous enleverai point votre fils : je veux par-
» tager le mérite de son action. Il est libre, ainsi que
» vous, et je ne regrette point une somme dont il a
» fait un si noble usage. Voilà son engagement, et je
» le

» le lui remets. » Le père et le fils tombent à ses pieds. Le dernier refuse la liberté qu'on lui rend. Il conjure le capitaine de lui permettre de le suivre. Son père n'a plus besoin de lui : il ne pourroit que lui être à charge. Le généreux officier y consent enfin. Le jeune homme remplit les années de son service, épargnant sur sa paie quelque petit secours qu'il faisoit passer à son père ; et lorsqu'il eut son congé, il s'empressa d'aller servir ce même père, et de le nourrir du travail de ses mains.

---

255. *Le sang-froid du héros mourant.*

Dans la chaleur de la bataille de Néerwinde, gagnée par les Français en 1693, le maréchal de Luxembourg qui commandoit, voyant revenir du combat un soldat aux gardes qui avoit quitté son corps, lui dit d'un ton menaçant : « Où vas-tu?—Monseigneur, » dit le soldat, en ouvrant son habit pour faire voir » une large blessure, je vais mourir à quatre pas d'i- » ci. » Le maréchal se plaisoit à raconter ce trait d'un sang-froid héroïque, dont on ne trouve d'exemple, parmi les soldats, que dans les troupes françaises.

Dans la dernière guerre du Canada, le marquis de Mont-Calm, après avoir remporté plusieurs victoires sur les ennemis de la France, fut blessé mortellement de deux coups de feu dans la dernière action. Cependant il ne descendit point de cheval qu'il n'eût fait lui-même la retraite de l'armée sous les murs de Québec. Sur la réponse que lui fit son chirurgien que ses blessures étoient mortelles, il dit au lieutenant de roi, et au commandant de Roussillon : « Messieurs, » je vous recommande de ménager l'honneur de la » France, et de tâcher que mon armée puisse se re-

» tirer cette nuit au delà du cap Rouge ; pour moi,
» je vais la passer avec Dieu, et me préparer à la
» mort. » Il mourut le lendemain à cinq heures du matin, et fut enterré dans un trou de bombe : digne tombeau de ce grand homme.

Un soldat envoyé par M. de Vauban pour examiner un poste, y resta long-temps malgré le feu des ennemis, et reçut même une balle dans le corps. Il retourna rendre compte de ce qu'il avoit observé, et le fit avec toute la tranquillité possible, quoique le sang coulât en abondance de sa plaie. M. de Vauban, qui ne le croyoit pas blessé à mort, voulant récompenser sa bravoure et le service qu'il venoit de lui rendre, lui présenta de l'argent; mais le soldat généreux le refusa, en disant : « Celui qui va mourir après avoir servi sa patrie, est assez récompensé

---

256. *L'amour de la patrie.*

M. de G... maréchal des camps et armées du roi, commandant les carabiniers, voit son fils aîné tué à côté de lui, à la bataille de Fontenoi. Il le recommande à quelques-uns des guerriers qu'il conduit ; et sans s'occuper davantage de ce malheur, il marche avec ses escadrons, et signale son bras redoutable par mille prodiges de valeur. Après la bataille, le roi que l'on avoit instruit de ce qui venoit d'arriver à M. de G..., lui témoigna son admiration et sa sensibilité. « Sire, répondit ce héros, les larmes aux
» yeux, mon fils a sacrifié ses jours à la patrie ; il
» lui devoit ce tribut ; j'étois citoyen avant d'être
» père. »

257. *La magnificence du héros.*

L'IMMORTEL du Guesclin avoit toujours à sa suite un grand nombre de gentilshommes bretons qu'il entretenoit à ses dépens. Clisson lui demanda ce qu'il vouloit faire de tant de monde ? « J'en veux faire, dit-il, » des vengeurs de ma patrie, des défenseurs de mon » roi : je veux leur donner de quoi vivre, et les em» pêcher de devenir voleurs et brigands : je vendrai, » s'il le faut, jusqu'aux bijoux de ma femme, pour » les entretenir plus long-temps. »

---

258. *Bravoure française.*

EN 1760, le prince Ferdinand de Brunswick fit le siége de Giessen, petite place fortifiée à la hâte, et que la seule valeur du baron du Blaisel, qui la défendoit, rendoit redoutable. Cet intrépide officier soutint en héros tous les efforts des ennemis de la France. Sommé de se rendre, il répondit en deux mots : « Je suis ici pour me défendre, et non pour capituler. » Et sur ce que l'aide de camp lui insinua que par une obstination déplacée, il s'exposeroit peut-être à subir de fâcheuses extrémités, le baron ajouta : « Il y a trente ans que je sers le roi mon » maître, et quelque temps que je suis guéri de la » peur. Quand M. le prince Ferdinand voudra, nous » recommencerons. » La place ne fut point prise.

AVANT la bataille d'Hastembeck, M. de Chevert fut chargé de déloger l'ennemi des hauteurs et des bois qui environnoient le champ de bataille. Le marquis de Brehault, qui avoit toute la valeur et la noble franchise de l'ancienne chevalerie, vint se joindre à lui. « Brehault, lui dit M. Chevert d'une voix ani» mée, le regardant fixement et le prenant par la » main, jurez-moi, foi de chevalier, que vous et

» tout le régiment de Picardie, vous vous ferez tuer » jusqu'au dernier, plutôt que de reculer : je vous » donnerai l'exemple. — Je le jure, répondit le marquis, d'un air intrépide. » Jamais engagemens réciproques ne furent mieux gardés. Les officiers du régiment de Picardie font prier M. de Chevert de prendre sa cuirasse : il répond en montrant les grenadiers: « Et ces braves gens en ont-ils ? » On lui vient dire qu'il n'y a plus de poudre : « Nous avons, dit-il, des » baïonnettes. »

A la bataille d'Aignadel, gagnée par Louis XII, en 1509, sur les Vénitiens, la victoire balançoit sans pouvoir se fixer pour aucun des deux partis. Tout étoit dans une confusion affreuse. Les bataillons français et vénitiens s'entrechoquoient, sans pouvoir presque se reconnoître ; et dans ce tumulte horrible, le soldat avoit peine à distinguer la voix et les ordres de son général. Louis, sans ménager sa personne, s'exposoit au plus grand feu. Quelques courtisans le suppliant de considérer le danger qu'il couroit : « Rien, rien, leur répondit-il ; je n'en ai point de peur ; et quiconque en aura peur, qu'il se mette derrière moi, il n'aura point de mal. » Cette assurance ranima le courage abattu des guerriers, qui, redoublant d'efforts, triomphèrent enfin des obstacles.

Le danger ne pouvoit ébranler l'ame de Philippe II, surnommé *Dieudonné*. Allant de Mantes à Gisors avec un simple escadron de trois cents hommes, il aperçoit le roi d'Angleterre qui venoit fondre sur lui avec une armée nombreuse. On lui propose de rentrer dans Mantes : « Moi, dit-il, que je recule, que je fuie devant mon vassal ! Qui veut vaincre ou mourir avec moi, me suive ! » Il dit, fond sur les Anglais, les terrasse, et arrive à Gisors, sans perdre plus de vingt hommes.

259. *La bataille décisive.*

Les Français, en commençant la campagne de Piémont en 1545, avoient ordre d'éviter tout combat un peu important : cependant on ne pouvoit la commencer avec quelque succès, sans livrer bataille. Jean de Mont-Luc fut dépêché pour représenter à François I[er], la nécessité d'en venir aux mains. Ce guerrier n'étoit point encore élevé à aucun des grades militaires, qui de simple soldat le firent parvenir au bâton de maréchal de France. Il fut admis au conseil qui se tint sur la demande qu'il venoit de faire, et ne pouvoit se contenir en voyant que les avis lui étoient contraires. Le roi s'en amusoit beaucoup, et lui accorda enfin la permission de parler. Mont-Luc s'en acquitta avec beaucoup d'esprit, et d'autant plus d'assurance que M. le Dauphin, placé derrière le fauteuil du roi, l'animoit par des signes d'approbation. « Messieurs qui ont parlé avant moi, disoit-il, » ont raison d'avancer que si nous perdons la ba- » taille, nous perdons tout ; mais ils n'ajoutent pas » que si nous la gagnons nous gagnons tout...... Fiez- » vous en nous, Sire, et comptez qu'on ne défait » point une armée qui est dans la disposition où je » vous assure qu'est la vôtre. » Le roi répondit : allez, et combattez au nom de Dieu. Le comte de Saint-Pol dit en sortant, à Mont-Luc : « Fou, enragé que tu es, tu vas être cause du plus grand bien, ou du plus grand mal qui puisse arriver au roi. — Monsieur, répond Mont-Luc, soyez en repos, et assurez-vous que la première nouvelle que vous recevrez, c'est que nous les avons fricassés. » Le combat se livra auprès de Cérizoles ; et les Français vainqueurs n'y perdirent que deux cents hommes. Les vaincus laissèrent sur le champ de bataille dix à douze mille morts, trois mille prisonniers, une partie de leur artillerie, et tout le bagage.

260. *Bayard à Mézières.*

L'EMPEREUR Charles-Quint ayant rompu tout-à-coup la paix conclue avec François Ier, fit marcher trente-cinq mille hommes vers la Champagne. Les villes frontières de cette province n'étoient pas en état de résister ; et les Impériaux pouvoient sans peine pénétrer en peu de temps dans le centre du royaume. Le monarque français, à cette nouvelle, assembla son conseil de guerre pour délibérer sur le parti qu'il falloit prendre dans une circonstance si pressante. Après bien des avis, on conclut qu'il falloit brûler Mézières, ville qui devoit la première soutenir les efforts de l'ennemi, et ensuite dévaster tous les environs pour affamer les soldats du perfide empereur. Bayard seul s'opposa fortement à cette résolution désespérée. « Sire, dit-il au roi, il n'y a point de place » foible là où il y a des gens de bien pour la défen- » dre ; j'irai moi-même m'enfermer dans Mézières, » et je vous en rendrai bon compte. » On applaudit au généreux projet de l'intrépide chevalier. Une foule de braves, et l'élite de la noblesse se disputent l'honneur de le suivre. Ils partent, et en peu de jours arrivent dans Mézières, qu'ils trouvent hors d'état de soutenir le siége dont ils étoient menacés. Bayard commença par faire sortir toutes les bouches inutiles. Ensuite ayant fait rompre le pont de la meuse, il ordonna de rétablir les anciennes fortifications, et d'en construire de nouvelles. Il encourageoit les travailleurs ; il leur distribuoit des récompenses pécuniaires ; il partageoit avec eux leurs pénibles fonctions. « Camarades, leur disoit-il souvent, nous sera- » t-il reproché que cette ville soit perdue par notre » faute, vu que nous sommes si belle compagnie en- » semble, et de si gens de bien ? Il me semble que » si nous étions dans un pré, n'ayant devant nous » qu'un fossé de quatre pieds, encore combattrions-

» nous un jour entier, avant que d'être défaits. Dieu
» merci, nous avons fossés, murailles et remparts,
» où je crois, avant que les ennemis mettent le pied,
» beaucoup des leurs dormiront au fossé. » Ces paroles remplissoient de courage tous les soldats, et chacun se croyoit invincible sous un chef si magnanime.

Il n'y avoit que deux jours que les Français étoient entrés dans la place, lorsqu'on aperçut l'armée impériale qui s'approchoit de deux côtés, en deçà de la Meuse, sous les ordres du capitaine de Sickengen, et au delà, sous les auspices du comte de Nassau. Le lendemain ils envoyèrent un héraut sommer Bayard de leur remettre la ville. Ce député lui dit : « Que
» ceux qui le messageoient par-devers lui, estimoient
» la grande et louable chevalerie qui en lui étoit, et
» seroit merveilleusement déplaisant s'il étoit pris
» d'assaut ; car son honneur en amoindriroit, et par
» aventure lui coûteroit-il la vie. — Dites à ceux qui
» vous envoient, répondit en riant le chevalier sans
» peur et sans reproche, qu'avant que j'abandonne
» une place que le roi mon maître à bien voulu con-
» fier à ma foi, j'aurai fait des corps de ses ennemis
» entassés le seul pont par où il soit permis d'en
» sortir. » Le héraut, congédié avec cette réponse, la rendit à ses maîtres, en présence d'un capitaine français nommé Jean Picard, qui leur dit : « Mes-
» seigneurs, je connois Bayard, et j'ai servi sous lui.
» Ne vous attendez pas d'entrer dans Mézières, tant
» qu'il sera vivant. J'aimerois mieux qu'il y eût dans
» la place dix mille hommes de guerre, et que sa
» personne n'y fût point. — Capitaine Picard, de-
» manda le comte de Nassau, ce seigneur Bayard
» est-il de bronze ou d'acier ? S'il est si brave, qu'il
» se prépare à nous le faire voir ; car d'ici à quatre
» jours je lui enverrai tant de coups de canon, qu'il
» ne saura de quel côté se tourner. — A la bonne
» heure, dit Picard ; mais vous ne l'aurez pas com-

» me vous croyez. » Aussitôt les généraux de Charles-Quint font dresser leurs batteries ; et en moins de deux jours, plus de cinq mille boulets tombèrent dans la ville. « Ce n'étoient de dehors que canonna-
» des, que bombes, que boulets enflammés. De de-
» dans il pleuvoit des lances et des cercles à feu, de
» l'huile bouillante, des fascines goudronnées, des
» fusées qui mettoient le feu partout. » Dès les premières décharges, mille hommes épouvantés prirent la fuite. « Tant mieux, dit Bayard, j'aime mieux de
» tels coquins dehors que dedans : pareille canaille
» n'étoit pas digne d'acquérir de l'honneur avec
» nous. » La place étoit vivement attaquée depuis plus de trois semaines. Le canon avoit renversé une partie des murailles ; et les ennemis se flattoient d'avoir bientôt entre leurs mains le chevalier et ses soldats. Mais Bayard, qui réunissoit dans un degré éminent les deux qualités d'un grand capitaine, le courage et la ruse, imagina l'expédient le plus singulier, pour se débarrasser de Sickengen qui l'incommodoit beaucoup. Il chargea un paysan d'aller porter au seigneur de la Marck, qui étoit à Sédan, une lettre conçue en ces termes : « Il me semble que depuis un
» an vous m'avez dit que vous vous proposiez d'atti-
» rer le comte de Nassau au service du roi notre
» maître, et qu'il est votre parent. Je le désirerois
» autant que vous, sur la réputation qu'il a d'être
» gentil-galant. Si vous croyez que cela puisse se
» faire, je vous donne avis d'y travailler plutôt au-
» jourd'hui que demain ; parce qu'avant qu'il soit
» vingt-quatre heures, lui et tout son camp seront
» mis en pièces. J'ai avis que douze mille Suisses et
» huit cents hommes d'armes doivent coucher ce soir
» à trois lieues d'ici, qui demain au point du jour
» fondront sur lui, pendant que de mon côté je ferai
» une vigoureuse sortie ; et sera bienheureux celui

» qui en échappera. J'ai cru devoir vous en prévenir,
» mais il faut me garder le secret. »

Par l'ordre du chevalier, le villageois prend sa route du côté du camp de Sickengen. A peine s'est-il éloigné de la ville, qu'on l'arrête. On le conduit au général ; on le questionne, on le menace : le bon homme intimidé découvre son secret, pour éviter la mort qu'il croyoit voir sur sa tête. Il donne la lettre à Sickengen. Ce capitaine la lit ; et plein d'indignation, il la communique à son conseil. La fureur s'empare de tous les esprits. On s'écrie que le comte de Nassau est un traître : on bat le tambour, on lève l'étendard, on plie le bagage, on passe la rivière. En vain le comte, instruit de cette résolution précipitée, veut retenir son collègue : ses différentes députations ne servent qu'à augmenter les soupçons. On décampe de part et d'autre, et Mézières est délivré. Durant ce tumulte, le porteur de la lettre étoit rentré dans la ville, et avoit appris au chevalier tout ce qui lui étoit arrivé. Bayard éclata de rire en voyant l'heureux succès de son stratagème ; et dans l'excès de sa joie, il dit : « Puisqu'ils n'ont pas voulu commencer le jeu, ce sera donc à moi ; » et dans l'instant, il leur envoya plusieurs volées de canon qui leur firent beaucoup de mal. C'est ainsi que, par l'adresse de Bayard, fut levé le siége de Mézières : exploit qui sauva la France, où il n'y avoit point alors d'armée en état d'arrêter celle de l'empereur, et qui mérita au valeureux chevalier les preuves les plus sensibles et les plus glorieuses de la reconnoissance de tous les ordres de l'État.

---

261. *Le prisonnier patriote.*

Parmi les prisonniers faits à la journée de Pavie, on remarquoit un brave officier, appelé *la Roche du Maine.* Charles-Quint, qui estimoit son coura-

ge, s'entretenoit quelquefois avec lui. Un jour, voulant lui faire entendre qu'il avoit dessein d'attaquer la France, il lui demanda combien il y avoit de journées de l'endroit où ils étoient jusqu'à Paris? « Des journées, répliqua vivement la Roche! si par » journées vous entendez des batailles, je vous as- » sure qu'il y en aura pour le moins une douzaine, » à moins que les aggresseurs ne soient battus à la » première. » L'empereur, pour lui donner une haute idée de ses forces, fit passer devant lui ses troupes en revue, et lui demanda ensuite ce qu'il pensoit de son armée. « Si votre majesté passe les » monts, répondit-il, on lui en fera voir une plus » nombreuse, qui sera suivie, quinze jours après, » d'une autre plus nombreuse encore, si la première » ne suffit pas. »

---

262. *L'honnête mendiant.*

L'amiral de Chatillon étant allé entendre la messe dans l'église des Jacobins, le jour de saint Dominique, un pauvre vint lui demander l'aumône dans le temps qu'il étoit le plus occupé à ses prières. Il fouilla dans sa poche, et donna à ce pauvre un grand nombre de pièces d'or, sans les compter, et sans y faire réflexion. Cette grosse aumône éblouit le mendiant, qui en demeura tout surpris; et comme c'étoit un honnête homme, et qu'il vit bien que l'amiral s'étoit mépris, il ne crut pas devoir garder cette somme. Il attendit ce charitable seigneur à la porte de l'église; et quand il le vit sortir, il s'approcha de lui, et lui dit: « Monseigneur, voilà ce que vous » m'avez donné; vous vous êtes trompé, sans dou- » te: reprenez, je vous supplie, ce que vous ne » m'aviez pas destiné. » L'amiral surpris de cette grandeur d'ame, regarda ce pauvre avec bonté. « Il » est vrai, mon ami, lui dit-il, que je ne croyois

» pas vous tant donner; mais puisque vous avez eu
» la générosité de vouloir me le rendre, j'aurai bien
» celle de vous le laisser. »

---

263. *Henri IV et les ligueurs.*

La ville de Paris vivement pressée par Henri IV, députa le cardinal de Gondi, son évêque, et l'archevêque de Lyon, pour aller faire des propositions à ce prince. « Je ne suis point dissimulé, leur dit
» le monarque ; je dis rondement, et sans feintise,
» ce que j'ai sur le cœur. J'aurois tort de vous dire,
» que je ne veux point une paix générale : je la
» veux, je la désire, afin de pouvoir élargir les li-
» mites de ce royaume. Pour avoir une bataille, je
» donnerois un doigt, et pour la paix générale, deux.
» J'aime ma ville de Paris; c'est ma fille aînée, j'en
» suis jaloux. Je lui veux faire plus de bien, plus de
» grâces, plus de miséricorde qu'elle ne m'en de-
» mande; mais je veux qu'elle m'en sache gré et à
» ma clémence, non pas au duc de Mayenne, ni
» au roi d'Espagne. Ce que vous demandez, de dif-
» férer la capitulation et la reddition de Paris, jus-
» qu'à une paix universelle, qui ne se peut qu'après
» plusieurs allées et venues, c'est une chose trop
» préjudiciable à ma ville de Paris, qui ne peut at-
» tendre un si long terme. Il est déjà mort tant de
» personnes de faim, que si elle attend encore huit
» ou dix jours, il en mourra un très-grand nom-
» bre, ce qui seroit une étrange pitié. Je suis le père
» de mon peuple.... J'aimerois quasi mieux n'a-
» voir point de Paris, que de l'avoir ruiné et dis-
» sipé après la mort de tant de Parisiens.... Vous,
» M. le cardinal, vous devez en avoir pitié ; ce sont
» vos ouailles.... Je ne suis pas bon théologien,
» mais j'en sais assez pour vous dire que Dieu n'en-

» tend point que vous traitiez ainsi le pauvre peu-
» ple qu'il vous a recommandé. . . . Et comment
» voulez-vous espérer de me convertir à votre re-
» ligion, si vous faites si peu de cas du salut et de
» la vie de vos ouailles ? C'est me donner une pau-
» vre preuve de votre sainteté, j'en serois très-mal
» édifié. » Tels étoient les sentimens de ce généreux
prince. Les maux qui accabloient ses sujets rebelles,
pénétroient son cœur. Il ne put soutenir l'idée de
voir cette ville dont la Providence lui destinoit l'em-
pire, devenir un vaste cimetière. Il donna les mains
secrètement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager,
et ferma les yeux sur tous les secours de vivres que
ses officiers et ses soldats y faisoient entrer fréquem-
ment, soit par compassion pour des parens et des
amis, soit pour faire acheter ce secours bien cher
aux bourgeois. Il pouvoit emporter Paris l'épée à
la main : ses soldats lui demandoient cette grâce à
grands cris : il résista toujours à leurs instances. Le
duc de Nemours, qui commandoit dans cette capi-
tale, ayant fait sortir une foule de bouches inutiles,
le conseil du roi vouloit qu'on leur refusât le passa-
ge. Henri, vivement touché de leur sort, ordonna
qu'on les reçût. « Je ne m'étonne pas, dit-il, que
» les chefs de ligue, que les Espagnols aient si peu
» de compassion de ces pauvres gens-là ; ils n'en
» sont que les tyrans : mais pour moi, qui suis leur
» père et leur roi, je ne puis les voir sans en être
» ému jusqu'au fond de l'ame. »

---

264. *Nul honneur sans bonne foi.*

Saint Louis, prisonnier des Sarrasins, étoit con-
venu avec eux de leur payer deux cent mille livres
pour sa rançon ; Philippe de Montfort fut chargé de
compter cette somme aux vainqueurs. Mais il eut

l'adresse de les tromper, en leur retenant dix mille livres; et charmé d'une tromperie qui pouvoit être fort avantageuse dans l'état de disette où se trouvoit l'armée, il vint en instruire le roi. Le monarque pénétré d'indignation aux paroles du comte, lui fit une juste et sévère réprimande de cette action, et lui commanda de la réparer à l'instant. « Non, dit-il, » malgré le danger où sont exposés mes jours à toute » heure, je ne partirai point que les deux cent mille » livres ne soient payées en entier. Quel triomphe » ce seroit pour ces infidèles de voir un roi chrétien, » perfide et parjure. »

---

265. *Les harangues hors de saison.*

Henri IV fatigué d'un long voyage, et passant par Amiens, on vint lui faire une harangue. L'orateur la commença par les titres de très-grand, très-bon, très-clément, très-magnanime : « Ajoutez aussi, dit le roi, et très-las. »

Un autre harangueur s'étant présenté à l'heure de son dîner, commença son discours par ces mots : « Agésilaüs, roi de Lacédémone, Sire.... » Le roi qui, à ce début, craignit que la harangue ne fût un peu longue, lui dit en l'interrompant : « Ventre-» saint-gris ! j'ai bien entendu dire quelque chose » de cet Agésilaüs ; mais il avoit dîné, et je suis à » jeun, moi. »

---

266. *Traits de bonté.*

Un des valets de chambre de saint Louis laissa tomber une goutte de cire enflammée sur une jambe où il avoit mal. « Vous oubliez, lui dit-il, que mon grand-père vous avoit renvoyé de sa maison pour une moindre faute. » Ce fut tout ce que la douleur

lui arracha : jamais on ne vit un si bon maître, si aisé à servir, si disposé à excuser les fautes de ses domestiques.

Un jour d'été, M. de Turenne étant en petite veste blanche, et en bonnet blanc, appuyé sur le balcon d'une fenêtre, un de ses domestiques vint par derrière ; et le prenant pour un des marmitons de sa cuisine, lui appliqua avec force la main sur le derrière. Turenne, surpris, se retourne. Le domestique confus, se jette à ses pieds, lui demande pardon de sa méprise, l'assurant qu'il l'avoit pris pour George le marmiton. « Eh ! quand ç'eût été George, » dit tranquillement Turenne, falloit-il le frapper » si fort ? »

On parloit à Henri IV d'un officier qui avoit été de la ligue, et qui étoit fort brave ; et on disoit que, quoique sa majesté lui eût pardonné, il ne l'aimoit pourtant pas : « Je veux, dit-il, lui faire » tant de bien, que je le forcerai de m'aimer mal- » gré lui. »

Jamais Louis XII ne montroit une satisfaction plus vive, que lorsqu'on lui parloit de l'abondance où vivoit son peuple. « Un bon pasteur, disoit-il, ne » sauroit trop engraisser son troupeau. »

---

267. *La ruse militaire, ou le retour des braves.*

Le 19 mai 1364, trois jours avant le sacre de Charles V, Du Guesclin, qui commandoit l'armée de Normandie contre les Anglais, voulant attirer l'ennemi au combat, et lui faire quitter un poste avantageux, feignit de décamper. Les Anglais se croient sûrs de la victoire ; et malgré les représentations d'un vieux capitaine qui leur disoit n'avoir jamais ouï dire que Du Guesclin eût jamais décampé.

ils s'avancent dans la plaine. Les Français reviennent aussitôt sur leurs pas. Du Guesclin les animoit par ces paroles : « Amis, souvenez-vous que nous » avons un nouveau roi : Que sa couronne soit au- » jourd'hui étrennée par vous ! Pour moi, j'espère » lui donner le général anglais pour étrenne de sa » noble royauté. » L'événement fut conforme à ses vœux ; et ce héros eut le plaisir singulier de faire à son souverain un présent digne de sa bravoure.

---

268. *Le sieur de Boutières, ou le valeureux gendarme.*

Le fameux Bayard avoit dans sa compagnie de gendarmes, un jeune homme de seize ans, nommé Boutières. Au siége de Padoue, en 1509, ce jeune guerrier s'étant mesuré corps à corps avec un officier albanais de la cavalerie des ennemis, remarquable par sa taille énorme, le fit prisonnier. Le nouveau David présenta son Goliath à l'empereur Maximilien, chef de l'armée, lequel surpris du spectacle, dit à l'Albanais qu'il s'émerveilloit de ce qu'un grand colosse comme lui se fût laissé prendre par un enfant qui de quatre ans ne porteroit poil au menton. L'Italien, plus honteux du reproche que de sa défaite, dit qu'il avoit cédé au grand nombre, et qu'il avoit été saisi par quatre cavaliers. Bayard, qui étoit présent, se tournant vers Boutières : « Entendez-vous, lui dit-il, ce qu'il vient de dire ? il » dément votre récit : ceci touche à votre honneur. » Aussitôt Boutières jetant sur son captif un regard foudroyant : « Tu mens, lui dit-il ; et pour preuve » que je t'ai pris moi seul, remontons à cheval, et » je vais te tuer, ou te faire crier quartier une se- » conde fois. » L'Albanais refusa le défi. « Boutières, » dit alors le chevalier Bayard, vous avez un com- » mencement aussi beau que je vis jamais à un jeune

» homme ; continuez, et vous serez un jour un grand
» personnage. » Guines-Guiffray, sieur de Boutières, devint en effet dans la suite un fameux capitaine.

---

269. *Amour des rois de France pour leur peuple.*

Les intentions bienfaisantes de Louis XVI envers son peuple, se manifestèrent ouvertement à la clôture de la seconde assemblée des notables, en 1788. A cette époque, on vint lui annoncer que le tiers-état n'avoit eu dans cette assemblée que treize voix en sa faveur : *Dites quatorze*, reprit vivement le roi, *car je lui donne la mienne.*

Pendant ce terrible hiver de 1788, les paysans des environs de Fontainebleau, désespérés et mourans de froid, arrachèrent dans la forêt les piquets des enceintes et des charrières pour les brûler. L'on fit contre eux des procédures, mais lorsqu'on rendit compte à Louis XVI de cet attentat, il s'écria : *Les pauvres gens ! il leur falloit du bois pour se chauffer. — Mais, Sire, il leur en avoit été distribué, par l'ordre de votre Majesté. — Eh !* reprit le roi, avec le ton de la plus vive sensibilité, *sans doute qu'on ne leur en avoit pas assez donné :* et aussitôt il ordonna d'anéantir les procédures.

François I.er aimoit tendrement son peuple ; et c'est cette noble affection qui lui fit, en mourant, tenir ce langage au dauphin : « Mon enfant, les fils
» doivent imiter les vertus de leurs pères, et non
» pas leurs vices. Les Français sont le meilleur peu-
» ple qui soit au monde, et méritent d'autant plus
» d'être bien traités, qu'ils ne refusent rien à leur
» roi dans ses besoins. Vous allez devenir leur maî-
» tre, et non pas leur tyran : régnez en père, et
» non pas en despote. »

270. *Belle réponse du duc de Bourgogne à Louis XI.*

Louis XI n'étant encore que dauphin, quitta la cour; et dans l'espérance de faire la loi à son père Charles VII, ou d'être puissamment secondé dans sa révolte, il se retira auprès du duc de Bourgogne, qui lui dit: « Monseigneur, mes soldats et mes finan-
» ces sont à votre service, excepté contre Monsei-
» gneur le roi votre père; et pour ce qui est d'entre-
» prendre de réformer son conseil, cela ne convient
» ni à vous, ni à moi. Je le connois si sage et si pru-
» dent, que nous ne saurions mieux faire que de
» nous en rapporter à lui. »

---

271. *La faute excusée et réparée*

M. de Turenne étant dans son camp près de Lens, envoya le comte de Grand-Pré, depuis maréchal de Joyeuse, à la tête de quelques escadrons pour escorter un convoi qui venoit d'Arras. Le jeune comte, arrêté par quelques projets de plaisir, laissa partir le convoi sous les ordres du major de son régiment, et se flatta de le rejoindre avant qu'il arrivât au camp. Un parti Espagnol qui rôdoit, attaqua l'escorte, mais il fut repoussé et défait par le major qui amena heureusement le convoi à Lens. Turenne sut bientôt la faute du comte de Grand-Pré; et prévoyant qu'elle le perdroit à la cour, il dit aux officiers qui l'environnoient: « Le comte de Grand-Pré
» sera fâché contre moi, à cause d'une commission
» secrète que je lui ai donnée, et qui l'a arrêté à
» Arras dans un temps où il auroit eu occasion de
» signaler son courage. » Le comte, de retour, apprit ce qu'avoit dit son général. Il courut à sa tente, se jeta à ses genoux, et lui marqua sa reconnoissance

et son repentir par des larmes pleines de tendresse. Le vicomte lui parla alors avec une sévérité paternelle. Ses remontrances firent un tel effet sur l'esprit de ce jeune officier, que bien loin de retomber dans la même faute, il se signala par de grandes actions pendant le reste de la campagne, et devint un des meilleurs capitaines de son siècle.

---

272. *Noble récompense de la valeur.*

Raoul de Launoy, tout jeune encore, s'étoit fort distingué à un assaut ; Louis XI le fit venir après l'action, et lui dit : « Mon ami, vous êtes trop fu-
» rieux en un combat : il faut vous enchaîner ; car
» je ne vous veux point perdre, désirant me servir
» de vous plus d'une fois. » En prononçant ces flatteuses paroles, le monarque passoit au cou du guerrier une chaîne d'or, qui valoit cinq cents écus : ce présent fut suivi de plusieurs autres, par lesquels le roi voulut récompenser une valeur supérieure.

---

273. *La gloire du bel-esprit sacrifiée par la bonté du cœur.*

Louis XIV faisoit un jour un conte à ses courtisans. Il leur avoit promis qu'il les divertiroit beaucoup : mais il le conta, et ne divertit personne, quoiqu'il fût roi. M. le prince d'Armagnac, qu'on appeloit *M. le Grand*, sortit alors de la chambre ; et le roi dit à ceux qui restoient : « Messieurs, vous
» avez trouvé mon conte fort insipide, et vous avez
» eu raison : mais en vous le racontant, je me suis
» aperçu qu'il s'y trouvoit des circonstances appli-
» cables à *M. le Grand*, et qui auroient pu l'em-
» barrasser : j'ai mieux aimé les supprimer, que de le
» chagriner, et mon conte n'a rien valu. Maintenant

» qu'il est sorti, je vais vous le dire. » Il l'acheva, le narra bien, et l'on rit beaucoup.

---

274. *Le duc de Guise, ou le blessé courageux.*

Dans un combat contre les Anglais, le duc de Guise, surnommé *le Balafré*, fut frappé entre le nez et l'œil droit, d'une lance qui s'étant rompue par la violence du coup, lui laissa dans la plaie tout le fer avec un tronçon de bois. Un coup si violent ne lui fit cependant pas perdre les arçons; et il eut la force de revenir au camp à cheval. Il y entra dans un état à faire horreur. La profondeur et la largeur de la plaie effrayèrent les chirurgiens : plusieurs d'entre eux ne voulurent point y toucher, disant qu'il étoit inutile de faire souffrir un homme qui n'avoit pas deux heures à vivre. Ambroise Paré, premier chirurgien du roi, arrive avec ordre de tout risquer pour sauver la vie du prince. Ce chirurgien voyant que le tronçon de la lance étoit entré de telle sorte dans la tête, qu'on ne pouvoit le saisir avec les mains, prend des tenailles de maréchal; et en présence d'une foule d'officiers, il demanda au blessé s'il consentoit que l'opération fût faite, et qu'on lui mît le pied sur le visage pour arracher le tronçon de la lance? » Je consens à tout, dit le prince, travaillez. » Cette manière de traiter une blessure, fit frémir tous les spectateurs. Guise seul parut tranquille, jusqu'à ce que les tenailles tirant le bois avec force, il s'écria : *Ah! mon Dieu!* Cette exclamation fut le seul témoignage de douleur qu'il donna pendant toute la durée de cette cruelle opération.

275. *Du Guesclin, ou le blessé intrépide.*

Au siége du château d'Essay, situé dans le Bas-Poitou, l'intrépide Du Guesclin après avoir planté son enseigne sur la muraille, mit le pied sur un morceau de bois pourri, et tomba dans la cour du château. Il eut la jambe cassée de cette chute. Ce vaillant homme s'étant relevé avec beaucoup de peine, s'appuya le dos contre un mur; et se soutenant seulement sur une jambe, il attendit qu'on vînt le secourir. Il n'avoit pas abandonné sa hache; il la tenoit d'une main, et de l'autre il soulevoit sa jambe blessée. Il étoit couvert de sang; ses armes étoient faussées en plusieurs endroits : il étoit accablé de douleurs et de foiblesse. Cinq Anglais l'ayant aperçu dans cet état, se hâtèrent de le joindre, dans l'espérance de s'enrichir de ses dépouilles. Ils l'attaquèrent tous cinq à la fois; mais ils virent bientôt leur nombre diminuer de deux de leurs camarades, que Du Guesclin étendit morts à ses pieds. Les autres redoublèrent leurs efforts, mais avec précaution. Cependant Bertrand leur allongeoit de terribles coups de hache qui les obligeoient à se tenir éloignés; mais le sang qui sortoit de sa blessure diminuoit ses forces, à mesure qu'il en avoit le plus besoin; et sans doute il alloit succomber, malgré son grand courage, si un officier breton, nommé *Honger*, ne fût venu charger les Anglais qui l'entouroient. Il les eut bientôt mis en fuite; puis, aidé de quelques gentilshommes, il porta Du Guesclin dans sa tente.

---

276. *Le magnifique par bienfaisance.*

On faisoit au maréchal de Biron des représentations sur les dépenses considérables de sa maison, et sur le grand nombre de ses domestiques: « Vous

» pourriez économiser beaucoup, lui disoit-on, en
» renvoyant cette foule de gens inutiles. — Si je suis
» riche, ce n'est pas pour thésauriser, répondit-il;
» et si je puis me passer de mes gens, qui vous a
» dit qu'ils pourroient se passer de moi? »

---

277. *Belle mort de Louis XIV.*

Louis XIV perdit son fils unique en 1711, et quoique très-sensible à cette perte, il sut la supporter en roi. Voyant une princesse qui poussoit des soupirs et des cris, et marquoit une douleur extraordinaire, il lui dit : « Eh! Madame, modérez-vous, » je perds plus que vous. » L'année suivante, il eut le malheur de voir périr, dans l'espace de moins d'un mois, le duc de Bourgogne, son petit-fils, la duchesse de Bourgogne, et le duc de Bretagne, l'aîné de ses arrière-petits-fils. Ce grand monarque vit passer comme l'ombre sa nombreuse postérité. Solitaire dans ses immenses palais, il sembloit se survivre à lui-même. Il ne lui restoit plus qu'un dernier rejeton. A la vue de ce nouveau Joas, dans la plus tendre enfance, et seul arraché aux débris de son auguste maison, tout ce que Louis XIV dit, pour exprimer tant de pertes accumulées, ce furent ces paroles remplies tout à la fois de sensibilité et de constance, *Voilà donc M. le Dauphin!* Cette magnanime constance, il la fit briller avec plus d'éclat encore dans ces cruelles maladies qui consumèrent sa vieillesse. On lui fit, en 1686, l'opération de la fistule. Tout le monde trembloit pour ses jours. Ses amis, ses ministres, sa famille, fondoient en larmes. Le médecin, les chirurgiens étoient saisis de frayeur, lors même qu'ils arrachoient jusqu'aux dernières racines du mal. Louis seul étoit tranquille. Il ne poussa pas la moindre plainte. Le lendemain, il donna audience aux ambassadeurs, et tint conseil

avec ses ministres. L'homme souffroit, le roi se portoit bien. Madame de Maintenon lui dit, *Avouez, Sire, que vous avez bien souffert. — Oui*, répondit le prince, *de vous voir souffrir*. Malgré les douleurs vives dont il fut attaqué le 24 août 1715, et la foiblesse extrême qui leur avoit succédé, il ne laissa pas de se préparer le lendemain à dîner en public, mais on fut obligé de faire sortir tous ceux qui étoient entrés dans sa chambre ; et il ne retint que le maréchal de Villeroi, avec lequel il resta seul plus de deux heures. « Je vois, lui dit-il, que mon » heure approche; il faut penser sérieusement à » mourir. » Pendant qu'on lui faisoit les incisions qu'on avoit jugé à propos de lui faire à la jambe, pour retarder, s'il se pouvoit, les effets de la gangrène dont elle étoit attaquée, son premier médecin lui tenoit le bras, et n'y remarqua aucune émotion considérable. Les incisions furent inutiles. On délibéra si on lui couperoit la cuisse, et il parut que c'étoit l'exposer à des douleurs qui ne pouvoient rien produire d'avantageux. Il se résolut à la mort, et comme quelqu'un vouloit le consoler : « Il y a plus de dix ans, dit-il, que je pense à mourir en roi très-chrétien. » Le 25 d'août, jour de Saint-Louis, auquel on lui avoit fait de nouvelles incisions, il demanda pourquoi ses musiciens ne lui avoient pas donné le bouquet ordinaire ? on lui répondit qu'on les en avoit empêchés. « Eh ! non, dit-il, l'état où je suis ne doit rien empêcher. » Ils vinrent, ils lui donnèrent le concert préparé ; et il témoigna même y prendre quelque plaisir. Il fit appeler le lendemain les princes et les princesses du sang. Tous fondoient en larmes. Il parla sans trouble, sans émotion. Après avoir dit à chacun de ceux qui étoient présens, ce qui convenoit, il tint à son successeur un discours proportionné à l'âge de ce prince encore enfant, et le finit par ces paroles,

qui ne devroient jamais s'effacer du souvenir des monarques : « J'ai chargé mon peuple ; les longues » guerres m'y ont forcé. Aimez la paix, et ne vous » engagez jamais dans aucune guerre, qu'autant que » l'intérêt de l'Etat et le bien des peuples l'exige- » ront. » Puis, adressant la parole aux princes et » à ses premiers officiers : « Vous avez pu voir, leur » dit-il, quelques personnes qui, pendant mon rè- » gne, se sont écartées de leur devoir pour un » temps, et s'en sont repenties toute leur vie ; pro- » fitez de leur exemple, et ne le suivez pas. »

---

278. *Les éloges.*

Un jour, le brave Crillon se trouvoit auprès de Henri IV, avec tous les grands de la cour et les ministres étrangers. La conversation étant tombée sur les guerriers qui se sont le plus distingués : « Mes- » sieurs, dit le monarque, en mettant la main sur » l'épaule de Crillon : Voilà le premier capitaine du » monde. — Vous en avez menti, Sire, c'est vous, » reprit vivement Crillon.

Henri IV fut complimenté par les députés du parlement de Paris sur une victoire qu'il avoit remportée. Le maréchal de Biron, qui y avoit eu beaucoup de part, se trouva à l'audience. « Messieurs, leur » dit Henri, en leur montrant ce capitaine, voilà un » homme que je présente également à mes amis et » à mes ennemis. » Que cet éloge délicat est digne du grand roi qui l'a fait, et du général qui l'a reçu!

---

279. *La harangue du duc d'Enghien.*

Avant la bataille de Rocroy, le duc d'Enghien voulant encourager ses troupes, leur tint ce discours : » Français, c'est tout vous dire en un mot, vous

» voyez devant vous vos vieux ennemis, ces fiers Es-
» pagnols qui se disputent avec vous, depuis si long-
» temps, la gloire et l'empire. Leur furieux général
» frémit de se voir arracher une conquête qu'il
» croyoit sûre, et d'être obligé d'abandonner le siége
» d'une place dont la conquête lui eût ouvert nos plus
» belles provinces jusqu'aux portes de Paris. Il vient
» pour s'en venger, avec tout l'orgueil de sa nation :
» opposons-lui toute la fierté, toute la valeur de la nô-
» tre. Je suis parti de la cour pour me mettre à votre
» tête, et j'ai promis de ne venir que victorieux. Ne
» trompez pas mes espérances. Souvenons-nous vous
» et moi de la bataille de Cérisoles : imitez vos aïeux
» qui triomphèrent, et j'imiterai mon prédécesseur
» qui les menoit au combat. Que le surnom d'*En-
» ghien*, que portoit ce prince du sang de Bourbon,
» nous soit à vous et à moi, de bon augure : et que
» l'ennemi qu'il vainquit aux champs de Cérisoles,
» honore encore aujourd'hui notre triomphe dans
» les plaines de Rocroy ! »

---

280. *Noble confiance d'un grand roi.*

On supplioit Henri IV d'avoir plus de soin de sa personne, et de n'aller pas si souvent seul, ou mal accompagné, comme il faisoit. Il répondit : « La
» peur ne doit point entrer dans une ame royale.
» Qui craindra la mort, n'entreprendra rien sur moi ;
» qui méprisera la vie, sera toujours maître de la
» mienne, sans que mille gardes l'en puissent em-
» pêcher. Je me recommande à Dieu, quand je me
» lève; et quand je me couche, je suis entre ses mains.
» Après tout je vis de telle façon, que je ne dois pas
» avoir de ces défiances : il n'appartient qu'aux ty-
» rans d'être toujours en crainte. »

281. *Les bras de la justice.*

Un des plus grands seigneurs de France ayant, par violence, cassé le bras gauche à un sergent de justice dans le temps qu'il remplissoit contre lui les fonctions de son office, Louis XII ne l'eut pas plutôt su qu'il alla lui-même au parlement, portant le même bras en écharpe. La cour surprise de le voir en cet état, et lui ayant demandé quel accident l'obligeoit à porter ainsi le bras? « Un mal qui exige de prompts remèdes, » répondit-il. Il exposa ensuite ce qui étoit arrivé au sergent, et ajouta : « Puisqu'on fait une » pareille violence à ceux qui exécutent les ordres » de ma justice, que me servira ce bras qui en porte » le glaive que j'ai reçu de Dieu aussi-bien que mon » sceptre et ma couronne? » Après ce discours, il fit prononcer contre le grand seigneur coupable, et en faveur du sergent, des réparations proportionnées à l'offense.

282. *Les Gascons.*

Un officier Gascon, demandant au ministre de la guerre ses appointemens, lui représenta qu'il étoit en danger de mourir de faim. Le ministre, lui voyant un visage plein et vermeil, lui répondit que son visage le démentoit. « Ne vous y méprenez pas, » Monseigneur, lui dit le Gascon, ce visage n'est » pas à moi; je le dois à mon hôtesse, qui me fait » crédit depuis long-temps. » Cette repartie ingénieuse lui valut dans le moment une avance considérable.

Un officier gascon demandoit avec beaucoup d'instance une audience au roi; on la lui ménagea, à condition qu'il ne diroit que deux mots. Il se présenta donc au monarque, et lui tendant un placet dans lequel il demandoit une pension : *Sire*, lui dit-il, *signez*.

Un officier gascon, étant à l'armée, parloit assez haut à un de ses camarades. Comme il le quittoit, il lui dit d'un ton important : *Je vais dîner chez Villars.* Le maréchal de Villars se trouvant derrière cet officier, lui dit avec bonté. « A cause de mon rang de général, et non à cause de moi, dites, *monsieur de Villars.* » Le Gascon qui ne croyoit pas être si près du général, lui répondit, sans être étonné, Cadédis ! on ne dit point *monsieur de César*, j'ai cru qu'on ne devoit pas dire *monsieur de Villars*.

---

283. *La sotte vanité ou le portrait.*

Le célèbre peintre Rigaud, en faisant le portrait d'une dame de qualité, s'aperçut que dès qu'il travailloit à la bouche, elle grimaçoit, et resserroit ses lèvres, pour paroître avoir la bouche plus petite. Rigaud impatient, lui dit : « Ne vous gênez pas, madame, pour peu que vous le vouliez, je n'en mettrai point du tout. »

---

284. *La réparation honorable.*

Les Reîtres, soldats mutins, mais intrépides, obligèrent la veille de la bataille d'Ivry, le colonel Théodoric Schomberg d'aller demander au roi Henri IV, les payes qui leur étoient dues. Henri, plein de colère, répondit à cet officier : « Comment, colonel, » est-ce le fait d'un homme d'honneur de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres » pour combattre ? » Schomberg se retira tout confus, pour dévorer dans sa tente cette mortifiante disgrâce. Le lendemain, lorsqu'on fut sur le point de s'ébranler, le monarque se ressouvint de la réponse trop dure qu'il avoit faite au colonel ; et voulant s'excuser auprès de ce brave guerrier, il courut

à lui, et lui dit : « Colonel, nous voici dans l'occa-
» sion : il peut se faire que j'y demeurerai. Il n'est
» pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gen-
» tilhomme comme vous. Je déclare donc que je
» vous reconnois pour un homme de bien, et inca-
» pable de faire une lâcheté. » En disant ces mots,
il l'embrasse avec bonté, et le serre dans ses bras.
« Ah ! Sire, s'écrie le colonel, les larmes aux yeux,
» en me rendant l'honneur que vous m'aviez enle-
» vé, vous m'ôtez la vie ; j'en serois indigne, si je
» ne la mettois aujourd'hui pour votre service. Si
» j'en avoir mille, je les voudrois toutes répandre à
» vos pieds. » Dans ce moment, on sonne la charge.
Schomberg part comme un trait, fond sur l'enne-
mi, comme un lion furieux, et périt les armes à la
main.

---

285. *L'expérience préférable au courage.*

Au siége de Cambrai, M. de Vauban n'étoit pas
d'avis qu'on attaquât la demi-lune de la citadelle.
Dumetz, brave homme, mais chaud et emporté,
persuada à Louis XIV de ne pas différer davantage.
Ce fut dans cette contestation que M. de Vauban dit
au roi : « Vous perdrez peut-être à cette attaque tel
» homme qui vaut mieux que la place. » L'avis de
Dumetz fut suivi ; la demi-lune fut attaquée et prise ;
mais les ennemis y étant revenus avec un feu épou-
vantable, ils la reprirent, et le roi y perdit plus de
quatre cents hommes et quarante officiers. M. de
Vauban, deux jours après, l'attaqua dans les for-
mes, et s'en rendit maître, sans y perdre que trois
hommes. Louis XIV lui promit de s'en rapporter à
l'avenir à son expérience, et de le laisser faire.

286. *Fidélité et fermeté intrépide.*

En 1477, Louis XI fit investir Saint-Omer ; mais cette place importante fut vaillamment défendue par Philippe, fils d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne. Le monarque français irrité de l'opiniâtre résistance de ce jeune guerrier, le fit menacer, s'il ne rendoit la ville, de faire égorger son père à ses yeux. Philippe, sans se laisser épouvanter, répondit qu'il connoissoit assez le roi pour ne pas appréhender qu'il se déshonorât par une lâcheté pareille. « J'aime tendrement mon père, ajouta-t-il ; mais je » ferai mon devoir, et je ne livrerai jamais une » place qui m'a été confiée. » On fut obligé de lever le siége ; et le roi, loin de punir Antoine de la vertu de son fils, continua de le combler d'honneurs et de biens.

Le grand duc de Toscane, François de Lorraine, vint former en 1751, le siége de Lintz, qu'il pressa avec fureur. Les Français défendent la place avec le courage le plus intrépide ; et tandis qu'ils se retirent dans une partie de la ville, les troupes impériales entrent dans l'autre le flambeau à la main. M. Duchâtel, lieutenant-général, est détaché pour proposer les articles d'une capitulation honorable. « Je » veux, dit le grand-duc, avoir la garnison prison- » nière de guerre. — Eh bien ! répondit Duchâtel, » commencez donc à brûler, et nous allons recom- » mencer à tirer. » Cette ferme repartie adoucit le prince, qui accorda tous les honneurs de la guerre à cette brave garnison.

---

287. *L'art de plaire.*

Louis XIV mettoit des grâces et de la noblesse dans toutes ses actions. Il s'exprimoit avec une ma-

jestueuse précision, s'étudiant en public à parler comme à agir en souverain. Lorsque le duc d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui alloit désormais joindre les deux nations : *Il n'y a plus de Pyrénées.*

Dans la conquête de la Franche-Comté, sa présence acheva de lui gagner les cœurs de ceux que ses armes lui avoient soumis. Un paysan, qui le vit, ne put s'empêcher de dire, dans cette surprise que donne un objet qu'on admire : « Je ne m'en étonne » plus. »

Le grand Condé attaquoit Vésel en 1672. Toutes les dames se réunirent pour le prier de leur permettre de sortir de la place, et de ne pas les exposer aux suites fâcheuses d'un siége long et meurtrier. Mais le prince, qui sentoit que par cette sortie les assiégés seroient moins sollicités à se rendre, répondit aux dames : « Qu'il ne pouvoit consentir à une demande qui le priveroit de ce qu'il devoit y avoir de plus beau dans son triomphe.

---

288. *L'indulgence du prince.*

Louis XIV se nettoyant les pieds, un valet de chambre qui tenoit la bougie, laissa tomber sur la jambe du roi, de la cire brûlante : « Tu aurois aussi-bien fait de la laisser tomber à terre, lui dit-il, sans s'émouvoir. » Un autre lui apporta, en hiver, sa chemise toute froide : « Tu me la donneras brûlante à la canicule, lui dit-il en riant. » Un portier du parc, qui avoit été averti que le roi devoit sortir par la porte qu'il gardoit, ne s'y trouva pas, et se fit long-temps chercher. Comme il venoit tout en courant, c'étoit à qui lui diroit des injures. Le monarque dit : « Pourquoi le grondez-vous ? Croyez-vous qu'il ne soit pas assez affligé de m'avoir fait ttendre ? »

Lorsque Louis XII fut monté sur le trône, quelques courtisans essayèrent d'animer son ressentiment contre ceux qui lui avoient été contraires quand il n'étoit que duc d'Orléans. L'un d'entr'eux lui ayant demandé la confiscation des biens d'un bourgeois d'Orléans, qui s'étoit autrefois déclaré ouvertement contre lui : « Je n'étois pas son roi, répondit-il, lorsqu'il m'a offensé : en le devenant, je suis devenu son père, je suis obligé de lui pardonner. »

Un délateur présentoit au duc de Bourbon, surnommé *le bon*, un mémoire contenant les fautes commises par plusieurs de ses officiers : « Mon ami, lui répondit le prince, je vous remercie de votre zèle ; cette liste me rappelle les services qu'ils m'ont rendus. »

---

289. *Saint Louis et le prince des assassins.*

Le prince des assassins étoit le souverain de soixante mille fanatiques, aveuglément soumis à ses ordres, et dont il se servoit quand il jugeoit à propos de faire périr les rois qui lui déplaisoient. Lorsqu'il sortoit de son palais, un homme marchoit devant lui, en criant : « Détournez-vous de celui qui » porte entre ses mains la mort des monarques. » Lorsque saint Louis étoit en Palestine, il lui vint un ambassadeur de ce prince. Le chef de la députation s'étant présenté devant le saint roi : « Sire, lui dit- » il, connoissez-vous mon seigneur et maître, le » Vieux de la montagne ? — Non, répliqua froide- » dement Louis, mais j'en ai entendu parler. — Si » cela est, reprit l'ambassadeur, je m'étonne que » vous ne lui ayez pas encore envoyé des présens » pour vous en faire un ami. C'est un devoir dont » s'acquittent régulièrement chaque année, l'em- » pereur d'Allemagne, le roi de Hongrie, le soudan

» de Babylone, et plusieurs autres grands princes,
» parce qu'ils n'ignorent pas qu'il est l'arbitre
» de leurs jours. Je viens donc vous sommer de
» sa part, de ne pas manquer à le satisfaire sur
» ce point, ou du moins de le faire décharger du
» tribut qu'il est obligé de payer tous les ans, aux
» grands maîtres du temple et de l'hôpital de Jé-
» rusalem. Il pourroit se défaire de l'un et de l'au-
» tre; mais bientôt ils auront des successeurs : sa
» maxime n'est pas de hasarder ses sujets pour avoir
» toujours à recommencer. » Le roi écouta paisiblement l'insolente harangue du député, et lui ordonna de revenir le soir, pour prendre sa réponse. Il revint. Le grand maître du temple et celui de l'hôpital se trouvèrent à l'audience, et l'ayant obligé par ordre du monarque, à répéter ce qu'il avoit dit le matin, ils le remirent encore au lendemain. Le fier assassin n'étoit point accoutumé à ces manières hautaines. Mais quel fut son étonnement, lorsque les grands maîtres lui dirent qu'on ne parloit pas ainsi à un roi de France; que sans le respect de son caractère, on l'auroit fait jeter à la mer; qu'il eût enfin à revenir dans quinze jours, pour réparer l'insulte faite à la majesté royale. Une si noble fierté étonna toute la Palestine, et fit trembler pour les jours de Louis. On connoissoit, et les attentats du barbare, et la fureur de ceux à qui il confioit l'exécution de ses crimes. Mais la grandeur d'ame du roi étonna le Vieux de la montagne : il craignit lui-même un prince qui le craignoit si peu, et lui envoya sur-le-champ l'ambassadeur avec des présens également singuliers, bizarres, curieux et magnifiques. C'étoit d'un côté sa propre chemise, pour marquer par celui de tous les vêtemens qui touche le plus près, qu'il étoit de tous les rois celui avec lequel il vouloit avoir une plus étroite union; et de l'autre, un anneau de fin or pur, où son nom

étoit gravé, en signifiant qu'il l'épousoit pour être tout à un, comme les doigs de la main. Ces symboles étrangers furent accompagnés d'une caisse remplie de plusieurs ouvrages de cristal de roche, où il y avoit un éléphant, diverses figures d'hommes, un échiquier et des échecs de même matière, le tout orné d'or, et parfumé d'ambre. Le roi sentit une joie secrète d'avoir obligé ce barbare à s'humilier; mais ne voulant pas se laisser vaincre en générosité, il lui envoya aussi de riches présens, qui consistoient en un grand nombre de vestes d'écarlates, de coupes d'or, et de vases d'argent.

C'est ainsi que, par son héroïque intrépidité, Louis s'attiroit les respects d'un prince inhumain qui faisoit gloire de ne respecter personne: c'est ainsi que ce grand monarque avoit fait éclater sa constance dans les fers. Héros jusque dans sa captivité, mille fois il vit d'un œil tranquille la mort suspendue sur sa tête, et sur celles de ses plus fidèles serviteurs. Il la brava toujours, plutôt que de souscrire à des conditions flétrissantes. Toujours il traitoit en maître avec ses vainqueurs, qui, pleins d'admiration, disoient de lui: « C'est le plus fier chrétien que nous ayons jamais vu. » Souvent dans un accès de fureur, ils s'écrioient en sa présence: « Quoi! tu es notre captif, et tu nous traites en souverain, comme si nous étions dans tes fers! » Après la mort de leur soudan, qu'ils avoient assassiné, ils mirent en délibération de le placer sur le trône. Mais sa fermeté leur fit appréhender qu'il ne renversât leurs mosquées, et qu'il ne détruisît leur religion.

---

290. *Louis XIV et le chimiste.*

Un chimiste romain, nommé Poli, avoit découvert une composition terrible, dix fois plus destruc-

tive que la poudre à canon. Il vint en France en 1702, et offrit son secret à Louis XIV.

Ce prince, qui aimoit les découvertes chimiques, eut la curiosité de voir la composition et l'effet de celle-ci. Il en fit faire l'expérience sous ses yeux. Poli ne manqua pas de lui faire remarquer les avantages qu'on en pouvoit tirer pendant une guerre. « Votre » procédé est ingénieux, lui dit le roi; l'expérience » en est terrible et surprenante ; mais les moyens de » destruction, employés à la guerre, sont suffisans. » Je vous défends de publier celui-ci : contribuez » plutôt à en faire perdre la mémoire : c'est un ser- » vice à rendre à l'humanité. » Ce fut sous cette condition que ce grand monarque accorda au chimiste une récompense digne de lui.

---

291. *Le brave La Noue.*

Le duc de Longueville, par sa qualité de prince, commandoit en chef l'armée de Henri III, contre la ligue, en 1589; mais sentant bien que les titres, la naissance et le rang ne suppléoient point aux connoissances et aux talens, il eut l'ame assez noble pour aller trouver La Noue et lui remettre le bâton de général.... Les munitions de guerre manquoient au nouveau commandant, ainsi que l'argent pour en acheter ; les seigneurs, dont il étoit entouré, n'avoient, comme lui, que du courage et du zèle. Il demanda donc à quelques financiers, qui s'étoient réfugiés à Compiègne, les avances nécessaires à ces opérations ; mais ces hommes, qui s'étoient odieusement enrichis aux dépens du roi et du peuple, eurent la barbarie de le refuser. « Eh bien ! s'écria le bon citoyen, garde son argent quiconque l'estime plus que son honneur ! tant que La Noue aura une goutte de sang et un arpent de terre, il

les sacrifiera pour la défense du pays où Dieu l'a fait naître. » En même temps il engagea sa terre du Plessis-les-Tournelles à ces mêmes financiers, qui donnèrent enfin de quoi acheter des munitions. Alors il attaqua le duc d'Aumale; une manœuvre habile et hardie décida la victoire en sa faveur. Il enleva aux ennemis leur artillerie, consistant en dix pièces de canon, tous leurs étendards, leurs drapeaux et leurs bagages, leur tua ou prit plus de cinq mille hommes, et n'en perdit pas plus de trente. Après un exploit si glorieux, La Noue se retira chez lui, pour se rafraîchir. Assis sur une pierre, il prenoit dans la cour de son logis, un repas très-frugal, lorsqu'il vit entrer tous les seigneurs qui venoient le féliciter de sa victoire, et recevoir ses ordres. *Mes ordres?* répondit La Noue en se levant; *allons à Senlis, nous y trouverons M. de Longueville qui nous les donnera à vous et à moi.*

Le grand caractère que celui de La Noue! Trouve-t-on dans les annales de la Grèce et de Rome une vertu plus simple et plus désintéressée que la sienne?

Lorsqu'il fut fait prisonnier par les Espagnols, ils exigèrent du roi de Navarre, depuis Henri IV, cent mille écus d'or pour sa rançon. L'argent manquoit à Henri, mais il n'hésita point d'engager tous ses domaines, pour faciliter l'emprunt d'une si grande somme, et racheter La Noue. La rançon du héros fut payée, et il l'acquitta bien dans la suite par ses victoires.

---

292. *Le roi de France.*

Lorsque Louis XV, déjà roi, n'avoit encore que six ou sept ans, l'un des membres de l'ordre équestre de Hollande, demanda à l'ambassadeur de France, *comment se portoit le petit roi;* ce ministre

répondit : *Monsieur, il n'y a point de petit roi de France.* Cette réponse étoit fondée sur un principe incontestable; c'est que la dignité royale subsiste toujours dans toute son intégrité, indépendamment de l'âge et des qualités ou facultés personnelles du prince qui en est revêtu.

---

293. *Amour intrépide de saint Louis pour ses soldats.*

Lorsque saint Louis s'embarqua pour retourner dans son royaume, son vaisseau fut battu par la tempête la plus affreuse. Quelques capitaines pressèrent le monarque de passer sur un autre navire : « Dites-moi, leur répondit-il, sur la foi et loyauté » que vous me devez, si le vaisseau étoit à vous, » et chargé de riches marchandises, l'abandonne- » riez-vous en pareil état ? — Non sans doute, ré- » pliquèrent-ils d'une voix unanime ; nous aimerions » mieux hasarder tout, que de faire une perte si » considérable. — Pourquoi donc me conseillez-vous » d'en descendre ? — C'est que la conservation de » quelques malheureux qui sont sur ce vaisseau, » importe peu à l'univers, mais rien ne peut égaler » le prix d'une vie comme celle de votre majesté.— » Or, sachez, dit le généreux prince, qu'il n'y a » personne ici qui n'aime autant son existence que » je puis aimer la mienne. Si je descends, ils des- » cendront aussi; et ne trouvant aucun bâtiment » qui puisse les recevoir, ils se verront forcés de » demeurer dans une terre étrangère, sans espéran- » ce de retourner dans leur pays. C'est pourquoi » j'aime mieux mettre en la main de Dieu ma vie, » celle de la reine et de nos trois enfans, que de » leur causer un tel dommage. » Il n'appartient qu'aux héros véritablement chrétiens, de donner ces glorieux exemples de magnanimité. C'est par de

semblables vertus que Louis s'acquit sur tous les cœurs un empire plus puissant encore, et plus satisfaisant, que celui qu'il devoit à sa naissance.

---

294. *Gravité imposante de Sully.*

Après la mort de Henri IV, Sully son confident, son ami et son ministre, se retira dans sa maison de Villebon au Perche. Plusieurs années ensuite, ayant été invité, comme l'un des plus anciens officiers de la couronne, à se trouver à un conseil pour y donner son avis, il y parut avec une barbe épaisse, un habit et des airs passés de mode. S'étant aperçu que les jeunes seigneurs de la nouvelle cour cherchoient à lui donner des ridicules, il dit au roi, Louis XIII, en entrant dans son cabinet: « Sire, » quand le roi, votre père, de glorieuse mémoire, » me faisoit l'honneur de me consulter, nous ne » commencions à parler d'affaires, qu'au préalable » on n'eût fait passer dans l'antichambre les bala- » dins et les bouffons de cour. »

---

295. *Belles paroles de Louis XIV et de Louis XV.*

Lorsque Boileau présenta à Louis XIV son Epître sur le passage du Rhin, ce prince, après en avoir écouté la lecture, dit : « Cela est beau, mais je vous louerois davantage, si vous m'aviez moins loué.»

Un jeune duc s'étant attiré la disgrâce de Louis XIV, et voulant regagner son amitié, alla au feu pendant le siége de Mons, avec une intrépidité et un jugement de héros. Ce monarque lui rendit alors ses bonnes grâces, et lui dit : « Vous n'étiez pas content de moi : je ne l'étois pas de vous : oublions le passé, et désormais datons de Mons. »

L'AMBASSADEUR d'Angleterre se plaignoit hautement à Versailles des travaux que Louis XIV faisoit faire au port de Mardick. Il demanda une audience particulière : il l'obtint, et parla au roi avec plus de véhémence que de retenue. Sa majesté ne l'interrompit point ; mais lorsqu'il eut achevé, elle dit : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez » moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites » pas souvenir. »

DURANT les attaques de Menin, en 1745, on dit au roi Louis XV, qui commandoit le siége en personne, qu'en brusquant un peu, en perdant quelques hommes, on seroit quatre jours plus tôt dans la place. » Eh bien! répondit le monarque, prenons-la quatre » jours plus tard. J'aime mieux perdre quatre jours » devant une place, qu'un seul de mes sujets. »

---

296. *Exemples de modestie.*

UN jeune homme indiscret demanda un jour à M. de Turenne, comment il avoit perdu les batailles de Mariendal et de Rhetel ? « Par ma propre faute, répondit ingénument ce général. » Quelques officiers prétendirent qu'il n'avoit jamais mieux agi que dans ces deux combats. « Je fus, leur dit-il, dans ces deux occasions trop facile et trop crédule. »

LOUIS XIV se promenoit dans les jardins de Versailles, entre Mansard et Le Nostre, et regardant tantôt la façade du château, tantôt la disposition du grand parterre : « Il faut en convenir, leur dit-il, on ne sauroit mieux réussir que vous avez fait l'un et l'autre : tout cela est admirable. » Mansard goûtoit toute la douceur d'une pareille approbation, lorsque Le Nostre répondit, avec autant d'esprit que de modestie : Il y a, Sire, quelque chose encore de plus admirable.... — Quelque chose de plus admirable, dit le

roi surpris ? — Oui, Sire, et c'est de voir le plus grand roi du monde daigner s'entretenir avec son maçon et son jardinier.

---

297. *Le sonnet du duc de la Feuillade.*

Le duc de la Feuillade ayant rencontré Despréaux dans la galerie de Versailles, lui récita un sonnet qu'il vantoit beaucoup, et que Louis XIV avoit approuvé. Le satirique lui dit que ce n'étoit point une production merveilleuse, et qu'elle ne donnoit pas une grande idée de son auteur. Il parloit encore, lorsque le maréchal, ayant aperçu madame la dauphine, s'élança vers la princesse, et lui lut le sonnet dans l'espace de temps qu'elle mit à traverser la galerie. Voilà une belle pièce, M. le maréchal, répondit la dauphine, qui ne l'avoit peut-être pas écouté. » Le duc accourut aussitôt pour rapporter à Boileau le jugement de la princesse, en lui disant d'un air moqueur, qu'il étoit bien délicat de ne pas approuver un sonnet que le roi avoit trouvé bon, et dont la princesse avoit confirmé l'approbation par son suffrage. « Je ne doute point, repartit Despréaux, que le roi ne soit très-expert à prendre des villes et à gagner des batailles; je suis aussi très-persuadé que madame la dauphine est une princesse très-spirituelle, et remplie de lumières; mais avec votre permission, M. le maréchal, je crois me connoître en vers aussi-bien qu'eux. » A ces paroles, le maréchal accourt chez le roi, et lui dit d'un air vif et impétueux : « Sire, n'admirez-vous pas l'insolence de Despréaux qui dit se connoître en vers un peu mieux que votre majesté ? — Oh ! pour cela, répondit le roi, je suis bien fâché, M. le maréchal, d'être obligé de vous dire que Despréaux a raison. »

298. *Bravoure magnanime des soldats français.*

Un officier du régiment de Champagne, à la tête de son corps, demandoit pour un coup de main, douze hommes de bonne volonté. Tout le corps reste immobile, et personne ne répond. Trois fois la même demande, et trois fois le même silence. « Eh quoi ! dit l'officier, l'on ne m'entend point ? — On vous entend, s'écrie une voix ; mais qu'appelez-vous douze hommes de bonne volonté ? Nous le sommes tous, vous n'avez qu'à choisir. »

Le prince de Condé étant devant une place où il y avoit une palissade à brûler, promit cinquante louis à celui qui seroit assez brave pour entreprendre une si belle action. Le péril étoit si évident, que la récompense ne tentoit personne. Mais un soldat plus courageux que les autres, dit au prince qu'il le quittoit des cinquante louis, s'il vouloit le faire sergent de sa compagnie. Le prince lui ayant promis l'un et l'autre, il descendit dans le fossé avec des flambeaux, et brûla la palissade, malgré une grêle de mousqueterie, dont il ne fut que légèrement blessé.

Un cavalier du régiment de Saint-Aignan venoit de recevoir un coup de sabre sur la nuque, dans les plaines de Stadeck, en 1737. Il aperçut en même temps le commandant du détachement qui étoit démonté, et exposé à être pris. Il met pied à terre, et force cet officier à prendre son cheval. Des hussards arrivent ; le soldat se défend de son mousqueton et de son sabre, jusqu'à ce que le commandant soit sauvé : « Il vaut mieux, dit-il, qu'un cavalier périsse, ou soit fait prisonnier, que celui qui peut rétablir le combat. » Il fut en effet prisonnier lui-même.

299. *Saint Louis et le comte d'Anjou.*

Le comte d'Anjou, frère du roi saint Louis, avoit un procès contre un simple gentilhomme du nombre de ses vassaux. Les officiers du prince jugèrent en sa faveur. Le chevalier en appela à la cour du roi. Le comte piqué de sa hardiesse, le fit mettre en prison. Le roi en fut averti, et manda sur-le-champ au comte de le venir trouver. « Croyez-vous, lui dit-il, avec un visage sévère, croyez-vous qu'il doive y avoir plus d'un souverain en France, ou que vous serez au-dessus des lois, parce que vous êtes mon frère ? » En même temps il lui ordonna de rendre la liberté à ce malheureux vassal, pour pouvoir défendre son droit au parlement. Le comte obéit. Il ne lui restoit qu'à instruire l'affaire ; mais le gentilhomme ne trouvoit ni procureurs, ni avocats, tant on redoutoit le caractère violent du prince Angevin ! Louis eut encore la bonté de lui en donner d'office, après leur avoir fait jurer qu'ils le conseilleroient fidèlement. La question fut scrupuleusement discutée, le chevalier fut réintégré dans ses biens, et Charles, comte d'Anjou, frère du roi, condamné.

---

300. *Beaux exemples de libéralité.*

Le duc de Montmorency, petit-fils du connétable, étant âgé de treize ans, apprit qu'un gentilhomme de son père avoit ses affaires fort dérangées. Il le prit en particulier, et lui parla avec l'intérêt le plus tendre et le plus généreux. Le gentilhomme laissa apercevoir qu'il le croyoit trop jeune pour pouvoir lui être utile. « Il est vrai que je suis trop jeune pour mériter votre confiance, lui dit le prince ; mais, mon brave, voilà un écrin de diamans dont je puis disposer : recevez-le pour l'amour de moi. »

Du Guesclin sortoit de Bordeaux, où il avoit été long-temps prisonnier. Sur sa route, il rencontre un écuyer breton, autrefois officier sous lui. Cet écuyer étoit à pied, il paroissoit très-fatigué de sa marche, le désordre de ses habits annonçoit sa mauvaise fortune. Du Guesclin l'ayant reconnu, lui demanda où il alloit en si mauvais équipage? Le gentilhomme lui répondit qu'il revenoit de Bretagne, où il avoit été inutilement pour y chercher de quoi payer sa rançon, et que, suivant la parole qu'il avoit donnée, il alloit se remettre dans les prisons de Bordeaux. La rançon de cet écuyer montoit à cent livres, que du Guesclin lui donna, avec cent autres livres pour le mettre en état de le suivre à la guerre.

---

301. *Le compte rendu.*

Louis XI demanda compte au maréchal Des Guerdes de l'argent qui lui avoit été donné pendant la guerre, pour les dépenses dont il l'avoit chargé. Des Guerdes présenta un mémoire très-détaillé, dans lequel la dépense excédoit de beaucoup la recette. Louis se met à discuter les articles avec l'air de la défiance. Le maréchal se lève, et dit avec une noble liberté : « Sire, avec cet argent j'ai conquis les villes d'Arras, de Hesdin, de Boulogne ; rendez-moi mes villes, et je vous rendrai votre argent. — Il vaut mieux laisser le moutier où il est, » répondit le monarque, et il ne fut plus question de compte à rendre.

---

302. *Les titres de noblesse.*

Lorsque le maréchal de Biron produisit ses titres de noblesse, pour être admis au nombre des chevaliers, ce seigneur voyant que l'on paroissoit avoir plus d'égards pour les preuves généalogiques que pour

les services, et que d'ailleurs, parmi ceux qui avoient fourni leurs preuves, il s'en trouvoit qui avoient passé avec des titres supposés, il affecta de ne produire que fort peu de titres. Il n'en apporta que cinq ou six fort antiques, et les présentant au roi, à MM. les commissaires et aux inquisiteurs : « Sire, dit-il, voilà ma noblesse ici comprise : » puis mettant la main sur son épée, il ajouta ; « Mais, Sire, la voici encore mieux. »

---

303. *Promotion glorieuse d'un maréchal de France.*

En 1639, le roi Louis XIII forma le siége de Hesdin qu'il pressa vivement. Charles de la Porte, marquis de la Meilleraie, conduisoit les opérations sous les auspices du monarque. En peu de temps la brèche fut praticable, et l'on ordonna l'assaut. On dresse les échelles ; le roi monte un des premiers, ayant à ses cotés MM. de la Meilleraie et de Puységur. Ce dernier avoit une canne à la main : Louis la prend, et la présentant à la Meilleraie : « Je vous fais maréchal de France, lui dit-il ; voilà le bâton que je vous en donne. Les services que vous m'avez rendus, m'obligent à cela ; vous continuerez à me bien servir. » Le nouveau maréchal répond qu'il n'est pas digne de cet honneur : « Trève de complimens, reprend le roi, d'un air obligeant, et avec un sourire flatteur, je n'ai pas fait un maréchal de meilleur cœur que vous. » Au moins jamais on n'en avoit fait d'une façon plus glorieuse.

---

304. *Richesses honorables.*

François Ier combloit de bienfaits Jacques de Gourdon de Genouillac, dit *Galiot*, qui venoit de contribuer plus que personne, par le moyen de son ar-

tillerie, au gain de la bataille de Marignan, en 1515. La chambre des comptes représenta que ces récompenses étoient des aliénations du domaine. » Je le sais bien, répondit le monarque : vous faites votre devoir de m'en avertir, et moi, je fais le mien en passant par-dessus vos règles, pour récompenser un homme extraordinaire. » L'envie des courtisans ne tarda pas à exagérer et à rendre suspects les richesses de Galiot, et le prince lui en parla. « On vous a dit vrai, Sire, je suis très-riche; je n'ai pourtant que ce que vous m'avez donné. Tous mes biens sont à vous, reprenez-les; je n'aurai point à me plaindre, et je ne vous en servirai pas avec moins de zèle. — Mon cher ami, reprit le roi, en l'embrassant, aimez-moi toujours, et servez-moi comme vous avez fait. L'envie en veut à ma gloire, quand elle en veut à vos biens : des services tels que les vôtres, ne peuvent être assez payés. »

Jamais le chevalier Bayard ne brigua aucune charge; jamais il n'étala aux yeux de son souverain ses longs et glorieux services, pour parvenir à quelque récompense. « Nos belles actions, disoit-il, doivent parler pour nous, et demander ces sortes de choses, qu'il est plus glorieux de mériter que de posséder sans en être digne. »

---

305. *Du Guesclin fait connétable.*

Charles V ayant jeté les yeux sur Bertrand Du Guesclin, pour le créer connétable de France, le fit entrer dans le palais, où tout son conseil étoit rassemblé, et lui dit d'un ton de maître : « Du Guesclin, prenez mon épée, et l'employez contre les ennemis de la France. » Du Guesclin la refusa, s'excusant sur son incapacité, et principalement sur sa naissance qui devoit l'éloigner d'une si haute charge;

mais le roi lui dit : « Sachez, messire Bertrand, que je n'ai ni frère, ni cousin, ni neveu, ni baron dans mon royaume, qui n'obéisse à vous ; et si quelqu'un y étoit contraire, il m'irriteroit tellement, qu'il s'en apercevroit. Ainsi prenez cet office avec joie ; et je vous en prie. » Alors ce brave guerrier ne pouvant résister plus long-temps à la volonté d'un maître qu'il servoit avec zèle et avec courage, prit l'épée, et la tira du fourreau, en disant : Je ne l'y remettrai jamais, qu'après avoir chassé les ennemis du royaume. » Il tint en effet sa parole.

---

306. *Obéissance sans réserve.*

Louis XIV, à la tête de son armée, marchoit le long d'une mare impraticable. Il donne quelques ordres à un jeune aide-de-camp languedocien. Dans l'ardeur d'obéir au roi, cet officier veut traverser la mare. Dès l'entrée, son cheval se trouve embourbé jusqu'aux sangles. Le monarque vient lui-même à son secours, et donne les ordres les plus prompts. Le danger augmentoit, et le bourbier gagnoit déjà la selle. Dès qu'on eut délivré le jeune officier, le roi lui dit avec bonté : « Est-ce que vous n'avez pas vu qu'on ne pouvoit point passer par là ? — Je le voyois bien, Sire, répondit-il ; mais quand il est question d'obéir à votre majesté, ou de la servir, les gens de mon pays ne connoissent point de périls qui les arrêtent. »

---

307. *Le conseil donné par la valeur.*

Louis, comte de Flandres, obligé de quitter ses Etats par la révolte de ses sujets mécontens, vint en 1328 implorer le secours de Philippe VI, dit de Valois, son souverain. Le monarque français assemble son conseil ; toutes les voix se réunissoient contre

cette entreprise : « Et vous, seigneur connétable, que pensez-vous de tout ceci ? Croyez-vous aussi qu'il faille attendre un temps plus favorable ? » Ce connétable étoit le célèbre Gaucher de Châtillon, alors âgé de quatre-vingts ans. « Sire, répondit-il, qui a bon cœur, a toujours le temps à propos. » — Qui m'aime me suive, s'écrie le roi, en courant embrasser son cher connétable ; et aussitôt il donne l'ordre pour le départ de ses troupes. Elles arrivent dans les domaines du comte fugitif; elles remportent la célèbre bataille de Cassel; Philippe soumet toute la Flandres, et dit à son vassal : « Beau cousin, je suis ici venu sur la » prière que vous m'avez faite ; peut-être avez-vous » donné occasion à toutes ces révoltes, par négli- » gence à rendre la justice que vous devez à vos peu- » ples. Je vous rends vos États soumis et pacifiés, et » vous tiens quitte de tout, malgré les grandes dé- » penses qu'il m'a fallu faire pour cette expédition. » Gardez-vous de me faire revenir pour un pareil » sujet, car j'aurois alors plus d'égard à mes intérêts » qu'aux vôtres. »

---

308. *La piété de saint Louis.*

St. Louis s'étant embarqué pour retourner dans ses États, obtint du légat qui l'avoit accompagné dans son expédition de la Terre-Sainte, la permission de conserver dans son vaisseau le Saint-Sacrement, pour communier les malades. Il le fit placer dans l'endroit du navire le plus digne et le plus convenable, dans un tabernacle fort riche, et sur un autel orné d'un grand nombre de reliques. Tous les jours on y récitoit solennellement l'office divin ; le monarque y assistoit.

Rien n'égaloit sa tendre sollicitude pour les malades : il les visitoit souvent, leur procuroit tous les

soulagemens qui dépendoient de lui, et prenoit soin de leur salut, encore plus que de leur guérison. Il y avoit sermon trois fois la semaine, sans parler des instructions particulières qu'il faisoit faire aux matelots, quand les petits vents régnoient, ou le calme. Quelquefois il les interrogeoit lui-même sur les articles de foi, ne cessant de leur répéter qu'étant toujours entre la vie et la mort, entre le paradis et l'enfer, ils ne pouvoient trop se hâter de recourir au sacrement de pénitence, pour apaiser la colère du Ciel. « Si le vaisseau a besoin de vous, disoit-il, je prendrai votre place avec joie, et je mettrai la main à la manœuvre, pendant que vous vous réconcilierez avec Dieu. » Tel fut l'effet et des soins et de l'exemple du pieux monarque, qu'en peu de temps on vit un changement notable parmi les matelots. La honte de ne pas faire quelquefois ce qu'un grand roi faisoit tous les jours, leur donna le courage de vouloir être chrétiens véritables.

Durant la navigation, il survint une horrible tempête : tout le monde étoit en alarme : la reine et trois jeunes princes, ses enfans, jetoient des cris affreux. Pendant cette consternation, Louis étoit prosterné au pied de l'autel, et attendoit son secours de celui qui dit à la mer : *Tais-toi* ; et aux vents : *Calmez-vous*. Il fut exaucé : le temps devint calme, et ce nouveau bienfait du Tout-Puissant excita de plus en plus la reconnoissance du monarque. « Regardez, sénéchal, disoit-il à son confident, le sire Joinville, regardez si Dieu ne nous a pas bien montré son grand pouvoir, quand par un seul des quatre vents de la mer, le roi, la reine, ses enfans et tant d'autres personnes ont été sur le point de périr. Ces dangers que nous avons courus, sont des avertissemens et des menaces de celui qui peut dire : *Or, voyez-vous bien que je vous eusse tous laissé noyer, si j'eusse voulu.* »

309. *La bravoure religieuse.*

Clovis, écoutant saint Rémi qui lisoit la passion de Jésus-Christ, s'écria : « Que n'étois-je là avec mes Francs pour le venger ! »

Le brave Crillon, l'un des plus illustres capitaines de Henri IV, entendoit prêcher la passion ; et le prédicateur faisant une description pathétique de la flagellation du Sauveur, le guerrier attendri jusqu'aux larmes, se lève en portant la main sur son épée, et s'écrie : « Où étois-tu, Crillon ? où étois-tu ? »

---

310. *Jean Petit, ou le laboureur bienfaisant.*

Les actes de générosité exercés envers les indigens, par ceux qui n'ont qu'une fortune médiocre, en ont bien plus de mérite aux yeux des hommes qui savent apprécier les vertus. Quoique ces dons du pauvre paroissent de peu de conséquence, si on les compare aux sommes données par les riches, ils surpassent en effet les libéralités de l'opulence. C'est ce qui nous fait présumer qu'on lira avec intérêt le trait de bienfaisance que nous allons rapporter, et qu'il touchera bien plus que le vain étalage des dons versés sur les indigens par ceux qui jouissent de toutes les faveurs de la fortune.

Pendant l'hiver si rigoureux de 1788, Jean Petit, laboureur dans la paroisse de Doudeauville en Boulonnais, jouissant par son économie d'une aisance qui le mettoit un peu au-dessus de la pauvreté, voyoit avec douleur la misère s'étendre sur ses voisins par la durée d'un froid excessif : sa sensibilité ne put supporter le tableau de leurs besoins ; il résolut de les adoucir autant qu'il le pourroit, en répandant sur eux le fruit de ses épargnes. Le cœur

travaillé par ce noble désir, Jean Petit prend sur lui le peu d'argent qu'il a mis en réserve, et va de porte en porte dans toutes les pauvres chaumières de sa paroisse, donnant aux uns un écu de trois livres, à d'autres six livres, suivant les nécessités et le nombre des enfans dont chaque famille étoit composée, et disant avec amitié aux plus indigens, qu'ils trouveront chez lui du pain lorsqu'ils en manqueront. La somme qu'il distribua dans cette course charitable, et qui formoit tout le produit de ses réserves, fut de plus de 200 livres, suivant le témoignage des malheureux qui furent l'objet de ses dons.

Cette bienfaisance, résultat des plus vifs sentimens d'humanité dans l'homme pauvre, ne surpasse-t-elle pas ces charités fastueuses du riche, dont le vain amour-propre revendique l'éloge et la publicité, et ne doit-elle pas faire rougir de confusion ces hommes opulens et durs, qui dans les jours de calamité gardent un silence cruel et révoltant?

---

311. *Aux bons plaisans, salut.*

Le baron des Adrets, capitaine huguenot, ayant enlevé une petite ville aux catholiques, condamna les soldats qui l'avoient défendue, à sauter du haut en bas d'une tour de la forteresse. Un de ces infortunés guerriers s'avança par deux fois au bord du précipice, et recula deux fois pour ne point faire le saut fatal. « Allons donc, mon ami, lui dit le baron, dépêche; est-il si difficile? — Eh bien! monsieur, repartit le soldat, puisque cela vous paroît si facile, je vous le donne en quatre. » Cette plaisanterie plut si fort au cruel baron, qu'il donna la vie au soldat.

Quand le maréchal de la Ferté vouloit faire pendre quelque soldat, il avoit coutume de dire: « Toi ou moi, nous serons pendus. » Il dit la même chose

à

à un espion qu'il trouva dans son camp. Lorsqu'on voulut conduire ce misérable à la potence, il demanda à parler au maréchal: « Monseigneur, lui dit-il, vous vous souviendrez que vous m'avez dit que vous ou moi nous serions pendus. Je viens pour savoir si vous voulez l'être; car, si vous ne l'êtes point, je vois bien que ce sera moi. » Le maréchal se prit à rire, et fit grâce à l'espion.

---

312 *Les complimens des princes.*

Après l'entrevue d'Aigues-Mortes, en 1538, François I.er alla visiter l'empereur Charles-Quint sur sa galère, et lui dit: « Mon frère, vous me voyez une seconde fois votre prisonnier.—Non, mon frère, répondit aussitôt l'empereur, je ne vous ai jamais eu prisonnier que dans mon cœur, qui est tout à vous avec autant de sincérité que je voudrois que le vôtre fût à moi. »

---

313. *La double correction.*

Un officier qui avoit été chargé de défendre contre l'ennemi un poste important, l'ayant rendu avec trop de facilité à la première attaque, lorsqu'il auroit pu résister plus long-temps, voulut s'excuser des reproches que lui en fit son général. *Le poste*, dit-il, *étoit indéfendable*. Le général le regardant d'un air de mépris, se contenta de lui répondre: *Cela n'est pas français*.

---

314. *Les courtes harangues.*

Sur le point de livrer la fameuse bataille d'Yvri, Henri IV parcourt tous les rangs de son armée, et montrant aux soldats son casque surmonté d'un panache blanc, il leur dit, avec cette ardeur qui se

communique : » *Enfans, si les cornettes vous manquent, voici le signe du ralliement ; vous le trouverez toujours au chemin de la victoire et de l'honneur.* »

Dans une autre bataille, il se contenta de dire à ses guerriers : *Je suis votre roi ; vous êtes français : voilà l'ennemi.*

Guillaume le batard, duc de Normandie, appelé à la couronne d'Angleterre par le testament d'Edouard III, étant descendu dans ce royaume avec de bonnes troupes, brûla ses vaisseaux, et dit à ses soldats : *Enfans, voilà votre patrie.*

---

315. *L'emeute dissipée.*

Un officier des mousquetaires, à la tête d'une brigade de sa compagnie, faisoit d'inutiles efforts pour apaiser une émeute que la cherté du pain causoit parmi le peuple de Paris, en 1709. Il vit alors que le seul moyen qui lui restoit, étoit de dissiper les mutins ; ce qu'il fit avec une présence d'esprit admirable, en criant à sa troupe : « Soldats, tenez-vous prêts à l'ordre, vous tirerez sur la canaille, mais vous épargnerez les honnêtes gens. » Ces mots furent entendus de tout le monde. Personne ne voulut risquer d'être compris parmi la canaille ; et la sédition s'apaisa dans l'instant.

---

316. *Henri IV et dom Pèdre.*

Dom Pèdre de Tolède, étant ambassadeur du roi d'Espagne à la cour de France, s'entretenoit un jour avec Henri IV. Ce prince venant à parler familièrement de son royaume de Navarre, lui dit que les rois d'Espagne le lui avoient usurpé, que s'il vivoit en-

core quelques années, il le sauroit bien recouvrer. Dom Pèdre lui répondit tout ce qu'il jugea à propos pour la justification de son maître, et en particulier qu'il avoit hérité de ce royaume ; que la justice avec laquelle il le possédoit lui aideroit à le défendre. Le roi lui répliqua : « Bien ! bien ! votre raison est bonne jusqu'à ce que je sois devant Pampelune ; mais alors nous verrons qui entreprendra de la défendre contre moi. » L'ambassadeur se leva là-dessus, et s'en alla précipitamment vers la porte. Le roi lui demanda où il alloit si vite ? « A Pampelune, Sire, pour y attendre votre majesté. »

---

317. *Humilité religieuse.*

Godefroi de Bouillon, ayant été proclamé roi de Jérusalem, ne voulut point ceindre de diadème. « Eh quoi ! disoit-il, je porterois une couronne d'or et de diamans dans une ville où le Fils de Dieu, le maître et le créateur de l'univers, s'est vu indignement couronné d'épines pour expier nos fautes ! Un vil mortel recevroit dans Jérusalem plus d'honneurs que le Tout-Puissant ! Que penseroit-on de ma piété ? Que diroit-on de mon respect pour le Sauveur du monde ? »

---

318. *Le sang-froid des braves.*

Le marquis de Riveroles, mort officier général des armées du roi, avoit eu une jambe emportée par un boulet de canon, et portoit une jambe de bois. Quelques années après, étant allé reconnoître un poste, un boulet lui emporta cette jambe postiche. « Le canon, dit-il, sans montrer aucune émotion, le canon en veut à mes jambes ; mais cette fois-ci je l'ai pris pour dupe, car j'en ai une autre dans mon chariot. »

Le maréchal Fabert se disposant à faire le siége d'une ville, montroit les dehors de cette place avec un doigt, pour désigner l'endroit par où il faudroit opérer. Un coup de mousquet lui emporta ce doigt; mais ce capitaine ne sembla point s'en apercevoir: « Messieurs, continua-t-il, je vous disois donc qu'il conviendroit de placer ici vos retranchemens; » et il acheva son discours avec le même sang-froid, en désignant d'un autre doigt la partie la plus foible de la place.

Au fameux passage du Rhin, M. de Vivonne étant au milieu du fleuve, son cheval fit un mouvement qui pensa le désarçonner. Il se tint ferme; et conservant toute sa tranquillité: « Au moins, dit-il à son coursier, ne t'avise pas de faire mourir un amiral dans l'eau douce. »

Les Français battus à la journée de Bruneville, en 1119, fuyoient devant le duc de Normandie. Un Anglais saisit la bride du cheval de Louis le gros, en criant: *Le roi est pris!* Le monarque répondit sans s'émouvoir: Ne sais-tu pas que même au jeu des échecs, on ne prend jamais le roi? » En parlant ainsi, il porta à ce soldat un coup de sa masse d'armes, et l'abattit mort à ses pieds.

Au siége de Namur, en 1692, le comte de Toulouse, qui étoit auprès de Louis XIV, dans l'attaque d'un ouvrage, reçut au bras un coup de mousquet. On entendit le bruit de la balle; et le monarque demanda si quelqu'un étoit blessé? *Il me semble*, dit froidement le jeune prince, *que quelque chose m'a touché.*

Dans la chaleur de la bataille de Fontenoi, Louis XV fit amasser les boulets de canon qui tomboient auprès de lui, et dit gaîment à M. de Chabrier, offi-

cier d'artillerie : « Renvoyez ces boulets aux ennemis ; je ne veux rien avoir à eux. »

Le comte de Crancé étant blessé au genou, les chirurgiens lui firent beaucoup d'incisions qu'il souffrit d'abord constamment ; mais s'impatientant à la fin, il leur demanda pourquoi ils le charpentoient si cruellement ? « Nous cherchons la balle, lui répondirent-ils. —Eh ! que ne parlez-vous, leur dit le comte? Je l'ai dans ma poche. »

Le comte de Guébrian, maréchal de France, faisoit le siége de Rotwil, petite ville de Souabe. Il y fut blessé mortellement, et tandis qu'on le portoit de la tranchée dans sa tente, il dit aux soldats alarmés : « Rassurez-vous, camarades, ma blessure est peu de chose ; mais j'appréhende qu'elle ne m'empêche de me trouver à l'assaut que vous aller livrer. Je ne doute point que vous ne combattiez vaillamment, comme je vous ai toujours vu faire ; je me ferai rendre compte de ceux qui se seront distingués, et je reconnoîtrai les services qu'ils auront rendus à la patrie dans une occasion si brillante. » Les Français encouragés par ces exhortations tranquilles, et ne soupçonnant pas le danger où ils étoient de perdre leur général, emportèrent la place de vive force. Guébriant mourant se fit porter dans la ville, et y expira tranquillement au milieu des soins qu'il se donnoit pour son salut, et pour assurer sa conquête.

---

319. *Henri IV, ou le monarque adoré.*

Paris s'étant enfin soumis à Henri IV, ce bon prince signala son entrée dans cette capitale par cette sensibilité vraiment royale, et par cet amour paternel qu'il avoit pour la France et pour les Français. La ville fut réduite sous son obéissance sans

effusion de sang, à l'exception de deux ou trois bourgeois qui furent tués. « S'il étoit en mon pouvoir, disoit ce grand monarque, je racheterois de cinquante mille écus la vie de ces citoyens, pour avoir la satisfaction de faire dire à la postérité que j'ai pris Paris, sans qu'aucun homme y ait été tué. » Il aperçut un soldat qui prenoit par force du pain chez un boulanger : il courut lui-même, et le menaça de lui donner la mort. Le peuple crioit : *Vive le roi!* sur le pont Notre-Dame, avec une joie extraordinaire. « Hélas ! s'écrioit-il, je vois bien que ce pauvre peuple a été tyrannisé. » Les capitaines des gardes vouloient écarter la foule qui l'incommodoit : « Non pas cela, leur dit-il ; ventre-saint-gris, j'aime mieux avoir plus de peine, et qu'ils me voient à leur aise : ils sont affamés de voir un roi. »

Quand le Ciel lui eut donné un dauphin (Louis XIII,) il le fit passer par les rues dans un berceau découvert, afin que le peuple pût le considérer à son aise, et jouir avec plaisir de la vue d'un prince que les Français avoient si long-temps désiré.

---

320. *Turenne et son domestique.*

Un jour, un des domestiques de M. de Turenne alla demander de la part de son maître, quoiqu'il n'en sût rien, un emploi à M. de Colbert. Le ministre, ravi de trouver une occasion de faire plaisir à ce grand homme, alla lui porter lui-même la commission. Le vicomte fut assez surpris de la démarche et du compliment du contrôleur des finances. Néanmoins, recevant la commission, il remercia M. de Colbert, et fit appeler le domestique en faveur duquel elle étoit expédiée. Cet homme, à cette nouvelle, se crut perdu, et se jeta aux pieds de son maître, en lui demandant miséricorde. M. de Tu-

renne le fit relever aussitôt avec bonté ; et lui remettant la commission entre les mains : « Si vous m'eussiez parlé de cette affaire, lui dit-il, je vous aurois servi comme vous l'auriez pu souhaiter ; et ce qui me fâche en cela, c'est que vous ne me disiez point ce qui vous oblige à me quitter. »

Ce domestique confus, et néanmoins rassuré, lui ayant dit qu'il n'avoit recherché cet emploi que parce qu'il avoit beaucoup d'enfans ; le vicomte lui fit payer ce qu'il lui devoit de ses gages, et lui donna encore une somme considérable pour l'aider à faire subsister sa famille.

---

321. *Le bon roi Gontran.*

Gontran, roi de Bourgogne, trouva dans la dépouille du duc Mummol, qu'il avoit vaincu, trois cent quarante marcs de vaisselle d'argent, qu'il fit briser afin de les distribuer en aumônes. « Je n'en ai réservé que deux plats, disoit-il, et c'est autant qu'il en faut pour le servirce ordinaire de ma table. » Ce prince, par ces manières simples et populaires, se fit singulièrement aimer de ses sujets. Il alloit souvent les voir dans leurs maisons, et y mangeoit ce qu'ils lui présentoient. Aussi ne l'appeloient-ils que *notre bon roi Gontran.* Quand, après quelques voyages, il revenoit dans sa capitale, tout le peuple sortoit au-devant de lui avec les bannières, en criant : *vive le roi !* et ce prince embrassoit les chefs du peuple, tendoit la main aux moindres citoyens, et satisfaisoit tout le monde par son affabilité. On eût dit un bon père qui rentroit dans le sein de sa famille et qui caressoit ses enfans.

322. *Le laconisme de la modestie.*

Après la fameuse bataille de Dunes, dans laquelle M. de Turenne acquit tant de gloire, ce grand homme écrivit de sa propre main le billet suivant à la vicomtesse de Turenne : « Les ennemis sont venus à nous, ils ont été battus ; Dieu en soit loué ! J'ai un peu fatigué toute la journée ; je vous donne le bon soir, et je vais me coucher.

---

323. *Le courtisan sincère.*

Souvent les plus grands princes cherchent à caresser leurs passions, ou à autoriser leurs ressentimens par l'approbation des vils flatteurs qui les entourent.

Dans le temps que Louis XIV étoit indisposé contre M. de Catinat, ce monarque demanda au duc de la Feuillade, qu'il savoit n'être pas des amis du maréchal, ce qu'il en pensoit. La Feuillade, avec une sincérité bien admirable, répondit : « Sire, c'est un homme propre à tout, et qui seroit aussi bon chancelier que maréchal de France. » Le roi qui ne cherchoit pas cette réponse, ne dit rien, et changea de conversation.

---

324. *Turenne et le jeu de boules.*

M. de Turenne alloit souvent à pied entendre la messe, et de là se promener seul sur le rempart, sans domestiques, et sans aucune marque de distinction. Un jour, dans sa promenade, il passa près d'une troupe d'artisans qui jouoient à la boule, et qui sans le connoître, le prièrent de juger un coup. Il prit sa canne, et après avoir mesuré les distances, il prononça. Celui qu'il avoit condamné, lui dit des injures : le maréchal sourit ; et croyant s'être trompé, il alloit mesurer une seconde fois, lorsque plusieurs

officiers qui l'aperçurent, vinrent l'aborder. L'artisan demeura confus, et se jeta à ses genoux pour lui demander pardon. Le vicomte répondit : « *Mon ami, vous aviez tort de croire que je voulusse vous tromper.* »

---

325. *Bel exemple de modération.*

Un jour que François de Lorraine, duc de Guise, visitoit son camp, le baron de Lunebourg, un des principaux chefs des Reîtres, trouva mauvais qu'il voulût examiner sa troupe, et s'emporta jusqu'à lui présenter le bout de son pistolet. Le duc de Guise, tira froidement son épée, éloigna le pistolet, et le fit tomber. Montpezat, lieutenant des gardes de ce prince, choqué de l'insolence de l'officier allemand, alloit lui ôter la vie, lorsque Guise lui crie : « Arrêtez, Montpezat, vous ne savez pas mieux tuer un homme que moi. » Et se tournant vers l'emporté Lunebourg : « Je te pardonne, lui dit-il, l'injure que tu m'as faite, il n'a tenu qu'à moi de m'en venger ; mais pour celle que tu as faite au roi, dont je représente ici la personne, c'est à lui d'en faire la justice qu'il lui plaira. » Aussitôt il l'envoya en prison, et acheva de visiter le camp, sans que les Reîtres osassent murmurer, quoiqu'ils fussent naturellement séditieux.

---

326. *Le Grand-Ferré, ou le brave paysan.*

Pendant que le roi Jean languissoit à Londres dans une triste prison, ses sujets opposoient aux efforts des Anglais un courage invincible. Jamais on ne vit en France tant d'héroïsme que dans ce siècle malheureux. On admira dans de simples paysans des exemples de valeur, des actions de courage qu'on trouve à peine dans la vie des plus célèbres capitaines. En-

viron deux cents villageois s'étoient renfermés dans Longueil, bourg situé vis-à-vis St. Corneille-de-Compiègne, déterminés à le défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ils avoient élu pour général l'un d'entr'eux, appelé Guillaume Lalouette. Une compagnie anglaise, qui occupoit le château de Creil, croyant défaire sans peine cette poignée de paysans, vint les attaquer. Les ennemis entrèrent en effet, sans presque trouver d'obstacle. Dès le commencement du combat, Guillaume Lalouette tombe mort, percé de coups. Il avoit un valet de ferme, appelé le *Grand-Ferré*. Ce généreux domestique, ému par la vue de son maître expirant, s'attendrit, verse des larmes et devient un autre homme. Il ranime ses camarades, se met à leur tête, saisit une hache, tombe sur les Anglais, en tue dix dès le premier choc, met le reste en fuite, les chasse hors du bourg, les poursuit, ouvre leurs rangs, arrache leur drapeau, et les dissipe entièrement. Non content de ses premiers exploits, il dit à l'un des siens d'aller jeter le drapeau des ennemis dans le fossé. Celui-ci refuse, parce qu'un gros d'Anglais coupoit le passage qui pouvoit seul y conduire. Sur ce refus, le Grand-Ferré attaque seul les ennemis, les renverse, s'ouvre le chemin, jette le drapeau dans le fossé, revient au combat, et ne cesse de frapper qu'après avoir tué quarante ennemis de sa propre main, et mis le reste en fuite. Quelques jours après, il remporta un semblable triomphe; mais ayant bu de l'eau froide après sa victoire, ce Samson moderne tomba dangereusement malade, et fut obligé de retourner à son village, nommé Rochecourt, près de Longueil. Les Anglais en furent instruits. Douze d'entr'eux entreprennent de le surprendre dans son lit. La femme du malade les aperçoit, et court apprendre à son mari le danger qui le menace. A cette nouvelle, le guerrier saute de son lit, s'arme de sa hache, vole dans sa

cour, fond sur les ennemis, malgré leur nombre et sa foiblesse, en immole cinq, et fait disparoître les autres. Cette dernière victoire redoubla son mal. Il se mit au lit, demanda les sacremens et mourut en héros chrétien.

---

327. *Montluc ou la capitulation refusée.*

Côme de Médicis, duc de Toscane, vouloit prendre sur les Français la ville de Sienne. Il fait investir cette place par son armée, et le brave Montluc la défend durant huit mois, avec un courage et une constance héroïques. Les citoyens, épuisés par une si longue résistance, demandent à capituler, et viennent supplier le capitaine français de signer avec eux les conditions favorables qu'on leur propose. Montluc le refuse. « La république, dit-il, vient de conclure un traité avantageux : je me retire, pour qu'elle en recueille le fruit : mais mes compagnons et moi, nous prétendons ne devoir notre salut qu'à nos épées, si l'on est assez hardi pour troubler notre retraite. »

---

328. *Victoires remportées par la valeur d'un seul.*

A la bataille de Ravenne, livrée aux Espagnols en 1512, sous les ordres de Gaston de Foix duc de Nemours, les Français et les Allemands confédérés ne pouvoient entamer l'infanterie espagnole, parce qu'elle présentoit un front bordé de lances, qu'il étoit impossible de rompre. Cependant la victoire en dépendoit. Un officier, nommé Fabien, homme d'une force et d'une grandeur extraordinaires, saute au milieu des ennemis ; et prenant en travers une longue pique, dont il étoit armé, il la baisse avec tant de violence sur celles des Espagnols, qu'il ouvre un passage à ceux qui le suivent. Les Français et les Al-

lemands pénètrent par cette brèche, tuent, écartent, renversent, dissipent tout ce qui s'oppose à leur courage, et remportent un triomphe complet.

Chilpéric, roi de France, et Charles-Martel qui vouloit le détrôner, se faisoient la guerre. Leurs armées étoient en présence. Un des soldats de Charles s'offre d'attaquer seul les troupes de Chilpéric, et promet de les mettre en fuite. Le duc d'Austrasie y consent. Le guerrier part, et d'un air intrépide, il marche droit aux Neustriens, qu'il trouve sans sentinelles, sans armes, sans défiance et sans crainte. Aussitôt, mettant l'épée à la main, il crie d'une voix terrible : *Fuyez ! voici Charles avec ses troupes !* et perce tout ce qu'il rencontre. L'épouvante se répand dans tous les cœurs ; et Charles, témoin de la consternation, fond sur ces gens effrayés, les met en fuite, et achève le triomphe de son soldat.

---

329. *La place bien défendue.*

L'empereur Charles-Quint assiégeoit Duren, ville de la dépendance du duc de Clèves, auquel il avoit déclaré la guerre. Il envoie un héraut au seigneur de Flattes, qui commandoit la garnison, pour l'engager à se rendre. On offroit à ce capitaine des conditions avantageuses, et une fortune considérable, s'il vouloit prévenir le courroux de l'empereur. « L'empereur, répondit ce brave guerrier, connoît donc bien peu mon courage. Eh bien ! je vais le lui faire connoître, en répandant mon sang pour le service de mon prince. Qu'il m'attaque quand il voudra. » Tant que ce héros vécut, tous les efforts de Charles furent inutiles ; mais une maison s'étant écroulée tout-à-coup, lorsque de Flattes passoit pour aller défendre la brèche, elle ensevelit sous ses ruines, et ce grand homme et les espérances de Duren, où les impériaux entrèrent aussitôt

330. *La mort chrétienne du chevalier Bayard.*

La véritable valeur est toujours fondée sur la religion. Le fameux Bayard, l'homme le plus intrépide de son siècle, lui dont on disoit qu'il avoit trois excellentes qualités propres à un grand capitaine : *Assaut de levrier, défense de sanglier, et fuite de loup*, reçoit un coup de mousquet, à la journée de Rebec, qui le blesse mortellement. Il se fait asseoir contre un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, tenant la garde de son épée faite en forme de croix, et priant Dieu en attendant la mort, dont il sentoit les approches. Sur le point de rendre sa grande ame, il fit cette belle prière : « O mon Dieu! qui avez promis un asile dans votre miséricorde aux plus grands » pécheurs qui retourneroient à vous sincèrement » et de tout leur cœur, je mets en vous toute ma » confiance, et toutes mes espérances dans vos promesses. Vous êtes mon Dieu, mon créateur, mon » rédempteur. Je confesse vous avoir mortellement » offensé, et que mille ans de jeûne au pain et à » l'eau, dans le désert, ne pourroient acquitter mes » fautes ; mais, mon Dieu ! vous savez que j'étois » résolu d'en faire pénitence, si vous m'eussiez conservé la vie : je sens toute ma foiblesse, et que par » moi-même je n'aurois jamais pu mériter l'entrée » en votre paradis, et que nulle créature ne peut » l'obtenir que de votre infinie miséricorde.... Mon » Dieu !.... mon Père !.... oubliez mes fautes, et n'écoutez que votre clémence.... Que votre justice » se laisse fléchir par les mérites du sang de Jésus-Christ !.... » La mort lui coupa la parole. Son premier cri, quand il se sentit blessé, avoit été : « Jésus ! ah ! mon Dieu! je suis mort ! » Et ce fut en invoquant ce nom adorable, que ce héros termina sa glorieuse carrière, en 1524, âgé de 48 ans.

Quelqu'un ayant demandé un jour à ce brave che-

valier, quels biens un père devoit laisser à ses enfans : « La vertu, la sagesse et la piété, répondit-il ; ces richesses inestimables ne craignent ni pluie, ni vent, ni tempête, ni violence humaine. »

---

331. *Les fonctions utiles à la patrie sont toujours honorables.*

La véritable vertu ennoblit tout, et ne dédaigne que les fonctions qui pourroient altérer son éclat. C'étoit ainsi que pensoit le maréchal Fabert. Il croyoit qu'à la guerre il n'y avoit aucune fonction avilissante. Quelques officiers du régiment des gardes françaises trouvèrent mauvais que cet habile capitaine, au siége de Bapaume, s'occupât indifféremment des sapes, des mines, de l'artillerie, des machines, des ponts, et des autres travaux les plus pénibles. Ils chargèrent même un de ses amis de lui dire, qu'il avilissoit sa dignité de capitaine aux gardes, et d'officier-général. « Je suis très-obligé à » mes camarades, du soin qu'ils prennent de mon » honneur, répondit Fabert. Je voudrois cependant » leur demander, si le bien que m'a fait le roi, est » une raison de diminuer le zèle que j'ai toujours » eu pour son service. C'est la conduite qu'on me » reproche, qui m'a élevé aux grades dont je suis » honoré. Je servirai toujours de même, quand ce » ne seroit que par reconnoissance. La nuit prochaine, je ferai la descente du fossé; et sans avoir » égard à la dignité de mes grades, j'attacherai le » mineur ; je travaillerai moi-même à la galerie, à » la chambre de la mine, et j'y mettrai le feu, si la » garnison refuse de se rendre. »

M. de la Feuillade assiégeoit Turin, avec beaucoup de présomption et peu de succès. Le maréchal de Vauban, qui brûloit de désir du combattre pour

sa patrie, offroit au général de servir sous lui, en qualité de volontaire. Il en fut refusé. Louis XIV voyant que le siége n'avançoit point, le consulta; et Vauban offrit encore d'aller conduire les travaux. « Mais M. le maréchal, lui dit le roi, songez-vous que cet emploi est au-dessous de votre dignité? Sire, répondit Vauban, ma dignité est de servir l'État. Je laisserai le bâton de maréchal à la porte, et j'aiderai peut-être le duc de la Feuillade à prendre la ville. »

---

332. *Belles paroles de Louis XIV.*

Le duc de Lauzun, favori de Louis XIV, manqua un jour de respect à ce prince, d'une manière inexcusable. Louis, qui sentoit venir sa colère, jeta brusquement par la fenêtre une canne qu'il tenoit à la main, et dit en se tournant vers M. le Tellier qui étoit présent: « Je serois au désespoir, si j'avois » frappé un gentilhomme. »

Le grand Condé ayant fait faire halte à son armée, par une excessive chaleur, pour rendre au roi qui y arrivoit, les honneurs qui lui étoient dus, sa Majesté exigea que le prince entrât dans la seule cabane qui se trouvoit, pour se mettre à l'abri des ardeurs du soleil, ajoutant: « Mon cousin, puisque je ne viens dans votre camp, qu'en qualité de volontaire, il n'est pas juste que je sois à l'ombre, tandis que mon général est exposé à toute la chaleur du jour. »

---

333. *Le défenseur de Péronne.*

Le comte de Nassau, l'un des généraux de Charles-Quint, menaçoit Péronne en 1536, et les habitans, dépourvus de toutes choses, paroissoient ré-

solus de l'abandonner. Alors un gentilhomme français des environs, nommé d'Esturmel, signala son zèle pour sa patrie. Prévoyant les suites funestes qu'entraîneroit la perte de Péronne, il s'y transporta avec sa femme et ses enfans, et anima tellement ses concitoyens par ses discours et son exemple, qu'ils se déterminèrent à la défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cet homme, aussi généreux que brave, y fit conduire tous les grains qu'il avoit chez lui, et tous ceux qu'il put obtenir de la noblesse du voisinage; il y distribua son argent, et celui qu'il trouva dans la bourse de ses amis; il montra une valeur, une activité, une intelligence qui rassurèrent les plus timides. Cette conduite déconcerta l'ennemi, et l'obligea de se retirer après un mois de siége, pendant lequel il donna quatre fois l'assaut, sans pouvoir se loger sur les brèches, qui étoient très-considérables. Le roi voulant récompenser d'Esturmel, le fit son maître d'hôtel, et lui donna une charge considérable dans les finances.

---

334. *Les femmes militaires, ou le siége d'Alfaro.*

En 1378, les Anglais, sous la conduite du capitaine Tinet, guerrier intrépide, se présentèrent devant Alfaro, ville de la Navarre sur l'Ebre. La place, que ses habitans avoient lâchement abandonnée, offroit en apparence une conquête facile. Les assaillans s'approchent. Mais quelle fut leur surprise de trouver les portes fermées, et les remparts remplis d'une armée d'Amazones, qui au défaut de leurs époux, venoient défendre leur patrie et leurs enfans. Leur contenance fière et courageuse intimide les ennemis; et le général anglais, frappé comme d'un coup de foudre, s'écrie, en courant à toute bride : « Voilà de braves femmes ! retournons en arrière; nous n'avons rien fait. »

335. *Conrad de Montferrat, ou la fidélité à ses engagemens préférée à l'amour filial.*

Les habitans de Tyr, à l'approche de Saladin, redoutant les malheurs d'une place emportée d'assaut, se disposoient à aller au-devant de l'ennemi déjà vainqueur de Jérusalem, et de lui porter les clefs de la ville, lorsque le jeune Conrad, le dernier des enfans du marquis de Montferrat, que le désir de contribuer à la liberté de son père, prisonnier de Saladin, avoit conduit dans la Terre-Sainte, les exhorta à se défendre courageusement, et leur offrit ses services; mais il ajouta qu'il ne vouloit point répandre son sang pour un prince aussi lâche que Guy de Lusignan, et qu'il prétendoit, s'il étoit assez heureux, comme il l'espéroit, pour conserver la place, qu'ils s'engageassent par un traité solennel à le reconnoître pour leur seigneur. Les habitans de Tyr, abandonnés de leur souverain, et rendus à eux-mêmes, souscrivirent à cette condition. Conrad appela à son secours un grand nombre de chevaliers de Saint-Jean, qui se mirent à la tête des Tyriens; ils en firent des soldats tous animés de leur esprit et de leur courage; les femmes mêmes, ou tiroient des flèches sur les assiégeans, ou portoient des vivres à leurs maris, qui couchoient sur les remparts. Jamais il ne s'étoit fait une si belle défense. Saladin, rebuté de la longueur d'un siége qui arrêtoit les progrès de ses armes, résolut de se retirer, mais avant de décamper, il fit conduire devant les murailles le père du marquis, qu'il avoit fait prisonnier à la bataille de Tibériade; et un héraut ayant été introduit dans la place, déclara au jeune Conrad qu'on alloit à l'instant couper la tête à son père, s'il ne faisoit ouvrir les portes de Tyr au sultan.

Le jeune prince se voyoit partagé entre deux devoirs qui lui paroissoient égalcment indispensables;

il étoit question, ou de sauver la vie à son père, ou d'abandonner les chrétiens auxquels il avoit donné sa foi. Pour se tirer d'embarras, il affecta une fermeté qui alloit jusqu'à l'indifférence. « Va, répondit-il au héraut, dire à ton maître de ma part, qu'il ne peut faire mourir un prisonnier de guerre qui s'est rendu sur sa parole, sans se déshonorer; et que pour moi, je me tiendrai très-heureux d'avoir eu pour père un martyr de Jésus-Christ. »

Aussitôt on recommença du côté de la ville à tirer tout de nouveau; mais les soldats avoient des ordres secrets, en tirant leurs flèches, d'éviter l'endroit où le vieux marquis, chargé de chaînes, étoit exposé. Le Sultan qui ne vouloit pas faire périr ce prince, dont il espéroit une grosse rançon, le renvoya dans sa prison et leva le siége.

---

336. *Les Français à Bouvines.*

En 1214, Othon IV, empereur d'Allemagne, étoit à la tête d'une ligue contre la France, et on comptoit parmi les alliés, Jean roi d'Angleterre, les comtes de Flandres, de Boulogne, d'Hollande, de Salisbery, Henri duc de Brabant, Frédéric duc de Lorraine, Thibault comte de Luxembourg, et Philippe de Courtenay, comte d'Auxerre.

Les principaux chefs de cette ligue étoient si persuadés que le roi de France ne pourroit leur résister, qu'ils avoient d'avance partagé entr'eux ses États. Mais ils avoient affaire à un ennemi dont il n'étoit pas aisé de triompher.

Philippe II, roi de France, sans s'étonner du nombre et des forces de ses ennemis, s'avança vers Péronne. La plupart des princes et des seigneurs du royaume se rendirent auprès de lui : la noblesse étoit convoquée; tous les gentilshommes accouroient au secours de la patrie. Le roi de France à la tête de sa

noblesse, se crut invincible; et quoiqu'il n'eût guère plus de soixante mille hommes, dans son armée, il résolut de porter la guerre dans le pays ennemi. L'empereur l'attaqua avec plus de deux cents mille hommes, dans la plaine de Bouvines.

Il ne s'étoit guère donné de bataille en France qui eût été plus long-temps disputée. Tout se mêla ; tout combattit avec une fureur égale ; le roi y fit des prodiges de valeur, cent vingt gentilshommes français furent tués à ses côtés, lui-même y pensa périr ; il reçut un coup de lance dans la gorge, son cheval fut tué, et ce prince foulé au pieds des chevaux. Deux seuls gentilshommes, Montigny et Tristan, pour sauver leur maître, lui firent un rempart de leurs corps, et soutinrent tout l'effort des ennemis. Le roi se jette sur le cheval de Tristan ; et s'étant mis à la tête d'un corps de noblesse qui étoit accouru à son secours, il fait une nouvelle charge sur les ennemis : un escadron d'Allemands, qui lui est opposé, est enfoncé, rien ne résiste à la furie des Français, qui sous les yeux de leur prince, et pour se venger du péril qu'on lui avoit fait courir, font des prodiges de valeur. On pousse, on pénètre jusques à la personne même de l'empereur, qui se trouva dans le centre de cet escadron. De Trie le frappe d'un coup de lance que sa cuirasse rend inutile : Mauvoisin saisit la bride de son cheval, et le jeune comte de Bar saisit l'empereur par son hausse-col. Desbares, sénéchal d'Anjou, survient, qui l'embrasse par le milieu du corps pour le tirer de dessus son cheval : tous veulent avoir l'honneur de faire un empereur prisonnier. Mais les Allemands arrivent en foule à son secours, écartent les Français, lui ouvrent le chemin de la retraite, et ce prince monté sur un nouveau cheval, encore tout étourdi du péril où il s'étoit trouvé, s'abandonne à la fuite, sans égard pour sa gloire. Le roi le voyant s'éloigner à toute bride, ne put s'empêcher de dire

en souriant, aux seigneurs qui l'environnoient, « Mes amis, vous n'en verrez aujourd'hui que le dos. »

L'empereur, par sa fuite, entraîna la plupart des troupes. Ceux que leur courage retint encore sur le champ de bataille, et qui voulurent disputer la victoire, furent taillés en pièces, ou faits prisonniers ; et la victoire de Bouvines, en comblant Philippe de gloire, rétablit la paix et la tranquillité dans toute l'Europe.

---

337. *Villiers de l'Isle-Adam, ou la prière de bon augure.*

Au siége de Rhodes par Soliman, les Turcs, par le moyen de deux mines, firent une brèche si large, et rendirent la montée si facile, que plusieurs bataillons des Infidèles se présentèrent aussitôt à l'assaut avec de grands cris, et le sabre à la main. Ils gagnèrent d'abord le haut du bastion, y plantèrent sept enseignes. Les chevaliers, revenus de l'étourdissement qu'avoit causé le bruit effroyable de la mine, accoururent au bastion, et chargèrent les Turcs à coups de mousquets, de grenades et de pierres. Le grand-maître, Villiers de l'Isle-Adam, dans le moment que la mine joua, étoit dans une église voisine, où il imploroit au pied des autels le secours du Ciel. Il jugea bien à l'horrible fracas qu'il entendit, que l'éclat qu'avoit fait la mine seroit suivi d'un assaut; il se leva aussitôt, et dans le moment que les prêtres de cette église, pour commencer l'office, entonnoient cette prière préliminaire : *Deus in adjutorium meum intende,* Seigneur venez à mon secours : *J'accepte l'augure*, s'écria le pieux grand-maître, et se tournant vers quelques anciens chevaliers qui l'avoient accompagné : *Allons, mes frères,* leur dit-il, *changer le sacrifice de nos louanges*

en celui de nos vies, et mourons, s'il le faut, pour la défense de notre sainte loi.

Il s'avance aussitôt sur le bastion, joint les Turcs, écarte, renverse et tue tout ce qui ose lui résister ; il arrache les enseignes ennemies, regagne impétueusement le bastion, et met en fuite les ennemis, malgré les menaces et les promesses de leur général, qui tâche en vain de les rappeler.

---

338. *Les chevaliers de Malte.*

Au siége d'Alger, fait par Charles-Quint, un chevalier français, appelé Nicolas de Villegagnon, se jetant avec l'impétuosité naturelle à sa nation, au milieu des Infidèles, fut blessé au bras gauche d'un coup de lance, que lui porta un cavalier maure ; mais Villegagnon qui étoit d'une haute taille, et d'une force proportionnée à sa grandeur, ayant manqué contre lui son coup de pique, sauta sur la croupe du cheval de son ennemi, le poignarda, et le jeta à terre. Les autres chevaliers de Malte qui étoient avec lui, ne montrèrent pas moins de courage. Tout se rallia sous leur enseigne, et Ferdinand de Gonzague, un des lieutenans-généraux de l'empereur, adressant la parole au grand-bailli de Malte : « Courage, lui cria-t-il, généreux commandeur, ce n'est pas assez que de battre ces Infidèles, il faut les poursuivre, et entrer avec eux dans Alger. Ce n'est qu'à vos chevaliers qu'il appartient de finir la guerre avant qu'elle soit commencée, et de prendre une place aussi forte sans artillerie et sans armes. » Les chevaliers, qui ne tiroient leurs forces que de leur courage, n'avoient pas besoin d'être animés par ce discours; pleins d'ardeur et de feu, ils poursuivent les infidèles jusqu'à la porte de la ville. Ils étoient prêts à se jeter dans la place, lorsque le

gouverneur, sacrifiant à la fureur des chrétiens ce qui restoit de ses soldats hors de la ville, en fit fermer les portes. Le chevalier Ponce de Savignac, français de nation, y planta son poignard, comme une preuve qu'il en avoit approché d'aussi près qu'il se pouvoit.

---

339. *Les avares.*

L'avarice est une passion bien bizarre dans ses effets; car, en même temps que l'avare désire avec ardeur d'acquérir de nouvelles richesses, il ne peut souffrir l'idée d'employer celles qu'il possède, quelque besoin qu'il en ait. C'est ce qui a fait dire a un ancien, *qu'un avare manque de ce qu'il a, comme de ce qu'il n'a pas.*

On raconte qu'au siége de Capoue, par Annibal, les denrées se vendoient dans cette ville à un prix si exorbitant, qu'un citoyen riche et avare s'y laissa mourir de faim, pour augmenter son trésor par la vente de toutes les provisions qu'il avoit dans ses greniers. Elles avoient une si grande valeur, et pouvoient lui rapporter de si gros profits, qu'il ne put se résoudre à les consommer lui-même.

Cet exemple n'est peut-être pas si rare qu'on le pense : la maigreur et la contenance des avares prouvent assez qu'un des symptômes ordinaires de cette passion, est de se priver des choses les plus nécessaires.

Un négociant de Lyon, avoit acquis une immense fortune, autant par son extrême avarice et ses usures, que par son ardeur infatigable dans les affaires : n'ayant point d'enfans, il avoit pris à son service deux de ses neveux, plutôt parce qu'ils ne lui coûteroient rien, que par attachement à sa famille, et il les avoit ensuite associés dans son commerce, avec le plus mince intérêt.

Ce malheureux déjà fort âgé, fut atteint d'une maladie grave, qui paroissoit devoir le conduire au tombeau. Dans cette circonstance, un négociant de ses voisins qui avoit quelque ascendant sur lui, parce qu'il lui procuroit les moyens de faire valoir son argent à plus gros intérêts, le pressoit de mettre ordre à ses affaires, et l'engageoit à faire héritier par préférence l'un des deux neveux. *Combien me donnera-t-il*, s'écria cet insigne avare, *pour que je le préfère à son frère ?* L'ami, sans s'étonner, lui fit offre, de la part du neveu qu'il protégeoit, d'une somme de douze mille livres, à prendre dès à présent sur les bénéfices que le jeune homme avoit déjà faits dans la société : cette proposition fut acceptée par cet oncle avide, qui ne connoissoit point d'autre bonheur que celui d'augmenter sa fortune actuelle. Ainsi, pour la possession illusoire et momentanée d'une modique somme, car il ne vécut que quelques mois après avoir fait son testament, il laissa une fortune immense à son héritier.

---

340. *Jean Juvenal des Ursins, ou le magistrat courageux.*

Sous le règne de Charles VI, le duc de Lorraine avoit fait arracher les panonceaux du roi, qui avoient été arborés en signe de mainmise et de sauvegarde, sur les portes de Neufchâtel; le parlement de Paris ayant ordonné la saisie de cette ville, faute par le duc d'avoir comparu pour répondre aux plaintes que les habitans poussés à bout par ses violences et ses injustices, avoient rendues contre lui. Neufchâtel, qui faisoit partie du duché de Lorraine, relevoit des rois de France comme comtes de Champagne. Par un nouvel arrêt, le parlement déclara le duc convaincu du crime de félonie, et le condamna par coutumace à la confiscation de ses biens et au ban-

nissement. Cependant le duc de Lorraine se rend à la cour, protégé par le duc de Bourgogne, Jean Sans-Peur, le plus riche et l'un des plus puissans souverains de l'Europe, qui avoit dans Paris un parti redoutable au roi même, et sur qui ce prince n'avoit osé venger la mort de son frère assassiné au milieu de la capitale. Le parlement député au roi pour lui faire sentir la nécessité de maintenir son arrêt. Juvenal des Ursins, avocat-général, arrive avec la députation au palais du roi, à l'instant même où le duc de Bourgogne alloit lui présenter le duc de Lorraine. Il expose avec force les motifs du parlement. Le duc de Bourgogne, outré de se voir traversé par l'activité et le courage de ce magistrat : « Juvenal, » lui dit-il, ce n'est pas la manière de faire. — Monseigneur, reprit Juvenal, il faut faire ce que la » cour a ordonné; » puis d'une voix ferme et d'un ton plus haut, il ajouta : « Que tous ceux qui sont » bons et loyaux serviteurs du roi viennent se joindre à moi, et que tous ceux qui sont contraires au » bien et au repos du royaume se tirent avec le duc » de Lorraine. » A ces mots tous ceux qui étoient présens, courent se ranger en foule autour de Juvenal. Le duc de Bourgogne lui-même, interdit et confus, quitte le duc de Lorraine, qu'il tenoit par la manche, et passe du côté de l'avocat-général : alors le duc de Lorraine fut obligé d'implorer la clémence du roi.

---

341. *La mémoire.*

La mémoire est la faculté de se souvenir des idées qu'on a conçues, des raisonnemens qu'on a faits, des objets qu'on a vus, de conserver les images sensibles, de se rappeler les discours qu'on a entendus, les faits qu'on nous a racontés, les pensées qui nous ont occupés, les désirs que nous avons formés, les plaisirs

plaisirs dont nous avons joui. Sans la mémoire, nous ne serions capables de rien. Avocats, nous ne connoîtrions aucune loi, lorsqu'il faudroit défendre la veuve, l'orphelin ou l'opprimé. Médecins, nous n'aurions aucune idée des symptômes qui annoncent et distinguent les maladies, ni des propriétés des remèdes propres à les guérir. Ouvriers dans les arts, nous ne pourrions en conserver les procédés, et nos outils devenant inutiles dans nos mains, nous ne saurions rien opérer. En tout, nous serions moins habiles que l'élève ou l'écolier d'un jour. Point d'ordre dans nos affaires, tout seroit confondu dans notre esprit : le présent, le passé, l'avenir, ce qui est près, ce qui est éloigné ; nous serions dans un chaos. Il est donc bien avantageux de cultiver en nous la mémoire, car celui qui aura su accroître en lui cette précieuse faculté, aura des moyens de plus pour être savant et habile, et celui qui en manquera, paroîtra le plus imbécile des hommes.

On raconte que Mithridate, roi de Pont, qui réunissoit sous son empire vingt-deux nations différentes, les haranguoit chacune dans sa langue, avec la plus grande facilité; qu'il connoissoit et appeloit par leurs noms tous les soldats dont ses armées innombrables étoient composées ; mais l'on pourroit douter de ces faits de l'histoire ancienne, si l'histoire moderne ne nous fournissoit des exemples frappans des prodiges de mémoire auxquels l'exercice et le travail peuvent atteindre.

Louis XIII, roi de France, à force d'exercer sa mémoire dans sa jeunesse, en avoit acquis une excellente. Se trouvant, en 1629, pour la seconde fois, dans la plaine de St.-Maurice en Savoie, où l'armée de France avoit déjà campé l'année précédente, ses officiers-généraux ne se souvenoient plus, ni de la situation de cette plaine, ni des chemins qui y abou-

tissoient. Louis voyant leur embarras, prit une plume, leur traça de mémoire la carte du pays avec ses différentes routes, les noms et les distances des places et villages où elles conduisoient, enfin la position des hauteurs qu'on devoit occuper, et des lieux par où il falloit passer pour prendre avantage sur l'ennemi. Ce fut avec cette carte que l'armée française marcha à la victoire de Suze et de Cazal.

Hugues Doneau, célèbre jurisconsulte du seizième siècle, savoit par cœur tout le corps du Droit romain, et il pouvoit indiquer la page, la colonne, la ligne où étoit telle ou telle phrase, sans jamais se tromper.

Il y a plusieurs moyens de parvenir à une grande étendue de mémoire, ou du moins d'en acquérir une suffisante; la sobriété, et l'abstinence du vin et des liqueurs fortes sont les plus utiles. De plus, il faut tous les jours apprendre quelque chose par cœur, et de degré en dégré, de dix à vingt vers, de dix à vingt lignes de prose. On ne doit jamais s'occuper que d'une période à la fois formant un sens, avec l'attention de réciter toujours avant la période qu'on apprend, la période précédente qu'on a déjà apprise, afin de leur donner de la liaison dans sa mémoire.

Mais une règle bien essentielle pour former sa mémoire en exerçant son jugement, c'est de n'apprendre que ce qu'on conçoit, puisqu'autrement l'on fatigue la mémoire, sans l'enrichir et sans former la raison; c'est d'idées et non de mots, de vérités et non de phrases; de choses utiles et non de frivolités, qu'un homme sensé doit faire provision pour orner son esprit.

342. *Trait consolant pour l'humanité.*

Un jeune aspirant à l'état ecclésiastique, né pauvre et sans moyens, obligé de faire un voyage qui devoit décider de son sort, et ne sachant comment l'entreprendre, crut pouvoir s'adresser aux administrateurs de l'hôpital de Poitiers; il ignoroit que les revenus de ces établissemens sont uniquement destinés à donner les secours nécessaires aux malades et aux infirmes. Comme cet infortuné exposoit ses besoins à l'un des administrateurs dans la salle des blessés, il entendit sur un lit voisin, la voix d'un soldat qui lui disoit : M. l'abbé, j'ai vingt-une livres, en voilà dix-huit qui peuvent vous aider; si je guéris, je trouverai bien le moyen de rejoindre mon régiment, un peu de malaise est bientôt passé, et le bien que l'on fait donne de la force et du courage. Il est bien fâcheux que l'on n'ait pas conservé le nom de ce soldat. C'est dans la classe obscure des citoyens que l'on trouve le plus souvent des cœurs sensibles, et dans ceux-là, la bienfaisance est peut-être la plus touchante et la plus respectable.

---

343. *La reconnoissance.*

M. le comte de Marcillac traversoit la rivière entre les Invalides et le Pont-Royal, dans un même bateau avec une femme du peuple; un homme d'esprit tire parti de tout; le nôtre interroge la bonne femme : Etes-vous mariée? — Oui, monsieur. — Et que fait votre mari? — Il travaille sur la rivière. — Quel quartier de Paris habitez-vous? — Le Gros-Caillou — Où allez-vous? — A la barrière du Roule. — Vous allez bien loin de chez vous. — Je vais acheter du pain. — Du pain! est-ce qu'on n'en vend point au Gros-Caillou? — Pardonnez-moi. — Il est donc meilleur ou moins cher au Roule? — Point

du tout, monsieur. — Et qui vous détermine à faire au moins deux fois la semaine, un si long voyage? — Avant que mon mari fût employé, nous étions dans la misère; le boulanger, qui habite à présent au Roule, étoit alors au Gros-Caillou, et il avoit la bonté de nous fournir du pain à crédit, quand nous étions sans argent. Depuis, il a quitté notre quartier, et nous sommes devenus plus à notre aise. — Eh bien? — Monsieur, on témoigne sa reconnoissance comme on peut; j'achète aujourd'hui mon pain chez notre ancien voisin, pour le remercier de de celui qu'il nous a fourni long-temps à crédit.

La reconnoissance franche et naïve de cette pauvre femme, est un grand exemple pour les ingrats, qui dans la bonne fortune se ressouviennent à peine de ceux à qui ils doivent leur bonheur.

---

344. *Les précepteurs des princes.*

Nicolas le Fèvre, précepteur de Louis XIII, étant mort peu de temps après que ce dépôt sacré lui eût été confié, fut remplacé par David Rivault, dont la disgrâce doit faire rire et trembler tous les instituteurs des princes. Louis XIII étoit monté sur le trône, mais Louis XIII n'étoit pas encore un roi, il falloit le former et le rendre digne de son père. Le jeune monarque avoit un chien qu'il aimoit beaucoup. Cet animal incommodoit Rivault, en sautant sans cesse sur lui, dans le temps qu'il instruisoit le roi. Un jour que le prince s'amusoit avec son chien, au lieu d'écouter les leçons, le sévère précepteur repoussa avec le pied l'importun favori; l'auguste écolier en fut irrité jusqu'à frapper son mentor. Rivault se retira de la cour, le chien y resta.

Pour calmer l'humeur que donne cette anecdote; il est besoin de se rappeler les égards et la confian-

ce du Dauphin, père de Louis XVI, pour l'abbé Nollet son maître de physique expérimentale. Quand ce prince venoit à Paris, il avoit coutume de lui envoyer Binet son valet de chambre pour l'avertir de son arrivée aux Tuileries. Un jour que l'abbé s'y étoit rendu pour lui faire sa cour, le dauphin allant au-devant de lui avec cet empressement qui part du cœur : *Binet est plus heureux que moi,* lui dit-il, *il est allé chez vous ; si je n'eusse pas dû retourner aussitôt à Versailles, j'y serois bien allé moi-même.*

Ce prince prenoit le plus grand intérêt à son maître de physique. Il lui recommandoit sans cesse de s'occuper de sa fortune. Il l'avoit engagé à se ménager un de ces hommes riches et en faveur, qu'il croyoit le Mécène des arts : d'après les instances réitérées du dauphin, l'abbé Nollet se décide enfin à faire une visite à l'homme en place, et pour la rendre non plus utile, mais plus honnête, il lui porte un exemplaire de ses ouvrages. L'ignorant protecteur les refuse avec dédain, disant *qu'il ne lit pas ces sortes d'ouvrages :* « Monsieur, lui dit l'abbé, avec cette dignité que donnent les talens, voulez-vous me permettre de les laisser dans votre anti-chambre ? Il s'y trouvera peut-être des gens d'esprit, capables de les lire avec plaisir. » L'abbé Nollet, ayant rendu compte de sa visite au prince qui l'honoroit de son attachement, le bruit s'en répandit à la cour, et comme le savant physicien y jouissoit d'une grande célébrité, on y rit beaucoup aux dépens du moderne Turcaret.

---

345. *Le souverain généreux.*

LORSQUE les ambassadeurs de Tippo-Sultan, allié de la France dans la guerre des Indes, prirent congé de la cour de Versailles en 1788, ils prièrent Louis

XVI de vouloir bien leur faire connoître quelle marque d'affection de la part de leur maître lui seroit la plus agréable. Sa Majesté répondit aux ministres indiens, que le Sultan ne pouvoit rien lui accorder de plus satisfaisant que de rendre la liberté aux officiers et soldats anglais qui étoient encore détenus prisonniers dans ses Etats, mais spécialement à ceux qui avoient été pris par M. de Suffren. Cette réponse honore le trône, et élève le souverain qui l'a faite au-dessus de tous les monarques du monde, puisqu'elle le présente comme le protecteur de l'humanité, sans acception de personnes. Louis XVI ne se borna point à une demande stérile; les ordres furent donnés aux gouverneurs des établissemens français dans l'Inde, d'employer tout leur crédit à la cour de Tippo, pour assurer le succès d'une négociation aussi intéressante pour l'humanité qu'honorable pour la nation par qui elle a été faite.

---

346. *Les courtisans rassurés.*

Quand Louis XII, roi de France, monta sur le trône, il se fit donner l'état de sa maison. Il marqua d'une croix rouge le nom de ceux qui l'avoient traversé, dans le temps qu'il n'étoit encore que duc d'Orléans. La cour en fut instruite, et cette nouvelle jeta la consternation parmi les courtisans; ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire, ne doutèrent point que le roi n'eût résolu leur perte; et, pour échapper au danger dont ils se croyoient menacés, ils quittèrent promptement la cour et se sauvèrent, les uns d'un côté, les autres d'un autre. Louis, ayant été informé du motif de leur fuite, les rappela tous, en leur donnant les assurances les plus précises de leur conserver la vie et de leur accorder ses bonnes grâces. « Mon intention, leur dit-il, n'a jamais été

» de vous faire du mal. La croix rouge, dont j'ai
» marqué vos noms, n'est pas un signe de mort;
» mais celui du pardon que je vous accorde de vos
» offenses, en mémoire du pardon que Jésus-Christ
» a obtenu du Père éternel, pour tous les hommes,
» sur la croix à laquelle il a été attaché. » Afin d'éterniser la mémoire de cet acte de clémence véritablement chrétienne, on frappa une médaille qui représente une croix avec cette légende : *Rubra crux, salutis signum, albaque Francorum.*

Des courtisans de Philippe-le-Bel excitoient ce prince à sévir contre un prélat qui l'avoit offensé : *Je sais*, leur répondit-il, *que je puis me venger, mais il est beau de le pouvoir et de ne pas le faire.*

---

347. *La bonté tempère la justice.*

Quoique la discipline militaire exige des sacrifices, Henri IV trouva fort mauvais que le maréchal d'Aumont eût fait passer par les verges un soldat, qui sachant que sa femme étoit en couches, avoit quitté son poste pour l'aller voir : *C'est*, dit-il, *en user trop sévèrement que de prétendre arracher du cœur des sentimens naturels et qui n'ont rien que de juste.* Il défendit d'en user à l'avenir avec une telle sévérité

---

348. *Le maître prévoyant.*

Le duc de la Rochefoucault ne gardoit aucun de ses domestiques plus de dix ans; pendant ce temps, ils étoient nourris et vêtus; mais ils ne touchoient qu'une très-petite partie de leurs gages et seulement pour les choses les plus nécessaires. Au bout de ce terme, il ne leur permettoit plus de rester à son service, mais il les engageoit à se marier et à prendre

un commerce ou une profession dont leurs gages ac cumulés faisoient les fonds. Cet exemple d'humanité et d'intérêt public est digne d'être cité pour exemple à tous ceux que leur rang oblige d'avoir à leur service un grand nombre de domestiques.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.





